QUARANTIÈME ANNÉE — Nº 11861 — VENDREDI 18 MARS 1983

La commission des droits de l'homme au Salvador affirme que sa présidente a été assassinée

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 25 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Strauss ou « comment s'en débarrasser ? »

Les électeurs ouest-allemands *avaient réservé une bonne surprise* le dimanche 6 mars au chancelier Kohl. On ne saurait en dire autant du deuxième parti de l'« union », la C.S.U. bavaroise de M. Franz Josef Strauss. Et ce n'est plus une surprise, il est vrai, que de constater à quel point les chrétiens-sociaux et *leur chef souhaitent peser sur la* ligne de conduite du prochain cabinet.

M. Kohl tente actuellement, avec bien des difficultés, de mettre sur pied sa nouvelle équipe, tiraillé qu'il est entre les exigences de M. Strauss et celles exprimées un ton au-dessous — chacun son registre, — mais avec non moins de fermeté sur le fond, par les libéraux du vice-chancelier Genscher. L'un et l'autre des partenaires de la C.D.U. au sein de la coalition ont d'excellents arguments à faire valoir à l'appui de ces exigences.

Les libéraux rappellent à bon droit à M. Kohl que, sans leur intervention, la République fédérale serait toujours dirigée par le chancelier Schmidt. En « lâchant » ce dernier, en particulier sur la question du budget et de la relance *économique, ils ont* provoqué sa chute au Bundestag, puis de nouvelles élections, permettant ainsi à M. Kohl d'accéder à la chancellerie, puis d'y être largement confirmé. En outre, lors du scrutin du 6 mars, *les électeurs libéraux, tout en ayant fait « payer » son retournement* à M. Genscher, dont les amis ont enregistré un recul sensible, ne sont pas allés jusqu'à rayer le F.D.P. de la carte parlementaire. Aujourd'hui comme hier, *l'appoint libéral* est indispensable à la majorité.

Les chrétiens-sociaux peuvent se prévaloir d'une situation plus nettement favorable encore. Ils ont obtenu près de deux fois plus de sièges que les libéraux, alors qu'ils ne présentaient pas, eux, de candidats dans l'ensemble de *la République fédérale*, conformément à la répartition des rôles avec la C.D.U. chrétienne-démocrate. Dans leur fief bavarois, ils ont obtenu un triomphe, qui confirme l'emprise exercée par leur président sur le plus vaste des *Laender* de la R.F.A.

M. Strauss ne faisait pas *mystère, dès avant les élections*, de ses ambitions ministérielles ; il escomptait recevoir un « grand » portefeuille, de préférence les affaires étrangères, ou, à défaut, l'économie. Mais ces deux postes, solidement tenus par les libéraux, devraient rester au F.D.P. Les contre-propositions que M. Kohl aurait faites à son encombrant partenaire chrétien-social, mercredi 16 mars, au cours d'un entretien en tête à tête que la rumeur de Bonn assure avoir été orageux, ne paraissent pas lui agréer. La *défense ?* M. Strauss a déjà occupé ce ministère de 1954 à 1962, date à laquelle il a dû le quitter à la suite de la pénible « affaire du *Spiegel* ». L'intérieur ? Un de ses principaux lieutenants, M. *Zimmermann*, y *siège déjà. Il n'est pas impossible*, aux dernières nouvelles, que l'on créée, tout exprès pour M. Strauss, un « conseil de sécurité » rassemblant les principaux ministres, dont il aurait la responsabilité. Le président de *la C.S.U. pourrait être flatté par* l'aspect de « super-ministère » d'un tel organisme.

Même si ces questions de personnes sont surmontées — on devrait savoir, samedi au plus tard, si le chancelier est, d'une façon ou d'une autre, délivré du « problème Strauss » — il restera aux formations de la majorité à s'entendre sur quelques aspects du programme gouvernemental qui sont, pour l'heure, autant de points de friction, comme la limitation de l'immigration ou le remboursement de la surtaxe *fiscale de solidarité*. M. Kohl a, certes, gagné la guerre électorale. Il lui reste à gagner la paix.

LES DISCUSSIONS MONÉTAIRES AVANT LE CONSEIL EUROPÉEN DE BRUXELLES

• Le mark est près de son cours-plafond à Paris
• Les prix français ont augmenté de 0,7 % en février

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,7 % en février. En un an, par rapport à février *1982, la hausse s'établirait à 9,2 %, l'indice devant se* situer à 335,5 (base 100 1970). Pour les deux *premiers mois de 1983, le coût de la vie s'est accru* de 1,6 %.

Ce résultat traduit un tassement de l'évolution des prix, qui avaient augmenté de 0,9 % en janvier comme en décembre. Il se situe au même niveau que celui enregistré en juin au moment où était décidé le blocage. Toutefois il est loin de combler le différentiel d'inflation qui existe avec *l'Allemagne fédérale*.

Dans ce pays, les prix à la consommation ont *augmenté de 0,2 % en janvier* comme *en décembre, et* les prix de gros viennent d'enregistrer en février leur troisième baisse consécutive. Pour l'ensemble de la C.E.E. le coût de la vie s'était accru en moyenne de 0,6 % en janvier.

Sur les marchés des changes, une tension latente était perceptible à deux jours d'un week-end considéré comme « brûlant » par les opérateurs internationaux. Le cours du mark à Paris est monté au voisinage de son plafond de 2,8985 F, sans que la Banque de France ait à intervenir.

Cependant des rumeurs continuent de circuler, faisant état d'un réajustement monétaire imminent. De la forme que prendra ce réajustement dépendent en partie les décisions économiques qui seront prises à Paris, *où l'on semble cependant toujours attaché à* la politique de rigueur mise en œuvre depuis juin.

Le débat escamoté

Quelle politique économique et quels moyens le gouvernement mettra-t-il en œuvre pour atteindre l'objectif prioritaire qu'il s'est fixé : le redressement du commerce extérieur ?

Il y a quelques semaines encore, la stratégie du pouvoir semblait arrêtée : il s'agissait de poursuivre dans la voie tracée en juin 1982, après la deuxième dévaluation du franc, de *continuer à pratiquer la rigueur* en pesant un peu plus sur la consommation, soit en réduisant la progression de certains salaires, soit en incitant les Français à épargner.

Les élections municipales françaises et le triomphe de M. Kohl en R.F.A. ont *incontestablement* brouillé les cartes, et, au-delà des considérations constitutionnelles, il faut sans aucun doute voir là une des raisons qui ont amené M. Mitterrand à se *donner un délai de réflexion*.

Première constatation : le gouvernement n'est pas totalement maître du jeu. Le franc français faisant partie du système monétaire européen, il ne peut pas ne pas tenir compte de la ruée sur le deutschemark qui a suivi les élections en R.F.A. Ruée qui perturbe considérablement le fonctionnement dudit système.

Des conversations discrètes entre Paris et Bonn se déroulent depuis *plusieurs jours. Au centre du débat*, un réajustement monétaire qui paraît inévitable tant sont fortes les pressions du marché. A Paris, on a tendance à considérer que le problème concerne essentiellement le deutschemark, et donc les Allemands. De *là à penser qu'il appartient à ces derniers* de réévaluer unilatéralement leur monnaie, il n'y a qu'un pas que certains franchissent aisément. Là où le bât blesse, c'est que M. Kohl ne l'entend pas de cette oreille et semble jusqu'à présent avoir opposé une fin de non-recevoir à cette hypothèse.

Dès lors qu'une réévaluation unilatérale du deutschemark paraît exclue, deux possibilités s'offrent. La première consisterait à procéder à un *rajustement général des parités*, le deutschemark étant réévalué et les monnaies faibles — franc français, franc belge, couronne danoise — étant dévaluées. Cette solution, si elle peut permettre de rééquilibrer pour un temps le S.M.E., présente pour Paris l'inconvénient de devoir accepter une troisième dévaluation en moins de deux ans, quelle que soit la manière dont l'opération serait *présentée*.

D'où l'idée sérieusement envisagée de frapper un grand coup en faisant sortir le franc du S.M.E.

Cette démarche spectaculaire aurait au moins l'avantage de permettre à la Banque de France d'économiser de précieuses devises, mais elle comporte bien des incertitudes.

PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 27.)

Londres demande une « restructuration » du budget communautaire
nous déclare M. Pym ministre des affaires étrangères

Le conseil européen, qui réunira les chefs d'État ou de gouvernement des dix pays de la Communauté, lundi 21 et mardi 22 mars à Bruxelles, pourrait tirer la leçon d'un éventuel ajustement monétaire décidé auparavant, mais il sera saisi une fois de plus du problème de la contribution britannique au budget communautaire. A cette occasion, M. Pym, ministre des affaires étrangères, réaffirme, dans un entretien accordé à notre correspondant *à Londres ainsi qu'à l'A.F.P., que la Grande-Bretagne ne peut se* résigner à être, avec l'Allemagne fédérale, *« le seul contributeur net »* au budget des Dix. Il demande une *« restructuration »* de ce budget et *« un nouveau mode de calcul »*, ainsi qu'une réforme de la politique agricole commune.

— La Grande-Bretagne recherche maintenant un accord intérimaire sur le problème de sa contribution au budget communautaire. Avez-vous renoncé à une solution permanente ?

— La Grande-Bretagne a toujours souhaité une solution permanente. Le Parlement européen a pris position dans le même sens. J'en suis heureux ; une solution durable ne peut pas être trouvée en l'espace de quelques mois. Le conseil des ministres des affaires étrangères s'est engagé à trouver un accord intérimaire pour 1983, et je dirais presque certainement pour 1984, jusqu'à ce qu'une solution à long terme soit assurée.

— Comment est-il possible de réduire la contributiuon de la Grande-Bretagne alors que l'arrivée de nouveaux membres va augmenter les dépenses communautaires ?

— La question est de savoir si, en cas d'élargissement, les ressources de la Communauté sont adéquates. Le point de vue britannique est que *les ressources existantes ne sont pas* utilisées avec toute l'efficacité souhaitable. Les deux tiers du budget vont à l'agriculture : nous pensons que c'est fondamentalement mauvais. *Cela provoque des surplus coûteux* et absurdes. L'agriculture doit absorber une proportion plus faible du budget et le reste doit être réparti entre d'autres politiques régionales et sociales.

» D'autre part, outre l'Allemagne, nous sommes les seuls contributeurs nets. C'est injuste. Pas seulement pour nous, mais aussi pour le reste de la Communauté. C'est pourquoi nous avons toujours plaidé en faveur d'une structure budgétaire équitable pour tout le monde.

— Est-ce que cette structure suppose un changement des règles du jeu communautaire ?

— Oui. Une restructuration du budget et un nouveau mode de calcul. C'est le seul problème que le peuple et le gouvernement britanniques aient avec la Communauté, et nous souhaitons le voir résolu.

Propos recueillis par
DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 4.)

LES SOCIALISTES ET LE PUBLIC

Lire page 2 l'article d'ALAIN DUHAMEL

LES SIGNES DE LA REPRISE ÉCONOMIQUE

Nouveau film ou trompe-l'œil ?

par PIERRE DROUIN

Coupez ! Combien de fois le metteur en scène imaginaire du film de l'économie *internationale n'aurait-il* pas eu envie d'arrêter le spectacle ? Les acteurs avaient beau essayer les jeux les plus contrastés, Mme Thatcher et M. Reagan d'un côté, *M. Mitterrand de l'autre*, la *crise* continuait de dérouler ses images de grisaille. Déjà apparaissait la spirale de la « décroissance ».

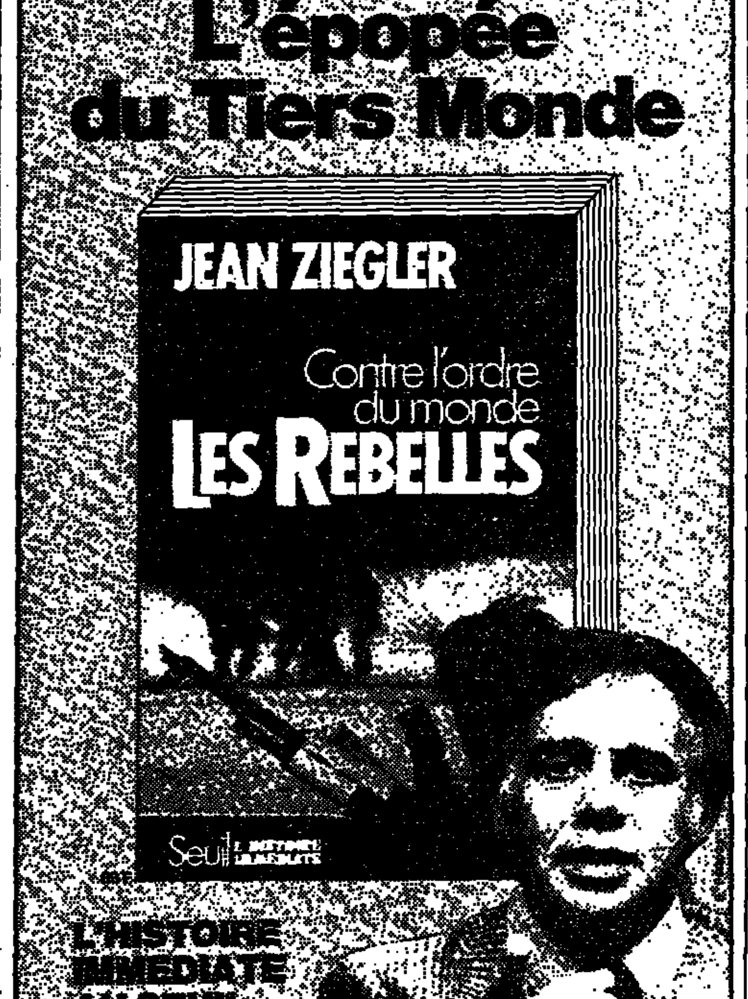
Pour la première fois en 1982, le *volume du commerce international* s'est contracté. Il est revenu à un niveau du même ordre que celui de 1979. La production industrielle, qui était restée à peu près stationnaire *les deux années précédentes*, a fléchi de 4 % environ en 1982. Le chômage a encore augmenté, avec un taux moyen, dans les pays développés, de 9 % de la population active à la fin de *l'an dernier. Les pays du tiers*-monde ont affiché une croissance de moins de 1 %, soit le résultat le plus bas depuis... 1945 !

Ces tristes aperçus, tirés du dernier rapport du *GATT*, vont-*ils faire* place à un printemps économique que M. Volcker, président de la Federal Reserve, et donc grand maître des cérémonies conjoncturelles aux *Etats-Unis*, voyait naître récemment en parlant des *« premiers crocus »* ?

Le décor change, c'est vrai. Et d'abord aux Etats-Unis. En janvier, les mises en chantier de logements ont augmenté de près de 36 % et la production industrielle s'est accrue de 1,3 %. Ce redressement s'est poursuivi en février : il est notamment la conséquence de l'amélioration substantielle des affaires dans les secteurs de l'automobile et de la poussée des matériels militaires et de l'aérospatiale.

Le plus important est sans doute que M. Volcker entend « accompagner » cette reprise, tout en préservant les résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation. De son côté, M. Reagan, tant dans son discours sur l'état de l'Union que dans son *message budgétaire*, a *insisté* sur le fait qu'on ne pourra résoudre le problème du chômage qu'en favorisant la reprise économique. Ce qui ne veut pas dire qu'on restera les bras *croisés en attendant qu'elle* prenne vraiment son essor. Des programmes de travaux, prévus pour les années 1984 et 1985, seront mis en œuvre immédiatement, si le Congrès adopte, comme il est vraisemblable, le plan Reagan présenté le 16 février dernier.

(Lire la suite page 27.)



AU JOUR LE JOUR
Bruit

M. Chevènement prétend que, mercredi, au conseil des ministres, on a parlé du prochain remaniement. M. Attali affirme le contraire.

Il est exclu que des personnalités de ce rang pratiquent le mensonge. Il faut donc s'en tenir à une explication qui tienne compte de leur bonne foi.

En fait, le conseil a été marqué par des débats d'un très haut niveau, y compris sonore. Dans le hourvari, M. Chevènement a cru comprendre qu'il n'était bruit que de cela, alors que M. Attali a imaginé qu'on parlait de tout autre chose.

Ce qui confirme l'analyse du P.S., selon laquelle le gouvernement a des problèmes de « communication ».

BRUNO FRAPPAT.

Les grèves dans l'audiovisuel

Grève le 16 mars dans les trois chaînes de télévision. *Grève le 17* pour les réalisateurs, techniciens du spectacle et artistes. Préavis de *grève pour le 31... On le prévoyait* depuis le précédent mouvement, le 25 novembre dernier : retardée par la campagne des élections municipales, l'agitation dans les sociétés publiques de l'audiovisuel n'allait pas tarder à reprendre. Avec comme point d'accrochage la négociation sur la convention collective des personnels. Au-delà des revendications disparates — et elles sont nombreuses, — un malaise généralisé. Les syndicats de la radiotélévision espéraient que sonnerait, après le 10 mai, l'heure de *« leur » révolution. Nostalgiques de l'ancien O.R.T.F., ils ont du mal* à vivre la transformation radicale du paysage audiovisuel.

Les frustrés du 10 mai

On a payé notre redevance ! On veut nos programmes trois cent soixante-cinq jours par an. Plus encore que les grèves des enseignants ou celles du métro, les arrêts de travail des personnels de la radio et surtout de la télévision battent les records de l'impopularité. Même si la gêne que constitue pour un soir l'absence de programmes peut sembler à beaucoup dérisoire. C'est ainsi. On s'agace. On se scandalise. On dénonce la pagaille, on vitupère contre la chienlit.

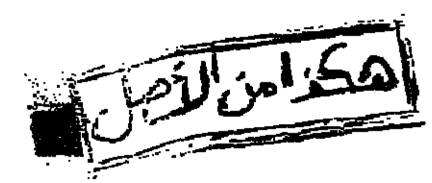
D'autant que ces nouvelles perturbations surviennent après plus de vingt-deux mois d'incertitudes, de changements, de nominations et de contre-nominations, de lois et de décrets... Le public a eu l'impression que « sa » télévision était emportée dans un tourbillon dont il n'a guère perçu la signification. Au-delà des têtes qui changeaient, des programmes modifiés, des audaces et des retours en arrière, où voulait-on en venir ?

A l'intérieur des sociétés de radio et de télévision, on n'y a pas vu plus clair. Même si l'on n'arrête pas de se « concerter » entre directions et syndicats, les personnels, collectivement, *n'ont pas eu l'impression* d'être associés à une œuvre de renouveau. Pas plus les journalistes que ces « catégories » nombreuses de personnels techniques et administratifs qui peuplent les chaînes et la Société française de production (S.F.P.). De « placards » en « copinages », de restructurations en atermoiements et lourdeurs administratives, l'énorme machine de l'audiovisuel public a été constamment secouée, agitée par un mouvement brownien et non engagée dans un aggiornamento qu'auditeurs et téléspectateurs, à l'extérieur, personnels, à l'intérieur, avaient, pour certains, ardemment souhaité.

Pis. Voilà que s'aggravent les difficultés qui étaient nées de l'éclatement en 1974 de l'ancien O.R.T.F., en particulier dans le domaine de la production d'images.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 24.)



Le Monde

idées

La communication politique

Les dirigeants socialistes ne savent pas « vendre » leur politique au public, explique Alain Duhamel. Jean-Pierre Friedman trouve qu'en fait de marketing politique les porte-parole et porte-drapeaux de toutes tendances sont de bien mauvais professionnels. Quelles sont les fonctions associées à la publication des sondages, s'interroge Jacques Antoine ? Multiples, selon la manière dont on les utilise, mais les opinions restent heureusement rebelles à une mise en équation complète. Raoul Bertrand se demande comment la communication directe des citoyens vers le pouvoir pourrait être assurée. Le « placet au roi » ressuscité de l'Ancien Régime auquel paraît songer le chef de l'Etat ne serait pas très efficace, sauf s'il était filtré par des volontaires dans les communes, les départements et les régions.

Les socialistes et le public

par ALAIN DUHAMEL

ENCORE que parfois le succès récompense l'outrance, les dirigeants socialistes ne sont décidément pas doués pour la communication politique. Cela peut paraître paradoxal de la part d'une famille qui compte dans ses rangs tant d'enseignants et de journalistes dont le métier est de se faire comprendre. Mais c'est ainsi : à l'Élysée, à Matignon, dans les ministères, à l'état-major du parti, au groupe parlementaire, beaucoup le reconnaissent en soupirant, même s'ils en attribuent plus volontiers la responsabilité à leurs voisins qu'ils ne s'en prennent à eux-mêmes.

Il est vrai que les équipes précédentes n'avaient sur ce point pas non plus accompli de prouesses – tant s'en faut – et l'admettent aujourd'hui. Mais l'alternance prétendait substituer la « communication sociale » à l'« anesthésie ». Les dirigeants socialistes avaient assez observé, brocardé, dénoncé et parfois méprisé les prestations de leurs devanciers sur ce terrain pour, une fois au pouvoir eux-mêmes, mettre en œuvre un changement positif. Combien de fois n'ont-ils pas proclamé la nécessité d'une explication efficace, d'une pédagogie de l'action ? Ils n'y sont pas parvenus, ce qui s'explique à la fois par la mentalité des responsables et par leur comportement.

Les principaux animateurs de la majorité ont, en effet, depuis qu'ils règnent sur l'exécutif, révélé une psychologie peu propice à la communication. Ils ont commis quatre erreurs de base : le péché d'espérance, le péché de verbalisme, le péché de messianisme, le péché de manichéisme. Les deux premiers étaient certes les plus difficilement évitables, tant ils tenaient à leur tempérament. La gauche avait, avant 1981, beaucoup trop fait rêver, trop cru et trop fait croire qu'elle détenait les moyens de dénouer la crise ; d'où une déception chez les siens, un vrai désappointement, parfois l'amorce d'un scepticisme. L'état de grâce lui aura, sur ce plan, coûté cher après coup. La liesse du départ appelait le pessimisme ultérieur. Ce que ne pouvait qu'amplifier le lyrisme instinctif : à trop parler, à trop s'inscrire dans un mouvement irrésistible et victorieux de l'histoire, à trop annexer le progrès et le bien, la joie et la ferveur, il y avait risque de désenchantement. Aucune politique ne saurait ressembler à une assomption.

Le messianisme et le manichéisme ont encore compliqué les choses : le gaullisme s'attribuait jadis le monopole de la légitimité et de la grandeur, le giscardisme, naguère, celui de la compétence et du savoir, le socialisme se réserve celui de la vertu et de la morale. État d'esprit redoutable lorsqu'il s'agit de faire comprendre une action, car la bonne conscience ne rend ni réaliste ni modeste. Du coup, le décalage entre la hauteur proclamée des ambitions et les traverses inévitables de la réalisation a plus d'une fois été sensible. Les dirigeants socialistes, au lieu de s'en prendre alors à eux-mêmes, ont, trop souvent, le réflexe de se croire l'objet de la malveillance, de conjurations ou d'animosités. Le pouvoir rend toujours susceptible : il est piquant de constater que les dirigeants actuels se plaignent de la mauvaise foi des experts, de l'agressivité de la presse, de la maladresse des leurs en employant très exactement les mêmes mots que leurs prédécesseurs. Ainsi, aujourd'hui, comme hier, après 1981 comme avant, le gouvernement se dispense-t-il de réfléchir sur la communication. Dans les années 30, la grande crise se traduisait par des radicalismes. Aujourd'hui, la métamorphose brutale des années 80 provoque des réactions de repli sur soi, d'individualisme, de corporatisme ou de poujadisme catégoriel. Mais le langage des dirigeants n'a guère changé de 1936 à 1983.

Professionnalisme insuffisant

Les moyens mis en œuvre témoignent eux aussi d'un professionnalisme insuffisant. Faute de préparation, de coordination et – à nouveau – de réflexion, le gouvernement s'est fait un spécialiste de l'« effet de désannonce ». Il manifeste une attirance impressionnante pour les contradictions publiques, les dissonances, les rectifications et les retours en arrière : qu'il s'agisse du nucléaire civil, des immigrés, des trente-neuf heures, du SMIC, de la préretraite, du taux d'intérêt du livret de Caisse d'épargne, de l'I.V.G. – la liste n'est pas limitative, – l'exécutif ne fait pas preuve d'une grande limpidité dans l'expression. Certes, on avait connu auparavant – sous le gouvernement Messmer, par exemple – des maladresses de ce genre mais à une échelle plus réduite. On jurerait que la gauche n'est elle-même que brouillonne. Comme elle apprécie peu les questions très précises au cours des interviews et s'offusque des relances – fidèle en cela à la tradition de la Ve République, – elle s'interdit elle-même la forme d'expression la plus efficace.

De même, ses relations avec les mass media : dans un premier temps – c'était inévitable, – l'exécutif socialiste a, pour les principaux postes de l'audiovisuel, distribué plus de récompenses qu'il n'a eu recours aux compétences. Chacune des batailles politiques – 1958, 1968, 1974, 1981 – s'achève d'ailleurs de pareille manière. Il en ira ainsi tant que la puissance publique sera maîtresse des nominations. Tous les gouvernements, sans exception (sauf sans doute celui de Jacques Chaban-Delmas), affichent une rhétorique pluraliste et pratiquent une logique partisane. La sacralisation de la télévision aidant, les dieux lares sont ainsi renversés lorsque s'inverse le courant politique. Le résultat ne se fait pas attendre : le gouvernement s'explique mal et se sent mal expliqué.

Le plus frappant tient à la similitude des réflexes des politiques. Le groupe socialiste tout-puissant réagit aujourd'hui exactement comme le groupe U.D.R. de 1969 à 1972 : il voit des ennemis partout et juge le ministère complaisant. Le gouvernement, à l'image du gaullisme et du giscardisme, a pourtant d'abord considéré l'audiovisuel comme un enfant sa bicyclette neuve : il fallait l'essayer au plus vite, et cela s'est traduit par un vrai défilé d'excellences. Après quoi, comme toujours, chacun s'avise de l'inefficacité du procédé et des insuffisances des compagnons des jours difficiles. On tente alors de reprofessionnaliser. Les traditions locales se poursuivent d'un règne à l'autre : FR 3 dans le zèle, TF 1 dans la convention, Antenne 2 dans l'autonomie. Aucune des trois chaînes ne satisfait le prince.

Au gouvernement, on compte une proportion immuable de Narcisses qui veulent à tout prix être invités, de sectaires qui dénoncent les malpensants et de bons pédagogues jalousés par leurs collègues. Les conseillers tendent régulièrement à considérer que l'ordre des « sujets » dans les grands journaux révèle la malveillance ou l'incompétence. Certains postes fabriquent des réflexes presque pavloviens de soupçon ou de courroux. D'un président à l'autre, on se plaint de la frivolité des journalistes qui n'apprécient pas comme il se devrait la portée d'un toast de fin de dîner officiel dans les capitales d'Afrique noire. Les commentaires économiques, les sondages politiques choquent rituellement : ce qui ressort de positif n'est qu'honnête, ce qui émerge de négatif n'est que suspect.

En somme, que les gouvernants français relèvent de la gauche ou non, l'art de communiquer n'est pas leur don le plus éclatant. Dans l'opposition, il leur arrive de manifester de saines intentions. Au pouvoir, ils se montrent oublieux. Seulement, ils le paient : une politique mal expliquée est plus difficilement populaire.

Placet au roi

par RAOUL BERTRAND (*)

EN apparence absolus, les pouvoirs de Louis XIV, se heurtant à la résistance de la noblesse, du clergé, des Parlements, des cours et des coutumes provinciales, étaient beaucoup moins étendus que ceux de M. Mitterrand. Celui-ci n'en a pas moins mesuré, depuis bientôt deux ans qu'il est à l'Elysée, la force d'inertie qui s'insère entre la décision et la réalisation. N'est-ce pas ce qui l'a poussé dans ses vœux de Nouvel An à inviter les Français à lui soumettre directement leurs difficultés ou leurs suggestions, ressuscitant ainsi en quelque sorte le *placet* de l'Ancien Régime ?

Si chaque citoyen présentait son propre placet, l'Elysée serait rapidement enfoui : il y a en France trop de sujets, *« sans compter*, comme disait Henri Rochefort, *les sujets de mécontentement »*. L'institution du médiateur, formaliste et étriquée, s'y est révélée très décevante. Créée en Suède dès 1809 *(ombudsman)*, copiée en Finlande, en Israël, au Danemark, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale, elle a donné des résultats de valeur décroissante (dans l'ordre indiqué), en proportion de la diminution du nombre des médiateurs (il y en a cinq en Suède pour une population n'atteignant pas 18 % de celle de la France, où il n'y en a qu'un) comme de la réduction de l'initiative, de l'étendue et des pouvoirs qui leur sont conférés.

L'*ombudsman* réussit le mieux là où il peut décider seul et en équité, sans se préoccuper des textes ni des bastions administratifs. Chez nous, où souvent ce sont les fonctionnaires qui déforment la loi, la plupart des administrés ignorent la procédure du recours gracieux, et la plupart des ministres ignorent qu'elle a précisément pour but de leur permettre de trancher contre l'administration et contre la loi. Cette forme moderne du *placet* au ministre, vestige de la monarchie, ne remplit presque plus son rôle humanisant. (Dans la Troisième République, aujourd'hui si décriée, des hommes de la valeur d'un Poincaré, d'un Herriot, d'un Blum, mettaient leur point d'honneur à rédiger eux-mêmes, à la plume, les réponses aux recours qu'ils avaient reçus.)

Telle qu'elle est présentée, l'offre présidentielle ne peut que susciter de faux espoirs, devant aggraver les désillusions. Elle gagnerait en efficacité si elle s'inscrivait dans le courant actuel de la décentralisation. Au sein des communes, des départements, des régions, les citoyens choisiraient, parmi des volontaires bénévoles (notamment des retraités), ceux qui recevraient les pétitions, adresseraient les cas les plus urgents directement au chef de l'Etat (ou à son épouse : n'oublions pas le rôle considérable joué par Mme René Coty), grouperaient les autres par catégories appelant des solutions communes, ce qui apporterait un début à cette solidarité nationale dont on parle tant sans la pratiquer. Sans minimiser l'action des assistantes sociales, il est vain de feindre d'ignorer combien elle est limitée par l'indifférence administrative, nullement atténuée depuis qu'existe un ministère de la fonction publique. Par l'utilisation de petits ordinateurs municipaux reliés à un central élyséen, l'expédition, le classement et le traitement des demandes ou suggestions seraient instantanés, échappant à la médiocrité des bureaux et, quelquefois, des tribunaux. Cause de tant de malheurs, le principe suivant lequel « la forme emporte le fond » serait enfin inversé. L'équité y gagnerait. Le bon peuple n'aurait plus à soupirer : *« Ah ! si le roi savait ! »*

D'assistés râleurs, les Français risqueraient de se muter en assistants heureux. S'il se produit, ce miracle demandera du temps, car il leur faudra prendre conscience de leur valeur propre en rejetant les appels à la haine auxquels ils se rallient comme la meute au cor. La jeunesse étant l'âge où l'on a le plus de probité et le moins d'expérience méditera utilement la remarque du président de la République : *« Nous ne lui demandons pas assez. »* Il lui est arrivé de se féliciter de voir une enfant de douze ans enseigner à sa mère l'usage d'un ordinateur. La jeunesse pourrait enseigner aussi la générosité : Si *« la France n'est grande que dans le malheur »* (1), elle ne manquera pas d'occasions.

(*) Ancien diplomate.

(1) Citation de l'ambassadeur André François-Poncet.

Médias et sondages

Par JACQUES ANTOINE (*)

CHAQUE semaine, presque chaque jour, apporte aux journalistes, puis aux Français, son lot de sondages. Pour l'année 1981, marquée par des élections importantes, nous avons dénombré 543 sondages d'opinion publiés par les médias, contre 357 pour 1980. Le chiffre pour 1982 sera d'environ 480. Les sondages liés à des élections (la préparation lointaine des municipales de mars 1983) tiennent dans ce dernier chiffre une place modeste. La tendance des médias à publier des sondages, même hors des périodes électorales, continue donc à être forte. Est-ce un phénomène de mode ? Une façon de répondre à une nouvelle demande du public, et si oui, laquelle ? Une manière réellement nouvelle de s'informer et d'informer ? Ou de chercher à faire pression sur l'opinion ?

Le développement des sondages s'accompagne d'une diversification de leurs fonctions en tant qu'outil de communication sociale. Du seul point de vue des médias, on peut, actuellement, en distinguer quatre principales.

A l'origine il y a le « sondage exclusif », la recherche de l'information-choc qui « fait vendre du papier », et sera reprise par les confrères. Les sondeurs se souviennent encore de l'effet produit, plus encore à l'étranger qu'en France, par la publication d'un sondage annonçant la défaite probable du général de Gaulle au référendum de 1969, qui fut effectivement l'occasion de son départ.

Le sondage exclusif est donc, d'abord, une opération à but commercial. Le prix de marché de ce type de sondage est, d'ailleurs, inférieur à celui des sondages non publiés ; car c'est un moyen de promotion, non seulement pour les médias qui les publient, mais aussi pour les instituts qui les réalisent.

Le sondage exclusif porte, en général, sur une question d'actualité qui fait l'objet d'un débat public plus ou moins large, dont il devient un élément. Mettre, en face des déclarations et des positions des protagonistes, des chiffres significatifs de l'opinion publique, c'est apporter une information plus riche, c'est déjà presque fournir un dossier au lecteur. On peut observer, surtout depuis mai 1981, que cette pratique du sondage s'est développée : le calendrier des débats parlementaires et celui des publications de sondages présentent, depuis dix-huit mois, un parallélisme assez frappant.

Les résultats des sondages peuvent connaître encore une troisième carrière, celle des dossiers d'études. Le journaliste qui établit et publie un article de fond sur un sujet quelconque doit souvent consacrer une partie de son analyse à l'évolution de l'opinion. Il doit alors chercher, dans une perspective structurelle et tendancielle, tous les sondages qui ont abordé la question au cours des trois, cinq ou dix dernières années. Des outils de documentation commencent à exister pour l'aider dans ce travail (1). Cette perspective pose la question des archives nationales du sondage. La constitution d'une banque de données informatisée pourrait répondre à ce besoin, au moins pour la partie publiée des sondages. On pourrait aller plus loin, avec l'accord des commanditaires et des instituts de sondage.

L'utilisation des sondages par les médias est-elle ou non neutre par rapport aux questions qu'elle contribue à éclairer ? *A priori* aucune information n'est neutre. Mais il faut distinguer l'intention d'informer de l'intention d'influer. Cette réflexion suggère donc une quatrième fonction à savoir le sondage comme moyen de pression, soit sur l'opinion elle-même, en espérant quelque chose de l'effet de miroir de la publication, soit sur le pouvoir. De l'éclairage du débat public d'actualité à la prise de position, la marge est étroite.

Chacun sait, et les sondeurs les premiers, que les réponses aux sondages dépendent des questions posées. Un sondage peut donc être techniquement parfait, y compris du point de vue de la rédaction littérale de chacune des questions (ne pas prêter à ambiguïté, ne pas suggérer de réponse, présenter une bonne symétrie entre les réponses possibles favorables ou défavorables... etc.), tout en se situant dans une problématique d'ensemble plus ou moins orientée. Un exemple : l'analyse des aspirations, satisfactions et frustrations des Français, est un thème assez fréquent de sondage. Mais la liste des rubriques soumise à l'appréciation des personnes interrogées peut varier fortement selon l'orientation du journal qui réalise et publie l'enquête. Le sondage moyen de pression passe donc par le mécanisme du sondage comme moyen de réflexion. Que les sondeurs le veuillent ou non, il faut constater que le sondage peut être utilisé comme un moyen de pression.

Cette constatation devrait inciter le journaliste, habitué et formé à critiquer, vérifier et recouper ses sources d'information, à se poser des questions sur la validité et les limites des résultats de sondages. Or, il le fait assez peu. Entendons-nous bien : la vraie critique des sondages ne porte pas d'abord sur les résultats, mais sur les méthodes. Il est trop facile, en effet, de critiquer les résultats qui ne plaisent pas et d'approuver ceux qui plaisent. Il faut aller au-delà. Si le journaliste ne le fait pas, c'est sans doute que, s'agissant d'une technique qu'il maîtrise mal et à laquelle il n'a pas été formé, il réagit comme le Français moyen. Le prestige du sondage procède, en effet, du double mythe du chiffre et de l'ordinateur. Autrefois on disait : *« C'est vrai, c'est imprimé dans le journal. »* Maintenant on pense : *« C'est vrai puisque c'est chiffré. »*

La critique du chiffre est donc nécessaire. De longues années d'expérience, d'abord comme producteur, puis comme acheteur et comme contrôleur de sondages, nous en ont convaincu. Le sondage est un produit qui, malgré certains aspects industriels – il fait appel à une chaîne de fabrication et à des machines informatiques, ainsi qu'à des contrôles analogues à ceux de la production en série – reste fondamentalement de fabrication artisanale. En cette matière, comme en d'autres, il y a de bons et de moins bons artisans. La meilleure école de sondage ne peut remplacer ni l'expérience ni la transmission du savoir-faire aux novices par l'ancien.

Il ne faut pas cependant cataloguer, de manière définitive, les instituts en bons et mauvais. Certes, il est rare qu'un artisan peu qualifié fasse exceptionnellement de la très belle ouvrage ; en revanche, il arrive que la meilleure usine ait des ratés de production. N'oublions pas non plus que la loi des grands nombres laisse la place à des aléas statistiques. N'oublions pas, enfin, qu'il s'agit d'une matière difficile à saisir : les opinions, attitudes et mentalités restent encore, Dieu merci, rebelles à une mise en équation complète.

(*) Professeur au Conservatoire des arts et métiers. Expert auprès de la commission des sondages. Directeur du Centre d'études des supports de publicité (C.E.S.P.).

(1) Cf., par exemple, le trimestriel *le Sondoscope, la Revue française des sondages*, 23, rue Lavoisier, 75008 Paris, que nous avons lancée en 1982 et qui fournit la « pige » des sondages publiés depuis 1980.

Le marketing électoral : légende ou réalité ?

par JEAN-PIERRE FRIEDMAN (*)

SI le marketing électoral existait, cela se remarquerait. Spectateur-auditeur-lecteur assidu du show municipalo-électoral qui s'est joué à bureaux ouverts pendant des semaines, j'ai vécu dans un état de stupeur permanent. J'ai cru rêver.

Se pourrait-il que ces chefs de gouvernement et ministres de tout bord, ces chefs de parti toutes tendances confondues, ces députés, ces syndicalistes, enfin bref, ces professionnels de la politique soient aussi maladroits et ignares quand il s'agit de vendre leur candidature et leurs idées aux électeurs.

Ce n'est pas possible. Ils le font exprès.

Le dernier jeune vendeur d'automobiles, d'électroménager ou de contrats d'assurances, fraîchement émoulu d'une école commerciale ou d'un stage de formation, ne commettrait pas le dixième des gaffes, erreurs et autres maladresses dispensées allégrement et sans sourciller chaque jour sur tous les canaux par ces messieurs de la politique.

Imagine-t-on ce jeune vendeur utilisant le temps d'écoute que lui concède le client à dénigrer les marques concurrentes au lieu de promouvoir son propre produit ? Non, car il sait que le principal effet de cette démarche est de jeter le discrédit sur l'ensemble d'une profession à laquelle il appartient.

Imagine-t-on le même, exposant publiquement les obscurs démêlés et confuses divergences qui l'opposent à ses collègues et supérieurs au sein de la même entreprise ? Non, car il sait que c'est la meilleure façon d'affaiblir son image de marque.

Peut-on concevoir ce jeune homme se laissant aller au gré de son inspiration à attribuer au matériel qu'il vend toute sorte de qualités fantaisistes, quitte à revenir avec désinvolture sur ses propos quand le client découvre la supercherie ? Non, car il sait que tous ses propos seraient dorénavent discrédités par avance.

Dans le cas contraire, on pourrait s'interroger quant à son avenir dans sa profession.

A voir, écouter et lire nos vedettes politiques, deux questions peuvent se poser :

– Le fait d'élire un maire est-il si peu important par rapport à l'achat d'une automobile ou d'un réfrigérateur qu'il est inutile pour les candidats d'apprendre les règles élémentaires de la communication ?

– Ces fameux conseils en marketing politique qui auraient, paraît-il, brusquement submergé nos villes et nos campagnes (électorales), existent-ils vraiment ? A moins que leur rôle ne se limite aux choix des cravates de leurs clients.

Conclusion optimiste : le choix des électeurs se sera fait, une fois encore, en toute conscience (ou inconscience) en dehors de toute influence.

(*) Conseil en communication.

Le Monde

étranger

EUROPE

Finlande

Les élections législatives devraient confirmer la progression des sociaux-démocrates et des conservateurs

Helsinki. — Les élections législatives des 20 et 21 mars sont les premières depuis qu'un social-démocrate, M. Mauno Koïvisto, a succédé à la présidence de la République à M. Urho Kekkonen, contraint, fin 1981, à se retirer pour raisons de santé.

De notre correspondant

Pendant un quart de siècle, M. Kekkonen avait marqué la vie politique de sa forte personnalité et utilisé les prérogatives que la Constitution confère au chef de l'Etat pour donner aux résultats des consultations électorales les interprétations qu'il jugeait utiles pour le pays. Il favorisa ainsi des coalitions centre-gauche avec participation communiste et maintint fermement les conservateurs dans l'opposition pendant seize ans. Le président actuel semble plus enclin à ne pas empêcher le libre jeu des institutions.

Quelque douze partis (dont sept (1) se partagent les deux cents sièges du Parlement) et « associations électorales » briguent les suffrages de trois millions sept cent mille électeurs. Ces élections devraient être marquées par la poursuite de la progression des conservateurs et des sociaux-démocrates. Reste à savoir si le P.S. (dont le président, M. Sorsa, est l'actuel premier ministre) restera le premier parti ou sera dépassé par les conservateurs : le dernier sondage publié avant les élections (dans le *Helsingin Sanomat* du 13 mars) accorde 26,2 % des intentions de vote au P.S. (23,9 % des suffrages en 1979) contre 26 % aux conservateurs (21,7 % en 1979).

Le scrutin devrait également confirmer le lent déclin des communistes : de 25 % en 1958, leur audience était tombée en 1979 à 17,9 %. Leurs divisions sont telles qu'ils ont quitté le gouvernement de coalition à la fin de 1981 pour tenter de refaire l'unité. Néanmoins, dans le principal fief du P.C., en Laponie, deux listes communistes s'affrontent. Le P.C. et ses apparentés pourraient perdre jusqu'à deux points.

Mais à moins d'un raz de marée imprévu en faveur de l'un des quatre grands partis, c'est la troisième formation en importance qui arbitrera la situation. Le Parti du centre (l'ancien parti agrarien dont était issu l'ex-président Kekkonen), sans lequel aucun gouvernement majoritaire de coalition n'est possible, souhaite de toute évidence arrêter la progression des conservateurs qui se fait à son détriment. Les dirigeants du parti de la minorité suédoise le désirent également.

Arbitrage au centre

En tout cas, le Parti du centre rêve d'un grand rassemblement centriste. Il a déjà, à cet effet, fusionné avec le petit parti libéral (qui aurait risqué de disparaître autrement). Il souhaiterait le faire aussi avec l'Union chrétienne, qui doit ses dix députés à une certaine recrudescence du puritanisme. En attendant, le Parti du centre a conclu une alliance électorale avec les chrétiens dans de nombreuses circonscriptions pour mieux profiter du scrutin à la proportionnelle.

Pour priver les conservateurs des avantages dus à une politique d'opposition, le Parti du centre optera-t-il pour un gouvernement de coalition centre-droite ? Pour éviter un cabinet « bourgeois », les sociaux-démocrates (les communistes ayant abandonné volontairement leurs portefeuilles) accepteraient-ils une telle formule ? Leur président, M. Sorsa, a déjà déclaré, à plusieurs reprises, qu'une coopération avec les conservateurs ne lui semblait envisageable qu'en période de crise nationale ou internationale profonde.

La campagne électorale a été assez terne, et les idéologies ont été laissées de côté, de crainte sans doute de heurter les sensibilités plus poussées aujourd'hui à un certain pacifisme, aux valeurs écologiques, qu'aux rengaines partisanes. Quelle que soit la composition du prochain gouvernement, il devra se pencher sur des problèmes économiques préoccupants : l'endettement de l'Etat et le financement à venir de la sécurité sociale et des autres acquis de l'Etat-providence, que personne, ni à gauche ni à droite, n'entend supprimer.

Le chômage, que la politique de « réanimation » de l'économie avait permis de faire baisser en 1980 à 4,8 % de la population active, en frappe 7 % à présent. Les conventions collectives qui viennent d'arriver à expiration n'ont pas encore été renouvelées. L'accord cadre semblant impossible entre la centrale ouvrière et la confédération du patronat, les pourparlers se poursuivent par fédérations sectorielles (moins enclines à entendre les appels à la modération du gouvernement). Or l'évolution des prix dépendra partiellement de ces négociations.

Gouverner par consensus

L'endettement de l'Etat, s'il n'est pas alarmant en soi, est préoccupant par son évolution en boule de neige : la dette publique (9 % du P.I.B.), qui était de 30 milliards de marks (1 mark vaut 1,28 franc) à la fin de 1982, devrait atteindre 38 milliards à la fin de l'année et une cinquantaine de milliards d'ici quatre ans. Le besoin de financement de l'Etat, qui était de 4,3 milliards de marks en 1981, est évalué de 13 à 14 milliards pour cette année.

L'an dernier, le volume des dépenses publiques s'est accru de 8 % en termes réels et il devrait progresser de 5,5 % en 1983. Afin de ménager le marché intérieur et faciliter ainsi le financement des entreprises, 60 % des emprunts de l'Etat ont été souscrits sur le marché financier international. Les 5 milliards que l'Etat compte emprunter cette année représentent une somme à peine supérieure au service de la dette à payer en 1983.

Des mesures d'assainissement budgétaire s'imposent. Mais comment financer l'Etat-providence, dont les dépenses sociales se fondent pour une grande part sur une croissance moyenne de 3 % du P.I.B., taux dont on est bien loin actuellement ? De plus, ces dernières années, les pouvoirs publics ont considérablement allégé les charges sociales des employeurs qui financent en grande partie les fonds de retraite. Aussi, la charge fiscale a-t-elle été quelque peu alourdie en janvier ; la T.V.A. a été augmentée de deux points et portée à 16 %. Une partie de cette taxe à la consommation serait affectée au renflouement des caisses de retraite.

A l'issue de scrutin, il faudra sans doute de nombreuses missions d'information avant que le chef de l'Etat ne choisisse le formateur du prochain gouvernement. Et le prochain premier ministre (même si c'est le sortant) devra alors négocier son programme avec les autres partis pour jouir de l'appui parlementaire nécessaire, car il suffit d'une minorité de soixante-sept députés pour ajourner l'examen d'un projet de loi à la législature suivante. En Finlande, il faut gouverner par consensus. Il est probable en tout cas que le prochain gouvernement sera formé avant le voyage à Moscou, en juin, de M. Koïvisto.

PAUL PARANT.

(1) 52 sociaux-démocrates, 46 conservateurs, 41 centristes et libéraux, 35 communistes et apparentés, 10 Suédois, 10 chrétiens et 6 Parti du progrès, à caractère poujadiste.

Italie

Les scandales de Turin et de Rome secouent fortement l'opinion publique

Rome. — Pour qu'elle soit blasée en matière de scandale, l'opinion publique italienne est secouée par deux affaires qui sont passées, mercredi 16 mars, des mains du procureur à celles du juge d'instruction : en d'autres termes, les enquêtes ont été formalisées. La première concerne les administrations locales (régionale et municipale) de Turin (*le Monde* du 16 mars) ; la seconde, le Conseil supérieur de la magistrature (*le Monde* du 13-14 mars). Dans un cas, le mythe de l'incorruptibilité des administrations de gauche est entamé ; dans l'autre, le principe de l'indépendance de la magistrature et peut-être ses excès, est au centre du débat derrière lequel se profile semble-t-il, un règlement de comptes entre le ministère public de Rome et l'organisme suprême de la magistrature. Dans les deux cas, un doute sérieux existe sur les vraies intentions du parquet.

De notre correspondant

Le scandale de Turin qui avait déjà donné lieu à la démission de l'administration régionale, a conduit, ce jeudi 17 mars, à celle de la « junte » municipale et du maire, M. Novelli (communiste), qui dirigeait Turin depuis huit ans. Politiquement, cette affaire de corruption pour des opérations immobilières et de travaux publics qui a provoqué l'arrestation du chef du groupe communiste à l'assemblée régionale du Piémont, de trois adjoints socialistes au maire de Turin et d'autres membres des administrations régionale et municipale, est un coup porté au parti socialiste, et dans une moindre mesure au parti communiste. Tous deux se sont prononcés pour une reconduction de la majorité actuelle et de M. Novelli.

Mais ces confirmations n'enlèveront pas les doutes qui pèsent désormais sur l'intégrité des collectivités locales de gauche. Une autre enquête est au demeurant commencée, concernant la municipalité de Rome, également de gauche. Des communications judiciaires ont été envoyées le 17 mars à plusieurs personnes dont notamment le maire communiste, M. Ugo Vetere et l'adjoint à la culture, M. Nicolini.

Le défi des procureurs

La mise en cause par le parquet de Rome du Conseil supérieur de la magistrature est plus préoccupante à long terme. Au point que l'*Unità* titre ce jeudi : « *L'ordre constitutionnel est en péril.* » L'accusation, portée contre trente-trois des membres du Conseil, de détournement de deniers publics est en soi mince.

La presse parle de « *scandale des capuccini* » (café au lait). Le dossier du parquet a en effet relevé parmi les actions incriminées, des dépenses jugées excessives par le procureur général Galluci en café et boissons diverses. Celles-ci, comptabilisées sous la rubrique « dépenses diverses », n'avaient jamais attiré l'attention de la Cour des comptes. En fait, derrière le scandale des *capuccini*, se profile peut-être une crise institutionnelle grave qui risque de conduire à la paralysie du Conseil supérieur de la magistrature sur action du parquet.

Le président de la République, M. Pertini, président du Conseil supérieur de la magistrature, saisi de l'avis d'enquête ouverte par le parquet de Rome, avait mardi 15 mars, écarté l'hypothèse de sa dissolution. La loi prévoit en effet la suspension facultative de ses membres placés sous enquête judiciaire : or, cette fois, c'était l'ensemble du Conseil, moins le président de la République, qui était placé sous enquête. Suspendre ses membres revenait à paralyser l'organe suprême de la magistrature.

La décision, dûment motivée par le président de la République du point de vue légal, a provoqué dans les heures qui suivirent une riposte du parquet : un commissaire de police et cinq adjoints se présentaient au siège du Conseil supérieur de la magistrature pour saisir les documents comptables. Cette action apparaissait clairement comme un défi du procureur général de la République au chef de l'État et semblait confirmer les rumeurs selon lesquelles derrière le bras de fer, entre le parquet de Rome et le Conseil supérieur de la magistrature se profilait une manœuvre politique.

Dans son éditorial, la *Républblica* écrit : « *Le procureur général de la République Galluci est-il vraiment un inflexible défenseur de la moralité publique ou bien un personnage qui utilise l'action pénale à sa disposition pour neutraliser ceux qui enquêtent sur lui* » ? En fait — et c'est là que l'affaire est troublante et lourde d'implications politiques —, le Conseil supérieur de la magistrature, comme il l'a confirmé dans un communiqué, mène une enquête sur le juge Galluci et le parquet de Rome à la demande de la commission parlementaire enquêtant sur la loge P2. En juin dernier, le juge Galluci avait demandé un non-lieu dans ses conclusions à l'enquête sur la P2, ce qui avait soulevé l'indignation du monde politique et judiciaire.

Au-delà de cette suspicion, l'action du parquet de Rome pose la question de l'indépendance des magistrats. Ceux-ci jouissent d'une immunité constitutionnelle entière « *au point de pouvoir impunément confondre action disciplinaire et action judiciaire* », souligne M. Aldo Bozzi, président du parti libéral et constitutionnaliste éminent. « *Trop souvent, il y a eu dans le passé des procès et des accusations qui se sont par la suite avérés des bulles de savon. Nous sommes en droit d'être préoccupés car le pire des États est celui des juges* ». Le gouvernement doit répondre dans les prochains jours aux interpellations parlementaires sur une affaire qui, pour le moins, ne témoigne pas de l'unité entre les organes de l'État.

PHILIPPE PONS.

Grande-Bretagne

UN REFUGIÉ ROUMAIN A ÉTÉ RENVOYÉ DANS SON PAYS

(De notre correspondant.)

Londres. — Un citoyen roumain, M. Stanco Papusoiu, a été expulsé, mercredi 16 mars, pour être entré illégalement en Grande-Bretagne au mois d'avril 1982. M. Papusoiu, qui est âgé de vingt-neuf ans, a passé au total neuf ans en prison dans son pays au cours des onze dernières années, pour avoir cherché à plusieurs reprises à quitter la Roumanie. « *Ces lois sont déplorables,* a indiqué un responsable du ministère de l'intérieur, *mais elles ne constituent pas en elles-mêmes une persécution* ».

Après avoir accordé à M. Papusoiu une autorisation de séjour temporaire, le ministère a estimé que sa présence sur le territoire britannique n'était plus justifiée, malgré les interventions d'Amnesty International et de plusieurs parlementaires. On croyait d'abord que le ressortissant roumain avait été mis dans un avion en partance pour Paris. Il a été renvoyé en fait à Bucarest, où il risque une nouvelle peine de trois ans de prison pour avoir quitté illégalement le pays. — D. V.

Espagne

En cas d'extradition de certains réfugiés

L'ETA MILITAIRE MENACERAIT DE PORTER « LE FER ET LE FEU » EN FRANCE

L'organisation séparatiste basque ETA militaire a lancé un « *avertissement* » aux autorités françaises, les menaçant de « *porter le fer et le feu* » en France si elles extradaient certains de ses membres réfugiés dans ce pays, a affirmé le mercredi 16 mars le quotidien *Tribuna vasca* (prosocialiste).

Ces menaces ont été adressées au consulat français à Saint-Sébastien, qui en a informé Paris, ajoute le journal.

L'ETA militaire craindrait en effet que le gouvernement socialiste de M. Felipe Gonzalez ne demande à celui de M. Mauroy de faire un « geste politique » qui aille au-delà de l'actuelle collaboration policière entre les deux pays.

Les milieux consulaires français de Saint-Sébastien ont démenti avoir reçu de telles menaces. — *(A.F.P., A.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Iran

● TROIS ADEPTES DE LA FOI BAHAIE, deux hommes et une femme, ont été exécutés par pendaison, le 12 mars, à Chiraz, a affirmé mercredi 16 mars, la représentation bahaïe auprès des Nations unies à Genève. Elle relève que des pendaisons de femmes « *n'avaient jamais eu lieu en Iran depuis le début de la révolution islamique* » ; les condamnées étant « *toujours fusillées* », tandis que la pendaison était infligée aux hommes « *coupables de crimes infâmants* ».

Ces exécutions sont intervenues au lendemain même de la fin de session de la Commission de droits de l'homme de l'ONU à Genève, qui avait notamment adopté une résolution critique à l'égard de l'Iran et « *du traitement infligé aux adeptes de la foi bahaïe, sur le seul critère de leur religion* ». — *(A.F.P.)*

Mozambique

● TROIS RELIGIEUSES ESPAGNOLES, enlevées en février, ont été libérées mardi 15 mars près de la frontière entre le Mozambique et le Malawi, a indiqué mercredi à Lisbonne un porte-parole de la Résistance nationale du Mozambique (R.N.M.). « *Le moral et l'état de santé des trois religieuses sont bons* », a déclaré M. Evo Fernandes, porte-parole pour l'Europe de ce mouvement d'opposition armée au régime du président Machel. — *(A.F.P.)*

Portugal

● LA CONFÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS PORTUGAIS a demandé, dimanche 13 mars, à l'issue de son congrès, la suspension de toute décision en ce qui concerne l'adhésion du Portugal à la Communauté européenne dans l'attente d'une « large consultation » des travailleurs sur cette question. D'autre part, la Confédération ne signera aucun pacte social avec le gouvernement, qui doit être formé après les élections d'avril, sans avoir obtenu satisfaction sur ses principales revendications, amélioration des salaires réels et adoption de mesures visant à consolider les entreprises nationalisées. Plus de 90 % des congressistes ont approuvé la liste unique pour la direction de la C.G.T.P., où le parti communiste est majoritaire. L'union de la gauche pour la démocratie socialiste, dirigée par M. Lopès Cardoso, l'Union démocratique populaire (extrême gauche), ainsi qu'une tendance de gauche du parti socialiste sont également représentées. — *(Corresp.)*

R.D.A.

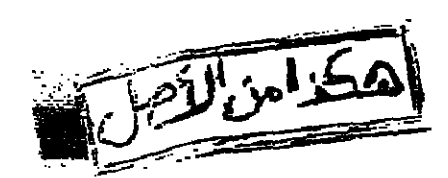
● LE CHEF D'ORCHESTRE DE L'OPÉRA DE WEIMAR, M. Peter Gülke, a décidé de ne pas rentrer en Allemagne de l'Est, après un concert qu'il avait récemment dirigé à Hambourg, a-t-on appris mercredi 16 mars dans l'entourage du musicien. La femme et la fille de M. Gülke, âgé de quarante-huit ans, qui était venu à Hambourg pour diriger *Fidelio*, de Beethoven, sont toujours en R.D.A.

Tunisie

● LE NOUVEL AMBASSADEUR DE FRANCE, M. Gilbert Perol, en présentant mercredi 16 mars ses lettres de créance au président Bourguiba, lui a transmis un message de M. Mitterrand relatif à sa « *prochaine visite* » en Tunisie. La date n'en a pas encore été fixée ; elle devrait, en principe, se situer au cours du dernier trimestre de cette année. — *(Corresp.)*

Turquie

● ARRESTATION DU FRÈRE D'ALI AGCA. — Adnan Agca, le frère cadet du terroriste turc Mehmet Ali Agca, emprisonné à vie en Italie pour sa tentative d'assassinat du pape Jean-Paul II, a été arrêté le 11 mars à Matya (sud-ouest de la Turquie) à l'occasion d'une visite du général Kenan Evren. Le frère du terroriste avait été repéré par les services de sécurité présidentiels alors qu'il tentait de s'approcher « *d'une manière très hostile* » du président Evren, qui tenait une réunion en plein air. Adnan Agca n'était pas armé lors de son arrestation. Il était la seule personne qui correspondait régulièrement avec son frère emprisonné, selon le journaliste turc Ugur Mumcu, qui prétend qu'Adnan servait d'intermédiaire entre son frère Ali et d'autres personnes, au moyen de messages codés. — *(A.F.P.)*



DIPLOMATIE

Un entretien avec M. Pym

(Suite de la première page.)

« C'est l'intérêt de toute la Communauté. Si la base financière est injuste, je pense que les bases sont malsaines pour développer la Communauté, ce que la Grande-Bretagne souhaite vraiment. Il nous faut régler ce problème du budget.

– Les conflits d'intérêts entre la France et la Grande-Bretagne dans les affaires communautaires influent-elles sur les rapports bilatéraux ?

– Les relations bilatérales sont tout à fait excellentes. La différence entre nous, c'est que la France est parfaitement contente de dépenser les deux tiers du budget pour l'agriculture. Et c'est pourquoi, sur la question de l'élargissement, elle soutient l'accroissement des ressources propres de la Communauté, et nous avons le point de vue opposé. Mais la divergence s'arrête là. Elle est très substantielle, mais elle est limitée, quand vous pensez à tous les autres sujets qui pourraient nous séparer.

» A l'époque de la récession mondiale, il était difficile pour les Etats de coordonner leur politique. Il n'y a pas de doute que la fin de la récession, quand elle se produira, et le retour à une expansion auront pour résultat de faciliter des négociations.

– Même la réforme de la politique agricole commune ?

– Eh ! bien, oui. Même elle. Tout deviendra plus simple. Je dois ajouter que nous soutenons pleinement les objectifs de la PAC tels qu'ils sont inscrits dans le traité. Ce sont les méthodes de travail que nous désapprouvons.

Euromissiles : pour un « second meilleur choix »

– M. Genscher a lancé récemment un appel à une initiative occidentale pour ranimer les négociations de Genève sur les euromissiles. Quel pourrait être, selon vous, un accord intermédiaire acceptable à la fois par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ?

– L'U.R.S.S. a adopté une ligne plutôt dure. Nous devons continuer à soutenir l'option zéro-zéro, c'est-à-dire l'élimination totale des systèmes à portée intermédiaire. Jusqu'à maintenant, les Russes ont dit non, non et non. Ainsi devons-nous envisager une autre possibilité, un « second meilleur choix », à savoir : au lieu d'atteindre d'un seul coup le niveau zéro, nous pouvons avoir à faire un pas intermédiaire, c'est-à-dire réduire le niveau des armements de théâtre des deux côtés. Les Russes accepteront-ils ? Nous ne le savons pas, mais il semble que ce soit la position à adopter, sur la base d'un équilibre des forces entre les Deux Supergrands.

– Pensez-vous qu'il soit tactiquement habile de présenter maintenant une proposition de compromis ?

– Oui. En supposant que les Russes refusent l'option zéro, je pense que dans un avenir assez proche il sera probablement utile de faire un pas vers une position intermédiaire. Mais j'insiste sur le fait que l'option zéro est de loin la meilleure. Et, d'une certaine manière, il n'est pas bon que notre opinion publique exerce une pression sur nous afin que nous dirigions vers un résultat moins satisfaisant que zéro-zéro. Mais le moment viendra où cette proposition intermédiaire sera préférable à la situation actuelle.

– Une initiative est-elle urgente ?

– Pas nécessairement. Pour le moment c'est prématuré, mais on ne peut pas exclure totalement que ce soit avant la fin du mois.

– Quels moyens Londres et Paris ont-ils d'empêcher les grandes puissances de prendre en compte leurs forces nucléaires dans les négociations de Genève ?

– Les grandes puissances les ont exclues elles-mêmes par les règles qu'elles se sont données. En tout cas, en ce qui nous concerne, notre force de dissuasion, composée de Polaris, n'est pas du tout un système intermédiaire. C'est la dissuasion stratégique finale. Ainsi, il n'est pas question qu'elle soit comptée.

– Le gouvernement britannique serait-il disposé à négocier dans un autre cadre, les conversations sur les armements stratégiques (START), par exemple, une réduction de sa force de frappe ?

– La seule situation dans laquelle nous pourrions considérer cette possibilité serait un changement radical dans le niveau des armements stratégiques et une attitude totalement différente de l'U.R.S.S. Dans le cas de la force de frappe britannique, il s'agit du minimum permettant une dissuasion stratégique effective.

– Les positions de Londres et de Paris sont très proches sur ces sujets. Ne serait-il pas possible d'envisager une coopération plus étroite ?

– Notre coopération générale sur les problèmes de défense est extrêmement bonne. Il n'y a pas beaucoup de marge pour un approfondissement de la coopération dans le domaine nucléaire. Notre force de dissuasion fait partie de l'OTAN, même si, bien sûr, elle est placée en dernière analyse sous notre propre contrôle. Mais, pour vous dire la vérité, je ne pense pas qu'il y ait besoin d'une coopération accrue.

– Que pensez-vous d'une réflexion stratégique commune, comme celle proposée par M. Mitterrand au gouvernement de Bonn ?

– La même chose existe déjà avec nous. Et je dirais que la coopération est très étroite. Le président Mitterrand voulait l'étendre et mon premier ministre aussi. Cela en vaut largement la peine.

Défense européenne : « L'OTAN est le bon endroit »

– Est-ce un premier pas vers une défense européenne ?

– Il en existe déjà une, dans l'OTAN. Mon point de vue est que l'OTAN est le bon endroit et qu'il n'est pas nécessaire d'étendre cette coopération. L'alliance est dans un très bon état en ce moment. La preuve en est le respect absolu de la double décision de 1979 sur les armements nucléaires à moyenne portée.

– Une délégation de la Ligue arabe menée par le roi Hussein est à Londres après plusieurs ajournements. Pourquoi le gouvernement britannique a-t-il refusé de recevoir un membre de l'O.L.P. au sein de cette délégation ?

– Nous avons été très conséquents dans cette affaire. Premièrement : l'O.L.P. doit reconnaître les droits d'Israël. Elle ne l'a pas fait. Et réciproquement Israël doit reconnaître les droits palestiniens. Deuxièmement : l'O.L.P. doit suivre la voie politique et pacifique, pas la voie terroriste. Je veux souligner un autre point : la Ligue arabe a négocié la composition de la délégation avec tous les pays qu'elle a visités, y compris la Grande-Bretagne. Il devait y avoir un Palestinien, mais pas de représentant de l'O.L.P. A la dernière minute, ils ont chanté d'avis. C'est ce qui a provoqué un problème entre la Ligue arabe et nous.

Israël doit « changer de politique »

– L'Europe peut-elle agir autrement qu'en usant de son influence sur les États-Unis ?

– Sur les États-Unis, les Arabes et Israël. Tous les Arabes doivent d'abord prendre une position leur permettant de négocier en leur nom et au nom des Palestiniens. D'autre part, Israël doit décider de participer aux négociations. Il doit y avoir aussi un retrait de toutes les forces du Liban. Israël doit changer de politique sur la rive occidentale du Jourdain et geler les implantations dans les territoires occupés. Ce sont des conditions préalables.

» Les Arabes se concertent de leur côté. Les Israéliens, eux, manifestent une grande réticence et nous avons insisté constamment auprès d'eux pour qu'ils changent de politique. Les Dix ont fait de même. Nous avons fait connaître nos vues aux États-Unis. Nous espérons que les Américains convaincront les Israéliens de bouger. Ainsi je dirais que les événements des prochaines semaines seront extrêmement importants pour savoir si oui ou non, un processus de paix fondé sur le plan Reagan peut commencer.

– Que peut faire le gouvernement britannique pour ramener la paix civile au Zimbabwe ?

– Je ne sais pas si nous pouvons faire beaucoup. Tout pays nouvellement indépendant a tendance à passer par des temps difficiles. Depuis le début, nous avons fait de notre mieux pour aider M. Mugabe. Nous continuons à le faire. Beaucoup décrivent M. Nkomo comme le chef de l'opposition. C'est totalement faux. Car ce n'est pas du tout en cette qualité qu'il est en Grande-Bretagne.

Propos recueillis par
par DANIEL VERNET.

LETTRES DE CRÉANCE A L'ÉLYSÉE

« La France est prête à faciliter le retrait des troupes étrangères du Liban »

déclare M. Mitterrand

M. Mitterrand a reçu, mercredi 16 mars, à l'Elysée, trois nouveaux ambassadeurs venus lui présenter leurs lettres de créance.

A M. Farouk Abillama, ambassadeur du Liban, le président de la République a dit que *« pour redevenir effectives, l'indépendance, l'unité, l'intégrité territoriale et la souveraineté du Liban impliquent en priorité le retrait de toutes les forces étrangères »*. La France, a-t-il ajouté, *« est prête à faciliter ce retrait, comme elle est prête à faciliter les efforts du président Amine Gemayel pour restaurer sur la totalité du territoire la pleine autorité des institutions de l'État afin d'y ramener l'ordre et la sécurité »*.

[Porteur d'un titre princier hérité d'un lointain ancêtre musulman druze converti au catholicisme maronite, l'émir Farouk Abillama, né en 1934 à Beyrouth, est le fils d'un médecin qui fut également ministre et ambassadeur. Eduqué par les jésuites de Beyrouth depuis les classes primaires jusqu'à sa double licence en droit et sciences politiques, française et libanaise, il fut avocat au barreau de la capitale libanaise de 1960 à 1977. N'étant membre d'aucune formation politique, il fut choisi en 1977, en plein conflit libanais, par le président Elias Sarkis pour diriger la Sûreté générale du Liban, organisme chargé notamment de la police politique et du contrôle de l'information. Il est resté à ce poste jusqu'à décembre 1982.]

***

A M. Jorge Castaneda, ambassadeur du Mexique, M. Mitterrand a rappelé que Paris et Mexico *« ont pu œuvrer ensemble dans la recherche de solutions pacifiques aux grands problèmes de l'Amérique centrale et du monde »* et aussi que la France *« participe activement aux efforts de la communauté internationale pour aider le Mexique à surmonter ses difficultés »*.

[Né en 1921 à Mexico, licencié en droit de l'université autonome de Mexico et professeur de droit international, M. Jorge Castaneda est entré au service des relations extérieures en 1950. Membre de la délégation mexicaine aux Nations unies de 1951 à 1953, directeur général des organismes internationaux au ministère des affaires étrangères de 1959 à 1961, puis de 1965 à 1970, ambassadeur en Egypte de 1962 à 1965, il a joué un rôle important dans les débats sur le désarmement et le droit de la mer, alors qu'il était représentant permanent du Mexique auprès des organismes internationaux à Genève, de 1971 à 1976. Secrétaire d'Etat en 1977, ministre des relations extérieures de 1979 à 1982, il a été nommé « ambassadeur émérite » par l'ancien président Lopez Portillo. Il a écrit plusieurs ouvrages, en particulier *le Mexique et l'ordre international*, et *la Non-prolifération des armes nucléaires.]*

La reprise du dialogue avec le Laos

A M. Thongsay Bodhisane, ambassadeur du Laos, le président de la République a indiqué que le rétablissement en décembre 1981 des relations diplomatiques entre Paris et Vientiane (celles-ci avaient été interrompues *de facto* après l'expulsion en 1978 de deux diplomates français en poste au Laos et le rappel consécutif de l'ambassadeur de France) *« a été l'occasion pour la France de renouer un dialogue brièvement interrompu et d'amorcer la reprise d'un coopération adaptée aux besoins et aux souhaits du Laos »*.

[Né en 1939, M. Bodhisane a fait ses études secondaires au Laos et passé le diplôme d'ingénieur des travaux publics à Paris en 1964. Après avoir notamment dirigé une association d'étudiants laotiens en France favorable à la gauche procommuniste (Pathet-Lao), il a travaillé à partir de 1975 au cabinet du ministre des communications, des travaux publics et des transports à Vientiane. Depuis juin 1982, il travaillait au ministère bastion des affaires étrangères, avec le rang d'ambassadeur.]

***

M. Mitterrand a, enfin, assuré l'ambassadeur de la Dominique, M. Roméo Arden Shillingford, que *« la France entend resserrer davantage encore les liens qui l'unissent à la Dominique, si heureusement située entre les deux départements français de Guadeloupe et de Martinique »*.

[Né en 1936, M. Shillingford a été fonctionnaire aux ministères des affaires sociales, puis des finances, après des études de droit à Londres. En 1965, il travaille à la Commission des Caraïbes orientales avant d'entrer au gouvernement de la Dominique comme sous-secrétaire au commerce, puis aux affaires sociales et universitaires.

Depuis 1978, il est haut commissaire (ambassadeur) de la Dominique auprès du gouvernement de Londres, où il réside. Outre la France, il représente son pays dans l'ensemble des Etats de la Communauté économique européenne.]

PRÉCISION. – M. Robert Cantoni, qui vient d'être nommé ambassadeur à Panama (*le Monde* du 17 mars), n'a été ambassadeur au Gabon que de septembre 1981 à juillet 1982. Il avait été remplacé à cette dernière date par M. Pierre Dabezies, ancien conseiller de Paris de l'union de la gauche, et n'avait pas, depuis lors, d'affectation.

PROCHE-ORIENT

L'émigration des juifs d'U.R.S.S. est pratiquement arrêtée

constate une conférence internationale à Jérusalem

Jérusalem. – *« Il ne peut pas y avoir d'amélioration durable dans les rapports Est-Ouest sans que des progrès soient accomplis dans le domaine des droits de l'homme »*, affirme le président Reagan dans un message qui a été lu, mardi 15 mars, à Jérusalem, par Mme Jeane Kirkpatrick, ambassadeur des États-Unis aux Nations unies, à l'ouverture de la troisième conférence mondiale pour les juifs d'U.R.S.S. Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a également adressé un message de soutien. Mme Simone Veil, ancien président de l'Assemblée européenne, a, pour sa part, quelque peu surpris son auditoire en faisant l'éloge de la démocratie israélienne après l'enquête menée sur les massacres de Sabra et de Chatila, tout en demandant que justice soit rendue au peuple palestinien.

La conférence, qui regroupe près de neuf cents délégués venus d'une trentaine de pays différents, a pour objet de faire le point sur la situation des juifs en Union soviétique (1), d'organiser une vaste campagne en direction des institutions internationales, des gouvernements, des parlementaires et des partis politiques occidentaux (plusieurs d'entre eux sont représentés à ce congrès) les incitant à intervenir davantage auprès des autorités soviétiques pour obtenir la libération des personnes em-

De notre correspondant

prisonnées et surtout la reprise d'une émigration aujourd'hui pratiquement arrêtée.

La première assemblée de ce type avait eu lieu à Bruxelles, en 1971, au moment même où le Kremlin commençait à autoriser la sortie de forts contingents de juifs vers Israël. Après un net ralentissement de ce mouvement en 1975, une seconde réunion avait été convoquée l'année suivante, toujours dans la capitale belge ; l'action alors entreprise avait contribué à favoriser une relance de l'émigration à partir de 1978. La troisième était initialement prévue à Paris en septembre dernier – avec la participation du premier ministre israélien, M. Menahem Begin. Après l'attentat de la rue des Rosiers en août et la dégradation du climat international due à l'invasion du Liban et aux massacres de Sabra et de Chatila, les organisateurs avaient ajourné leur projet. Les dirigeants israéliens, qui, pour des raisons évidentes, veulent avoir un rôle prépondérant dans cette campagne, se sont alors empressés de proposer Jérusalem comme lieu de rassemblement.

En 1979, année record, 51 333 juifs ont quitté l'U.R.S.S. Mais leur nombre n'a cessé de diminuer depuis lors au fur et à mesure de la détérioration des rapports Est-Ouest. Ils n'étaient plus que 2 700 en 1982, et, pour les deux premiers mois de cette année, à peine 200. Selon les autorités soviétiques, cette restriction tient au fait que les émigrés ne respectent pas leur engagement : ils ne peuvent, en principe, quitter l'Union soviétique qu'à destination d'Israël (le visa de sortie est exclusivement libellé dans ce sens), alors que la grande majorité d'entre eux se rendent finalement ailleurs, notamment aux Etats-Unis. D'autre part, les responsables soviétiques prétendent qu'il n'y a presque plus de candidats au départ. L'Organisation sioniste mondiale, principale responsable de la conférence de Jérusalem, estime, pour sa part, à près de 4 000 le nombre de juifs dont la demande de visa est actuellement en souffrance.

Les « prisonniers de Sion »

Les « défections » des juifs d'U.R.S.S., qui préfèrent se rendre en Europe ou en Amérique, sont un grave problème pour Jérusalem. En 1979, 1980 et 1982, un tiers seulement des émigrants d'Union soviétique sont arrivés en Israël. Ces « pertes » affectent particulièrement l'image d'un pays dont la vocation est d'accueillir l'ensemble du peuple juif, et cela particulièrement ces dernières années, alors que l'émigration des Israéliens compense de plus en plus largement la venue de nombreux immigrants. Récemment, de sérieux différends ont opposé les institutions sionistes et certaines organisations juives américaines qui, à Vienne (premier point de chute des juifs quittant l'U.R.S.S.), apportent leur aide à ceux qui choisissent un autre pays qu'Israël. Les dirigeants israéliens ont même envisagé de trouver des moyens d'obliger ces derniers à ne pas s'égarer en chemin. Ce problème sera sans aucun doute discuté durant le congrès.

Il sera aussi bien sûr question des dissidents juifs détenus sous différents prétextes, ceux que l'on appelle en Israël les *« prisonniers de Sion »*. Parmi eux, M. Anatoli Chtcharanski, mathématicien arrêté en 1977 et condamné à treize ans d'emprisonnement pour *« trahison »*, et qui vient d'observer une longue grève de la faim ; M. Joseph Begun, dont on est sans nouvelles depuis son incarcération en novembre 1982 ; Mme Ida Nudel qui, après quatre années d'exil en Sibérie, est condamnée depuis douze mois à l'errance en Russie, se voyant refuser tout permis de séjour, à Moscou, sa ville d'origine, ou ailleurs. Mme Avital Chtcharanski, qui vit maintenant en Israël, vient de déclarer qu'elle ne croyait pas aux rumeurs en provenance de Moscou faisant état d'un prochain *« échange »* dont pourrait bénéficier son mari, contre des espions soviétiques capturés à l'Ouest. Elle pense, comme beaucoup de personnes qui la soutiennent dans ses démarches, qu'il s'agit de l'une des *« manœuvres »* tentées en ce moment par l'Union soviétique pour atténuer l'impact de la réunion de Jérusalem.

Les dirigeants du Kremlin ont récemment fait courir le bruit que le sort des dissidents juifs pourrait être nettement amélioré si l'on faisait preuve de plus de discrétion à leur sujet. La plupart des délégués à la conférence de Jérusalem sont convaincus de la vanité de ces considérations. Selon eux, il a tout au contraire été prouvé à plusieurs reprises dans le passé que le gouvernement soviétique était sensible aux pressions internationales.

FRANCIS CORNU.

(1) Cette communauté compterait de 2 millions et demi à 3 millions de personnes. Elle est la seconde dans le monde après celle des États-Unis.

Liban

Des attentats contre la force multinationale ont fait treize blessés

Les attentats de mercredi contre les patrouilles italiennes et américaines de la force multinationale à Beyrouth (*le Monde* du 17 mars) ont fait au total treize blessés (quatre « marines » et neuf militaires italiens). Ils ont été revendiqués par un mouvement inconnu à ce jour : *l'« Organisation du jihad islamique »*.

Selon une source gouvernementale libanaise citée par l'agence nationale d'information, ces attentats *« visent à démontrer que l'armée libanaise est incapable d'assurer la sécurité et la stabilité dans les régions qu'elle contrôle, comme l'a affirmé le ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, à Washington »*.

Trois des blessés italiens sont dans un état grave et l'un d'eux a été amputé de la jambe. Le sous-secrétaire d'État italien aux affaires étrangères, M. Guido Costa, se faisant l'écho de la vive émotion suscitée par ces attentats en Italie, a affirmé qu'ils faisaient partie d'un *« nouveau projet de déstabilisation de Beyrouth »*.

Lundi, le général Robert Barrow, commandant du corps des « marines », accuse les troupes israéliennes de menacer délibérément les soldats américains déployés à Beyrouth, dans une lettre adressée au secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, et publiée jeudi par plusieurs journaux américains. Le général affirme qu'à trois reprises depuis le début de l'année des coups de feu ont été tirés en direction des « marines », et que, au cours d'un autre incident, un capitaine américain a été menacé de mort par des soldats israéliens. *« Malheureusement, et ce qui m'inquiète davantage*, poursuit-il, *ce genre d'incidents est la règle plutôt que l'exception. »*

Le commandant du corps des « marines », indiquant qu'il ne peut *« plus garder le silence devant ce problème persistant des provocations* (israéliennes) *»*, estime qu'il *« est évident que (ces) incidents sont calculés, orchestrés et déclenchés pour d'obscurs objectifs politiques israéliens »*.

Le président Reagan a assuré mercredi les autorités libanaises qu'il restait déterminé à obtenir le retrait de toutes les forces étrangères du Liban et se refuserait à *« faire marche arrière sur cette question »*. Il a fait cette déclaration en recevant à la Maison Blanche l'ancien premier ministre libanais, M. Saeb Salam, émissaire spécial du président Amine Gemayel. M. Salam a répété qu'il excluait toute présence israélienne dans son pays après l'évacuation des troupes étrangères. *« Nous sommes prêts*, a-t-il dit, *à aller très loin, mais nous n'accepterons pas qu'une atteinte soit portée à notre souveraineté. »*

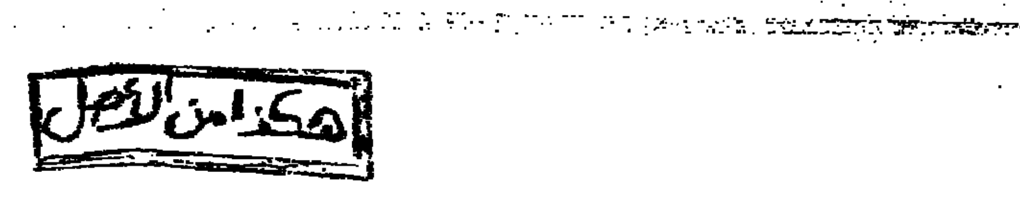
Un haut responsable du département d'Etat ayant participé aux entretiens de M. Saeb Salam, le président Reagan estimerait que les forces libanaises sont capables d'assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire libanais et que les autorités israéliennes exagèrent le danger de nouvelles *« attaques terroristes »* à partir du Sud-Liban.

***

A Saïda, quatre Palestiniennes du camp de réfugiés de Aïn el-Heloué ont été blessées par balles mercredi matin par des soldats israéliens qui ont ouvert le feu pour disperser une manifestation réclamant la libération des détenus du camp d'internement d'Ansar. Le cortège organisé par des femmes de détenus et des étudiantes s'était arrêtée devant le siège du gouvernement militaire israélien de la ville où les manifestantes ont scandé des slogans hostiles à Israël, provoquant l'intervention de l'armée.

A Jérusalem, trois réservistes israéliens ont dénoncé dans une lettre aux ministres de la défense et de la justice la conduite de l'armée israélienne au Sud-Liban, et notamment les mauvais traitements infligés à des civils arrêtés. Ils affirment avoir constaté personnellement que des gardes-frontières israéliens malmenaient de simples suspects, malgré l'intervention de réservistes indignés. Ils ajoutent que certaines unités font accomplir leurs corvées par des prisonniers, et relèvent que des hommes du commandant Haddad sont hébergés dans les bases israéliennes malgré *« leurs actions criminelles »* contre la population palestinienne du Sud-Liban. *« L'intégrité morale de l'armée israélienne est en danger au Sud-Liban »*, écrivent-ils dans leur lettre, qui, selon l'hebdomadaire *Koteret Harachit*, a aussitôt conduit le ministère de la défense à ouvrir une enquête sur ces faits. – *(A.F.P.-A.P.)*





ASIE

Chine

POUR LEURS ACTIVITÉS PENDANT LA RÉVOLUTION CULTURELLE

D'anciens dirigeants des gardes rouges sont condamnés à de lourdes peines de prison

De notre correspondant

Pékin. – Trois des plus célèbres dirigeants de gardes rouges pendant la révolution culturelle viennent d'être condamnés à de sévères peines de prison par un tribunal pékinois. Selon une information publiée ce jeudi 17 mars par le *Quotidien de Pékin*, les accusés Nie Yuanzi, ancienne secrétaire du parti de la faculté de philosophie de l'université de Pékin, et Kuai Dafu, ancien chef d'une faction de gardes rouges de l'université Qinghua de la capitale, ont été condamnés, mercredi, par un tribunal de moyenne instance de Pékin, à dix-sept ans de prison et quatre ans de privation de leurs droits politiques. Un troisième inculpé, Han Aijing, s'est vu infliger une peine de quinze ans d'emprisonnement.

Une information concernant l'ouverture d'un procès contre ces anciens héros de la révolution culturelle avait circulé à Pékin au début du mois de novembre dernier, mais elle n'avait pas été confirmée officiellement (*le Monde* daté 7-8 novembre 1982). Elle avait toutefois été reprise à Hongkong par le *Ta Kung Pao*, organe procommuniste, ce qui avait paru l'authentifier.

Le jugement accuse les trois inculpés d'avoir obéi aux ordres de la *« clique contre-révolutionnaire de Lin Biao et de Jiang Qing »* pour *« renverser les pouvoirs de la dictature de démocratie populaire »* et d'avoir *« persécuté des cadres, des dirigeants, ainsi que des représentants des masses populaires »*. Leurs actions, indique la sentence, ont constitué *« un crime de démagogie contre-révolutionnaire et de fausse accusation »*. En ce qui concerne Kuai Dafu, s'y ajoute le délit de *« meurtre »*. L'accusé Han Aijing, ancien étudiant de l'Institut d'aéronautique de Pékin, se voit, pour sa part, tenu pour responsable de l'*« organisation et de l'exécution de la mise à mort de Peng Dehuai »*, ancien ministre de la défense, limogé par Mao en 1960.

Mme Nie Yuanzi s'était rendue célèbre en placardant le 25 mai 1966 à Beida (université de Pékin) une affiche attaquant violemment le recteur de cette université et le maire de Pékin, M. Peng Zhen, aujourd'hui membre du bureau politique. Ce pamphlet avait eu l'honneur d'être qualifié par Mao Zedong de *« premier dazibao marxiste-léniste de Chine »*. Elle est âgée aujourd'hui de soixante-deux ans.

Le verdict indique que les accusés ont reconnu *« la plupart de leurs crimes »*, mais qu'ils n'ont pas admis avoir commis de délits contre-révolutionnaires. Le tribunal précise qu'il a tenu compte dans son jugement des dénonciations portées *« de son plein gré »* par l'un des accusés, Kuai Dafu, contre M. Zhang Chunqiao, l'un des membres de la « bande des quatre », qui purge actuellement une peine de détention à vie. M. Kuai Dafu est ainsi « récompensé » de l'apparition qu'il avait faite en novembre 1980 pendant le procès de Mme Jiang Qing et de ses associés. Dans sa déposition, il avait notamment accusé M. Zhang Chunqiao d'avoir incité son groupe de gardes rouges à *« bombarder »* Liu Shaoqi, à l'époque président de la République, et M. Deng Xiaoping, alors secrétaire général du parti.

En revanche, le tribunal a décidé d'abandonner les poursuites contre Tan Houlan, ancienne dirigeante des gardes rouges de l'Ecole normale supérieure de Pékin, *« en raison de sa bonne attitude dans la reconnaissance de ses crimes »*. Le cas d'un dernier inculpé, Wang Dabin, est séparé de ceux des autres accusés et il est confié à la cour populaire de son ancien lieu de travail.

L'information publiée par le *Quotidien de Pékin* ne dit rien du sort de deux autres anciens *« activistes »*, Chi Qun et Xie Jingyi, dont les noms avaient été cités en novembre dernier lors de l'ouverture du procès. On ne peut exclure que l'appartenance de Chi Qun pendant la révolution culturelle à l'ancienne unité 8341, détachement d'élite de la sécurité militaire, ait entraîné un traitement distinct et plus discret de son cas. Il faut noter que les autres journaux de la capitale ne reprennent pas la nouvelle du *Quotidien de Pékin*, ce qui pourrait traduire le désir du pouvoir d'en circonscrire la diffusion.

MANUEL LUCBERT.

Thaïlande

Les militaires n'ont pas obtenu la révision de la Constitution en leur faveur

De notre correspondant

Bangkok. – Le général Arthit Kamlang-Ek, commandant en chef de l'armée de terre, a perdu la bataille qu'il avait engagée devant le Parlement, il y a deux mois, pour maintenir le rôle des militaires dans la vie politique du pays. Sa proposition qui visait, par le biais d'une prorogation des clauses provisoires de la Constitution de 1978, à confirmer les pouvoirs des sénateurs nommés et le droit pour les fonctionnaires d'accéder à des postes gouvernementaux n'a recueilli, mercredi 16 mars, que 254 voix, 10 de moins que la majorité absolue requise en troisième lecture (*le Monde* daté 20-21 février). Si rien n'y fait obstacle, la Constitution, abrégée de ces clauses provisoires, prendra pleinement effet le 21 avril. Au terme du mandat de l'Assemblée nationale (les élections législatives sont prévues le 12 juin). La Thaïlande s'engagera alors sur la voie du parlementarisme à l'occidentale.

A l'annonce du résultat, environ deux mille personnes, en majorité des étudiants, ont bruyamment manifesté leur joie devant le Parlement, placé sous bonne garde militaire. *« Nous respectons ce vote »*, a simplement assuré un porte-parole de l'armée. Mais beaucoup d'opposants à la réforme constitutionnelle admettent que cette *« victoire de la démocratie »* est fragile et qu'il faudra encore *« combattre pour éliminer complètement la menace de dictature »*.

La réforme constitutionnelle avait pu franchir, sans difficultés majeures, le cap des deux premières lectures au prix de quelques manœuvres d'intimidation de la part des militaires et malgré l'hostilité du Parti d'action sociale (SAP) et du parti démocrate, tous deux membres de la coalition gouvernementale. A l'approche du dernier « round », tous les opposants s'étaient unis pour faire échec au *« retour de la dictature »*. Universitaires, étudiants, syndicalistes, avaient créé une Fédération démocratique. Au fil des jours, cette protestation avait pris un tour plus spectaculaire : grèves de la faim, menace de suicide d'un député (...).

De leur côté, les clans militaires qui soutenaient le général Arthit avaient publié un second Livre blanc. Ils y justifiaient le rôle politique de l'armée par la nécessité de *« gagner la guerre contre le communisme »* et, pour ce faire, d'éliminer toutes les injustices issues d'un *« système capitaliste monopoliste »* qui fausse le jeu démocratique. Le général Sudsai Hasdin, chef du mouvement d'extrême droite des Buffles rouges, avait menacé de mobiliser ses partisans contre ceux qui s'opposaient à la réforme constitutionnelle. A toutes fins utiles, l'équipe d'intervention anti-émeute (SWAT), dissoute en 1977 après de sévères critiques sur ses activités, avait été remise sur pied...

Une humiliante défaite

La désinvolture avec laquelle certains groupes militaires voulaient se servir du Parlement pour tenter un *« coup d'Etat démocratique »*, leur avait aliéné, dès le départ, un bon nombre de députés. La formulation, vague à dessein, de plusieurs amendements, notamment sur la durée de la prolongation des pouvoirs du Sénat, en avait convaincu d'autres, en dernière analyse, de rejoindre les rangs de l'opposition. Le parti Chart Thai, troisième membre de la coalition gouvernementale, avait ainsi changé de camp. Le général Prem Tinsulanond, premier ministre, s'était, quant à lui, tenu à l'écart de cette polémique, se contentant de lancer des appels au calme.

A la veille de la troisième lecture, M. Kupkit Pramot, ancien ministre et dirigeant du SAP, avait dévoilé, dans son quotidien *Siam Rath*, un plan très précis qui visait, selon lui, à *« placer le pays sous la loi communiste »*. Certains observateurs y ont vu des allusions aux rôles de premier plan qu'ont joué, auprès du général Arthit, M. Prasert Sapsunthorn, ancien membre du comité central du parti communiste thaïlandais (P.C.T.), rallié au régime, et les *« soldats démocratiques »* représentés par le général Chavalit, assistant du chef d'état-major de l'armée de terre. Ces révélations de dernière minute ont permis à l'opposition de rallier à sa cause les voix de quelques hésitants.

Les partisans de la réforme constitutionnelle ont subi une humiliante défaite. Une revanche est-elle envisageable ? Celle-ci présenterait des risques. L'armée est, en effet, divisée ; les ambitions du général Arthit lui ont aliéné beaucoup de sympathies en son sein. Il est d'autant plus difficile pour le commandant en chef de l'armée de terre d'employer, faute de mieux, la manière forte qu'il a voulu jouer le jeu démocratique et qu'il doit donc en respecter la sanction. Les militaires n'ont pas, pour autant, dit leur dernier mot.

JACQUES DE BARRIN.

Indonésie

Le général Suharto a rajeuni et étoffé son gouvernement

De notre correspondant
en Asie du Sud-Est

Bangkok. – Le général Suharto, qui vient d'être reconduit à la présidence de la République pour un quatrième mandat, a formé un nouveau *« cabinet de développement »* qui comprend trente-deux membres (au lieu de vingt-quatre dans le précédent) dont douze militaires et deux femmes (*le Monde* du 11 mars). Le chef de l'Etat a procédé à un certain rajeunissement de son équipe. N'avait-il pas déclaré le 11 mars que *« la période 1983-1988 serait la dernière phase de la mission historique remplie par la génération de 45 »*, la sienne, celle qui avait lutté pour l'indépendance du pays ?

Le général Mohamed Yusuf, qui cumulait les postes de ministre de la défense et de la sécurité et de commandant en chef des forces armées, cède le premier au général Poniman, ancine chef d'état-major de l'armée de terre, et le second au général Benny Murdani, ancien chef adjoint des services secrets. Homme de confiance du président, ce dernier avait notamment dialogué secrètement avec le Vietnam pour tenter de trouver une solution au problème cambodgien. Le général Yusuf qui, en voulant introduire le *« professionnalisme »* dans l'armée, s'était aliéné un grand nombre d'officiers supérieurs, remplace à la présidence de la Cour des comptes, le général Umar Wirahadikusumah, élu vice-président de la République.

Autre figure de proue du précédent cabinet, le général Ali Murtopo cède le poste-clé de ministre de l'information à un civil, M. Harmoko, président de l'Association des journalistes et copropriétaire du quotidien *Pos-Kota*. Autre départ significatif, celui de M. Daoed Joesoef, ministre de l'éducation et de la culture, qui, par ses méthodes autoritaires, se heurtait à l'hostilité du corps professoral et du milieu étudiant. Le général Suparjo Rustam succède à l'intérieur au général Amir Machmud, nommé l'automne dernier président de l'Assemblée. M. Mochtar Kusumaatmadja conserve les affaires étrangères.

Au sein de l'équipe économique, le fait marquant est le départ de M. Nitisastro, ministre coordinateur de l'économie, des finances et de l'industrie que remplace M. Ali Wardhana, ancien ministre des finances. Celui-ci cède son poste à M. Radius Prawiro, ancien ministre du commerce. M. Subroto conserve les mines et l'énergie. Malgré tout, la *« mafia de Berkeley »*, qui avait conduit l'économie du pays pendant les beaux jours du *« boom »* pétrolier, reste au pouvoir pour mener, aujourd'hui, *« le rude combat contre la récession mondiale »*.

J. de B.

LA COMPOSITION DU CABINET

Voici la liste du nouveau gouvernement :

Ministres coordinateurs : général Surono *(affaires politiques et sécurité)*, M. Ali Wardhana *(économie, finances et industrie)*, général Alamsyah Ratu Perwiranegara *(bien-être social)*.

Ministres d'Etat : général Sudharmono *(secrétaire à la présidence)*, MM. J.-B. Sumarlin *(développement national, plan)*, B.-J. Habibie *(recherche et technologie)*, Emil Salim *(population et environnement)*, Cosmas Batubara *(logement)*, lieutenant-colonel Abdul Gafur *(jeunesse et sports)*, Saleh Afif *(réforme de l'apparail d'Etat)*, Mme Lasiyah Sutanto *(affaires féminines)*.

Ministres : général Suparjo Rustam *(intérieur)*, M. Mochtar Kusumaatmadja *(affaires étrangères)*, généraux Poniman *(défense et sécurité)*, Ali Said *(justice)*, MM. Harmoko *(information)*, Radius Prawiro *(finances)*, Rachmat Saleh *(commerce)*, Bustanil Arifin *(coopératives)*, Achmad Affandi *(agriculture)*, Sujarwo *(forêts)*, Hartarto *(industrie)*, Subroto *(mines et énergie)*, Suyono Sosrodarsono *(travaux publics)*, Maréchal de l'air Rusmin Nuryadin *(communications)*, général Achmad Tahir *(tourisme, postes et télécommunications)*, Amiral Sudomo *(travail)*, M. Martono *(transmigration)*, généraux Nugroho Notosusanto *(éducation et culture)*, Suwardjono Suryaningrat *(santé)*, M. Munawir Sjadzali *(religion)*, Mme Nani Sudarsono *(affaires sociales)*.

Afghanistan

LE CHARGÉ D'AFFAIRES FRANÇAIS A KABOUL A RENCONTRÉ LE DOCTEUR AUGOYARD

Pour la première fois depuis sa capture en janvier dernier, le docteur français Philippe Augoyard a été autorisé mardi 15 mars, à rencontrer le chargé d'affaires français et le médecin de l'ambassade de France à Kaboul. L'entretien a duré une heure et s'est déroulé dans un hôtel de Kaboul. Le diplomate français a déclaré à Radio Monte-Carlo que le docteur Augoyard *« est apparemment en bonne santé et évidemment attend sa libération (...) J'ai demandé des visites régulières*, a-t-il ajouté. *Je ne sais pas encore selon quelle périodicité. Je vais en discuter avec le service du protocole du ministère des affaires étrangères »*.

D'autre part, selon le comité de libération du docteur Augoyard, le médecin qui l'a rencontré l'a trouvé *« nerveux »*. Le docteur Augoyard, qui a été condamné a huit ans de prison, devrait être prochainement transféré dans la prison de Puli Charki, dans les environs de Kaboul. – *(A.P., A.F.P.)*.



AFRIQUE

République Sud-Africaine

La police spéciale inquiète deux correspondants de presse

De notre correspondant

Johannesburg. – Un journaliste de l'agence américaine Associated Press, M. Bernard Simon, a été arrêté mercredi 16 mars par la police de sécurité. Accusé d'*« entrave à la justice »*, le reporter, qui travaille également pour le *Financial Times* et *The Economist*, a été relâché sous caution de 3 500 F quelques heures plus tard. Il est convoqué devant un tribunal le 25 mars prochain.

Le cas de M. Bernard Simon est apparemment lié à celui d'un autre journaliste qui fait actuellement l'objet de l'attention particulière de la police spéciale, M. Allister Sparks, correspondant pour l'Afrique australe du *Washington Post* et de l' *Observer*. On reproche à M. Sparks d'avoir cité, dans deux articles parus à l'étranger, des propos de Mme Winnie Mandela, épouse du chef historique du Congrès national africain (A.N.C.) emprisonné à vie depuis 1962.

Aux termes de la législation d'exception sur les « bannissements » (1), Mme Mandela est assignée à résidence dans une petite cité noire, isolée au centre du pays, et *« interdite de parole publique »* depuis vingt ans. Il lui est défendu de s'adresser à plus d'une personne à la fois, fût-ce à l'intérieur de son logement. Ni ses propos ni sa photographie ne peuvent être reproduits dans la presse.

Pour l'avoir « oublié », M. Sparks a reçu la visite, à l'aube de mercredi, de six inspecteurs de la police spéciale qui ont fouillé son domicile de fond en comble. N'ayant rien trouvé, les agents de la sécurité se sont ensuite rendu au bureau du journaliste, contigu à celui de M. Simon, d'où ils sont repartis avec divers objets et la photocopie des articles écrits par l'intéressé au cours des vingt dernières années.

Pour M. Sparks, qui fut longtemps rédacteur en chef du principal quotidien sud-africain d'opposition à l'apartheid, le *Rand Daily Mail*, il s'agit là d'une opération d'intimidation. Le bureau de l'Association des correspondants étrangers a *« vigoureusement »* protesté contre cet *« indigne harcèlement policier »* contre un de ses membres. Assurant que cette action s'inscrit dans le cadre de *« la campagne d'intimidation qui vise à empêcher les journalistes de rapporter certains aspects de la vie en Afrique du Sud. Nous n'avons pas connaissance de précédents de cet ordre à l'égard d'employés de médias étrangers »*, conclut le communiqué de l'Association.

Jusqu'ici, en effet, de nombreux correspondants étrangers avaient pu citer les paroles des personnes « bannies » sans encourir les foudres des autorités. La mise en cause de M. Sparks signifie ou que cette « tolérance » a pris fin, ou qu'elle n'est pas accordée aux détenteurs de passeport sud-africain.

PATRICE CLAUDE.

(1) Le bannissement dont est victime Mme Mandela, avec environ cent cinquante autres personnalités, est une mesure administrative, le plus souvent prise par le ministre de la police lui-même. Celui qui en est frappé en ignore, la plupart du temps, les raisons et ne peut en aucun cas faire appel aux tribunaux.

Angola

L'enlèvement de soixante-quatre citoyens tchécoslovaques

LES PROPOSITIONS D'ÉCHANGE FAITES PAR L'UNITA EMBARRASSENT LE GOUVERNEMENT

La proposition de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) visant à échanger quelques-uns des soixante-quatre prisonniers tchécoslovaques qu'elle détient contre sept mercenaires britanniques (*le Monde* du 17 mars) a pour objet de provoquer une dégradation des relations entre Luanda et Londres, *estimait-on mercredi* 16 mars dans la capitale angolaise. La Grande-Bretagne a déjà demandé à plusieurs reprises la remise en liberté des sept mercenaires détenus à Luanda depuis 1975. Leur *« libération prochaine »* avait été annoncée par le ministre angolais des relations extérieures, M. Paulo Jorge, lors d'une visite à Londres le 10 février.

La proposition d'échange faite par l'UNITA risque de compromettre ces libérations. L'agence angolaise de presse Angop, qui a confirmé l'enlèvement, le 12 mars, de soixante-quatre Tchécoslovaques à l'usine de papier d'Alto-Catumbela, près de Benguela (Centre-Ouest), a dénoncé mercredi *« la complicité des pays occidentaux avec l'Afrique du Sud, qui sert de base arrière aux bandits et aux traîtres qui luttent contre la République populaire d'Angola »*.

De son côté, la Tchécoslovaquie a demandé la *« médiation »* du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) de Genève, afin d'obtenir la libération de ses ressortissants. – *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

L'ÉLECTION MUNICIPALE TRIANGULAIRE DE CHICAGO

Le Noir, le républicain et... Mme Byrne

Washington. – La bataille municipale de Chicago devient décidément très intéressante. Un Noir, M. Harold Washington, a remporté les « primaires » démocrates le mois dernier (*le Monde* du 25 février). Il devait affronter, le 12 avril, le candidat républicain, M. Bernard Epton, avec des chances raisonnables de succès. Mais le maire sortant, Mme Jane Byrne, vient de modifier le jeu annonçant sa propre candidature : non plus comme démocrate, puisqu'elle n'a pu obtenir l'investiture du parti, mais comme indépendante.

« J'avais été élue (en 1977) *pour me battre en faveur de cette ville,* a indiqué Mme Byrne mercredi 16 mars ; *je ne vais pas m'arrêter. »* Selon elle, aucun des deux candidats n'a de programme valable et n'est en mesure de défendre les intérêts de Chicago. Cette femme combative avait pourtant reconnu sa défaite, au lendemain des primaires, déclarant : *« J'ai été démocrate toute ma vie. M. Washington a été choisi par le peuple, donc je le soutiendrai. »* Et elle était partie en vacances en Californie...

De notre correspondant

Mme Byrne précise que sa volte-face n'a *« rien à voir avec la couleur »* (de M. Washington). Mais la dimension raciale de cette élection s'en trouve inévitablement accentuée. Deuxième ville des Etats-Unis, Chicago compte 40 % de Noirs.

L'effet sur le scrutin est encore difficile à évaluer. Mme Byrne devrait attirer les démocrates blancs qui ne veulent pas d'un maire noir. Aux primaires, M. Washington avait presque fait le plein des voix des Noirs, mais recueilli à peine 6 % des suffrages blancs. Le maire sortant compte sur quelques responsables démocrates locaux qui n'avaient pas apprécié la manière dont M. Washington s'en était pris à la « machine » du parti. Elle pourrait enfin grappiller des voix parmi les républicains qui sont déroutés par leur candidat – un juif libéral – dans une ville habituée à être dirigée par des catholiques irlandais.

M. Washington a réagi sereinement à l' « acte de désespoir » de Mme Byrne et déclare même que ses chances s'en trouvent accrues. Quant au candidat républicain, M. Epton, il ne sait trop qu'en penser. En lui opposant un Noir, on lui offrait des voix démocrates sur un plateau. En lui opposant deux candidats, on ne l'autorise pas forcément à rêver d'être le premier maire républicain de Chicago depuis un demi-siècle.

Après le résultat des primaires, tous les dirigeants nationaux du parti démocrate avaient adopté M. Wahington. Il leur est difficile de revenir sur ce choix pour les beaux yeux de Mme Byrne. C'est la discipline du parti qui est en cause et sa capacité à intégrer la communauté noire.

Quelle qu'en soit l'issue, la bataille de Chicago aura des conséquences sur l'élection présidentielle de *novembre 1984. Une* victoire de M. Washington encouragerait les Noirs américains à voter massivement l'an prochain et donc à peser d'un plus grand poids que d'habitude. Sa défaite, en revanche, provoquerait un mélange de ressentiment et d'indifférence. Dans un cas comme dans l'autre, la candidature d'un Noir à la présidence – ou à la vice-présidence – *ne serait pas* exclue.

ROBERT SOLÉ.

El Salvador

La commission des droits de l'homme affirme que sa présidente a été assassinée

San-Salvador. – La commission salvadorienne des droits de l'homme a confirmé mercredi 16 mars que sa présidente, Mme Marianela Garcia Villas, avait été tuée lundi dans une zone proche de Suchitoto, à environ 40 kilomètres au nord de San-Salvador : Elle *« n'est pas morte au combat, mais a été assassinée »*, affirme la commission, qui précise que Mme Garcia Villas se trouvait dans le village de Bermuda, où elle *« recueillait des informations sur l'utilisation par l'armée de produits chimiques tels que le phosphore et le napalm »*, *quand l'armée a lancé une attaque. Mme Garcia Villas a alors tenté d'évacuer dans un car la trentaine de paysans du village, mais personne n'a pu échapper au massacre. Tous les habitants ont été tués en même temps qu'elle. Un journaliste allemand se trouve également parmi les victimes.*

Le comité de presse de l'armée avait affirmé que Mme Garcia Villas faisait office d'agent de liaison entre la guérilla et l'étranger, et qu'elle était connue sous le pseudonyme de « Comandante Lucia ». Il avait ajouté qu'elle avait été retrouvée morte en même temps que vingt-deux guérilleros qui avaient tendu une embuscade aux forces régulières, et qu'on avait trouvé sur elle une *« documentation précieuse »* comprenant un *« programme d'agitation de la population urbaine pour soutenir la lutte armée »*.

Plusieurs organisations humanitaires ont démenti cette présentation des faits, qu'elles estiment inventée pour discréditer le travail réalisé par la commission. L'organisation œcuménique d'entraide CIMADE a précisé que Mme Garcia Villas était accompagnée de plusieurs journalistes et d'une religieuse lorsqu'elle effectuait son enquête. L'organisation Pax Christi a précisé que la présidente était attendue à Genève pour participer aux travaux de la commission des droits de l'homme de l'ONU, qui se sont terminés la semaine dernière, mais qu'elle avait différé son départ.

Mme Garcia Villas était aussi vice-présidente de la Fédération internationale des droits de l'homme, qui siège à Paris, et coordonnatrice des commissions des droits de l'homme de l'Amérique centrale et des Caraïbes. En 1972, elle avait été élue député du parti démocrate-chrétien, organisation qu'elle avait quittée lorsque celle-ci était entrée dans un gouvernement civil et militaire sous la présidence de M. Napoleon Duarte. Menacée de mort par les paramilitaires, elle s'était réfugiée il y a trois ans au Mexique, et était revenue récemment dans son pays, sachant les risques qu'elle prenait.

D'autre part, de violents affrontements ont opposé mercredi militaires et guérilleros aux abords du volcan San-Vicente, à quelque 60 kilomètres au nord-est de la capitale. Après que l'aviation eut bombardé des localités aux mains des insurgés, des effectifs militaires ont entrepris une opération à la recherche de camps de la guérilla.

LE PAPE AFFIRME QUE LES INCIDENTS DE MANAGUA ÉTAIENT « A LA LIMITE DE LA PROFANATION »

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. – Lors de son audience générale hebdomadaire, le mercredi 16 mars, au Vatican, Jean-Paul II a évoqué, pour la première fois, les incidents survenus durant la messe qu'il avait célébrée à Managua, lors de sa récente tournée en Amérique centrale. Plusieurs milliers de militants sandinistes l'avaient interrompu pendant son homélie, en criant des slogans de *« Pouvoir populaire ! »* et de *« Nous voulons la paix ! »*. Le pape avait dû réclamer le silence à neuf reprises. Après avoir dénoncé, mercredi, *« les nombreuses tentatives d'interprétation politique de l'Evangile »*, le pape a jugé inadmissible que la messe *« puisse subir une déformation, comme malheureusement il y en a eu dans un cas, heureusement isolé »*. *« Une telle déformation,* a-t-il ajouté, *est à la limite d'une profanation organisée de la liturgie eucharistique. »*

D'autre part, Jean-Paul II a dénoncé le fait que les conflits d'Amérique centrale soient *« conduits, dans une très large mesure, grâce à l'aide de forces étrangères et d'armes fournies de l'étranger, contre la volonté de la majeure partie de la société centre-américaine qui désire la paix et la démocratie »*. *« Les tensions existant dans cette région,* a-t-il ajouté, *sont dues aux vieilles structures socio-économiques (...) qui permettent l'accumulation de la plupart des biens dans les mains d'une petite élite pendant que la majeure partie de la société vit dans la misère. »*

politique

LA PRÉPARATION DU REMANIEMENT GOUVERNEMENTAL

Commentaires sur des rumeurs...

Ce serait tellement plus facile si, à certains moments de la vie politique, les commentateurs voulaient bien s'arrêter de commenter ! Tenez, un exemple : les remaniements ministériels.

C'est compliqué, un remaniement ministériel. Surtout après des élections. Il faut tenir compte des résultats du scrutin — des *« enseignements »*, dit-on à l'Elysée, — tout en n'en tenant pas compte, parce que, à l'évidence, des élections *« locales »* n'ont qu'un lointain rapport avec le *« gouvernement de la France »*... Mais les commentateurs, avec entêtement, glosent, supputent, propagent les rumeurs que propagent les cabinets ministériels. En vérité, les commentateurs, ce sont eux : les membres du gouvernement et leurs entourages. Ce qui ne les empêche pas de se plaindre des rumeurs. C'est un jeu subtil où chacun s'efforce d'avancer ses pions. Les ministres parlent et l'on s'aperçoit que leur souci de l'information cache parfois une volonté de désinformer. D' « intoxiquer » ? Le mot est fort. Trop sans doute. Mais les ministres ne s'aiment pas tous les uns les autres. Ils sont même tentés — par le canal de l'information — d'assouvir leurs rancœurs.

Face aux Machiavel que sont parfois les ministres, les commentateurs sont des enfants de chœur ! Pourtant, selon M. Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, M. Mitterrand reconnaît qu'ils ont parfois *« de bonnes idées »* : il a retenu celle *« de s'adresser aux Français sous une forme qu'il lui appartient de définir »*.

On ne gouverne pas en fonction des rumeurs, a dit, en substance, le président de la République. Les commentateurs ont-ils compris ? Pas sûr. Mieux vaut répéter le « message ». C'est ce qu'a fait, mercredi 16 mars, à l'issue du conseil des ministres, M. Jacques Attali, conseiller spécial auprès du président de la République : *« Pour le président de la République, c'est une questiuon de principe : il tient à marquer la distance entre des élections locales, aussi importanes qu'elles soient, et le gouvernement de la France.*

» Sensible à toute expression du suffrage universel, il a toujours été dans son esprit d'en tenir compte en temps utile, et sans mélanger les genres.

» Son intervention du mercredi 23 mars lui permettra d'aborder, au-delà des enseignements de politique intérieure qu'il tirera des récentes élections, les axes principaux de l'action à venir. »

Cette fois-ci, c'est clair : dans le remaniement ministériel qui se prépare, on ne se fondera pas sur les résultats des élections mais on tiendra compte des enseignements du scrutin. C'est une question de principe ! D'ailleurs, c'est un conseil des ministres parfaitement anodin qui s'est déroulé au palais de l'Élysée. Anodin et serein.

Les ministres feraient bien de prendre exemple sur le premier d'entre eux : *« Je continue mon travail,* a dit M. Mauroy, *je n'ai qu'un seul désir, une seule ambition : servir mon pays, le chef de l'État. »* C'est simple, presque désincarné, mais c'est beau... La *« force tranquille »*, comme dit le maire de Lille. *« ce n'est pas qu'un slogan ! »*.

Serein, le conseil des ministres ? Oui, mais, interrogé, M. Chevènement — qui est ministre d'Etat — affirme que les perspectives d'un remaniement ont été évoquées. M. Attali dément formellement M. Chevènement : *« Les commentaires du conseil sont faits ici et nulle part ailleurs »*, ajoute-t-il. Avis aux commentateurs, et à M. Chevènement.

« Ailleurs », M. Jobert l'est souvent. Le sera-t-il un peu plus après le remaniement ? Le ministre du commerce extérieur, à qui l'on demande s'il est *« sursitaire »*, répond : *« Nous avons l'esprit tranquille, c'est différent. »* Et puis, comme le dit le perspicace M. Chevènement, de toute façon, *« les ministres n'ont pas la garantie de l'emploi »*. Le ministre de l'emploi justement, M. Le Garrec, sait bien, lui, qu'il n'y a aucun rapport entre l'orientation de la politique économique et des élections municipales, qui ne sont qu'un *« épiphénomène »*.

On croit savoir, pourtant, que les communistes — qui ne sortent pas vainqueurs des élections... — auront une moindre représentation au gouvernement après le resserrement de celui-ci. Faut-il y voir un symbole ? Dans la cour de l'Elysée, mercredi, M. Fiterman boitait bas. Les commentateurs se sont inquiétés. A tort. *« Ce n'est pas parce que je boite,* a dit le ministre d'Etat, *que le gouvernement va tomber ! »* Le gouvernement sans doute pas, mais les ministres ?

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, l'a révélé mardi soir 15 mars : en janvier dernier, M. Mitterrand lui avait confié qu'il y avait trop de ministres au gouvernement. Et de commentateurs ?

LAURENT ZECCHINI.

AFFAIRES COURANTES



(Dessin de PLANTU.)

TROIS SONDAGES

● *Un sondage* réalisé par Louis-Harris du 4 au 9 mars sur un échantillon représentatif de mille personnes et publié par *le Matin* du 16 mars indique que la cote du président de la République continue de s'améliorer : 48 % des personnes interrogées jugent l'action de M. Mitterrand « très » ou « plutôt positive » (47 % le mois dernier) et 41 % la jugent en revanche « très » ou « plutôt négative ».

● *Les cotes de popularité de MM. Mitterrand et Mauroy* sont en baisse selon le sondage réalisé par IPSOS du 9 au 12 mars auprès d'un échantillon représentatif de 1422 personnes et publié par *France-Soir*. 42 % des personnes interrogées se déclarent « *très* » ou « *plutôt satisfaites* » de M. Mitterrand comme président de la République (contre 43 % le mois dernier). Elles sont aussi nombreuses à émettre un jugement négatif (40 % précédemment). 47 % (contre 42 %) sont « *très* » ou « *plutôt mécontentes* » de M. Pierre Mauroy. Et les opinions positives en ce qui concerne le premier ministre sont en régression : 34 % contre 37 % en février.

● *Paris-Match* publie un sondage réalisé par B.V.A. le 14 mars auprès d'un échantillon représentatif de 1028 personnes. Selon cette enquête 47 % des personnes interrogées souhaitent un changement de premier ministre (40 % ont un avis contraire) et 54 % un départ des ministres communistes du gouvernement. D'autre part, pour 65 % d'entre elles il serait souhaitable que le président de la République « *fasse appel à des personnalités politiques extérieures à l'actuelle majorité afin d'élargir celle-ci* ».

L'OPPOSITION TIRE SES

Le P.R. et le C.D.S. relancent le débat sur les structures de l'U.D.F.

A l'heure des bilans électoraux, l'U.D.F. semble entrer à nouveau dans une ère de turbulences. Le P.R., comme le C.D.S., estime nécessaire de revoir son fonctionnement, de réfléchir à l'image qu'elle veut se donner face au R.P.R. et s'interroge sur le rôle qu'il entend jouer au sein de cette confédération. *« Accès de nombrilisme prévisible au lendemain d'épreuves »*, commente laconiquement M. Michel Pinton qui s'efforce de garder son siège de secrétaire général de l'U.D.F. après son échec à la mairie de Dourdan (Essonne). *« Réflexion nécessaire si l'U.D.F. veut affronter dans de bonnes conditions les prochains scrutins à la proportionnelle »*, affirme M. François Léotard, secrétaire général du P.R. Ce débat sur le rôle de l'U.D.F. n'est certes pas nouveau, mais, cette fois, le parti républicain et le Centre des démocrates sociaux paraissent déterminés à le mener jusqu'à son terme.

La journée de jeudi devait marquer le début de cette période de remous avec la réunion, dans l'après-midi, du bureau politique de l'U.D.F. à laquelle devait participer M. Giscard d'Estaing, l'ancien président de la République étant intervenu en fin de matinée pour commenter les résultats des élections municipales (lire en dernière page). Il devait recevoir ensuite ceux des membres de l'U.D.F. qui lui sont le plus proches. Notamment MM. François Léotard, Jean-Claude Gaudin et Jacques Blanc. Ces derniers pourraient demander à l'ancien chef de l'Etat de leur laisser une plus grande indépendance en intervenant moins dans le débat politique et, en quelque sorte, de leur laisser le soin, le moment venu, de favoriser son retour. Ils semblent estimer que M. Giscard d'Estaing n'a une chance de revenir sur le devant de la scène que dans la mesure où des hommes nouveaux puissent s'affirmer et acquérir leur propre crédibilité.

La difficulté d'une telle démarche n'a pas échappé aux trois responsables du P.R. qui, mercredi soir, au cours d'un dîner, ont longuement réfléchi à la meilleure manière d'assurer le succès de leur entreprise. Jeudi, ils devaient avoir tout loisir de prolonger cette réflexion au cours de la réunion du bureau politique du P.R. qui arrêtera sa stratégie pour l'après-municipales.

Au cours de la réunion de son bureau politique jeudi, l'U.D.F. devait dresser un premier bilan des élections municipales. Elle estime avoir gagné douze villes de plus de trente mille habitants (contre vingt au R.P.R.), et revendique, au total, cinquante-cinq communes de cette importance (contre quarante au R.P.R).

Ainsi, même si la tendance a été de porter davantage au crédit du R.P.R., les bons résultats obtenus par l'opposition toute entière, l'U.D.F. n'en considère pas moins qu'elle a su renforcer le « *capital* » dont elle disposait et maintenir son avance face au parti de M. Chirac.

Ce premier bilan des municipales est aussi pour elle, l'occasion de faire le point sur l'union et d'envisager les perspectives de l'après-municipales. Ses responsables semblent d'accord pour juger qu'il faudra, à l'avenir, convaincre un électorat très attaché à l'union, de l'efficacité de primaires au sein de l'opposition. Cela pour « *ratisser* » plus large. Ils paraissent conscients, de la même façon, de la nécessité de défendre face au R.P.R. leurs propres valeurs, de privilégier un autre langage.

Tous reconnaissent toutefois que l'opposition a encore un « *long chemin à parcourir* » avant de répondre totalement à l'attente d'une grande majorité de Français.

« *Les Français veulent un débat politique plus ouvert* », affirme M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., qui reconnaît que « *souvent le parti socialiste a su poser de vrais problèmes même s'il a apporté de mauvaises solutions. L'opposition doit reprendre ce débat qui a été ouvert en se gardant de toute crispation* ». Selon lui, cette ouverture, cette prise en compte des interrogations doit se faire au sein du C.D.S. et au sein de l'U.D.F. Pour M. Méhaignerie, il ne fait aucun doute que le C.D.S. est le mieux à même, compte tenu de son passé, de favoriser cette ouverture.

Une telle attitude permettrait, selon lui, d'éviter les tentatives, notamment de l'Elysée, de recréer une « *espèce de gauche centriste avec des ombres* » ou « *de laisser à une minorité du parti socialiste un peu marginalisé le soin de rechercher cette ouverture* ».

Si M. Méhaignerie souhaite que se développe un tel débat au sein de l'U.D.F., il ne manque pas de rappeler dans quelles conditions celui-ci peut et doit se dérouler : « *Il faut, qu'il soit clair,* répète-t-il, *que l'U.D.F. n'est inféodée à personne, qu'elle n'a pas, pour l'immédiat, l'ambition de se mettre derrière un homme.* » L'U.D.F. peut, selon lui, être « *attractive* » si elle « *s'organise mieux* » et si elle laisse à chacun son « *identité* ».

Les principaux responsables du C.D.S. doivent se réunir les 21 et 22 mars pour approfondir cette réflexion sur l'avenir de l'U.D.F et celui de leur propre parti. Pour le C.D.S., comme pour d'autres composantes de l'U.D.F., il s'agit de savoir comment, sans avoir directement un candidat à l'élection présidentielle, on peut valoriser une équipe, un message... « *Nous devons trouver un projet original* » reconnaît M. Méhaignerie qui ajoute : « *Le fait d'être les seuls à n'être inféodés à personne,le fait d'avoir une liberté de langage, de rechercher l'ouverture avec un projet original est quand même un point de sécurité pour une partié de l'électorat. Celui-ci comprendra que nous ne jouons pas la division et que nous saurons rechercher, le moment venu, le meilleur candidat sans* a priori. » Fort de cette certitude, le C.D.S. ne devrait donc pas, dès maintenant, se ranger ouvertement derrière M. Barre même si ses sympathies semblent le pousser vers l'ancien premier ministre.

Nouvelle association d'élus

Union mais diversité et meilleure organisation de l'U.D.F. : le C.D.S. ne semble pas souhaiter autre chose. Une telle exigence se retrouve au sein du parti républicain. Son secrétaire général, M. Léotard, affirme la nécessité, face au R.P.R., de mettre en lumière les valeurs propres aux trois familles — libérale, démocrate-chrétienne et radicale — qui composent l'U.D.F. Une U.D.F. dont il reconnaît qu'elle reste une « *alliance difficile à gérer* », mais dont il veut croire qu'elle est « *lourde de potentialité* ». Il s'agit, toutefois, de savoir si l'U.D.F. doit devenir une structure politique lourde ou si elle se contente d'être un cartel électoral qui se donne les moyens d'être efficace.

En suggérant la disparition du poste de secrétaire général de l'U.D.F., occupé par M. Pinton — auquel le P.R. reproche d'avoir voulu jouer un rôle politique alors qu'il ne devait être, selon lui, qu'un directeur administratif — et en proposant à sa place un triumvirat, composé des dirigeants respectifs du P.R., du C.D.S., des radicaux, et chargé de l'animation et de la gestion de l'U.D.F., M. Léotard semble privilégier la solution du cartel électoral, même si à terme il peut souhaiter que l'U.D.F. s'organise un peu, comme le parti socialiste, avec ses diffirents courants. Solution peu envisageable pour le moment : l'U.D.F. n'a pas choisi son « Mitterrand ».

Ainsi faute de pouvoir, ou de vouloir, mettre en avant M. Giscard d'Estaing, le P.R. choisit la collégialité au sein de l'U.D.F., dont il espère qu'elle saura transformer ses faiblesses en forces. A l'U.D.F. il semble vouloir appliquer les méthodes employées au P.R., tant en ce qui concerne la communication que la stratégie électorale. Les résultats décevants obtenus par le parti républicain ne semblent pas l'inciter à changer de méthode : M. Léotard a toujours dit qu'il ne pourrait contrôler les élections municipales que s'il avait la possibilité de les préparer suffisamment. Il se félicite néanmoins d'avoir su placer en deuxième et troisième position sur les listes municipales des hommes jeunes qui constituent le vivier dans lequel le P.R. trouvera ses candidats aux élections législatives, celles-ci restant son objectif prioritaire. Ces nouveaux élus seront regroupés au sein d'une Union nationale des élus locaux indépendants et républicains (UNELIR).

Avant l'été, M. Léotard se propose, d'autre part, de constituer un premier portefeuille de quelque six cents candidats potentiels, avant de n'en retenir qu'un peu plus d'une centaine à l'automne, qui bénéficieront d'un appui tactique et stratégique. Jeudi, au cours de la réunion du bureau politique sera précisée cette stratégie de l'après-municipales. Des responsables du P.R. pourraient, toutefois, remettre en cause certains choix, notamment celui qui consiste à vouloir constituer le P.R. en un grand parti de masse.

Compte tenu de son électorat peu docile, qui ne souhaite pas être « encarté » comme peut l'être un militant du R.P.R., du P.S. ou du P.C., le P.R. — ou quelques-uns de ses responsables — pourraient être tentés de revenir à une conception plus conforme aux origines du parti et privilégier un système d'implantation par relais d'opinion comme avait pu le développer le C.N.I.

M. Pinton contesté

Il est une donnée que les partis de l'U.D.F. semblent oublier et qui ne devrait pas manquer d'être rappelée : lors du congrès de Pontoise, les 27 et 28 novembre dernier, l'U.D.F. a voté une motion qui précise que toute évolution interne de la confédération devra être examinée par une commission désignée à cet effet par le conseil national de l'Union. Autrement dit, si réorganisation de l'U.D.F. il y a, elle aura lieu au terme d'une procédure qui risque d'être longue.

Pour ces diverses raisons, la réunion du bureau politique de l'U.D.F. ne devrait être, jeudi, qu'un premier round d'observation. Seul M. Pinton risque d'être l'objet de certaines attaques. Le secrétaire général de l'U.D.F., que l'on disait démissionnaire, semble plus que jamais résolu à faire face. Il considère qu'une solution collégiale entraînerait la mort de l'U.D.F. Il se dit fort du soutien de M. Lecanuet, qui reste, de l'avis de tous, le « *garant de l'union* » et dont la présidence ne semble pas contestée.

Reste à savoir comment s'établira le rapport de forces entre le P.R., le C.D.S. et, dans une moindre mesure, le parti radical qui, au vu de ses résultats électoraux, ne peut que se féliciter de son appartenance à l'U.D.F. Le parti radical réunira son bureau national le 24 mars, mais, précise M. Bariani, son président, « *nous sommes un certain nombre à ne pas vouloir épuiser notre énergie dans un débat sur l'U.D.F.* ».

Plutôt que d'épuiser les énergies des uns et des autres, les composantes de l'Union pourraient choisir de trancher une fois pour toutes en définissant clairement le rôle et les fonctions de l'U.D.F.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

LES ÉLUS DU P.S.U.

Le classement adopté par le ministère de l'intérieiur nous a conduits à étiqueter « extrême gauche », dans les résultats du premier tour (*le Monde* du 8 mars), des candidats P.S.U. élus sur des listes d'union de la gauche.

Cette erreur a été rectifiée dans les résultats du second tour, sauf à Angers (Maine-et-Loire), où il convient donc de rétablir l'étiquette P.S.U. pour les deux élus « extrême gauche », de même que pour les trois « extrême gauche » élus à Bron (Rhône), celui du Teil (Ardèche) et celui des Andelys (Eure).

A Lyon

M. Soulier, premier adjoint pressenti par M. Collomb

LYON — L'information n'est pas officielle. Mais, mercredi 16 mars en fin d'après-midi, on apprenait de source proche du maire de Lyon, M. Francisque Collomb, sénateur (non inscrit), que M. André Soulier, cinquante-quatre ans, avocat au barreau de Lyon, sera présenté, vendredi 18 mars, au poste de premier adjoint. Cette désignation, intervenue au terme de longues tractations, sera rendue officielle en même temps que les candidatures à tous les postes d'adjoints, 18 au total, dont 11 U.D.F. ou « non inscrits », et 7 R.P.R. Le maire avait dès le début de la semaine, fait entériner sa décision de choisir lui-même, et seul, l'homme qui sera son plus proche collaborateur. Le R.P.R. — et M. Michel Noir en tête, rival malheureux de M. Collomb au cours de la primaire du 6 mars dernier, — a accepté cette formule. En revanche, l'U.D.F. paraît plus divisée : si le parti républicain et les radicaux semblent jouer le jeu, quelques personnalités du C.D.S. ont manifesté quelque dépit. Ainsi n'est pas totalement exclue l'entrée en lice contre M. Soulier de M. Roger Fenech, C.D.S., élu d'extrême justesse dans le neuvième arrondissement.

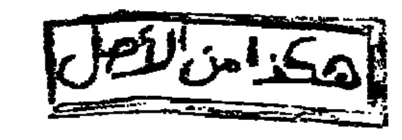
De notre correspondant régional

La personnalité très marquée de M. Soulier explique, en grande partie, les réticences de certains élus politiques. Mais en bon stratège, M. Collomb a sans doute estimé que son adjoint à l'information était précisément l'un des plus aptes à contenir le flot montant des « *politiques* » de sa nouvelle équipe. C'est M. Soulier qui avait, dans les premiers, levé l'étendard de la résistance face aux exigences du R.P.R. et il a largement contribué au succès de M. Collomb en organisant une campagne « *à la lyonnaise* ». Sa promotion marque aussi un retour à la tradition « *apolitique* » chère à l'ancien maire Louis Pradel. Ancien de la F.G.D.S., M. Soulier avait été, sous cette étiquette, candidat malheureux aux élections législatives de 1973 dans la circonscription de Villefranche-sur-Saône, alors que son suppléant était M. Gilbert Mitterrand, fils du président de la République. Exclu du P.S. en 1976 avant d'être élu sur les listes de M. Collomb aux municipales de 1977, il a toujours affirmé avoir conservé des amitiés à gauche, mais la sécheresse de ses prises de position — notamment vis-à-vis du R.P.R. ou de la droite « pétainiste » — lui a assuré de solides inimitiés. Pourtant, M. Soulier doit compter, tout comme M. Collomb, avec le poids dominant des partis politiques de l'opposition nationale au sein de l'assemblée municipale.

A Lyon, le jeu des dosages est décidément fort prisé. Les conseillers municipaux s'apprêtent à entériner le choix par ordre décroissant de responsabilité des candidatures de Mme Simone André (la plus « apolitique » qui soit au sein du parti républicain) puis de M. Michel Noir, à qui a été proposé le secteur des affaires économiques, puis MM. Roger Fenech (C.D.S.), Jacques Moulinier et Charles Béraudier (non inscrit) premier adjoint sortant qui a cédé loyalement ce poste. Il est vrai qu'il est devenu en 1980 président du conseil régional Rhône-Alpes.

La gauche, avec onze élus sur soixante-treize ne voit sans doute pas d'un si mauvais œil la victoire des « *apolitiques non inscrits* » soulignée à gros traits par la désignation de Me Soulier.

CLAUDE RÉGENT.



CONCLUSIONS DU SCRUTIN

Les élections municipales ont montré l'incontestable succès de l'opposition et d'abord du R.P.R.

déclare M. Jacques Chirac

Au soir du dimanche 13 mars, à l'issue du second tour, M. Jacques Chirac déclarait : « *La majorité est minoritaire en France. C'est un échec pour elle, notamment pour les communistes.* » Le président du R.P.R. rappelait aussi que dès le premier tour du scrutin les listes de l'opposition avaient recueilli 53 % des suffrages. Il affirmait que le second tour n'avait nullement inversé cette tendance et que, tout au plus, le courant du premier tour avait été simplement ralenti.

Les constats victorieux de M. Chirac sont alors passés quelque peu inaperçus. Ils ont été occultés par l'accent mis sur les succès obtenus par les candidats de la gauche à Marseille et à Belfort ainsi que sur la conquête de Châtellerault par Mme Cresson, tout autant que sur le dégel de certains abstentionnistes en faveur de la majorité : l'impression prévalait que la gauche avait opéré un rétablissement effaçant ses reculs du premier tour.

M. Jacques Chirac a attendu que cet enthousiasme dans les rangs de la majorité se calme pour réagir. En possession de résultats chiffrés plus complets, il a fait, mercredi 16 mars devant la commission exécutive du R.P.R. (qui regroupe les responsables du secrétariat général du mouvement), une analyse basée sur les documents établis par le ministère de l'intérieur et sur ceux dressés par les services électoraux du R.P.R. et qui contredisent totalement le sentiment éprouvé aussitôt après la clôture du scrutin.

.. Selon le ministère, la répartition en sièges accorde pour les deux tours additionnés 61,29 % à l'opposition et 38,55 % à la majorité (0,15 % allant aux écologistes). Au seul second tour la progression de l'opposition avait été seulement ralentie par rapport au premier. En effet, le 6 mars, la majorité recueillait 38,14 % des sièges et l'opposition 61,71 %, alors que, le 13 mars, la majorité en obtenait 40,5 % et l'opposition 59,36 %.

En ce qui concerne les résultats en voix, toujours selon les chiffres du ministère de l'intérieur cités par M. Chirac, l'opposition a recueilli au premier tour 50,89 % et la majorité 39,74 %, les candidats inclassables nommés « gauche centriste » recueillant 9,35 %. Au second tour les proportions de ces trois catégories ont été respectivement de 49,98 %, 39,54 % et 10,38 %. Selon le maire de Paris, « *cela montre bien l'incontestable succès de l'opposition et d'abord du R.P.R. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes* ».

Quant aux résultats recensés par le secrétariat national aux élections du R.P.R., ils concernent les 862 villes de plus de 9 000 habitants. Ils établissent que la majorité d'entre elles appartiennent désormais à l'opposition, alors que la situation contraire prévalait avant le 6 mars.

En effet, sur 519 maires sortants, la gauche n'en retrouve que 421, alors que l'opposition, qui n'avait que 343 élus, en a maintenant 440. Le P.C. perd 40 villes sur les 227 qu'il possédait, le P.S. 44 sur 256, les radicaux de gauche 1 sur 17 et les divers gauche 13 sur 19. En revanche, le R.P.R. ajoute 68 nouveaux élus à ses 82 sortants, l'U.D.F. 11 à ses 147 sortants et les divers opposants 18 à leurs 114 sortants.

En fonction de ces résultats, M. Chirac affirme que ces élections « *constituent à l'évidence un échec considérable pour la majorité* ».

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., y voit une quasi-justification *a posteriori* des objectifs qu'il avait fixés à l'opposition. Selon lui, si l'on ajoute à la trentaine de villes de plus de trente mille habitants conquises sur la majorité les sept arrondissements de Paris, les deux de Lyon et les deux de Marseille enlevés à la gauche, « *on n'est pas loin de l'objectif des soixante villes perdues en 1977 par la majorité d'alors* ».

Rajeunissement

M. Pons ajoute que dans plusieurs départements, comme l'Hérault ou le Finistère, « *c'est une véritable déroute pour la gauche* ». Les analyses en cours sur les petites communes montreraient une progression encore plus sensible des candidats favorables à l'opposition et parmi eux des partisans du R.P.R. La commune de Saint-Tropez, par exemple, est passée de l'U.D.F. au R.P.R. « *C'est un peu fort de ne pas présenter cela comme une défaite pour la majorité.* », s'indigne M. Chirac.

Devant la commission exécutive du R.P.R., M. Chirac a également tiré les premiers enseignements de ce qu'il qualifie de « *bilan très positif pour le R.P.R.* ». Il a tout d'abord remarqué que « *l'union de l'opposition souhaitée par tous avait été globalement exemplaire* ». Les quelques cas d'indiscipline qui se sont produits se sont traduits par l'exclusion du R.P.R. d'une cinquantaine de militants.

Il a ensuite souligné que « *l'effort de renouvellement et de rajeunissement des candidats avait été très sensible* ». De nombreux succès ont été obtenus par des militants qui se présentaient pour la première fois ou qui avaient été élus conseillers généraux lors des cantonales de mars 1982.

Ce rajeunissement de l'encadrement politique du R.P.R. va d'ailleurs être davantage mis en valeur et il s'accompagnera d'un renouvellement assez profond. Non seulement cette opération concernera les responsables locaux du mouvement mais elle sera sensible également au niveau national et parisien.

L'état-major du mouvement va davantage fonctionner comme une équipe de professionnels et de techniciens travaillant à plein temps. De même, à l'Hôtel de Ville de Paris, M. Chirac a l'intention de renouveler ses principaux collaborateurs en faisant élire aux fonctions d'adjoint au maire plusieurs nouveaux conseillers. Les plus anciens des élus parisiens, naguère adjoints au maire de la capitale, devenant maires de leurs propres arrondissements, ne pourront pas cumuler ce mandat avec celui d'adjoint au maire de Paris.

La présidence du groupe Rassemblement pour Paris passera des mains de M. Pierre Bas à celles de M. Roger Romani (*le Monde* du 16 mars).

Déjà la direction du cabinet du maire passe de M. Bernard Billaud à M. Robert Pandraud, spécialiste des questions politiques, administratives et électorales, alors que le premier prend une direction plus en rapport avec ses goûts, celle des relations internationales de la Ville, ce qui correspond aussi à une dimension que M. Chirac veut se donner.

Enfin, M. Chirac estime qu'au cours de cette campagne le R.P.R. est apparu comme un mouvement « *porteur d'un projet politique, et qu'il s'était livré à une certaine réflexion sur l'avenir en élaborant un plan de redressement* ». Cela aurait donc accru « *la crédibilité des candidats R.P.R.* ». Toutefois, le maire de Paris juge que cet aspect n'est pas assez développé et que le mouvement doit approfondir l'étude de ses propositions.

Parmi les tâches immédiates qu'il assigne au R.P.R., M. Chirac place la création d'une « *structure permanente* » pour les élus locaux, qui sera placée sous l'autorité de M. Jacques Chartron, ancien préfet de région, secrétaire national aux élections, qui a joué un rôle important dans la dernière campagne. Des moyens supplémentaires lui seront donnés avec, notamment, un centre de renseignements pour les élus et un bulletin de liaison mensuel. M. Chirac compte bien exploiter les résultats de ce scrutin municipal dans tous les domaines de son action nationale.

ANDRÉ PASSERON.

M. ROBERT PANDRAUD NOMMÉ DIRECTEUR DU CABINET DU MAIRE DE PARIS

Le cabinet du maire de Paris a indiqué mercredi 16 mars : « *Dans le cadre de la réorganisation administrative de la mairie de Paris, M. Jacques Chirac a décidé de créer, pour la prochaine mandature, une nouvelle direction générale chargée des relations internationales de la Ville. M. Bernard Billaud ayant décidé de renoncer à ses fonctions de directeur de cabinet, M. Jacques Chirac lui a demandé d'assumer cette nouvelle mission. M. Robert Pandraud, inspecteur général de l'administration, secrétaire général adjoint de la Ville, sera nommé dans les prochains jours directeur du cabinet du maire.* »

[Né en 1928 au Puy (Haute-Loire), ancien élève de l'ENA, M. Pandraud a occupé divers postes territoriaux dans le corps préfectoral avant de devenir en 1970 directeur central de la sécurité publique et, en 1974, directeur adjoint du cabinet de M. Chirac, alors ministre de l'intérieur. Il fut ensuite directeur de cabinet de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, directeur général de la police nationale puis de l'administration du ministère de l'intérieur. Depuis 1982, il était secrétaire général adjoint de la mairie de Paris.]

● *Les quarante-huit élus de l'U.D.F. au Conseil de Paris* ont constitué un groupe politique sous la dénomination Paris-Libertés. M. Jacques Dominati, député, ancien secrétaire d'Etat, a été élu président. Trois vice-présidents ont été désignés : MM. Dominique Pado, sénateur Union centriste, Roger Chinaud, ancien député U.D.F., et Yves Galland, membre du parti radical.

PRÉCISIONS – *Isère :* le maire de Voiron, M. Philippe Vial, nous indique qu'il n'est pas membre de l'U.D.F., contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 8 mars ; *Hauts-de-Seine :* à Clichy, les élus de gauche au nouveau conseil municipal se répartissent ainsi : 1 P.S.U., 17 P.S. et 15 P.C.

A gauche, les villes moyennes les plus fragiles ont résisté

Nous reproduisons ci-dessous l'analyse du *scrutin* municipal dans les villes moyennes, dont le texte a été rendu incompréhensible par un « mastic » dans nos premières éditions du 17 mars.

L'électorat des villes de plus de trente mille habitants dans lesquelles la gauche était minoritaire et qui avait accordé pour la première fois en mars 1977 la majorité de ses suffrages au parti communiste et au parti socialiste est dans l'ensemble resté fidèle à ses choix à l'occasion du dernier scrutin municipal.

Au cours d'une journée d'études de l'Association française des sciences politiques, le 31 janvier dernier, consacrée aux élections municipales, Mme Dupoirier et M. Grunberg avaient tenté de démontrer que les élections municipales sont des élections « *politiques* » et « *intermédiaires* » et qu'elles « *constituent un maillon de la chaîne des scrutins nationaux* » (*le Monde* du 6-7 février).

Pour établir une corrélation entre le scrutin municipal de mars 1977 et les scrutins législatifs de 1973 et 1978, les deux cent vingt et une villes de plus de trente mille habitants avaient été classées en trois catégories : celles où la gauche était majoritaire en 1973 (cent sept) ; celles où la gauche oscillait entre 44 et 49 % (quarante et une) et enfin celles où la gauche était faible (soixante-treize).

Dans cette dernière catégorie, la gauche avait, en mars 1977, conquis vingt-trois municipalités : Bourg-en-Bresse (Ain) ; Grasse (Alpes-Maritimes) ; Aurillac (Cantal) ; Angoulême (Charente) ; Bourges (Cher) ; Chartres (Eure-et-Loir) ; Brest (Finistère) ; Montpellier (Hérault) ; Rennes et Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) Saint-Etienne (Loire) ; Angers (Maine-et-Loire) ; Thionville (Moselle) ; Tourcoing (Nord) ; Alençon (Orne) ; Schiltigheim (Bas-Rhin) ; Le Creusot (Saône-et-Loire) ; Chambéry (Savoie) ; Albi (Tarn) ; Hyères (Var) ; La Roche-sur-Yon (Vendée) ; Poitiers (Vienne) et Créteil (Val-de-Marne).

Ces renversements de tendance, que ne laissaient prévoir ni le scrutin législatif de 1973 ni l'élection présidentielle de 1974 (M. Mitterrand n'était arrivé en tête qu'à Bourges, au Creusot et à Créteil), n'ont pas été confirmés aux élections législatives de 1978.

On pouvait logiquement penser que l'« *avertissement* » adressé à la majorité d'aujourd'hui, les 6 et 13 mars, serait particulièrement sensible dans ces vingt-trois communes « fragiles » où le succès du P.C. et du P.S. s'explique essentiellement par des raisons d'opportunité locale (successions mal acceptées, division de la droite). Il est intéressant de constater que le parti communiste, qui détenait quatre de ces villes (Grasse, Bourges, Saint-Étienne, et Thionville), en a conservé deux (Bourges et Thionville) et que le parti socialiste, qui détenait les dix-neuf autres, l'a emporté dans quatorze d'entre elles (Bourg-en-Bresse, Aurillac, Angoulême, Chartres, Montpellier, Rennes, Angers, Alençon, Schiltigheim, Le Creusot, Albi, La Roche-sur-Yon, Poitiers et Créteil).

La confirmation de ces seize succès ne peut s'expliquer, cette fois, par des divisions de la droite. Il est donc vraisemblable que la prime au maire sortant a joué et que les électeurs ont tenu compte des qualités de gestionnaire de leurs maires. Mais ces résultats attestent également la capacité de la gauche à s'implanter dans une catégorie de villes importantes certes, mais qui n'ont pas toutes, à l'occasion des scrutins locaux ou nationaux, valeur de symbole, contrairement à Marseille ou à Grenoble.

NADINE AVELANGE.

POLITIQUE

A SÈVRES

M. Fajnzylberg : la gauche aurait pu gagner si le P.C. avait joué le jeu honnêtement

« La gauche aurait pu gagner à Sèvres si le parti communiste avait joué le jeu honnêtement. » C'est tout au moins la conviction exprimée au cours d'une réunion de presse le 16 mars par M. Roger Fajnzylberg, communiste dissident et maire sortant de cette ville, battu dimanche 13 mars, par le candidat U.D.F. M. Jean Caillonneau, conseiller général. Pourtant après s'être opposé au maire sortant au premier tour, les communistes « orthodoxes » s'étaient ralliés à lui, et le total des voix de la gauche le 6 mars pouvait lui permettre espérer l'emporter au second tour (*le Monde* du 13 mars) ; mais le 13 mars la droite devançait de cent vingt voix M. Fajnzylberg.

Le mauvais report des voix communistes n'est certes pas évident sur le papier : la liste Fajnzylberg réalise au second tour un score supérieur à l'addition des voix de gauche du premier tour ce qui n'a pas été le cas dans toutes les villes. *« Mais une analyse détaillée, bureau par bureau, montre clairement »* explique l'ancien maire de Sèvres *« que nos gains d'un tour à l'autre sont dus au renfort des abstentionnistes du premier tour, conformément à la tendance nationale et que c'est la défection d'un certain nombre d'électeurs communistes qui a permis à la droite de triompher ».*

L'ancien maire s'inscrit à l'A.N.P.E.

Le maire sortant affirme même que malgré la consigne officielle de ralliement *« la direction du P.C. a invité en sous-main ses militants à voter nul ou à voter à droite »*. Il cite, à l'appui de ses accusations quelques faits : la violence de la campagne *« anti-Fajnzylberg »* menée par les communistes au premier tour ; leur refus de prendre place sur la liste du sortant entre les deux tours et leur absence remarquée aux réunions publiques durant toute la campagne ; leur refus encore de condamner publiquement un tract anonyme distribué à Sèvres dans la nuit du vendredi 11 mars qui déclarait qu'*« un maire de droite vaut mieux qu'un traître »*.

A son tour, c'est quasiment d'une trahison que parle le dissident. Et alors qu'il s'apprête à *« poursuivre le combat, même minoritaire au sein du conseil municipal et dans la perspective prochaine des élections régionales »*, M. Fajnzylberg ne semble pas pour autant tenir pour quitte son parti d'origine : *« Dans les mois qui viennent*, dit-il, *il faudra poursuivre la réflexion et tirer les leçons de la défaite de Sèvres et de quelques autres expériences qui s'en rapprochent. »*

Cette défaite soulève incidemment une autre question : M. Fajnzylberg, bien que titulaire d'une maîtrise de sciences économiques n'a jamais exercé d'autre profession que celle de permanent du parti communiste. A trente-huit ans, quel est donc le destin d'un ancien apparatchik exclu de son parti puis battu par le suffrage universel ? *« Dans l'immédiat,* confesse M. Fajnzylberg, *je souhaite trouver une filière me permettant de préparer le concours de l'ENA. Sinon je poursuivrai ma recherche d'un emploi salarié. »* Et il ajoute avec une tranquillité légèrement teintée d'ironie — ou d'amertume — *« je me suis inscrit dès mardi à l'Agence nationale pour l'emploi ».*

FRANÇOIS ROLLIN.

Telle mère, tel maire...

Le plus jeune maire de France est une demoiselle, bergère de son état.

Sylvie Gerôme, vingt-huit ans, a été élue le 12 mars maire de Chauffecourt (dix-neuf habitants), dans les Vosges, à quelques kilomètres de Mirecourt, la célèbre cité des luthiers. A la tête de la mairie, Sylvie Gerôme, qui travaillera avec huit autres conseillers municipaux dont quatre femmes, succédera à sa mère qui a été maire pendant douze ans.

Son programme ? *« L'investissement le plus urgent consiste à construire une borne à incendie dans le village et, à plus long terme, à éviter la construction de résidences secondaires en trop grand nombre. »* Un engagement : rester coûte que coûte à Chauffecourt et faire prospérer son troupeau de moutons, de trois cents têtes aujourd'hui.

Pour apprendre son métier de maire, Sylvie compte *« demander conseil à maman qui connait tout sur la question ».*

Dans la région parisienne

L'OPPOSITION DEMANDE AUX TRIBUNAUX UNE « RECTIFICATION » DES RÉSULTATS CONTESTÉS

M. Roland Nungesser, député R.P.R. du Val-de-Marne, au cours d'une conférence de presse, le mercredi 16 mars, a annoncé son intention de déposer à l'Assemblée nationale plusieurs propositions de loi pour lutter contre la fraude électorale. Il propose, entre autres, que les résultats des élections restent *« provisoires »* pendant un jour ou deux pour permettre leur unification avant leur publication définitive.

En attendant, les avocats des listes d'opposition, qui contestent la régularité de la réélection de plusieurs maires communistes en région parisienne (*le Monde* du 16 mars 1983), ont demandé aux tribunaux administratifs *« une rectification pour erreur matérielle »* proclamant élue la liste de l'opposition et non pas une annulation de l'élection qui *« maintient le non-élu en place pendant un an à dix-huit mois »*, le temps que le Conseil d'État tranche en appel.

Les Verts-Confédération écologiste veulent entamer dès maintenant la préparation de l'élection européenne

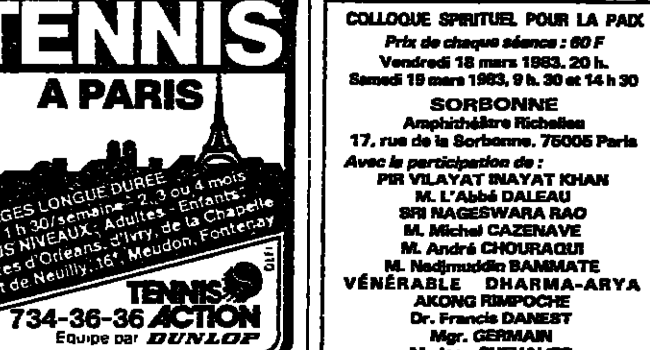
MM. Yves Cochet et Hervé Le Nestour, porte-parole des Verts-Confédération écologiste, ont présenté à la presse, mercredi 16 mars, leur analyse des résultats obtenus par les écologistes aux élections municipales.

M. Cochet a déclaré que, comparée au score de M. Brice Lalonde au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 (3,87 %), la moyenne des voix obtenues par les écologistes, là ou ils étaient présent le 6 mars dernier (5,5 %) constitue une *« amélioration »*. M. Cochet estime que ces élections ont démontré l'existence d'un *« électorat spécifique »* des écologistes, lesquels sont *« perçus comme une force indépendante de la gauche et de la droite ».*

M. Cochet a observé, néanmoins, un écart entre le *« capital de sympathie »* dont bénéficient les écologistes et les voix qu'ils recueillent. *« Les gens ne sont pas sûrs que nous ayons vocation à être des gestionnaires »*, a-t-il déclaré.

M. Le Nestour a indiqué que les Verts-Confédération, qui n'avaient *« pas eu accès aux médias pendant la campagne »*, ont déposé une réclamation auprès de la Haute Autorité de l'audiovisuel. Il a condamné, d'autre part, la démarche de M. Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre, qui s'était déclaré candidat à la direction d'une liste écologiste pour l'élection européenne de mai 1984 (*le Monde* du 2 mars).

Les Verts-Confédération ont proposé aux Verts-parti écologiste et aux Amis de la Terre la réunion, du 21 au 23 mai prochain, à Besançon, d'un congrès, qui adopterait des statuts communs, élirait une *« équipe exécutive »*, définirait les relations du mouvement avec ses élus municipaux et préparerait l'élection européenne.



Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 16 mars, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Le communiqué déclare notamment :

● **AGE DE LA RETRAITE.**
(*Le Monde* du 17 mars.)

● **FONCTION PUBLIQUE**

Le premier ministre, le ministre délégué chargé de la fonction publique et le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, ont présenté le projet de statut général des fonctionnaires de l'État et des collectivités territoriales, constitué de trois projets de loi portant respectivement « droits et obligations des fonctionnaires », « dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État » et « dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ».

Ce vaste dispositif législatif régira la carrière de plus de quatre millions de fonctionnaires. Les quatre orientations principales sont :

— Le choix d'un système de carrière fondé sur la distinction du grade et de l'emploi, la règle du concours et l'organisation en corps ;

— L'instauration d'un ensemble commun de droits fondamentaux et d'obligations de service public ;

— L'approfondissement et la généralisation des réformes statutaires réalisées depuis vingt et un mois ;

— La création d'une fonction publique territoriale à parité avec celle de l'État, concernant l'ensemble des collectivités territoriales et des établissements publics qui les regroupent ou en dépendent.

DROITS ET OBLIGATIONS DES FONCTIONNAIRES. — Le titre I du statut général, commun à tous les fonctionnaires, réaffirme les garanties et les obligations déjà prévues par l'ordonnance du 4 février 1959 portant statut général des fonctionnaires. Il consacre l'existence de règles qui, telles que la liberté d'opinion ou le droit de grève, n'avaient jamais trouvé place dans les dispositions statutaires. Il apporte enfin de profondes innovations comme l'habilitation des syndicats à négocier sur les rémunérations, l'organisation et les conditions de travail, la participation à la gestion de l'action sociale, le devoir d'informer le public, le droit à la formation continue.

FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT. — Le titre II, consacré à la carrière des fonctionnaires de l'État, réaffirme les principes posés par l'actuel statut général des fonctionnaires tout en leur apportant des améliorations : disparition des discriminations sexistes, ouverture de la troisième voie d'accès à l'ENA, assouplissement du régime des positions statutaires, consécration du rôle des organismes de participation, emploi des handicapés, réforme de la procédure disciplinaire.

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE. — Le titre III marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la décentralisation. Il permettra aux élus de disposer de la collaboration de fonctionnaires dont les possibilités de mobilité et de promotion seront très largement accrues.

La fonction publique territoriale offrira à tous ceux qui en font partie ou qui y seront titularisés des garanties statutaires et financières comparables à celles des fonctionnaires de l'État.

Les élus garderont la pleine responsabilité des décisions essentielles concernant la carrière des fonctionnaires territoriaux, et notamment la nomination et l'avancement.

L'unité et l'autonomie de la fonction publique territoriale seront consacrées par la création d'un Conseil supérieur paritaire de la fonction publique territoriale qui disposera d'un pouvoir de proposition en matière statutaire.

● **SITUATION INTERNATIONALE**

SOMMET DES NON-ALIGNÉS. — Le Mouvement des non-alignés, qui regroupe 101 pays, a tenu une réunion au sommet en Inde la semaine dernière. C'est un événement politique de grande importance dans la conjoncture internationale actuelle.

Le conseil des ministres adresse ses vœux à Mme Indira Gandhi, nouveau président des non-alignés. Il trouve dans son élection une raison supplémentaire de resserrer encore les liens qui unissent déjà l'Inde et la France.

Le gouvernement examinera avec la plus grande attention les résolutions et recommandations adoptées à New-Delhi. Il relève dès maintenant celles qui portent sur les relations entre pays industrialisés et pays en développement, et qui correspondent en de nombreux points avec l'action que la France entend mener dans le contexte des rapports Nord-Sud, sur le plan bilatéral, dans les cadres interrégionaux et aux Nations unies.

● **MUNICIPALES**

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et le secrétaire d'État chargé des départements et territoires d'outre-mer ont présenté au conseil des ministres une communication sur les résultats des élections municipales des 6 et 13 mars dernier.

● **NORMES**

(*Lire page 29.*)

● **JEAN MOULIN**

Le ministre des anciens combattants a annoncé la création d'un Comité national chargé de mettre en place les célébrations du quarantième anniversaire de la mort de Jean Moulin, qui auront lieu au cours de l'année 1983.

Ce comité, placé sous le haut patronage du président de la République, sera présidé par le premier ministre. Le ministre des anciens combattants en assurera le secrétariat général.

Il regroupera des représentants de l'administration et des associations d'anciens résistants ainsi que des proches collaborateurs de Jean Moulin.

Il se réunira pour la première fois au mois d'avril.

Les actions commémoratives seront regroupées autour de trois grandes dates :

— le 17 juin, jour anniversaire du premier acte de résistance de Jean Moulin ;

— le 21 juin, jour anniversaire de son arrestation ;

— le 19 décembre, jour anniversaire du transfert de ses cendres au Panthéon.

***

● M. YVES-BERTRAND BURGALAT, préfet en congé spécial, est, sur sa demande, admis à la retraite.

UNE COMMISSION « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS » A IGNY (ESSONNE)

Igny (Essonne) a désormais une commission informatique, des libertés et de la sécurité sur le modèle de la commission nationale qui porte presque le même nom. Cet organisme est chargé de veiller au respect de la loi de 1978 sur les fichiers. Il permettra à la population *« de contrôler effectivement tous les aspects de la gestion informatique de la commune ».*

La commission nationale de l'informatique et des libertés, qui se plaint de l'indifférence des Français à l'égard du fichage, ne peut que se féliciter de cette initiative. On doit l'idée au conseil municipal d'union de la gauche de cette ville-dortoir de dix mille habitants que dirige M. Marcel Mouric (P.C.). Le président de la commission, M. Maurice Szylit (proche du P.S.), insiste néanmoins sur l'indépendance de cette commission par rapport au conseil municipal, même si ce dernier l'a dotée d'une subvention annuelle de 10 000 F.

Les élus, le personnel communal, les syndicats et les associations locales sont représentés au conseil d'administration de la nouvelle association afin, selon M. Szylit, *« de sensibiliser la population aux dangers de l'informatique ».*

DÉFENSE

Le général Maurice Schmitt est nommé major général de l'armée de terre

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 16 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● *Terre.* — Sont nommés : major général de l'armée de terre, le général de division Maurice Schmitt ; commandant la 11e division parachutiste et la 44e division militaire territoriale, le général de brigade Jean Brette ; directeur du personnel militaire de l'armée de terre, le général de division Louis Pitel.

[Né le 23 janvier 1930 à Marseille et ancien élève de Saint-Cyr, Maurice Schmitt, qui prendra ses nouvelles fonctions le 15 mai prochain au départ de l'actuel major général de l'armée de terre, le général Pierre Belfayol (*le Monde* du 10 mars), appartient aux troupes de marine (ex-armée coloniale). En juillet 1975, il a commandé le 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine à Castres.

Promu général de brigade en janvier 1979, il a été, en juillet 1980, nommé adjoint au général commandant la Ire armée et gouverneur militaire de Strasbourg. Depuis septembre 1980, Maurice Schmitt commandait la 11e division parachutiste et il est général de division depuis juillet 1982. A ce dernier poste, il sera remplacé par le général Brette, qui prendra officiellement ses fonctions le 1er mai à la tête de la 11e D.P.]

Est promu général de division, le général de brigade Philippe Boidot.

Est admis en deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, le général d'armée Jean Delaunay, qui a quitté le 8 mars dernier ses fonctions de chef d'état-major de l'armée de terre et qui a été remplacé par le général d'armée René Imbot.

● *Contrôle général des armées.* — Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées Jean-Yves Gourtai.

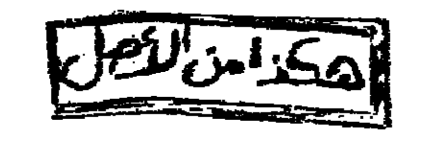
Est nommé directeur des services financiers du ministère de la défense le contrôleur général des armées Jacques Barthélémy, qui était précédemment directeur du cabinet du secrétaire d'Etat à la défense, M. Georges Lemoine.

● *Armement.* — Est nommé directeur régional de l'Ouest du service de la surveillance industrielle de l'armement l'ingénieur général de première classe Sébastien Grégorj.

● *Service de santé.* — Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général, médecin chef des services hors classe Pierre Bourrel, nommé directeur de l'Institut de médecine tropicale ; médecin général, le médecin chef des services de classe normale Louis Courvil, nommé médecin chef de l'hôpital d'instruction des armées Laveran.

Est nommé sous-directeur de l'Institut de médecine tropicale, le médecin général, médecin chef des services de classe normale Henri Revil.





Le Monde

société

MÉDECINE

APPELANT A LA GRÈVE A PARTIR DU 22 MARS

Chefs de clinique et internes des C.H.U. s'inquiètent des projets de réforme de leur statut

Un préavis de grève illimitée à compter du 22 mars vient d'être déposé par l'Intersyndicat national des chefs de clinique assistants des hôpitaux de villes de faculté *(le Monde du 17 mars)*.

L'Intersyndicat national des internes des centres hospitalo-universitaires s'est joint à ce mouvement. Les chefs de clinique et internes qui assument dans les C.H.U. des responsabilités de soins et d'enseignement devraient donc cesser le travail, à l'exception des urgences, si le gouvernement n'apporte pas un début de réponse à leurs revendications. Dans certaines villes de faculté, la grève des internes et des chefs de clinique, devançant le préavis, est déjà effective.

Le mouvement de grève s'inscrit dans la suite logique de la protestation exprimée par de nombreux médecins hospitaliers au cours des semaines passées. Internes et chefs de clinique s'inquiètent des incertitudes qui pèsent sur l'avenir de leur statut et sur les mesures transitoires qui seront appliquées.

Rappelons qu'un interne de C.H.U., une fois passé le concours, exerce ses fonctions (soins, enseignement, recherche) pendant plusieurs années (quatre à six) sous la double tutelle des ministères de la santé et de l'éducation nationale, période au terme de laquelle il peut être nommé chef de clinique pour quatre ans. Mais ce long cursus ne lui assure nullement d'être nommé agrégé, c'est-à-dire ne lui garantit pas de continuer une carrière hospitalo-universitaire.

Faute d'une telle nomination (dépendant à l'heure actuelle des instances ministérielles), le chef de clinique devra soit s'orienter ves les hôpitaux non universitaires, soit obtenir une nomination comme « mono-appartenant » (de rang A mais placé sous la seule tutelle du ministère de la santé), soit s'établir dans le secteur privé libéral, soit enfin s'orienter vers les carrières relativement aléatoires de la recherche ou obtenir diverses vacations dans les établissements de soins.

La réforme envisagée par le gouvernement se propose d'unifier le statut des médecins hospitaliers, mais elle ne concerne pas, en son état actuel, les praticiens des C.H.U. Elle ne précise pas non plus les mesures transitoires qui seront applicables aux praticiens actuellement en fonction. Dans un *« état du clinicat »* qu'ils viennent de rendre public, et dans une lettre ouverte qu'ils ont adressée aux membres du gouvernement et au président de la République, les chefs de clinique soulignent que leur mouvement de grève est provoqué par l'ampleur de ces incertitudes, qu'ils jugent *« inadmissibles »*. Ils demandent à *« prendre connaissance de l'intégralité des deux projets de réforme »* (du statut hospitalier et du statut hospitalo-universitaire) ; *« exigent un engagement ministériel »* portant sur la garantie de création de cinq cents postes hospitaliers par an, postes *« qui seraient ouverts en priorité aux anciens internes de C.H.U. »* et répartis pour moitié entre les C.H.U. et les centres hospitaliers généraux. Ils demandent aussi une amélioration statutaire de leur couverture sociale et de leurs rémunérations.

Sur ce dernier point, *« l'état du clinicat »* souligne que, *« alors que le monde médical présente au public une image de nanti »*, que les chefs de clinique consacrent plus de cinquante heures par semaine aux soins, cinq demi-journées hebdomadaires à l'enseignement, auquelles s'ajoutent des travaux de recherche clinique, ils sont contraints d'assurer des gardes hospitalières et des astreintes à domicile qui leur sont rémunérées au taux de 24 francs de l'heure.

Les chefs de clinique soulignent enfin que, compte tenu du nombre très faible, chaque année, de nominations de maîtres de conférences agrégés, nominations qui devraient être leur débouché naturel, il conviendrait d'établir notamment une *« programmation »* dans la création des postes et *« d'aménager la dernière année du clinicat »* de telle sorte qu'ils puissent exercer un début d'activité libérale ou publique *« dans leur futur lieu d'exercice »*.

Les chefs de clinique indiquent, en dernier lieu, qu'ils sont favorables à une *« départementalisation »* des établissements hospitaliers, qui permettrait *« à la notion d'équipe de prendre le pas sur la hiérarchisation actuelle des rapports »*, mais ils souhaitent que les départements *« soient créés localement dans chaque hôpital en fonction de la demande spécifique et des contraintes de la carte sanitaire »*.

CLAIRE BRISSET.

● *Lancement d'un mensuel « grand public » consacré à la santé : Médecine-Santé-Prévention,* « mensuel médical au service de tous », édité par SOPRED S.A. déjà spécialisée dans la presse médicale. Le premier tirage a été de cent mille exemplaires. Ce journal, réalisé en collaboration avec des médecins, se propose d'apporter des éléments *« permettant au lecteur de concevoir avec son médecin une prévention efficace et spécialisée »*.

● *Dossier sur la production d'interférons.* — Le mensuel *Biofutur* publie, dans son numéro de mars,Cun dossier complet sur la production d'interférons en France et à l'étranger. Est notamment abordée la difficile question de la mise sur pied d'une véritable stratégie nationale dans ce domaine.

Biofutur, mensuel européen de biotechnologie, 57, rue de l'Université 75007 Paris. Tél. : 549-07-46, nº 11. Mars 1983, 35 F.

RELIGION

Le corps de Tito de Alencar va être rapatrié au Brésil

Dernier acte de l'histoire dramatique de Tito de Alencar : le corps du dominicain brésilien qui s'est suicidé en France en 1974 sera prochainement rapatrié afin de reposer en sa terre natale, après un dernier et double hommage solennel : d'abord lors d'une eucharistie célébrée ce 17 mars dans la primatiale Saint-Jean de Lyon par NN.SS. Albert Decourtray, archevêque de Lyon, et Tomas Balduino, évêque de Goias-Velho (Brésil), puis d'une cérémonie d'accueil présidée le 25 mars par le cardinal *Evaristo Arns, archevêque de Sao-Paulo, dans la cathédrale de* la capitale brésilienne.

Le prix de l'audace

Ainsi, Frère Tito sera enterré une deuxième fois, après avoir connu deux « morts ». Sa première mort, psychique sinon spirituelle, lui avait été infligée par les tortionnaires de la politique de Sao-Paulo. Arrêté à Sao-Paulo en 1969 et accusé d'être un révolutionnaire marxiste infiltré dans le clergé — en fait, avec quelques autres dominicains, il apportait une aide morale à un groupe de résistance animé par un ancien député communiste, Carlos Marighela, — Tito sera détenu dans différentes prisons, torturé *selon les méthodes les plus sadiques* et les plus raffinées (1) sous la direction du redoutable commissaire *Fleury*, puis relâché en 1971 pour être exilé à vie par le gouvernement.

Il avait été accueilli, en France, par la communauté dominicaine de l'Arbresle, près de Lyon. C'est là où, après trois années de tourments intérieurs et malgré la sympathie de ses frères et un long traitement de psychothérapie, il a mis fin à ses jours.

« S'il survit, il n'oubliera jamais le prix de son audace », avaient dit de lui ses tortionnaires.

L'Église non plus n'a pas oublié même si elle a longtemps gardé le silence. Tito n'écrivait-il pas en prison : *« Là où un homme souffre, c'est le Maître qui souffre. C'est l'heure pour nos évêques de dire : ça suffit ! devant les tortures et l'injustice prônés par le régime, avant qu'il ne soit trop tard (...) Si l'Église ne se manifeste pas contre cette situation, qui donc le fera »* (2) ?

Aujourd'hui l'épiscopat *brésilien* prend de plus en plus fait et cause pour les victimes de l'injustice. En 1974, la Conférence nationale des évêques du Brésil (C.N.B.B.) a créé une commission pastorale de la terre, chargée de défendre les droits des petits paysans (les *posseiros* qui occupent sans titre de propriété, des terres. Et la C.N.B.B. a témoigné publiquement en faveur des deux prêtres français, les Pères Aristide Camio et François Gouriou, condamnés, le 31 août 1981, à dix et neuf ans de *prison respectivement pour « incitation de* posseiros *à la révolte »,* en affirmant l'innocence des prêtres et dénonçant un procès politique contre la ligne pastorale de l'église en faveur des petits paysans (3).

ALAIN WOODROW.

---

(1) Un exemple parmi d'autres : l'hostie que lui tend un homme vêtu d'ornements sacerdotaux est un fil électrique.

(2) *Lettres de prison*, présentées par Frei Betto, éditions du Cerf, 1978, cent quarante-sept pages, 45 F. Voir aussi *Alors les pierres crieront*, textes de Tito de Alencar et poèmes introduits par Xavier Plassat et Charles Antoine, éditions Cana, 1980, cent soixante-sept pages, 42 F.

(3) Des groupes politiques et religieux français viennent de lancer un appel en faveur des paysans brésiliens. Renseignements : Comité de soutien aux avocats brésiliens exerçant auprès des travailleurs ruraux, 56, rue Raymond-Barbet, 92000 Nanterre.

JUSTICE

NON-LIEU CONFIRMÉ DANS L'AFFAIRE MAZIZ

La cour d'appel de Lyon a confirmé, mardi 15 mars, l'ordonnance de non-lieu rendue le 1er octobre par la Cour de cassation dans l'« *affaire Maziz* », ce policier d'Antibes tué par des enquêteurs niçois de la brigade de recherche et d'intervention (B.R.I.) en 1980, à Vallauris (Alpes-Maritimes).

Soutenant qu'il s'agissait d'une « bavure » liée à la rivalité entre services de police, la famille du policier *s'était portée partie civile* avec le soutien du Syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T.). Le *12 février 1980, M. Philippe Maziz* était en mission de surveillance à Vallauris à la suite de vols de voitures, alors qu'opérait dans le même secteur une équipe de la B.R.I., enquêtant sur une autre affaire, l'enlèvement de M. Guy Pitoun, commis une douzaine de jours auparavant.

Selon la thèse officielle, par un *« malencontreux concours de circonstances »*, ils prirent M. Maziz et l'un de ses collègues, « planquant » dans une R-14 claire, pour des malfaiteurs. Cerné par ce qu'il croyait être, *lui aussi, des malfaiteurs* armés, M. Maziz sortit l'arme au poing, il fut tué d'une rafale de pistolet mitrailleur et de plusieurs balles tirées par un commissaire et trois inspecteurs..

Deux jours après le drame, l'épouse de M. Maziz tuait leur unique enfant et se suicidait.



JUSTICE

A Marseille

L'inculpation de Mme Solange Troisier relance l'affaire des « grâces » médicales

Un quatrième médecin, le docteur Solange Troisier, ancien médecin inspecteur de l'administration pénitentiaire, membre du comité central du R.P.R., a été inculpée mercredi 16 mars dans l'affaire de la libération pour raison médicale d'un trafiquant de drogue, Robert Kéchichian *(le Monde* du 1er mars). Contrairement au docteur Alain Colombani, médecin chef de la prison des Baumettes à Marseille, et aux deux experts près la cour d'appel d'Aix-en-Provence, Bernard Mariotti et Raymond Mazaud, poursuivis pour *« connivence à évasion, corruption, trafic d'influence, falsification de documents médicaux »*, Mme Troisier n'est inculpée que pour *« fabrication et usage de faux certificat »*. Le magistrat instructeur, M. Christian Raysseguier, qui lui a notifié son inculpation, l'a laissée en liberté, mais, en vertu de l'article 160 du code pénal, le docteur Troisier est passible d'une peine de un à trois ans d'emprisonnement. Elle devait s'expliquer, ce jeudi, au cours d'une conférence de presse à Paris.

Que reproche-t-on à l'ancien médecin inspecteur de l'administration pénitentiaire dont le poste a été supprimé au mois de décembre dernier ? Essentiellement d'avoir, le 4 juillet 1981, écrit la lettre suivante au docteur Colombani : *« Il n'y a pas à l'hôpital de Fresnes les structures pour soigner M. Kéchichian. Celui-ci est atteint d'une affection si grave que ses jours sont en danger. Nous serions obligés de l'hospitaliser dans un service hospitalier spécialisé dans le traitement du cancer. Je m'oppose donc à ce transfert entre les Baumettes et l'hôpital central de Fresnes. »* Or les jours de Robert Kéchichian n'étaient en rien menacés. Depuis sa libération, le 10 juillet 1981, il vit tranquillement quelque part à l'étranger.

D'où le docteur Troisier tirait-elle ses informations ? Certainement pas du centre régional anti-cancéreux médical (C.R.A.C.M.) de Marseille, où Robert Kéchichian avait été hospitalisé du 9 au 26 juin 1981 pour une récidive d'un sarcome de Darier-Ferrand, une maladie de la peau à évolution très lente, qui n'entraîne pratiquement jamais la mort. D'ailleurs le professeur Jean-Maurice Spitalier, qui a fait procéder aux examens de Kéchichian, avait estimé que son cas n'était en rien inquiétant et l'avait fait réincarcérer à la prison des Baumettes. Des conclusions totalement opposées à celles des deux experts, les docteurs Mariotti et Mazaud, qui avaient écrit dans leur rapport du 30 juin *« que son état n'était pas compatible avec la détention »*. Les deux médecins avaient alors prétendu qu'il y avait eu substitution de pièces dans le dossier Kéchichian. Des explications qui n'ont guère convaincu le magistrat instructeur puisqu'ils ont tous deux été inculpés, et le docteur Mariotti incarcéré.

De toute façon, le docteur Troisier, dans sa lettre du 4 juillet, était encore plus catégorique que les deux experts. A-t-elle été abusée par le docteur Colombani ou était-elle de connivence avec lui ? Là est toute la question. Les relations extra-professionnelles de ces deux médecins ainsi qu'avec Me André Fraticelli, avocat de Robert Kéchichian, sont aujourd'hui connues. Le docteur Troisier n'a cependant pas été inculpée, comme ses confrères, de trafic d'influence, de connivence à évasion et de corruption. Est-ce à dire qu'elle n'a joué qu'un rôle minime ? Cependant, la lettre citée plus haut, et dont le juge Pierre Michel n'a eu connaissance que le 7 juillet, a été déterminante dans la décision qu'il a prise de remettre en liberté Kéchichian. Elle a incontestablement contribué à la mystification du magistrat qui s'était opposé à l'élargissement du « caïd » de la drogue et avait proposé son transfert à l'hôpital des prisons de Fresnes.

« Aucune responsabilité »

L'avocat du docteur Troisier, Me Marcel Bretagne, explique que sa cliente *« ne peut avoir une quelconque responsabilité dans cette grâce médicale »*, et qu'elle a estimé que l'hôpital de Fresnes n'était pas équipé médicalement pour traiter de la maladie de Kéchichian. En revanche, Me Bretagne s'interroge sur le point de savoir pourquoi Mme Troisier a écrit que les jours de Kéchichian *« étaient en danger »*.

L'enquête à propos de cette libération extorquée n'est cependant pas close. Avec l'inculpation du docteur Troisier, l'instruction a franchi une nouvelle étape. Jusqu'où M. Christian Raysseguier va-t-il pouvoir remonter ? Existe-t-il d'autres complicités au sein même de l'administration pénitentiaire ? Pour l'instant, seuls deux magistrats, MM. François Sebire et Fabrice Jacomet, à l'époque chef de la division de l'exécution des peines et chef de bureau de l'individualisation des régimes de détention à la chancellerie, ont été entendus à titre de témoins pour élucider les différentes phases de la libération de Kéchichian. Une affaire en tout cas riche d'enseignements et qui permettra peut-être de démanteler toute une organisation responsable de la mort du prédécesseur de Mme Troisier, le docteur Georges Fully, tué par un colis piégé le 20 juin 1973.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Une carrière médicale et politique

Un personnage peu banal, l'incarnation de la « maîtresse femme » dont la vie professionnelle est étroitement associée à l'engagement politique.

Née en 1919, fille d'un membre de l'Académie nationale de médecine, petite-fille d'Émile Ollivier, premier ministre du second Empire, et descendante du Bailli de Suffren, Solange Troisier réclame un destin national. Par tradition familiale, elle s'engage dans la carrière médicale. Celle-ci est interrompue par la seconde guerre mondiale. Elle s'illustre alors dans la Résistance, où elle exerce les fonctions de médecin de bataillon.

Interne des hôpitaux de Paris en 1948, elle se spécialise en gynécologie — obstétrique et gravit les échelons de la hiérarchie hospitalo-universitaire. Elle ne parviendra pas toutefois à obtenir l'agrégation qu'elle souhaite dans sa discipline. C'est ensuite l'entrée dans le monde de la politique. Après une tentative aux élections législatives de 1967 dans le vingtième arrondissement de Paris, le docteur Troisier, expert auprès des tribunaux, devient en 1968 député, sous l'étiquette U.D.R., de la cinquième circonscription du Val-d'Oise.

Une action remarquée pour tenter de briser le monopole des pompes funèbres est suivie d'une série d'échecs : élections municipales de Sarcelles, élections cantonales et élections législatives de 1973.

Elle est nommée, cette même année, médecin—inspecteur de l'administration pénitentiaire remplaçant à ce poste important le docteur Georges Fully, tué dans un attentat — l'explosion d'un colis piégé — vraisemblablement lié à une affaire de grâces médicales, le 20 juin 1973.

Ascension, pour le membre du comité central du R.P.R., avec la nomination, en 1977, à la nouvelle chaire de médecine pénitentiaire et l'obtention du titre — depuis longtemps désiré — de professeur. Une convention lui permet alors de cumuler les deux postes d'enseignante et de membre de l'administration pénitentiaire.

En parallèle, cette progression sera suivie d'une autre, tout aussi originale axée sur une forme de militantisme « féministe » dans les rangs de la majorité de l'époque. Présidente de l'ordre nationale des sages-femmes depuis 1970, Mme Troisier a été élue en 1976 présidente du Conseil national des femmes françaises. Depuis 1974, elle est aussi membre du Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale. En janvier 1981, lors d'une grève de la faim de nationalistes corses, un conflit l'avait opposée au docteur Daniel Forget, médecin-chef de l'hôpital des prisons de Fresnes. Ce dernier avait été contraint par la suite de quitter rapidement ce poste.

Le 10 mai 1981 marque l'arrêt de cette progression. Le mouvement, dès lors, s'inverse. Certains commencent à évoquer le rôle qu'elle aurait joué dans certaines affaires de grâces médicales. En décembre 1982, l'inspection médicale pénitentiaire est supprimée. Les rumeurs se font plus précises à propos de l'affaire Kéchichian. Le 15 février 1983, elle est entendue une première fois par M. Christian Raysseguier, juge d'instruction à Marseille.

Depuis plusieurs années, celle dont la carrière fut émaillée de déclarations fracassantes — sur la peine de mort, à laquelle elle est favorable, sur la manière d'exercer la médecine carcérale ou sur la conduite à tenir en face de grévistes de la faim — observe un silence total.

Son inculpation pourrait permettre de mieux saisir la complexité des mécanismes en cause dans le trafic des « grâces » médicales, tout comme la nature des véritables intérêts en jeu.

JEAN-YVES NAU.

● *Les fausses factures de Toulon.* — Deux nouvelles inculpations ont été notifiées, mercredi 16 mars, dans l'affaire de corruption et de fausses factures de Toulon. Elles visent deux employés municipaux, MM. Marcel Minana, surveillant de travaux au service d'architecture, et Pierre Modelien, du service de la voirie, inculpés de corruption passive de fonctionnaire. Depuis l'ouverture de l'information, en octobre 1982, douze personnes sont ainsi inculpées, cinq entrepreneurs et sept employés municipaux *(le Monde* du 22 octobre et du 19 novembre 1982).

● *Suicide par le feu.* — Un avocat parisien, Me Jean-Claude Vitry, quarante-cinq ans, est mort, mercredi 16 mars des graves brûlures causées par sa tentative de suicide par le feu dans la cour de son immeuble, mardi matin, avenue de Suffren à Paris (15e). Me Vitry, très déprimé depuis quelque temps, était descendu de son appartement, mardi vers 10 h 30, profitant de l'absence momentanée de son épouse. Dans la cour intérieure de l'immeuble, il a aspergé ses vêtements avec l'essence contenue dans un bidon et y a mis le feu. Brûlé sur tout le corps, il s'est ensuite relevé pour s'effondrer sur le trottoir. Il est mort mercredi matin à l'hôpital Cochin où il avait été aussitôt transporté.

● PRÉCISION. — Dans nos éditions du 17 mars, une coupe a supprimé le jugement rendu par la dixième chambre correctionnelle de Paris contre deux gardiens de la paix parisiens. M. Gilles Piveteau a été condamné à six mois d'emprisonnement et 1 500 F d'amende, M. Philippe Bigot à 1 500 F d'amende.

L'affaire du Salon d'été à la Cour de cassation

JEAN DUBUFFET OBTIENT DÉFINITIVEMENT SATISFACTION CONTRE LA RÉGIE RENAULT

Comme l'avait décidé la cour de Versailles dans un arrêt rendu le 9 juillet 1981, Renault devra reprendre les travaux du Salon d'été, cet ensemble monumental conçu par Jean Dubuffet en septembre 1974 et dont la construction avait été interrompue en octobre 1975 par la Régie qui invoquait des motifs d'ordre technique.

La première chambre civile de la Cour de cassation présidée par M. Fernand Joubrel, a en effet rejeté mercredi 16 mars le pourvoi formé par Renault contre l'arrêt de la cour de Versailles, laquelle avait avalisé une première décision de la Cour de cassation de janvier 1980.

La Régie ayant ainsi épuisé toutes les voies de recours, la réalisation de l'œuvre de Dubuffet devrait pouvoir être menée à bien. C'est l'épilogue d'une affaire qui oppose l'artiste à la Régie depuis 1977 à propos de ce Salon d'été dont la construction avait commencé en 1975 *(le Monde* des 26 février et 13 avril 1977).

Dans son arrêt de janvier 1980, la Cour de cassation avait cassé une décision de la cour de Paris de 1978 qui avait autorisé la Régie à cesser la construction de cet ensemble monumental de 50 mètres sur 60 et à procéder à la démolition de la partie déjà réalisée sur le terrain du siège social de l'entreprise à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

A l'appui du pourvoi de la Régie, Me Jean Labbé a soutenu mercredi que ce projet gigantesque nécessitant des travaux d'entretien coûteux comparables à ceux de la tour Eiffel était, selon Renault, irréalisable. L'avocat a plaidé qu'il fallait limiter l'étendue du droit moral de l'auteur d'une œuvre d'art, sinon il empiéterait sur le droit du propriétaire. *« L'injonction de construire, décidée par la cour de Versailles, viole le droit de propriété »*, a-t-il déclaré.

C'est la thèse soutenue par Me Arnaud Lyon-Caen qui a finalement été adoptée par la Cour suprême. Selon l'avocat de Jean Dubuffet, l'arrê de la cour de Versailles dit seulement à la Régie : *« Vous êtes tenue par l'engagement de réaliser ce monument auquel vous avez souscrit par contrat, exécutez-le »*.

La Cour de cassation précise dans son arrêt que *« selon la cour de Versailles, la Régie s'était, pour le cas où elle entreprendrait les travaux, réservé la réalisation matérielle de cette œuvre à la fois pour son compte et pour celui de l'artiste. Elle a pu en déduire que, lorsqu'elle a adopté le parti de les entreprendre, fût-ce sur le terrain dont elle est propriétaire, elle s'est mise par là même, dans l'obligation contractuelle de mener la réalisation de l'œuvre jusqu'à son terme »*.

Pépé Klaus

Après la fille, la belle-fille. Après Mme Ute Messner, venue rendre à son père Klaus Barbie, détenu à Lyon, une visite légitime, mais suivie d'une conférence de presse pour célébrer les vertus patriarcales du prisonnier inculpé de crimes contre l'humanité, voici, retrouvée en Bolivie par France-Inter, Mme Françoise Altman, épouse d'un fils de Barbie aujourd'hui décédé. A son tour, elle parle...

Ainsi se complète à petites touches le portrait *« d'un homme juste, d'un homme bon, intègre et honnête, excellent grand-père et bon père »*, dont ses proches précisent bien qu'ils ne veulent pas qu'on leur fasse parler de son passé nazi, au motif qu'ils ne l'ont pas connu. Ce qui n'empêche pas Mme Françoise Altman de nous faire savoir que l'homme tranquille de La Paz avait pu, un jour, lui parler de Jean Moulin, *« qui était une personne qu'il appréciait et avec laquelle il aurait pu, j'imagine, être ami en d'autres circonstances »*.

Assurément, Maurice Fusier, auteur de cette enquête menée en Bolivie, et Claude Guillaumin, qui la présentait, mercredi 16 mars, ont admis que de tels propos pouvaient *« choquer »* et ont pris soin de ne pas limiter leur émission à cette « exclusivité », en y ajoutant d'autres témoignages aussi bien sur les conséquences de l'affaire Barbie dans la vie politique bolivienne que sur la rafle des cinquante-trois enfants juifs d'Izieu, le 6 avril 1944. Il n'en reste pas moins que, si l'émisssion fut écoutée, c'est en raison du piment attractif que lui donnait l'interview de Mme Françoise Altman, autour de laquelle elle était articulée.

On pourrait admettre avec Claude Guillaumin que ces *« documents sont une contribution au dossier Barbie et ne veulent être que cela »*. Encore faudrait-il que ce dossier concerne — en quoi que ce soit — l'art d'être grand-père.

J.-M. Th.

SPORTS

FOOTBALL

Paris-Saint-Germain : Le coup de grisou de Waterschei

Trois surprises le 16 mars pour les quarts de finale « retour » des coupes européennes : l'élimination de Liverpool en Coupe des champions par le Widzew Lodz et celles de Barcelone et du Bayern de Munich en Coupe des coupes, face, respectivement, à l'Austria de Vienne et Aberdeen.

En Coupe des champions, Lodz sera en belle compagnie pour les demi-finales (6 et 20 avril) avec la Juventus de Turin, qui a battu Aston Villa grâce à deux buts de Michel Platini, Hambourg, qualifié malgré une défaite à domicile devant le Dynamo de Kiev, et la Real Sociedad, victorieuse du Sporting de Lisbonne.

Barcelone et le Bayern « sortis », le Real Madrid s'annonce comme le favori de la Coupe des coupes. Le quatrième qualifié, Waterschei (Belgique), a renversé sur son terrain le résultat du match aller en éliminant Paris-Saint-Germain.

De notre envoyé spécial

Genk. — *L'enfer existe.* Les footballeurs du P.-S.-G. peuvent en témoigner. Il est peuplé de onze diables vêtus de jaune et de noir qui ont investi un hectare de pelouse à Waterschei, un faubourg de Genk, dans le Limbourg belge. Après deux heures d'un cauchemar éveillé, les joueurs parisiens sont ressortis soûlés de coups, les yeux rouges d'épuisement.

A la veille de recevoir l'équipe de Waterschei au Parc des Princes, *Francis Borelli, le président* du P.-S.-G., avait convié dirigeants, visiteurs et journalistes à une soirée à l'Alcazar. Pour « renvoyer l'ascenseur », son homologue belge a proposé à ses hôtes de les faire descendre dans un puits de mine à l'occasion du match retour, une façon comme une autre d'inviter les Parisiens à laisser leur tenue de gala au vestiaire pour une rencontre où il s'agirait surtout d'« aller au charbon ».

Si l'industrie automobile est devenue le premier employeur de Genk, tout dans le faubourg de Waterschei rappelle encore la vocation première de cette partie du Limbourg : autour du stade baptisé André-Dumont, en souvenir de celui qui découvrit le gisement, la mine a plaqué sur le paysage deux immenses terrils et elle a forgé des individus vaillants et durs au mal.

La faute de Baratelli

Le sigle du club, Thor, qui retentit ici comme un cri de guerre quand les joueurs locaux attaquent, est à lui seul tout un programme : *« Tot heil onzer ribbenkast »* (pour le salut de notre cage thoracique). Les footballeurs de Waterschei ne manquent jamais de le justifier sur le terrain, où ils font preuve d'une vitalité plutôt débordante.

« Ce sera un combat, un affrontement plus physique que technique, avait prédit Georges Peyroche, l'entraîneur du P.-S.-G. *Avec nos deux buts d'avance, il s'agit d'aborder le match retour sans appréhension, mais avec une peur saine. »* La réalité allait dépasser ses prédictions. La peur se transforma en panique devant l'ouragan déclenché dès le coup d'envoi par les joueurs de Waterschei. En moins de dix minutes, les Belges avaient accumulé trois corners, adressé un tir sur la barre transversale par Piet Janssen, s'étaient vu refuser un penalty flagrant pour une faute de Jean-Marc Pilorget sur Eddy Voordeckers et Dominique Baratelli avait été sauvé sur sa ligne de buts par Dominique Bathenay.

Pris dans la tourmente, les Parisiens avaient évité le naufrage, mais ne pouvaient pas colmater toutes les voies d'eau, créées notamment par les insuffisances de leurs deux arrières latéraux, le jeune Thierry Baconnier et Saar Boubacar. De leur côté, les attaquants ne parvenaient pas à conserver le ballon, ni, *a fortiori,* à porter le danger dans le camp adverse. La défense centrale, mise à contribution plus que de raison, en était réduite à parer au plus pressé.

C'est sur un coup franc tiré comme un petit corner que l'Islandais *Larus Gudmundsson, rétabli de son* ablation d'un ménisque, a profité d'un cafouillage pour marquer le premier but (trentième minute). Trente-cinq minutes plus tard, c'est encore un coup franc pour une faute stupide qui a amené le deuxième but par Piet Janssen. Au moment de dégager le ballon, Baratelli l'avait fait rouler devant lui, puis l'avait repris à la main alors que le nouveau règlement interdit cette récupération afin de limiter les pertes de temps volontaires.

Revenus au score sur l'ensemble des deux matches, les footballeurs de Waterschei confirmaient que, dans ces combats européens, la valeur technique est souvent gommée par l'engagement physique, l'esprit de corps et l'enthousiasme. Pris à la gorge avec la complicité, tacite en fin de match, de M. Clive Thomas, l'arbitre gallois, les Parisiens ne parvenaient à desserrer l'étreinte que par quelques percées mal conclues de Toko et, surtout, de *Dominique Rocheteau,* entré en jeu pour remplacer Safet Susic après une heure de jeu.

Pendant la prolongation, les joueurs de Waterschei, ivres de fatigue, ont trouvé les ultimes ressources pour obtenir un troisième but par Piet Janssen, contrôleur de travaux le matin, footballeur semi-professionnel l'après-midi comme bon nombre de ses coéquipiers, et bourreau des Parisiens, à six minutes de la fin.

Dommage que le P.-S.-G. ait terni sa première participation, juqu'ici réussie, à une Coupe d'Europe par une sortie honteuse avec les expulsions de Jean-Claude Lemoult, puis de Boubacar, et le comportement de quelques supporters jetant pétards et fumigènes sur le gardien de buts belge, qui sauva son équipe à l'ultime minute, en détournant un tir à bout portant de Rocheteau.

GÉRARD ALBOUY.

QUARTS DE FINALE RETOUR

(Les clubs qualifiés pour les demi-finales des 6 et 20 avril sont en gras)

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

***Waterschei** b. Paris-S.-G.	3-0	(0-2)
***Aberdeen** b. Bayern	3-2	(0-0)
*Barcelone et **Austria**	1-1	(0-0)
***Real Madrid** b. Inter	2-1	(1-1)

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS

Dyn. Kiev b. ***Hambourg**	2-1	(0-3)
***Real Sociedad** b. Lisbonne	2-0	(0-1)
*Liverpool b. **Widzew Lodz**	3-2	(0-2)
***Juventus** b. Aston Villa	3-1	(2-1)

COUPE DE L'U.E.F.A.

***Craiova** b. Kaiserslautern	1-0	(2-3)
***Anderlecht** b. Valence	3-1	(2-1)
*Dundee et **Bohemians**	0-0	(0-1)
***Benfica** et A.S. Roma	1-1	(2-1)

CYCLISME

Kelly « bisse » Paris-Nice

De notre envoyé spécial

Nice. — L'Irlandais Sean Kelly a renouvelé sa victoire de l'an passé dans Paris-Nice, *qui s'est terminé,* mercredi 16 mars, par la traditionnelle course contre la montre du col d'Eze. S'il n' pas battu le record établi en 1972 par Raymond Poulidor avec 20 min. 4 sec. pour les 11 kilomètres, il a néanmoins réalisé une performance de premier ordre, puisqu'il a gravi l'obstacle en 20 min. 19 sec., soit à plus de 32 kilomètres/heure de moyenne. Il a devancé Jean-Marie Grezet de 37 secondes, et pris... 1 min. 34 sec. à Joop Zoetemelk, qui le talonnait au classement général.

Ce succès, acquis avec une autorité au moins égale à celle dont il avait fait preuve douze mois auparavant, confirme l'épanouissement d'un routier complet. Présenté à l'origine comme un sprinter, Kelly est en réalité un athlète du vélo, qui peut briller sur tous les terrains, y compris la montagne. C'est aujourd'hui une évidence. On regrette qu'il n'ait pas affronté une opposition plus forte, notamment au cours des deux dernières étapes. Paris-Nice a souffert, en effet, de la concurrence de l'épreuve italienne Tyrrhénée-Adriatique, qui a mobilisé Hinault, Saronni et Knetemann, mais la « course au soleil », qui fut surtout la course de la pluie, a donné lieu à une compétition de qualité.

La deuxième place obtenue par l'espoir helvétique Jean-Marie Grezet, l'un des chefs de file du cyclisme suisse, en plein essor, et la troisième place du jeune Néerlandais Steven Rooks ajoutent à l'insolente réussite de l'équipe France-Loire, dirigée par Jean de Gribaldy, la meilleure, incontestablement, du début de saison. Zoetemelk, pour sa part, a faibli dans la montée du col d'Eze, après avoir connu une première alerte, la veille, dans le Tanneron. A-t-il subi le handicap de l'âge ou celui du froid, qu'il déteste ? En dépit de cet échec, son principal objectif reste le Tour de France, qui sera le treizième de sa carrière.

JACQUES AUGENDRE.

Le Monde

LIVRES

LES MÉTAMORPHOSES DE PIERRE BETTENCOURT

« L'amer délice d'avoir eu un cœur »

LE visage de sphinx d'une femme que nous aimons, la fuite des galaxies, le jeu des lumières sur Paris quand le jour se permet une trêve, et nous-mêmes, le cœur battant, devant le mystère de vivre... « On nous demande juste un dernier souffle pour payer l'amer délice d'avoir eu un cœur », *écrit Pierre Bettencourt dans* le Bal des ardents. *Que dire de ce livre, sinon qu'il nous attire, nous emporte aussitôt, et nous soustrait à nos façons ordinaires de considérer le monde ? C'est une méditation passionnée, dans la lignée de ces brefs chefs-d'œuvre, au style tendu et brûlant :* Adolphe, *les* Lettres de la religieuse portugaise, *le* Discours de la méthode... *A mesure qu'elle avance, la pensée semble s'y dévorer elle-même. Dans la prose transparente et souveraine de Pierre Bettencourt, l'énigme de notre voyage revêt un charme douloureux. Toute la cruelle séduction de l'existence nous est dépeinte.*

« Nous sommes sur terre pour rien, pour le plaisir »

L'auteur dénonce, particulièrement, la vaine ambition d'expliquer l'univers. L'homme « fonce sur les secrets de la nature et voit sans cesse « les horizons défaits se reformer plus loin », jusqu'au jour où la mort l'empoigne ». *Dieu ne fournit aucune réponse à notre fureur de savoir. Il est seulement, selon Bettencourt, ce Néant, ce Rien qui nous habite et nous conduit à créer comme à détruire. Il est* « le maître du ballet », *auquel nous participons ; un maître vorace, qui désire* « tous les excès » *et nous laisse accomplir les actions les plus maléfiques comme les plus louables. Aussi ne faut-il pas servir Dieu, mais s'en servir, en tirer un meilleur usage :* « l'amuser, le faire rire, autrement dit le désarmer et l'occuper par des créations pacifiques où son appétit de feu et de sang se convertira ». *Car* « nous ne sommes pas sur terre pour prier, pour travailler, pour souffrir... nous sommes sur terre pour rien, pour le plaisir » ; *pour* « danser avec ce feu qui prend dans nos plumes, avec cette mort qui mord dans nos vies, qui nous talonne, danser quand même avec le sourire et dans le regard la lucidité tremblante, un peu folle, des jeunes étoiles ».

Les mouvements contradictoires de la passion

L'étrangeté de Pierre Bettencourt devient plus troublante encore, lorsqu'il évoque les mouvements contradictoires de la passion : « Comment peut-on faire l'amour avec quelqu'un qu'on aime et faire chavirer dans l'anéantissement du plaisir cette merveilleuse conscience de la personne aimée qui vous tient tout entier à fleur de votre regard ? Mais comment peut-on supporter la présence de quelqu'un qui vous fascine ? Elle vous met hors de vous. Vous n'avez plus qu'à vous immobiliser dans l'attente ou à foncer pour tâcher de récupérer votre identité perdue en vous confondant avec elle dans l'amour ou dans la mort. » *Il est rare de voir se conjuguer d'une manière aussi luxueuse l'intelligence et l'émotion.*

FRANÇOIS BOTT.

★ LE BAL DES ARDENTS, de Pierre Bettencourt. Editions Lettres vives, collection « Nouvelle gnose » (4, rue Beautreillis, 75004 Paris). Diffusion Distique.

L'illustre inconnu

PRÈS d'Ancy-le-Franc, dans l'Yonne, Pierre Bettencourt habite une grande maison avec sa femme, Monique Apple, leur fils et leurs trois filles. Il a, sur la colline, un petit pavillon où il va retrouver ses livres – on peut voir là sur un rayon ceux qu'il a imprimés pour lui-même ou pour ses amis – et, dans le jardin, un atelier rempli de ses « Hauts Reliefs », immenses tableaux incrustés de coquilles d'œuf, de plaques d'ardoise et de briques. Des divinités barbares, des femmes nues, des figures inquiétantes et des têtes monumentales s'y entassent. Quant à lui, mince et très droit, il circule en douceur d'un lieu à l'autre, consentant à sortir un peu de l'ombre, où, grâce à la réédition de deux de ses livres, *l'Intouchable* (1) et *le Bal des Ardents*, il n'est plus tout à fait chez lui.

« L'Intouchable, dit-il, *ne regarde finalement que deux personnes. On touche du doigt ce paradoxe dans lequel j'ai toujours vécu : avoir une activité de montreur, peintre et écrivain, et être sournoisement satisfait de la torpiller. De là, à cultiver l'anonymat, qui ne permet pas de capitaliser sur un nom le bénéfice d'une œuvre, et vous amène à repartir chaque fois d'un pied léger comme si c'était votre premier livre. Comment, d'ailleurs, parler d'une œuvre à propos de mes livres ? Ce sont des objets poétiques, visibles seulement pour quelques-uns. Anti-œuvre plutôt, comme on parle d'antimatière. Gardez-vous donc de me découvrir, de me mettre à une place bien définie ; voulant me montrer, vous ne montrerez personne et comme du roi nu, l'on se moquera de vous. A vingt ans, j'étais déjà fasciné par l'attitude de Kierkegaard, ce retrait philosophique qui l'avait porté à n'écrire que sous des pseudonymes. Ce que nous écrivons nous appartient si peu : l'inspiration vous vient (pour le meilleur et pour le pire) et puis la ferveur retombe. Comment, d'ailleurs, sans ridicule, signer ce que l'on fait dans un monde comme celui-ci où la frontière reste bien mince entre la star, le chef d'État et l'assassin ? D'où la nécessité de fabriquer des antilivres, de multiplier les facéties, comme ces cigarettes pieuses, sur lesquelles j'imprimais le « Notre Père ». La belle chose que l'imprimé quand on y croyait encore, et qu'il imposait sa vérité avec une certitude absolue !* »

« Mes vrais parents, Jean Paulhan et Henri Michaux... »

Bettencourt est né en 1917 à Saint-Maurice-d'Etelan, en Normandie, dans une famille de militaires et de juristes, très catholique. Milieu de stricte observance, dont l'abbé Bethléem était le guide (il déchirait les ouvrages licencieux dans les kiosques), où lire Henry Bordeaux, Maurice Barrès et Paul Bourget, puis Bernanos, se trouvait, en bordure des vies de saints et de la *Revue des Deux Mondes*, à la limite des frivolités tolérables. « *Mes vrais parents, Jean Paulhan et Henri Michaux, je les ai rencontrés à Paris où j'étais venu faire un stage aux Assurances générales. Je me souviens de ce premier hiver quand, dans le métro, j'ai découvert la* N.R.F. *J'en avais pris un numéro un dimanche où j'étais allé me promener en vallée de Chevreuse pour visiter les ruines de l'abbaye de Port-Royal. J'ai lu dans ce paysage glacé des poèmes de Supervielle, et ce fut plus beau qu'une prière, la réponse à une soif de l'âme. Michaux, qui devait tellement compter pour moi par la suite, mon premier contact avec lui eut lieu boulevard des Capucines, à la librairie Flammarion, quand j'ai ouvert le* Voyage en Grande Garabagne *qui venait de paraître dans la collection « Métamorphoses » (2), dirigée par Jean Paulhan. On pouvait donc écrire avec tant d'intelligence et de liberté ! Les aventures de l'empereur Dovobo m'enchantèrent. Tout était possible. Il suffisait d'aller de l'avant, comme les filles de Loth, sans se retourner vers son passé.* »

Entre 1941 et 1953, Bettencourt devient éditeur à Saint-Maurice-d'Etelan. Il achète une presse sur laquelle, correspondant avec Paulhan et Parisot qui lui en fournissent un bon nombre, il imprime des textes de Michaux, Ferry, Chazal, Artaud, Dubuffet, Ponge, Collin ou Apollinaire. Il édite ses propres écrits : *Conversations avec Dieu, le Règne arrive, Lettre de Madagascar, l'Homme dispose, Lettre aux Parisiens, l'Intouchable*, etc. Petits tirages, diffusion discrète, sa production a pourtant des lecteurs attentifs, comme Scutenaire et Henein. Il donne aussi des pages à la *N.R.F.* et à *Réalités secrètes*, la revue de Marcel Béalu.



(Dessin de Bérénice CLEEVE)

« *Ce qui me passionnait dans l'imprimerie, c'était de parler avec les caractères. J'interprétais les textes comme un acteur aurait pu les dire, avec les blancs du silence, les mots détachés, des « corps » plus ou moins élevés. Certains caractères sont masculins, d'autres féminins, et puis on peut les imprimer sans encre et les faire parler tout bas. « J'ai toujours un peu pensé », m'écrivait Paulhan, « que vous inventeriez quelque chose, qui ne serait ni peinture ni roman. On verra bien. » Me mettant en garde contre des influences trop marquées, cherchant à me guider moi-même, sans me laisser me perdre dans des projets trop ambitieux : « Je suis toujours un peu gêné... Il me semble que dans... il y a toujours quelque chose de trop ambitieux, d'un peu faux, qui va à cloche-pied. » Il se méfiait de la théologie, en homme pour qui le langage est matière à tous les abus, à tous les contresens, le médium par excellence de l'illusion. Publiant toutefois* la Folie gagne *dans « Métamorphoses », il n'a jamais cessé de me soutenir de son amitié. On a souvent parlé, à son propos, d'ambiguïté et dit qu'il ne louait votre génie que pour mieux vous perdre. Je l'ai toujours trouvé attentif et direct. Il aimait rire, s'amusait de mes farces, tant lui était naturelle cette volonté d'enlever un peu de poids à l'existence, de dégonfler tous les messages. En le fréquentant, j'ai eu l'impression de respirer un air plus frais, revigorant.* »

« La chambre secrète »

Sédentaire et grand voyageur, se mettant régulièrement à la porte de chez lui pour parcourir l'Afrique, les Indes, le Mexique, l'Égypte, le Japon, Bettencourt se consacre surtout à la peinture à partir de 1954. Ses livres, tirés à quelques centaines d'exemplaires, vendus par Adrienne Monnier et Pierre Bérès, entamaient leur existence souterraine, pareils à un labyrinthe où, pour reprendre Michel Camus, « *la chambre secrète (qui n'est ni une porte d'entrée ni une porte de sortie) est partout présente* ». Sous le signe de la rencontre avec Jean Dubuffet dont il venait de publier *Plukifeklair Mouinkonnivoua*, une nouvelle perspective s'ouvrait devant lui. « *Je me méfiais de la peinture à l'huile, comme d'un chemin trop couru. La vision du monde de Dubuffet, qui à Lyon se penchait sur des travaux de voirie comme sur le seul spectacle digne de ce nom, la chasse aux papillons, la découverte de l'Art brut ont joué leur rôle de catalyseur. Là aussi le champ était libre, on pouvait tout faire, tout oser. Comment s'en tenir à une technique archaïque – des toiles, des pinceaux – qui faisait toujours le bonheur des marchands, mais visiblement – que de toiles déchirées, de tableaux brûlés, torturés – ne faisait plus celui des peintres, quand la nature vous proposait mille façons de faire plus excitantes et se montrait la grande maîtresse en matière d'implantation, de couleurs et de pigments, déployant autour de nous les trésors d'une imagination délirante ?*

« *Des ailes de papillons aux os, aux silex, puis aux reliefs de mastic, couverts de coquilles ou de graines, pas à pas, comme on entre dans un monde enchanté, se mettait au point un vocabulaire qui se prêtait à toutes les métamorphoses. L'œil mais aussi la main avaient leur part dans la découverte. Il ne s'agissait plus de faire des images allusives, mais de toucher du doigt une réalité : « Mets ton doigt dans mes plaies ». Tout à coup prenait corps la vie vers laquelle laborieusement on avait tâtonné. Elle répondait à votre appel, le miracle était là.* »

RAPHAEL SORIN.

(Lire la suite page 15.)

(1) Voir *le Monde des livres* du 20 septembre 1982.

(2) Gallimard.

Un journal de bord

Depuis des années, Pierre Bettencourt travaille à un *Petit Dictionnaire de la pensée mammifère*, une œuvre en cours qui est sans fin. Dans des articles classés alphabétiquement (« limite », « monde », « moi-même », « pôle », « refus », etc.), il range ses réflexions, des citations et des documents. Selon lui, ce « dictionnaire » est aussi un journal de bord de ses pensées, une biographie plus réelle que celle qui se continue au grand jour.

Bibliographie

- **Treize têtes de Français** (1942).
- **Fables fraîches** (1943).
- **La Folie gagne** (Coll. « Métamorphoses ». Gallimard, 1950).
- **L'Intouchable** (1953. Réédité en 1981 aux éditions Lettres vives. Collection « entre 4 yeux ». 4, rue Beautreillis, 75004 Paris. Diffusion : Distique).
- **L'Océan de mémoire** (1967).
- **Le Livre des Tombeaux** (1968).
- **Les Plaisirs du roi** (Losfeld. 1968).
- **Histoire naturelle de l'imaginaire** (4 volumes. 1969).
- **Les Hauts Reliefs** (Hachette. 1971).

On peut se procurer les ouvrages de Bettencourt à la librairie Obliques (58, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75004 Paris), jusqu'à la fin du mois.

le feuilleton

« LE SAINT OFFICE » DE MAURICE RHEIMS

Monsieur a sonné ?

UN proverbe vieux comme l'esclavage domestique dit qu'il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre. Non parce que le grand homme ne peut être que petit en privé, ajoutait Hegel, mais parce que l'observateur est un valet. Comme les peuples, les individus perdent liberté et dignité lorsqu'ils en privent autrui.

Sur cet avilissement en chaîne, les témoins directs ne nous apprennent pas grand-chose. Les seuls qui aient voix au chapitre, les patrons, ne peuvent se mettre à la place des larbins, et ceux de ces derniers qui prennent la parole, qu'ils soient videurs de cendriers ou chefs de cabinet, ne savent rien, ne veulent rien dire ou le disent mal. On en a une nouvelle preuve, ces jours-ci, avec un nommé Stephen Barry, valet de chambre du prince Charles d'Angleterre : ses confidences – *Service royal*, Générique édit. – ne contiennent aucune révélation, ce qui est d'ailleurs à son honneur. Les éditeurs anglais sont trop bons de laisser entendre le contraire, et de lancer l'ouvrage... en le boycottant.

L'art renseigne mieux sur ces choses que les documents ; le théâtre, notamment, et ce n'est pas un hasard, ses ressorts essentiels étant, comme ceux du larbinat, le voyeurisme, le simulacre, et le stratagème. Le répertoire contient d'innombrables couples maître-valet, de la *commedia dell'arte* à *The Servant*, de Pinter, en passant par Marivaux, Beaumarchais, *Désiré*, de Guitry, *Puntila*, de Brecht, *les Bonnes*, de Genet, *la Grotte*, d'Anouilh.

par Bertrand Poirot-Delpech

Le roman a moins cultivé ce thème. On en revient toujours aux Goncourt – *Germinie Lacerteux* – et à Mirbeau – *le Journal d'une femme de chambre*. C'est oublier que Proust parle, autant que des salons, des cuisines, où il se plaisait et qu'il admirait au point de comparer Françoise, rappelez-vous, à Michel-Ange !

MAURICE RHEIMS s'en est souvenu, quant à lui, en donnant sur les héritiers des Guermantes et autres Verdurin le point de vue de ce qu'il appelle, avec un humour qui résume bien le ton de son livre, *le Saint Office*.

C'est un maître d'hôtel qui raconte sa *Recherche* au dernier de ses employeurs, retraité de la Cour des comptes. Pour l'état civil, le narrateur se prénomme Marie, mais, selon une habitude qui en dit long sur la perte d'identité des larbins, un Pereire, chez qui il débutait, l'a baptisé du nom d'un de ses chevaux, Oscar. Bien qu'il descende probablement d'un comte par la main gauche et qu'il ait séjourné chez les bons pères de Pontoise, sa naissance l'a préparé à abdiquer toute personnalité. Sa grand-mère était lingère chez une duchesse de Guise, et il a passé son enfance sous un de ces tableaux noirs à cadre verni où s'inscrivaient naguère, en pastilles blanches, les sonneries des grandes maisons. Il gardera de ce guet le surnom de « Cloche » et un goût pour les sonnettes, dont il fera collection.

Avant de finir, chez son conseiller maître et dans une clinique psychiatrique, Oscar a notamment servi chez de nouveaux riches de la plaine Monceau qu'escroquent gaiement les marchands d'art moderne, chez un agrégé devenu flic et un avocat marron blanchi après sa mort. De ces diverses places, il a rapporté, sous forme de généalogies et d'anecdotes annoncées en tête de chapitre à la façon de Saint-Simon, un véritable document d'époque sur ce qui reste des beaux quartiers parisiens ; l'équivalent, pour la rive droite cossue, du tableau de mœurs que constitue en partie, pour la rive gauche intellectuelle, *Femmes*, de Sollers.

OSCAR est formel, devant le psychiatre qui l'interroge à la fin de sa vie : ses employeurs étaient, sauf le dernier, des canailles médiocres. Pour se venger d'eux, il lui est arrivé d'imiter leur écriture, de violer leurs coffres-forts, de faire vibrer Madame ou chanter Monsieur. Mais tous les anciens domestiques ne deviennent pas Mazarin, ni seulement Figaro. Oscar prend la revanche des écrivains, c'est-à-dire de l'après-coup, de l'esprit d'escalier.

Cet escalier reste un escalier de service. Rien ne délivre de cette tare natale. On n'est pas un homme à part entière dès lors qu'on attend à l'office le bon vouloir d'autres humains, qu'on les voit nus ou au lit sans les gêner, qu'on leur ouvre les rideaux en leur annonçant le temps qu'il fait, qu'on vide leur pots. Si les patrons répètent tant au larbin qu'il fait partie de la famille, c'est, par une ruse usée, pour mieux cacher qu'à l'évidence il n'en sera jamais rien. Entre eux, ils échangent des « certificats » cafards.

(Lire la suite page 17.)



la vie littéraire

Les Mannoni à l'honneur

« Les vocations d'analystes ont presque toujours en arrière-plan un drame familial. Une façon de se guérir de la névrose, voire de la psychose, consiste plus souvent qu'on ne le pense à choisir de se trouver du côté des soignants plutôt que du côté des internés », écrit Maud Mannoni dans *le Symptôme et le savoir* (Ed. du Seuil. 126 p. 52 F). Ce bref et passionnant ouvrage est la retranscription de la thèse que Maud Mannoni a soutenue le 13 mai dernier à l'université de Paris-VII devant un jury composé de Julia Kristeva, de Pierre Fedida, de Pierre Kaufmann, de Lucien Israël et de Jean Oury. Maud Mannoni expliqua admirablement à cette occasion comment, à travers ses livres, elle ne s'est jamais posé qu'une seule question : comment aider le psychotique à dépasser les difficultés et impasses dans lesquelles, à un moment, il s'est perdu.

Octave Mannoni, son époux, est lui aussi en vedette cette semaine, grâce à l'excellent article que François Roustang lui consacre dans le dernier numéro de la revue *Critique* (mars 1983) ; il est dépeint sous les traits d'un adversaire subtil de Lacan, restant dans l'orbite de ce dernier, certes, mais ne cessant de poser des questions qui sapaient à la base son pouvoir. — ROLAND JACCARD.

Découvrir Jura Soyfer

La collection « France-Autriche », dirigée aux PUF par les animateurs de la revue *Austriaca*, consacre un petit mais excellent volume à deux pièces de Jura Soyfer, traduites par Gilbert Badia. Né dans une famille juive d'Ukraine en 1912, Jura Soyfer a vécu à Vienne à partir de 1917. Socialiste militant, journaliste, poète et dramaturge, il est mort en février 1939 au camp de Buchenwald, laissant une œuvre dispersée, mais brillante. *Astoria* et *la Fin du monde* comptent parmi ses meilleurs textes pour le café-théâtre. Ces farces grinçantes, qui montrent l'aveuglement politique des petits et le cynisme irresponsable des puissants, font penser aux grands moments de *Charlot dictateur*. Dans l'Autriche de l'Anschluss, ce rire-là s'appelait haute trahison. (*Astoria*, suivi de *la Fin du monde*, par Jura Soyfer. — Coll. « France-Autriche », diff. PUF. 93 p., 55 F). — JACQUES LE RIDER.

Droit de suite

Le premier numéro de la revue animée par François George chez Balland en appelait saignement à un « miracle philosophique » contre les encombrements futiles de la place publique, c'est-à-dire la culture décadente des médias. Sous le titre « Droit de suite », le deuxième numéro de *la Liberté de l'esprit* (125 pages, 49 francs) poursuit avec modestie et fermeté la mise en œuvre de son ambitieux projet : donner à la réflexion nécessaire sur la morale une forme littéraire qui lui permette d'assumer les contradictions de l'expérience vécue.

En commentant un texte de Léo Strauss (dont Gallimard réédite *De la tyrannie* dans la collection « Tel »), Eric Spitz explore une voie oblique entre la morale, l'écriture et la théorie. Blandine Barret-Kriegel ouvre une réflexion sur le droit et l'Etat en rappelant que le droit romain ne reconnaît pas la notion d'homme, mais seulement celle de maître, et que l'homme ne devient une catégorie de la pensée politique qu'avec le peuple du Livre. Claude Morali et Thomas Stern proposent *« le premier article en relief de l'histoire de la philosophie »*, à lire avec des lunettes bicolores qui permettent de voir, en vision stéréoscopique, *« le spectre de l'humanité »* ; il s'agit en fait de stimulantes réflexions sur Elias Canetti et Jan Patocka. Quant à François George, il offre à son maître Vladimir Jankélévitch un beau nocturne philosophique, « Pour piano seul », d'où il tire la morale de Chopin : *« la volonté inflexible d'être soi »*. Une entreprise infinie. A suivre donc. — MICHEL CONTAT.

La culture copte

L'ultime avatar de l'idiome pharaonique, le copte, qui n'est aujourd'hui que la langue liturgique des chrétiens nilotiques, n'a même pas droit à une chaire universitaire en Egypte. La revue trimestrielle *le Monde copte*, créée en France il y a quelques années, vient de fêter la sortie de son dixième numéro, tiré, comme les précédents, à trois mille exemplaires et ayant des abonnés dans quarante-cinq pays. Le but de cette publication, dirigée par un Français d'origine russe, Pierre de Bogdanoff, est de faire connaître aux francophones d'une part la civilisation copte qui a brillé cinq siècles en Egypte jusqu'à la conquête islamique, d'autre part la contribution actuelle de créateurs et chercheurs coptes, surtout égyptiens, mais aussi éthiopiens et, depuis peu, nord-américains à la culture universelle. Des textes religieux relatifs à l'Eglise alexandrine d'aujourd'hui complètent un ensemble dont l'originalité est la qualité première. — J.-P. P.-H.

★ *Le Monde copte*, 4, rue du Général-Maunoury, 77165 Saint-Soupplets.

vient de paraître

Recueil

SAMIVEL : *Il y aura toujours de l'eau pour les cygnes.* — Huit nouvelles et deux textes de théâtre. L'amour, la mort, dans les paysages les plus divers, des campagnes françaises aux lieux paradisiaques des mers du Sud. (Albin Michel, 267 pages, 69 F.)

Philosophie

JEAN-LUC NANCY : *l'Impératif catégorique.* — Recueil d'articles où l'auteur soumet la question kantienne du « tu dois » à une réflexion sur la morale comme obligation imposée non par notre pensée mais par le monde. (Flammarion, coll. « La philosophie en effet », 153 p., 70 F.)

JEAN-PAUL JOUARY ET ARNAUD SPIRE : *Invitation à la philosophie marxiste.* — Par un membre du cabinet de Charles Fiterman et un journaliste de *l'Humanité*, une invitation lancée à un large public pour découvrir la vitalité du marxisme. (Editions sociales, coll. « Problèmes », 185 pages, 60 F).

Souvenirs

GABRIEL VOISIN : *Mes mille et une voitures.* — Pionnier de l'aviation française, Gabriel Voisin s'est aussi consacré, après la première guerre mondiale, au développement de l'automobile en France. Il fait revivre dans son livre un demi-siècle d'évolution — des premières voitures à vapeur à la 2 CV des *« demoiselles de petite vertu »* des années 20 aux profiteurs de la Libération — et fait apparaître l'image de la nouvelle idole du vingtième siècle. (La Table ronde, 232 p., 79,50 F.)

Critique littéraire

MICHAEL RIFFATERRE : *Sémiotique de la poésie.* — L'auteur propose une théorie d'ensemble du discours poétique et intègre cette théorie à une définition générale de la « littérarité ». Les analyses portent notamment sur Mallarmé, Eluard, Lautréamont et l'écriture automatique des surréalistes. Traduit de l'américain par Jean-Jacques Thomas. (Le Seuil, coll. « Poétique », 254 pages, 99 F.)

Documents

STERLING SEAGRAVE : *la Pluie jaune.* — Une enquête sur l'usage secret des armes chimiques, par un journaliste américain, spécialiste de l'Extrême-Orient, qui a collaboré notamment au *Washington Post*, à *Time Magazine*, à la *Far Eastern Economic Review*. Traduit de l'américain par Alain Landau. (Le Seuil, 281 p., 75 F.)

MOHAMED HEIKAL : *Khomeiny et sa révolution.* — Un récit et une analyse de la révolution qui a bouleversé une des régions les plus sensibles du globe : au cœur du monde musulman, à la jonction des zones d'influence américaine et soviétique, à proximité des régions pétrolifères du Golfe. (Les Éditions Jeune Afrique, 275 p., 70 F.)

Histoire

CHARLES BETTELHEIM : *les Luttes de classes en U.R.S.S. (Troisième Période : 1930-1941, les dominants)*. Charles Bettelheim achève avec ce livre son analyse des luttes de classes en U.R.S.S., de la révolution d'Octobre à la seconde guerre mondiale. Après le premier tome consacré aux « dominés », ce volume met en lumière la logique ultime du stalinisme selon l'auteur : l'établissement d'un régime de parti d'État. (Le Seuil-Maspero, 340 p., 115 F.)

EMMANUEL BERL : *Histoire de l'Europe.* — Le troisième volume de cette fresque élégante et rapide est inédit. Les deux premiers furent publiés en 1946 et 1947 respectivement. (Gallimard, 325 p., 320 p. et 300 p. 105 F, 100 F et 98 F. Jusqu'au 30 avril 1983, prix de lancement de 85 F, 80 F et 78 F.)

MICHEL PONIATOWSKI : *Garnerin, le premier parachutiste de l'histoire.* — Le 22 octobre 1797, une « expérience effrayante ». (Albin Michel, 279 p., 75 F.)

PHILIPPE JOUTARD : *Ces voix qui nous viennent du passé.* — Une introduction à l'histoire orale où l'auteur montre comment s'est progressivement effectué le retour en force de la source orale dans une société pourtant submergée par l'écrit. (Hachette, 268 p., 89 F.)

en poche

Pausanias, voyageur

LES auteurs de nos modernes guides connaissent-ils le nom de leur patron ? Il s'appelle Pausanias. Ce géographe grec, né en Asie Mineure au IIe siècle après J.-C., a inventé une façon de voyager et de raconter.

Dix livres composent sa *Periegesis*, qu'on peut traduire par « description », « itinéraire » ou « tour ». Si l'auteur a parcouru l'Orient et l'Italie, c'est à la Grèce qu'il a consacré les notes qui nous restent de lui. Voici, rendu par une édition annotée et illustrée, le premier volume, *Description de l'Attique*. Au vrai, l'essentiel est réservé à l'Athènes classique, explorée par un esprit amoureux des vestiges de cette civilisation déclinante, à laquelle l'empereur Hadrien, homme de culture et de piété, a redonné quelque éclat, au grand plaisir de Pausanias, son quasi-contemporain.

Notre voyageur se révèle un archéologue minutieux, spontané, enthousiaste. Les sites et les œuvres sont décrits méthodiquement ; les mythes, les croyances, les inscriptions, sont relevés et rapportés. Ce livre n'est pas destiné aux touristes trop pressés. Il faut savoir recueillir cette parole sans grand style, mais circulante et enveloppante, qui vous fait prendre racine. Rien de ce *« qui mérite d'être vu »* n'échappe à ce témoin candide et curieux : *« Sur l'Agora d'Athènes, parmi les monuments qu'on ne remarque pas toujours, il y a en particulier un autel d'Eléos* « Pitié », *qui est de toutes les divinités la plus utile à la vie humaine et aux vicissitudes de l'existence, et que les Athéniens sont les seuls Grecs à honorer. Ils n'ont pas établi ce culte pour de simples raisons d'humanité, mais aussi parce qu'ils honorent les dieux plus que d'autres ne le font. (...) »* Saveur d'un regard et d'un temps, conservée intacte.

SERGE KOSTER.

★ DESCRIPTION DE L'ATTIQUE, de Pausanias. Traduction et notes de Marguerite Yon. Préface de Jean Pouilloux. Maspero, coll. « la Découverte ». 203 p. 35 F.

∴

● La collection « Champ philosophique » Flammarion reprend *l'Irréversible et la Nostalgie* que Vladimir Jankélévitch avait publié en 1974. Selon l'auteur, l'irréversible n'admet qu'un seul remède : le consentement joyeux de l'homme à l'avenir, au futur.

● L'Histoire de la guerre froide, d'André Fontaine, est reprise en deux tomes, dans la collection « Points/Histoire ». Le premier va de la révolution d'Octobre à la guerre de Corée, 1917-1950, le second, de la guerre de Corée à la crise des alliances, 1950-1971. La guerre froide, écrit notre collaborateur, *« sans que nous nous en rendions compte, nous a tous façonnés. Elle a affecté nos croyances et nos habitudes, la façon dont on vit à San-Francisco et à Pékin, à La Havane et à Kinshasa »*. On ne saurait la ramener à la lutte du Bien contre le Mal et *« si cette histoire comporte une leçon, c'est avant tout une leçon de modestie »*. Ni le socialisme ni le capitalisme *« ne fournit de solution toute faite aux problèmes de notre pauvre monde »*.

● La collection « Points virgule » propose un texte inédit d'Albert Jacquard, *Moi et les autres*. Cette initiation à la génétique reprend, sous une forme vulgarisée, la plupart des thèmes de l'auteur évoqués dans deux ouvrages remarquables parus dans la collection « Science ouverte » des éditions du Seuil : *Eloge de la différence* (1978) et *Au péril de science ?* (1982).

en poche

● LA REVUE *LE GENRE HUMAIN* quitte Fayard pour les éditions Complexe (diffusion PUF). Son prochain numéro aura pour thème « La vérité » et paraîtra au mois de mai. *« C'est chez le même éditeur qu'Albert Jacquard, Nadine Fresco et Maurice Olender dirigeront une collection qui, comme la revue, s'attachera à mettre en évidence les tensions entre sciences et société, et les préjugés, racismes et violences qui en résultent »*, indique la direction de la revue. (*Le Genre humain*, Maison des Sciences de l'homme, 54, bd Raspail, bureau 928, 75006 Paris.)

● « FLAUBERT, LA FEMME, LA VILLE » : Sur ce thème s'était tenu en 1980 un colloque organisé par Marie-Claire Bancquart, à l'occasion du centenaire de la mort de Flaubert. Présenté par Armand Lanoux, le recueil des communications paraît aux P.U.F. (173 pages, 95 F). B. Masson, M. Raimond, M. Crouzet, A. Fairlie, N. Schor, A. Michel, P.M. Wetherill, J.L. Douchin, M.-Cl. Bancquart, G. Idt, explorent l'espace de la ville et l'image de la femme dans les trois grands romans de Flaubert et y découvrent de secrètes correspondances.

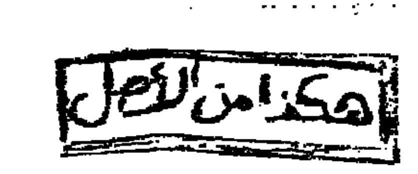
● LE PRIX DES ÉCRIVAINS CROYANTS, dont le jury est composé d'écrivains juifs, catholiques, orthodoxes, protestants et musulmans, a été attribué à Roger Bichelberger pour son roman *Comme un éveilleur d'aurore* (Stock). Ce jury a décerné en outre un hommage spécial au livre de Janusz Korczak, mort à Treblinka en 1942, *Seul à seul avec Dieu* (éditions Cana).

● LES ÉDITIONS LES BELLES LETTRES créent une collection d'histoire de l'Antiquité, *« Realia »*, dont *« l'esprit relève d'un double objectif : d'une part exposer avec rigueur le thème choisi, d'autre part intéresser un large public »*. Parmi les premiers titres de cette collection dirigée par Jean Malye et Xavier de Fouchécour : *Urbanisme et métamorphoses de la Rome antique*, de Jean-Pierre Néraudau et Luc Duret (avril 1983), *les Plaisirs à Rome*, de Jean-Noël Robert (mai 1983), *la Femme malade à Rome* de Danielle Gourevitch (fin 1983), *l'Enfant à Rome*, de Jean-Pierre Néraudau (février 1984).

● LES EDITIONS DES CENDRES, qui viennent de se créer, publient leurs deux premiers livres, deux plaquettes sur papier vergé, avec des couvertures sobres et belles. Dans la collection *« Oubliettes »*, trois textes réunis en un volume (35 p., 42 F) de Xavier Forneret — *Rien, Quelque chose, le Diamant de l'herbe* — dont, selon André Breton, *« le style est de ceux qui font pressentir Lautréamont, comme son répertoire d'images audacieuses et toutes neuves annoncent déjà Saint-Pol-Roux »*. Dans la collection « Veillées » paraît un texte de Christiane F. Kopylov, *l'Hypogée*, couplé avec un texte de Marcel Schwob, qu'elle a choisi (59 p., 38 F), car, expliquent les créateurs de la collection, *« la collection « Veillées » s'est donné pour principe d'offrir une double voix à l'auteur : la sienne propre et celle de quelqu'un de son choix »*.

Éditions des Cendres, 1, rue des Cendriers, 75020 Paris.

● PSYCHANALYSE D'UN ENFANT, le dernier grand livre de Mélanie Klein, fait l'objet d'une réédition aux éditions Seuil et Tchou (456 p. 85 F.).



au fil des lectures

Poésie

LES STÈLES DE MALEK ALLOULA

Les poèmes de Malek Alloula portent en eux une part de lumière vive et brève ; ils sont d'un espace lointain – peut-être le pays natal, l'Algérie, – celui visité à notre insu par le chant matinal des pleureuses.

Il faut lire lentement et relire encore plus lentement ces poèmes qui se présentent comme des *« stèles ravaudées du souvenir »*, comme des *« silences en excès de songes »*.

C'est peut-être cela l'eau, le mystère de l'eau première, pure, qui n'a traversé que des pierres anciennes du temps, les pierres d'une haute *montagne. Les mots précis, choisis,* pierre sur pierre, forment une demeure pour le silence, la pudeur. Ils disent le travail patient de la mort, sur les corps d'abord, sur les âmes ensuite. C'est cela aussi la rumeur de l'eau, la rumeur du deuil.

Derrière le voile de l'ennui, loin des couloirs étroits, on aperçoit *« les filles qu'asseoit un été immobile »*.

Ces poèmes dits par le matin du pays à peine nommé n'égrènent point d'amertume. Ils sont le flux heureux d'une mémoire qui s'est faite rituel, linge et sépulcre du vertige :

Voiles du déploiement le plus matinal
trottinements de gardiennes
vous que tous ces devoirs font mobiles
dans les arcades et arrière-cours du souvenir
ces morts qui vous attendent sous l'aspersion rituelle
et le bruit de vos pas sur des têtes semblables
de traces en senteurs vous guidant
méritantes à ne pas oublier
femmes.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ **RÊVEURS/SÉPULTURES, suivi de L'EXERCICE DES SENS, de *Malek Alloula*. Sindbad, 100 p., 60 F.**

«LES GÉORGIQUES» DE CLAUDE ESTEBAN

Claude Esteban a dirigé pendant sept ans la très belle revue *Argile*. Il est aussi le traducteur de Paz, de Quevedo, de Pessoa, et l'auteur de plusieurs essais sur la poésie, notamment *Un lieu hors de tout lieu*. Ses sept recueils de poèmes sont l'aboutissement de toute une démarche critique et passionnée.

Après *Terres, travaux du cœur*, Esteban poursuit, avec *Conjoncture du corps et du jardin* des *« géorgiques de l'improbable »*, où l'homme accueillerait toutes les saisons du monde sensible. La première partie, qui donne son titre au livre, suggère, avec un lyrisme simple et de petites phrases claires, la brûlante énigme d'une présence charnelle en ce « jardin » solaire. La mémoire, le désir de durer, y conjurent l'anticipation de la mort : *« Je suis vivant, je tiens le cap, j'existe encore. »*

Ce récitatif est suivi d'une *Cosmogonie* qui, sous le signe du *De natura rerum* de Lucrèce, déroule une lente rêverie. Là se rejoignent la matière primordiale et l'appel de l'azur, ce « bleu » inaltéré vers lequel tend l'impatience créatrice. Un souffle frémissant parcourt cette ample évocation qui réconcilie l'homme et l'humus dans un fervent consentement : *« Tout un envol d'oiseaux. Je me souviens. J'habite leur voyage. Moi, l'amoureux des murs, je me soulève dans mon corps. Je respire. Je viens plus près. Je tremble d'effleurer l'espace. Je dessine une flèche blanche sur l'air blanc. »*

MONIQUE PÉTILLON.

★ **CONJONCTURE DU CORPS ET DU JARDIN, de Claude Esteban. Flammarion. 96 pages, 45 F.**

LES «INSTANTS» DE PHILIPPE JACCOTTET

Philippe Jaccottet a consacré un ouvrage à Gustave Roud, ce qui est important et livre une clé. Gustave Roud, traducteur à l'occasion, a laissé une œuvre mince par son volume (1), mais inoubliable par sa forme : un opuscule tel le *Petit traité de la marche en plaine* occupe (ou devrait occuper) une place privilégiée dans les bibliothèques véritables. Philippe Jaccottet est de cette école, et il veille à garder ses distances par rapport au vaste monde où sont les « autres » et le tumulte.

Jean Onimus vient de lui consacrer *une étude sérieuse. Parfait exégète*, il cerne le poème de Jaccottet, *le scrute, mais, refusant les profanations*, dans le même temps le *respecte. Ce que* montre l'essayiste, c'est la visée du poète : cette façon *toute rilkéenne (et un peu « chinoise »)* de cerner l'instant *privilégié, et, somme toute, la fugacité* du visible. Chaque poème va *droit* à l'éphémère *qui, comme chacun* sait, n'est autre que le reflet fugitif *de l'essentiel : une lumière qui* va s'éteindre, une odeur qui va se perdre, *ou bien, ainsi que* disent les maîtres chinois, la trace de l'oiseau qui, à peine s'est-il perché sur une branche, déjà s'envole :

...Là où l'ombre enfin se dérobe à ma vue
à peine plus haut qu'elle si docile et disparue,
s'élève le souffle d'une montagne...

L'univers n'existe vraiment que dans des intervalles, et il faut alors le saisir par *les cheveux* de la parole.

Traducteur rigoureux, Philippe Jaccottet a des exigences. Ce qu'il véhicule d'autres langues dans la nôtre est l'objet d'un choix. Il tisse ainsi entre le langage, lui-même et les auteurs étrangers un réseau de complicités manifeste. Cette complicité a *été* mise, fragmentairement, en évidence grâce à un numéro spécial de la revue suisse de *Belles-Lettres* (2).

HUBERT JUIN

★ **PHILIPPE JACCOTTET, UNE POÉTIQUE DE L'INSAISISSABLE, par Jean Onimus. Éditions Champ Vallon (Diffusion P.U.F.), 173 pages, 64 F.**

(1) *Écrits de Gustave Roud*, 3 volumes, éditions Bibliothèque des arts. La préface générale est de Philippe Jaccottet.

(2) *A Philippe Jaccottet*, numéro spécial de la *revue de Belles-Lettres* (Genève).

Science-fiction

La danse des mondes

● *Radix, premier roman* d'A.A. Attanasio *publié en* France, n'est pas d'un abord agréable ni d'une lecture facile. Mais il vaut la peine. *On lit page 92 : « Le jardin entier était la proie d'une langueur pourrissante. »* C'est vrai aussi de toute une partie du livre, une autre s'élevant un peu trop *dans les sphères éthérées*, comme le gaz des marais qui se change en feux follets... Dans un futur lointain, *le* monde, en proie aux mutations *traditionnelles*, est peuplé de monstrueux *distors*. On a déjà vu cela. Mais ce n'est ici que le terreau sur lequel croissent d'étranges entités semi-artificielles qui se disputent l'espace et le temps. Summer Kagan, le *héros*, est un personnage répugnant. Disons à sa décharge qu'il n'est pas tout à fait humain. C'est un avatar de la peur de *l'eth*, nous apprend sa biographie en appendice. Le glossaire définit un vocabulaire qui évoque les cosmogonies antiques de Basilide, Valentin ou Origène. Le récit est une descente aux enfers, suivie de la remontée dans un ardent délire spirituel. Au milieu d'aventures sauvages, dans un décor baroque, un itinéraire quasi gnostique, superbe et difficile. *(Radix*, d'A.A. Attanasio, traduit de l'américain par J.-P. Carasso, Laffont, 472 pages, 85 F.)

● Ian Watson est un des écrivains anglais de science-fiction *les plus originaux. Il a écrit des livres admirables : le Modèle Jones, l'Enchâssement, les Visiteurs du miracle.* Il a l'art de lier, *dans une intrigue contemporaine ou presque, l'espérance religieuse* éternelle aux plus fulgurantes hypothèses de la science moderne. C'est ce que fait sur un autre registre Gary Zukav *dans la Danse des éléments* (Laffont). *Le Monde divin*, le dernier Watson, va plus loin encore que les précédents... L'aventure commence en 1997. Anges et prophètes se manifestent sur toute la Terre pour révéler aux hommes que le Monde divin existe réellement dans l'espace : c'est une invitation. Suit le récit du voyage et de la rencontre avec les dieux ou les démons. Un *space opera* spirituel qui tourne un peu court. On demande peut-être trop à ceux qui ont déjà beaucoup donné. En tout cas, j'ai lu avec passion ce roman tourmenté, ambitieux et vibrant. J'aime la manière de Watson de tenter l'impossible à chaque livre et d'échouer chaque fois de justesse. *(Le Monde divin*, d'Ian Watson, Calmann-Lévy, 260 pages, 69 F.)

● *Piers Anthony, écrivain américain de moyenne réputation*, se surpasse dans son dernier livre, *l'Infini éclaté*, où il joue *avec brio d'un métier sûr. Dans ce gros roman, tout bourdonnant* de vie, il promène un héros typé, Stile, sur deux mondes extravagants : Proton et Phaze. *D'un côté, une société féodale* manipulant une technologie ultra-sophistiquée ; de l'autre, la magie des contes de fées. L'aventure haletante *s'achève* rêveusement. Piers Anthony a *retrouvé* en passant le ton « Galaxie » des années 60, qui émeut toujours les amateurs d'un certain âge. *(L'Infini éclaté*, de Piers Anthony, Nouvelles Editions Opta, 444 pages, 160 F.)

● La Planète Dante, que Joëlle Wintrebert a choisie pour décor de son second roman, *les Maîtres-feu*, est couverte de forêts et de volcans. Cet enfer très attachant est peuplé de sauriens impayables, de biologistes paillards et d'orphelines audacieuses. Les aventures de tous ces gens (car les sauriens sont des gens, et non des moindres !) composent un récit rapide et pétillant qu'on suit tout au long avec plaisir, même si l'humour, parfois, tue le mystère. Après les noirceurs sublimes de *Radix*, ce livre paraît *limpide et candide.* Mais ils se rejoignent à la fin, avec la même touche d'ironie fataliste. Attanasio termine par cette phrase : *« Tout est pour le mieux. »* Joëlle Wintrebert conclut : *« Tout est dans l'ordre. »* C'est ce que dit l'air du temps ? *(Les Maîtres-feu, de* Joëlle Wintrebert, J'ai lu, 224 *pages*, 15 F.)

MICHEL JEURY.

Roman

L'USAGE DIABOLIQUE DE LA PASSION

Pour qui, pour quoi est mort Youcif Muntasser ? Quelles folles raisons, quelle grimace du destin l'ont conduit parmi les insurgés de la Grande Mosquée de La Mecque, défiant son dieu, dans un geste désespéré ? Il était devenu un si parfait Américain.

Gloire des sables, le dernier roman de Mustapha Tlili, est le récit à plusieurs voix de la vie de ce héros mort. Victime, nous dit l'auteur, d'une trop grande déchirure.

On saura donc son enfance dans la steppe algérienne, ses études brillantes à Harvard. Son amour passionné pour Ann, morte un an plus tôt, victime de la lutte qui oppose différentes factions de l'officine terroriste qu'a rejointe Youcif Muntasser. Des explications, on en aura, presque trop.

Ce qui devait être procès concret de l'engrenage terroriste est une démonstration, lyrique, dramatique, presque échevelée, et quand même abstraite. Tout est clair, quand on referme *Gloire des sables :* l'usage diabolique de la passion par des manipulateurs au service des jeux compliqués qui se trament sur l'échiquier du monde. Que sur certains visages le destin marque son empreinte. Qu'on n'en finit jamais avec son enfance. Que certains êtres, placés sous le signe de l'excès, sont capables, comme Youcif Muntasser, du meilleur et du pire.

Le roman de Mustapha Tlili déroule sa spirale, *méthodique. Le lecteur*, ébahi, ahuri, voit les morts *s'accumuler, comme tombent* les pions au jeu de dames, comme on lit *les faits divers dans le journal, de* loin.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ ***GLOIRE DES SABLES, de* Mustapha Tlili. Editions Pauvert, 222 p., 57 francs.**

Histoire

LES MINISTRES DE LA RÉPUBLIQUE ENTRE 1871 ET 1914

Les trois cent vingt ministres qui ont exercé leur fonction sous la *IIIe République, entre 1871 et 1914*, ne peuvent désormais plus rien *nous cacher, après l'étude que leur* à consacrée Jean Estèbe, professeur *d'histoire à l'université de Toulouse.*

Ce personnel républicain provient certes du Midi de la convivialité qui a « méridionalisé la France », selon l'expression de Maurice Agulhon, dans sa préface, mais il a aussi pour origine les régions de l'Est comme la Lorraine. Les boursiers sont nombreux parmi les ministres, mais auprès d'eux se tient une proportion non négligeable d'héritiers, les uns comme les autres parvenant, à l'aide d'une habile stratégie matrimoniale, à tripler en moyenne leur capital au moment du mariage.

L'analyse faite par Jean Estèbe des stratégies matrimoniales, des flux de mobilité (comparaison des professions des pères des ministres, de celles des ministres, et enfin de celles de leurs enfants) est un modèle du genre. Son étude des mille vingt-six titres d'ouvrages publiés par ces ministres en dehors des livres de poésie et des pièces de théâtre révèle des cultures politiques contrastées; son étude, enfin, montre la quasi- absence des juifs parmi les ministres, le rôle des protestants et le présence écrasante des francs-maçons. Ces derniers constituent 40 % du personnel gouvernemental et, entre 1877 et 1914, les présidents du conseil affiliés à la maçonnerie sont restés au pouvoir pendant près de la moitié du temps.

PIERRE BIRNBAUM.

★ **LES MINISTRES DE LA REPUBLIQUE 1871-1914, de Jean Estèbe, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 255 pages, 120 F.**

L'illustre inconnu

(Suite de la page 13.)

Un « *soleil noir qui illumine toutes chose* » tourne lentement au cœur de l'œuvre de cet illustre inconnu, plus bouleversant que la plupart des écrivains qui ne cessent de nous tirer par la manche. « *Je crois que s'est fait jour en nous une petite part de l'intelligence universelle, lueur fragile encore et que la plupart de nos façons de penser actuelles s'acharnent à anéantir. Le « Nous ne sommes pas au monde » de Rimbaud sonne sans cesse à mes oreilles. Mais nous devons nous efforcer d'y parvenir. Le spectacle des nébuleuses est-il plus étonnant que celui des pissenlits qui se ferment quand un nuage passe, et s'ouvrent quand la lumière les frappe à nouveau ? S'ouvrir à plus de lumière. L'intelligence n'est pas un acquis, elle est une lutte, une révolution toujours en marche. La plupart des religions (le taoïsme excepté, mais justement ce n'en est pas une) ont pratiqué par vertu, ou par manque, un renoncement à l'intelligence qui va en sens contraire de la voie divine qui nous est offerte.*

– Le feu, l'atome, dons redoutables. Mais la lumière contient tant d'autres possibilités que nous ne soupçonnons pas, parce que nous ne savons pas les voir, parce que notre vue est encombrée de façons de faire périmées, de soucis et d'agitation vains. Nous ne savons même plus distinguer entre les hommes, en sorte que ce sont souvent les plus médiocres qui mènent le bal. Cependant n'accusons pas notre époque, sans doute une des plus soucieuses de lumière et de vérité qui ait été. Malgré ses manques, une des plus touchantes. Ainsi va le monde, boulimique, énigmatique et divers. Mais parfois une lueur. A quoi bon chercher la clef de l'énigme, il n'y a pas de réponse, il n'y aura jamais de réponse. Chacun se taille son manteau et peu aiment aller nus. « Le mystère t'a fait grand, il t'a « fait mystère », dit l'Argentin Antonio Porchia dans Voix. *Quoi de plus vrai, quoi de plus beau ? Il faut accepter l'énigme et en sentir la grandeur.* »

RAPHAEL SORIN.



essais

Éloge de la désobéissance

LA sagesse commence avec le doute, et il n'est pas de meilleure preuve d'humanité que l'irrespect. Irrespect envers les dieux, envers les dogmes, envers les pouvoirs. « Doute de tout ! » était la devise de Karl Marx. Peut-être fut-elle également celle d'Erich Fromm, le célèbre psychanalyste allemand décédé il y a maintenant trois ans.

Dans un recueil d'essais intitulé *De la désobéissance,* il craint fort que l'histoire de l'humanité, qui, selon les mythes grecs et hébreux, a commencé par un acte de rébellion, ne s'achève par un acte d'obéissance. Il le craint d'autant plus que l'homme de la modernité lui apparaît, dans son appétit illimité de consommation, comme un éternel nourrisson, insatisfait et angoissé. Désobéir, c'est avoir la force de dire *« non »,* avoir le courage d'être seul. Attention, cependant, nous avertit Fromm, de ne pas confondre la *« révolte sans cause »,* aussi impuissante et aveugle que son contraire, avec l'attitude de l'homme qui préfère rester fidèle à ses principes plutôt que de s'abandonner au pouvoir protecteur de l'Etat, du parti, de l'Eglise ou de l'opinion publique

Erich Fromm est un humaniste. En dépit de tout, il s'efforce de croire en la capacité qu'a l'individu, qu'a tout individu, de se perfectionner et d'accéder au règne de la raison. L'essence de l'humanisme, note-t-il, c'est l'idée que la totalité de l'humanité est inscrite en chacun de nous. Le freudo-marxisme d'Erich Fromm apparaît parfois d'une grande naïveté. Mais cet auteur nous fait comprendre ce que nous avons perdu : une certaine idée de l'homme, exigeante et ambitieuse (1).

Les confidences de Ferenczi à Groddeck

DE cette horde sauvage qui entourait Freud à ses débuts, la figure du psychanalyste hongrois Sandor Ferenczi se détache par sa physionomie singulièrement attachante autant que par son audace créatrice. Rien de surprenant, donc, dans l'amitié qui l'a lié durant les dix dernières années de sa vie à cet autre explorateur de l'humain, génial et excentrique, que fut Georg Groddeck.

Tous deux échangèrent une correspondance, dont ne subsistent, hélas ! à deux exceptions près, que les lettres de Sandor. Publiée dans une remarquable édition critique par Judith Dupont et Pierre Sabourin, cette correspondance est une aubaine pour quiconque s'intéresse à l'histoire de la psychanalyse et à la personnalité de ceux qui contribuèrent à édifier l'empire freudien. On rêve, bien sûr, aux révélations qu'apportera la publication intégrale de la correspondance Freud-Ferenczi, d'autant que ce volume donne déjà des informations étonnantes. On y apprend notamment que c'est Freud lui-même qui a empêché le mariage de son disciple avec une jeune fille dont il était amoureux, l'incitant à épouser la mère de sa fiancée. Cet amour frustré et ce mariage avec une femme plus âgée font l'objet de confidences surprenantes de vérité.

Autre thème passionnant : celui de l'auto-analyse. Ferenczi n'y croit guère. Il explique pourquoi. Groddeck, lui, ne veut pas comprendre. Il veut rire. Rire de tout ; et d'abord des théories. *« A mon avis,* écrit-il, *l'analysateur principal, c'est la vie elle-même, et ce que nous, médecins, y faisons est la plupart du temps une minable surestimation de nos propres mérites. Nous sommes des instruments sans volonté, dont la vie se sert pour quelque but à jamais indéchiffrable. »*

Et, après la mort de son ami Sandor, il se demande si vouloir étudier scientifiquement sa propre âme, l'atomiser, même à travers un autre, ce n'est pas la plus sûre manière de se détruire. Il aurait pu ajouter que là où réside le danger réside aussi la tentation héroïque et que, si aujourd'hui, cinquante ans après leur mort, nous nous passionnons encore pour Ferenczi et Groddeck, c'est parce que, chacun à sa manière, ils ont dépouillé l'homme de ses faux-semblants, de ses illusions et de ses convictions, sans désapprendre de rire (2).

Scepticisme et ferveur

IL n'y a que deux manières de se sauver de la médiocrité : le scepticisme et la ferveur. Appliqué à la psychanalyse, le scepticisme conduit à un relativisme culturel qui a produit, aux États-Unis notamment, des travaux d'une grande valeur heuristique. On en trouvera un écho dans l'ouvrage de l'historien William M. Johnston : *Vienne impériale* et, plus précisément, dans les pages où il met en parallèle la technique psychanalytique avec le mode de fonctionnement de la bureaucratie viennoise. On ne soulignera jamais assez la dette de Freud à l'égard de Vienne : telle pourrait être la conclusion de Johnston.

A cette démarche culturaliste s'oppose celle des psychanalystes qui entendent ne pas émousser le tranchant des découvertes freudiennes. C'est le cas d'un jeune mousquetaire lacanien, Serge Cottet, qui refuse de traiter Freud comme un auteur parmi d'autres. Il récuse toute approche sociologique ou psychologique du fondateur de la psychanalyse. Son ouvrage (il s'agit d'une thèse soutenue à l'université de Paris-VIII) s'adresse à tous ceux dont la ferveur freudienne n'a encore été entamée ni par les années ni par l'expérience (3).

ROLAND JACCARD.

(1) *De la désobéissance,* d'Erich Fromm. Trad. de l'américain par Th. Carlier. Laffont, 172 p., 55 F.

(2) Ferenczi-Groddeck : Correspondance. Payot, 162 p., 68 F.

(3) *Vienne impériale,* de William M. Johnston. Nathan, 331 p., 205 F ; *Freud et le désir du psychanalyste,* de Serge Cottet. Ed. Navarin. Diffusion Le Seuil, 210 p., 60 F.

histoire

«La Foule dans la Révolution française»

● ***Comment les émeutes pour obtenir du pain firent naître une conscience politique.***

EN 1709, il y eut en France un grand hiver, suivi de récoltes exécrables et de famines. Le grain manquait, car les moissons avaient (en partie) gelé avant même de lever. En dépit de cette cruelle évidence, un contemporain astucieux et haut placé, Saint-Simon, déclare sans rire qu'il y avait encore cette année-là des réserves de céréales pour deux années complètes dans le royaume. La disette de 1709-1710, selon lui, résultait simplement du marché noir et d'un complot des spéculateurs. Si le petit duc pouvait se leurrer à ce point sur des conspirations imaginaires que dire de la paranoïa des foules ! (1)

Toute l'œuvre de George Rudé et spécialement son travail anglais de 1959, qui vient d'être traduit, démontrent que les croyances au diabolique « Pacte de famine » ont mobilisé les masses avant et pendant la Révolution française ; à leur manière, ces croyances ont produit un savoir politique. La fausse conscience qu'elles impliquaient engendrait une appréciation réaliste des rapports sociaux et précisait des objectifs révolutionnaires qui étaient susceptibles d'être atteints.

Cependant, le livre de Rudé n'est pas qu'une chronique des classiques émeutes du pain cher. A sa façon, l'auteur propose un abrégé du problème, au ras des manifestants. *« Peuple »* pour la gauche, *« canaille »* au gré de la droite, l'agitation vibrionnaire, démonstrative, violente, impose tel ou tel mot d'ordre. Le 5 octobre 1789, *des* femmes de Paris (et non pas *les* femmes de Paris, comme on dit quelquefois) qui sont épouses d'artisans, poissardes, et distinguées dames à chapeau, se rendent à Versailles pour en ramener le roi, la reine et le dauphin, *« le boulanger, la boulangère et le petit mitron »* ; elles espèrent que le gouvernement, sous leur pression, fera vendre le pain bon marché : elles accomplissent ainsi le vœu des leaders mâles du Mouvement qui souhaitent placer le roi sous contrôle ; ils veulent anéantir l'émancipation de l'Etat par rapport à Paris, qu'avait obtenue Louis XIV, quand il avait fixé sa résidence à Versailles.

Lors des journées de Germinal et Prairial (avril-mai 1795), un grand hiver (un de plus) et les mauvaises récoltes font augurer la faim, elles réduisent la ration de pain à 60 grammes par jour, au lieu d'une livre, qui constituerait la ration décente dans une nation de mangeurs de blé. A côté des femmes, encore elles, on trouve dans la foule encolérée de Prairial l'éternelle sans-culotterie des villes d'ancien type, autrement dit les artisans et boutiquiers chers à Albert Soboul, ainsi qu'une minorité de salariés ; ceux-ci annoncent, de façon lointaine, le prolétariat barricadier du dix-neuvième siècle. Notons qu'en 1795, les révolutionnaires issus des classes moyennes ne se mêlent plus guère aux insurgés plébéiens qui désormais sont tragiquement seuls dans le combat pour les subsistances. Mais on est encore loin de la lutte des classes telle que la préconiseront ou la décriront les marxistes.

On se fait tuer gratis

Les unités combattantes informellement constituées, en ces grandes actions, ne se composent pas de gens sans aveu ni de criminels, comme l'a pensé tel historien conservateur. Les listes de tués, d'emprisonnés, d'inculpés, ou de personnes récompensées (selon la politique dominante du moment), nous parlent au contraire de personnages à profession stable et à domicile fixe ; on dénombre parmi eux un effectif infime d'anciens délinquants. Il est absolument exceptionnel qu'on puisse prouver qu'un émeutier a eu la patte graissée par un chef d'orchestre clandestin pour aller renverser la monarchie le 10 août, faire triompher la Montagne en juin 1793, ou se faire massacrer au Champ-de-Mars en juillet 1791. On se fait tuer gratis.

L'économisme pur qui revendique la simple subsistance est assumé, puis dépassé, par les foules en ébullition. Elles sont travaillées par les clubs, que peuplent les militants venus de la moyenne bourgeoisie, ou même surgis de l'aristocratie libérale. A l'apogée de la Révolution, les sans-culottes vont jusqu'à contrôler leurs propres sociétés, comités et sections des divers quartiers de Paris. Et puis, de toute manière, les cabarets, les files d'attente aux boulangeries, les marchés, constituent autant de cellules et de chaînons par où se transmet l'impulsion collective. Les plébéiens font ainsi valoir leurs vieilles revendications sur le pain et sur le roi-boulanger ou nourricier (avatar du roi fécondateur des mythologies plus anciennes). Mais ces hommes et ces femmes des classes dites « inférieures » se politisent aussi, se pénètrent des Droits de l'homme, et crient : *« A bas la calotte ! »* sous l'influence d'une bourgeoisie anticléricale. Ils auditionnent la prose de Marat en lecture publique, ou même ils la lisent, car beaucoup d'entre eux sont alphabétisés.

Paru en 1959, l'ouvrage de Rudé pose les vraies questions que reprendront dix ou quinze ans plus tard les historiens des révoltes de l'Ancien Régime ; on s'irrite quelquefois d'un certain angélisme de l'auteur, qu'on ne trouve ni chez Cobb ni chez Furet. A lire cette *Foule,* on oublierait par moments que les sans-culottes furent les supporters d'une désagréable Terreur. On comprend mieux pourtant, grâce à Rudé, comment les nouvelles structures égalitaires, nées des Sociétés de pensée, ont pu « embrayer » sur le peuple ou sur les portions d'icelui qui s'organisaient de façon ou d'autre. Des dizaines ou même des centaines de milliers de plébéiens, qui n'avaient pas lu Rousseau, se sont élémentairement acculturés ; ils se sont mis à parler selon Rousseau, ou à balbutier comme il écrivait. Ils ont fait passer sur les têtes, au moral et parfois au physique, la faux de l'égalité.

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

★ LA FOULE DANS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, de George Rudé, Maspero, 285 pages, 82 F. Traduit de l'anglais par Albert Jordan.

(1) Sur le même sujet, une étude a paru, en 1982, chez Armand Colin : *Le complot de famine : histoire d'une rumeur au XVIIIe siècle,* de Steven L. Kaplan. Trad. de l'américain par Michèle et Jacques Revel.

La vie quotidienne entre 1789 et 1795

Les révolutions veulent changer la vie quotidienne, transformer les mœurs et la culture, l'économie et la religion. Écrire en trois cent vingt-cinq pages une *Vie quotidienne en France au temps de la Révolution* tient donc de la gageure, tant la matière est riche, diverse, insaisissable. Entre 1789 et 1795, tout bouge. Jean-Paul Bertaud ne s'en est pas trop mal tiré. Fêtes, théâtre, alimentation, Ecole, Eglise, famille, armée, marginalité, logement, villages, prisons : tout y passe, en une sarabande claire et rapide qui est une bonne introduction à la Révolution plutôt qu'un tableau complet et définitif de la société française entre 1789 et 1795 (1).

« La Grande Nation »

Avant la Russie du vingtième siècle, la France de la fin du dix-huitième fut exportatrice d'idéologie. La Révolution fait d'elle la grande nation, qui propose, impose parfois à l'Europe ses idéaux de liberté et d'égalité, ses institutions politiques et ses pratiques culturelles. *La Grande Nation* de Jacques Godechot, livre publié pour la première fois en 1956, reparaît aujourd'hui dans une édition largement remaniée. C'est un ouvrage important, l'un des rares produits de l'historiographie récente à s'efforcer de dépasser le strict cadre national (2).

E. T.

(1) *Vie quotidienne en France au temps de la Révolution,* de Jean-Paul Bertaud. Hachette, 325 p., 72 F.

(2) *La Grande Nation,* de Jacques Godechot, Aubier, 540 p., 150 F.

La tyrannie familiale dans les campagnes de jadis

● ***Les horreurs de la vie rurale, à travers une ethnologie historique du Gévaudan.***

AU contraire de bien des livres d'histoire rurale publiées ces dernières années, *l'Impossible Mariage* ne cherche pas à idéaliser la vie des campagnes françaises de jadis. Les auteurs, Elisabeth Claverie et Pierre Lamaison, qui sont ethnologues de formation, ont choisi d'aborder l'étude de la vie sociale du Gévaudan (l'actuelle Lozère) du dix-septième au dix-neuvième siècle par son aspect pathologique. Ils sont partis des archives judiciaires pour aboutir à une vision d'ensemble de la structure sociale.

La plupart des délits et meurtres, présentés dans ce livre, sont intrafamiliaux : assassinat du beau-père ou de la belle-mère, meurtre du père, du frère, de la mère, de l'épouse, et infanticide. La gamme est complète. Elisabeth Claverie et Pierre Lamaison ne se contentent pas d'une description anecdotique de cette fureur paysanne. Ils y décèlent une logique qu'ils mettent en relation avec un système familial à la fois particulier et fréquent dans le monde. La *« famille-souche »* de Le Play se retrouve, avec des variantes, dans la plus grande partie de l'Allemagne, en Espagne du Nord, en Irlande, en Ecosse, au Japon, en Corée. Elle assure la perpétuation d'un lignage paysan sur une terre ou dans une maison. Dans le cas du Gévaudan, le père choisit librement l'un de ses fils ou l'une de ses filles pour lui succéder. Les autres enfants sont exclus de l'héritage. Plus ou moins bien dotés, ils sont souvent condamnés au célibat et à mener une vie de domestiques ou d'oncles éternels.

Le fils élu reste soumis à l'autorité paternelle jusqu'à un âge avancé, bien au-delà de son mariage en tout cas. Cette structure familiale, à la fois autoritaire et inégalitaire, engendre des tensions spécifiques et des révoltes. Mais, comme le remarquent très bien les deux auteurs, les refus sont rares et coïncident avec des situations individuelles extrêmes : ils ne sont jamais un rejet du système de valeur dans son ensemble. Lorsque la Révolution française, après quelques hésitations, cherche à établir dans toute la France l'égalité des héritiers, les familles du Gévaudan résistent efficacement. Avec le plein accord des cadets exclus de la succession, elles tournent la loi, faisant preuve d'une grande ingéniosité juridique.

Une misère aristocratique

Cette société montagnarde, parcourue de mendiants et de loups, est économiquement retardée. Jusqu'au début du vingtième siècle, on y a souvent faim dans les villages et hameaux les plus pauvres. Mais cette misère ne semble pas empêcher la persistance d'une éthique véritablement aristocratique du lignage, même chez les agriculteurs les plus démunis. Car le système familial pratiqué par les paysans du Gévaudan, qu'obsèdent les idéaux de « maison », de prestige, de domination, est en toute simplicité celui de la noblesse européenne d'Ancien Régime. Et l'on voit effectivement ces ruraux faméliques arranger savamment des mariages à la manière des familles princières de leur temps, avec des soucis politiques dont l'échelle est réduite, mais dont la nature n'est pas fondamentalement différente. Telle alliance n'a pas pour but de rapprocher la France de l'Autriche, mais deux parcelles de terre.

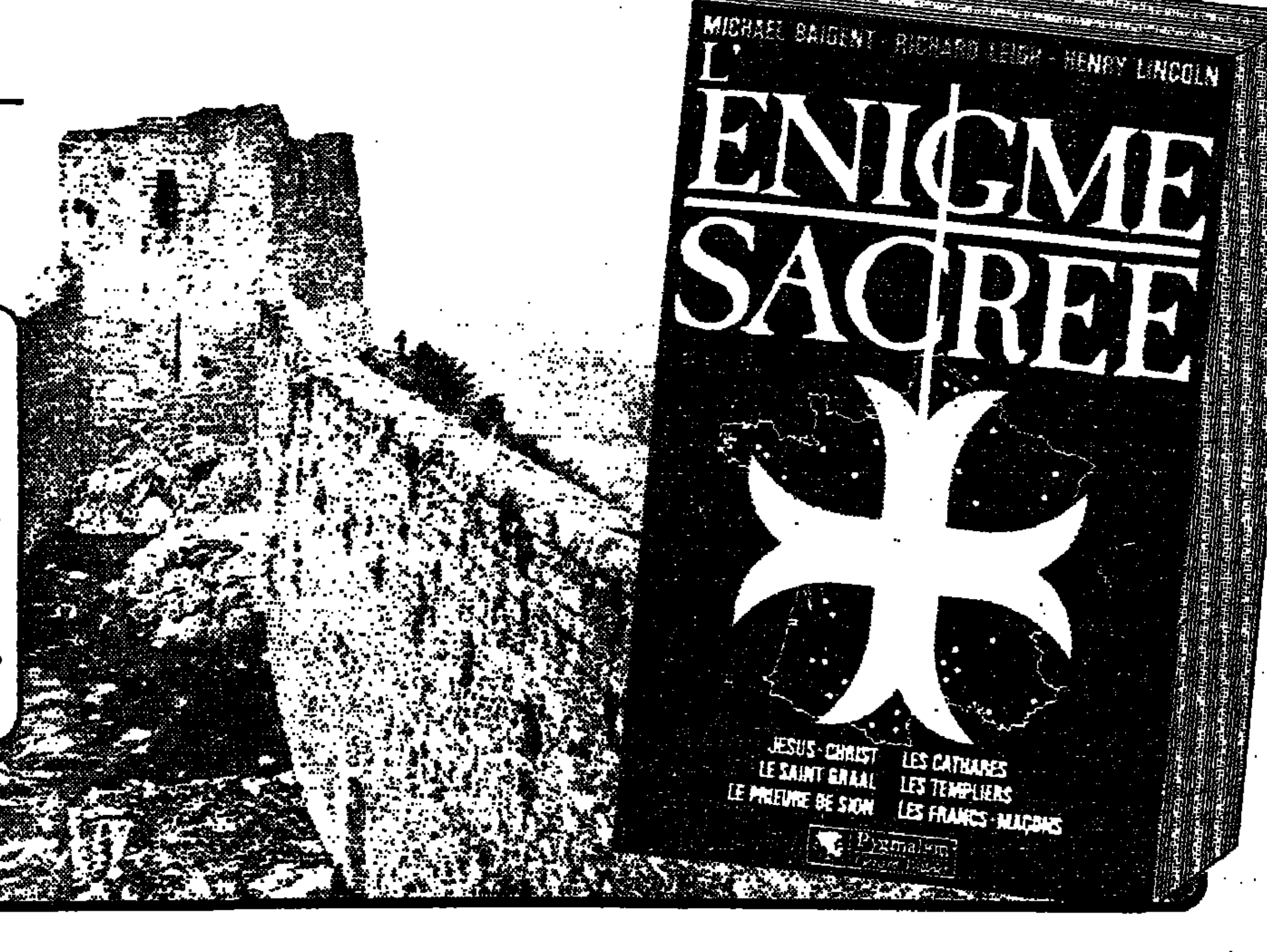
Fortement hiérarchisée par la concurrence entre les familles, comme le soulignent les auteurs, la société du Gévaudan est aussi, d'une autre façon, subtilement démocratique et homogène. Nobles et paysans y vivent un même système familial, un même code moral.

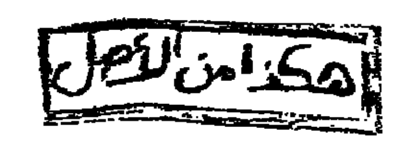
Le pouvoir social fondamental, en Gévaudan, n'est ni nobiliaire, ni monarchique, ni surtout républicain. L'Eglise est, plus que toute autre institution, la médiatrice universelle. Nobles et paysans aisés la peuplent de leurs cadets. Elle assure l'unité, l'unanimité d'un monde formé de familles rivales. Sa puissance traverse le temps, se renforce plus qu'elle ne s'affaiblit au dix-neuvième siècle. La Lozère reste aujourd'hui l'un des départements les plus « cléricaux » de France.

L'Impossible Mariage, d'Elisabeth Claverie et Pierre Lamaison, est un livre à la fois savant et distrayant. Les nostalgiques de la vie rurale, écologistes ou non, lui reprocheront son pessimisme et l'emploi d'archives judiciaires qui n'embellissent certes pas le paysage moral de ce fragment d'humanité. Mais l'étude d'une structure sociale à travers sa pathologie est absolument légitime. C'est une méthode classique, utilisée par Durkheim dans *le Suicide,* ouvrage qui fonde la sociologie moderne et quantitative.

EMMANUEL TODD.

★ L'IMPOSSIBLE MARIAGE – VIOLENCE ET PARENTÉ EN GÉVAUDAN, DIX-SEPTIEME, DIX-HUITIEME ET DIX-NEUVIEME SIECLE, d'Elisabeth Claverie et Pierre Lamaison, Hachette, 365 pages, 125 francs.





Le romantisme vendéen

LE deuxième centenaire de 1789 flamboie désormais sur le proche horizon, et la France officielle s'apprête à en commémorer religieusement les fastes. L'orage révolutionnaire ne laissa pourtant pas partout les meilleurs souvenirs. Sa célébration promet d'en réveiller même quelques-uns d'assez abominables, dans les départements de l'Ouest, soumis pendant la Terreur à des représailles militaires d'une sauvagerie totale. Journaliste de radio, Jean-François Chiappe délaissa un peu son micro de *France-Culture* pour raconter en trois volumes l'histoire sanglante des révoltes vendéennes, bretonnes et normandes contre la République (1). A en juger d'après les preuves qu'il sort des archives pour les deux derniers tomes, le système des droits de l'homme n'y alla pas de main morte pour mater des paysans rebelles.

Le général Turreau ordonnait tranquillement de tous les passer au fil de la baïonnette, avec femmes et progéniture. L'armée jacobine exécuta scrupuleusement ses ordres, assassina, tortura, viola, égorgea, et laissa sur ses traces un sillage de bourgs et de champs incendiés, non sans rôtir ici et là par espièglerie quelques bambins à la broche. L'horreur culmina probablement au petit village des Lucs. Dans ce véritable Oradour avant la lettre, la soldatesque extermina la population aves ses cent neuf enfants.

Un peuple aux abois

Parmi ces épouvantes, l'intrépide Charette devient non seulement le champion de la Monarchie, mais tout autant le défenseur naturel d'un peuple aux abois. Son biographe en propose un portrait nuancé, sans idéalisation partisane. Il s'efforce de le comprendre avec un esprit moderne qu'une phrase résume d'un trait : *« Dans le langage d'aujourd'hui, c'était un inadapté »*. Mais héroïque !

Avec le comte Marie, Pierre, Louis de Frotté, la fresque se termine sur les exploits et la mort d'un personnage plus classique, moins haut en couleur, arrivé trop tard dans l'histoire pour la convertir en légende. Epuisée par cinq ans de fureurs, d'enthousiasmes fous, de souffrances et de guillotinades, la France d'après Thermidor n'aspirait plus qu'à un repos prébonapartiste. Modérée par tempérament, la Normandie n'apporta qu'assez peu de zèle à soutenir ses nombreux royalistes dans leurs dernières aventures. Louis de Frotté et ses compagnons continuèrent néanmoins à se battre jusqu'au peloton d'exécution.

Trente ans plus tard, le romantisme enflamma toute une génération républicaine. Par ses récits, Jean-François Chiappe montra qu'il avait jeté sans doute ses premières étincelles parmi des traditionalistes transformés par les circonstances en réfractaires indomptables. Cette constatation n'étonnera sans doute pas les amoureux de Chateaubriand... Mais dans la France décentralisée des réveils régionalistes, les descendants des victimes n'assisteront peut-être pas sans protester, en 1989, à la glorification théâtrale des bourreaux de leurs pères. Le gouvernement parisien ferait bien d'y réfléchir avant d'organiser la fête.

Une lecture attentive de Jean-François Chiappe, au style un peu précieux mais à l'intelligence toujours honnête, permettrait au moins d'éviter quelques fautes d'attention, tant il donne de détails méconnus sur ces guerres fratricides.

GILBERT COMTE.

★ **JEAN-FRANÇOIS CHIAPPE, la Vendée en armes, les Géants, 476 pages, Librairie académique Perrin, 100 F ; la Vendée en armes, les Chouans, 694 pages, Librairie académique Perrin, 120 F.**

(1) Sur le premier tome, *la Vendée en armes, 1973*, voir notre article dans *« le Monde des livres » du 21 mai 1982.*

portrait

Charles Tillon et son paysan révolutionnaire

● *Un rebelle revenu de loin*

RIEN ne frémit à l'air frais et doux de ce *matin* silencieux. Le bourg s'engonce dans un cocon de brume. *« Le mimosa fleurira bientôt. »* Elle montre du doigt une touffe verte engourdie sur un parterre. Raymonde Tillon a rapporté l'arbrisseau de son Sud. Nostalgie ? Non, elle aime le climat breton et le mimosa aussi.

Il y a dix ans que les Tillon ont quitté la lumière d'Aix-en-Provence pour s'installer à l'orée des champs, à *La Bouëxière*, à quelques lieues de Rennes où Charles est né. Il voulait se « repayser ».

Charles Tillon garde de ses origines paysannes, à quatre-vingt-cinq ans, une manière d'être, immuable, la résistance et la pérennité du chêne. Mais, quand il parle, sa sérénité se déchire aux accents fougueux du jeune homme généreux et révolté qu'il n'a cessé d'être. Il a connu toutes les convulsions du siècle. Mutin du *Guichen* en 1919, bagnard, combattant républicain en Espagne, responsable des Francs-tireurs et partisans de la dernière guerre, ministre de l'air de la Libération, dirigeant communiste proscrit par son parti, opposant au stalinisme, Charles Tillon est une vivante légende.

Enfant, on évoquait parfois devant lui l'autre légende d'une famille républicaine, l'aïeul mythique, ce père Gérard qui fut laboureur et député breton sous la Révolution. Promesse de jeunesse ? Salut, par-dessus les siècles, d'un connaisseur en révolution ? Pendant vingt ans, il a rassemblé des documents sur le député paysan avant d'écrire sa biographie. C'est que l'histoire s'est intéressée davantage aux bourgeois, aux robins révolutionnaires et aux roués qu'à ce personnage rustique et peu porté aux joutes oratoires. Dans une étude pour *le Serment du Jeu de paume*, David montre un homme au torse massif, les mains jointes comme pour implorer, entre un *Dubois-Crancé et un Barnave* conquérants. Moins effacé qu'on ne pourrait le croire puisque les Rennais l'ont choisi pour dire leurs doléances aux états généraux.

Tôt orphelin, Gérard est élevé avec son frère – l'ancêtre direct de Charles Tillon – par des oncles de la ville. A seize ans, il renonce à ses études. Il possède un peu de terre, à peine deux hectares, « l'héritage d'une génération ». Paysan : telle est sa vocation.

La vocation de Charles Tillon aurait dû le conduire aux Beaux-Arts. Etudes trop longues pour la bourse familiale : il devient ajusteur. Sur le *Guichen* il échange sa première paie contre une boîte de peinture. Toute sa vie, il a brossé des toiles. Dans *les Communistes*, Aragon décrit un Tillon dans la clandestinité encombré d'un attirail de rapin. Itéa, l'une des filles de l'ancien ajusteur, a accompli le rêve paternel : elle est peintre. Au musée de Rennes, Charles Tillon a découvert un tableau de La Tour indûment attribué à l'un des Le Nain dont il connaît si bien les scènes paysannes. *« Toujours la vieille ascendance. »* Ce qui explique sans doute qu'il n'apprécie guère l'œuvre de Picasso. *« Avec Pierre Daix, ce poète du picassisme, je visitais la première exposition de Picasso après la guerre. Tout à coup, je vois l'œil sur la fesse ! Je dis à Daix : cette conception de l'amour, ce n'est pas possible ! Il me répond : mais regarde ce blanc, là ! C'est un blanc de Picasso. »* Et pourtant, *Guernica*...

Rude vocation que celle de Michel Gérard. Sa terre est grevée d'impôts. Comme la multitude paysanne, il fait les corvées et paie la dîme tandis que la noblesse et le haut clergé pavoisent, écrasent les manants de leur mépris. La crise agricole frappe les foules rurales. Les idées des Lumières ont pénétré les esprits. En cette année 1789, le père Gérard entend bien exécuter son mandat, réclamer justice au roi de cette féodalité qui accable le peuple, c'est-à-dire exiger une société moins inégalitaire. Cet homme de bon sens, déjà âgé pour le temps – il a cinquante-deux ans, – est en somme républicain sans le savoir. C'est compter sans la noblesse bretonne qui, aveuglée par l'orgueil, boude les députés de sa province et



(Dessin de CAGNAT)

intrigue avec cette forcenée de Marie-Antoinette. Elle a tort : les députés s'organisent sans elle et la démocratie s'instaure au Club des Bretons qui informe ses mandants des atermoiements de Versailles. Le Club des Bretons joue un rôle important dans la « radicalisation » du Tiers et devient peu à peu le point de ralliement des diverses provinces, avant d'être absorbé par les Jacobins.

Le 2 mai, le roi reçoit enfin les délégations des provinces. Le père Gérard qui porte toujours ses habits de toile de paysan tranche dans le cortège chamarré. On imagine la noblesse qui se gausse. Necker, rappelé – trop tard – aux affaires par Louis XVI, incite le monarque à faire un geste en faveur de la chère paysannerie. On pousse le député laboureur. Le royal crétin lui tend la main et lâche un *« Bonjour, mon bonhomme ! »*. Voilà le « bonhomme » soudainement célèbre. Les gazetiers en font une figure populaire et louent la politique de la « main tendue ». Déjà, et encore trop tard.

Est-ce le père Gérard, alors que la fureur gronde dans les campagnes, qui fera adopter l'abolition des privilèges, un an après, lors de la fameuse nuit du 4 août ? Certes, les droits seigneuriaux sur la terre ne sont pas encore abolis mais leur suppression s'inscrit à terme. Charles Tillon a la conviction que son aïeul prit la parole. *« Je ne dis pas qu'il est à l'origine de cette initiative. Je dis qu'il a été désigné par le Comité des Bretons, par les bourgeois bretons. N'oublions pas que Gérard est célèbre depuis sa poignée de mains avec le roi. C'est aussi dans le style de toutes ses déclarations. »* La force de persuasion de Charles Tillon est sans égale. Il a tellement dû convaincre au long de sa vie. Sur un médaillon, on voit le père Gérard de profil. Effet de l'imagination ? La ressemblance avec l'ancien ministre paraît tout à coup évidente...

Après la clôture de la Constituante, Gérard revient à sa ferme du Tuel, bien décidé à refuser tout rôle public et à travailler dans la paix des champs. Pas pour longtemps. Collot d'Herbois persuade la Législative de faire diffuser dans les campagnes une vulgarisation de la Constitution et d'utiliser à cette fin la renommée de l'humble qui a serré la main du roi. Le solitaire du Tuel consent à prêter son nom à *l'Almanach du père Gérard* qui célébrera à la fin de 1791, dans une parole sans fanfreluches, les vertus de la Constitution auprès des paysans que le parti des royalistes veut détourner de la Révolution.

La voix de Charles Tillon s'enfle. *« C'est le seul paysan de l'histoire qui a pu prendre la parole. »*

Après sa mort, les restaurateurs de la monarchie s'en souviendront. En 1816, la préfecture et l'évêché font signer aux habitants de Montgermont, dont dépend Le Tuel, une déclaration de fidélité à Louis XVIII condamnant les « assassins » du *« bon et vertueux roi Louis XVI »*. La commune est dissoute et son administration transférée. *« Tous durent s'agenouiller pour prêter serment – même ceux qui avaient « chouanné » – et dire des neuvaines... »*

On ne sait pas où fut enterré le père Gérard. On a écrit, à tort, qu'il était riche. Il n'est plus possible de le croire quand on a vu sa chaumière du Tuel, étroite et minuscule, servant désormais de remise à la ferme qui a surgi contre elle. Charles Tillon évoque la vie austère de son aïeul. Au loin, un tracteur roule dans un grondement ouaté. Le froid du soir s'affaisse sur le logis dérisoire. Le mutin du *Guichen* a écrit naguère ses souvenirs de jeunesse, qu'il a intitulés *La révolte vient de loin* (1). Il fallait que la révolte du paysan tranquille qui habitait là vînt de la profondeur des siècles pour qu'il s'en allât tout à coup, à l'assaut du ciel.

BERNARD ALLIOT.

★ **LE LABOUREUR ET LA RÉPUBLIQUE, *de Charles Tillon*, Fayard, 316 pages, 85 F.**

(1) 1969, Julliard et 10/18.

le feuilleton

Monsieur a sonné ?

(Suite de la page 13.)

Si le postulant fait l'affaire, ils l'« arrêtent », selon une formule sinistrement éloquente. Le domestique n'a accès à aucune vie : ni *femme, ni argent, ni voix à lui, à peine droit à son odeur, perdue* dans des livrées anonymes... Seuls les chiens aiment leurs maîtres, *à ce compte-là.* Oscar espère s'en tirer par l'observation narquoise. Maigre consolation qui ne le sauvera pas de l'aliénation, au sens social et médical : on le trouvera pendu au plafond, comme une des sonnettes qui ont réglé, drelin-drelin, son destin.

LE mépris n'a jamais suffi à tenir en vie ni à soutenir une œuvre. Le narrateur du *Saint Office* est condamné à enchérir, pour moins en souffrir, sur la vulgarité fondamentale de sa condition. Il subit les noms et les situations dignes de Labiche, multiplie les calembours, ces pieds-de-nez suicidaires à sa propre impuissance. Il n'y a pas de grand écrivain domestique. Les seuls moments où la prose d'Oscar prend des ailes, c'est lorsqu'il peut oublier son état, qu'il songe à son enfance ou qu'il rêve, enfin libre, au métro Mairie-d'Issy - Porte-de-la-Chapelle.

Par chance, c'est un commissaire-priseur qui lui tient la plume, c'est-à-dire – Maurice Rheims le dit lui-même – une sorte de larbin supérieur. Ce cousinage est la clef du livre, et en assure la saveur secrète. Lieux et objets sont inventoriés en connaisseur raffiné, comme si Oscar, à temps perdu, avait passé quelque U.V. d'histoire de l'art. Il a l'œil d'un pilier de Drouot et d'un as de la succession huppée. Sitôt dans une nouvelle place, il hume les choses, dépiste les « merdes » – comme on dit, non sans motif secret, des babioles sans prix ; il sépare l'hérité de l'acquis, que les parvenus mêlent à plaisir. Les coffres-forts lui parlent, comme les ventres au médecin. *Des bibelots, il déduit les âmes : ostentation* ici, dissimulation là, suffisance et sottise partout... Car il n'y a pas de bon maître. *« Il n'y en aura*, dit Brecht à la fin de *Puntila, que quand chacun sera le sien. »*

L'EXPERT et le valet ont en commun de rester du côté de ce qu'ils effleurent du dehors, et de préserver l'ordre qui les exclut. De même que le premier veille au bon usage des objets, au bon goût de leur agencement, le second transmet d'une place à l'autre les bonnes manières en train de se perdre. On ne pend pas un Corot dans les waters, et on ne repasse pas les entremets : c'est comme ça. Au loufiat, le principe transmis et *indiscuté tient lieu de morale, de fierté, de métaphysique. Ainsi* Oscar finit-il dans la peau – toujours fielleuse, apprend-on – d'un collectionneur : *il couvre les murs de sa dernière place avec des* emblèmes de son servage, des centaines de clochettes, parmi *lesquelles celle dont Proust, qui la tenait de sa mère, harcelait* Céleste.

Si le commissaire-priseur et le valet de chambre s'entendent à défendre l'avoir et le devoir des autres, à défaut d'être, ce n'est pas par conservatisme mais par respect ironique et macabre de ce qu'objets et codes révèlent sur la précarité de tout. La visite guidée que Paul Morand fit faire à l'auteur dans les catacombes des capucins de Palerme, avant de voler lui-même en cendres, suggère le sens profond de ce *Saint Office* facétieux et secrètement désespéré : un hommage à la poussière où s'abolissent nos vanités, entre deux planches de cercueil ou deux lattes de parquet.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **LE SAINT OFFICE, de Maurice Rheims, Gallimard, 428 p., 90 F.**



lettres étrangères

Un modèle pour la jeunesse allemande ?

● ***En épilogue d'une année Goethe.***

1982 était une année Goethe, le cent cinquantenaire de la mort du maître de Weimar. Sans les efforts de l'Institut culturel allemand, cet anniversaire aurait passé presque inaperçu. Plusieurs conférences ont été données sur l'invariable thème « Goethe et... » : Goethe et la botanique, et la Rome antique, et la politique. Goethe a parlé de tout, sinon avec pertinence, du moins avec aplomb, et plusieurs générations d'Allemands accusent encore les symptômes d'un « complexe d'Eckermann » aigu.

Martin Walser vient de consacrer une amusante pièce (1) au pitoyable destin du fidèle secrétaire et faire-valoir de Goethe. Johann Peter Eckermann se présente à Weimar en 1823. Il a trente ans, Goethe en a soixante-quatorze. Il cherche auprès du maître un encouragement pour sa carrière littéraire et ne veut pas rester plus de trois jours dans ce trou perdu qu'est Weimar. Mais Goethe se saisit adroitement du pèlerin trop dévot et le met à son service, sans lui donner jamais un sou. Après 1832, Eckermann végète à Weimar, qu'il n'a plus la force de quitter. Il a perdu toute flamme personnelle. En 1848, un collaborateur du journal de Karl Marx vient l'interviewer. Eckermann bredouille quelques formules anti-révolutionnaires. L'enseignement de Goethe a définitivement engourdi sa conscience politique.

Le destin d'Eckermann vu par Walser résume les maléfices du culte de Goethe en Allemagne.

Le potache qui sommeille en nous applaudit à ces petites insolences. Pourtant l'anniversaire de Richard Wagner, célébré cette année avec bien plus d'éclat, montre ce qu'est le véritable « culte du génie ». Goethe, lui, n'a pas cherché la popularité. Ses plus grands aveuglements paraissent véniels à côté des pitreries idéologiques de Wagner. La postérité ne manque-t-elle pas de discernement lorsqu'elle s'emballe pour le maître de Bayreuth et boude celui de Weimar ?

Tandis que les éditeurs d'outre-Rhin proposaient des *Œuvres complètes* au mètre, les librairies françaises offraient bien peu de nouveautés goethéennes. Aussi faut-il saluer spécialement la réédition rajeunie de la *Correspondance*, un choix bien sûr très restreint parmi les quelque quatorze mille lettres conservées (grâce à l'excellent Eckermann !). Mais on trouve dans ce recueil des documents essentiels. Consternants, comme la lettre à Kleist de 1808, où le classique dédaigne le jeune romantique. Passionnants, comme la correspondance avec Schiller, le seul que Goethe ait vraiment considéré comme son égal. On découvre un maître plus humain, tourmenté ou plaisantin. On le voit vieillir, de plus en plus solitaire, parlant à la postérité par-dessus la tête de ses contemporains.

La collection bilingue Aubier-Montaigne, qui donne au lecteur français l'accès le plus complet à l'œuvre de Goethe, s'enrichit d'un nouveau volume de poésies, celles de la maturité et de la vieillesse (2). Sagesse et méditation, compositions savantes, universalité d'une inspiration qui embrasse l'Orient et l'Occident : la monumentalité pétrifiée de Goethe inspire plus de respect que d'émotion. Pourtant, des textes comme la *Trilogie de la passion* trahissent les accès de désespoir qui déchirent cette sérénité olympienne.

La passion nous fait
[souffrir ! Cœur angoissé.
Qui donc t'apaisera, toi qui
[as trop perdu ?
Le beau suprême en vain t'a
[été réservé
Trouble est l'esprit, confus
[ce qu'il doit entreprendre.

On retrouve avec joie l'auteur de *Werther*, celui qui reste à redécouvrir, révolté, exalté, fragile, dionysiaque. La dernière lettre de la *Correspondance*, adressée à Humboldt, semble tendre la main à l'interprétation de Freud : « *Tout talent porte en soi inconsciemment les règles de son développement. Quoi qu'il reçoive de l'extérieur, rien ne porte atteinte à son individualité. Lier sans conscience dans une libre activité l'acquis avec le naturel, voilà ce qui crée une unité propre à émerveiller.* »

JACQUES LE RIDER.

★ **CORRESPONDANCE 1765-1832, de Johann Wolfgang von Goethe, traduite par Adèle Fantta et Claude Roëls. Les Presses d'aujourd'hui, 386 pages, 100 F.**

★ **POÉSIES, DU VOYAGE EN ITALIE JUSQU'AUX DERNIERS POÈMES, de Goethe, édition bilingue traduite et préfacée par Roger Ayrault. Aubier-Montaigne, 832 pages, 150 F.**

(1) *In Goethes Hand*, Francfort, Suhrkamp 1982.

(2) Signalons aussi une nouvelle traduction, par Jeanne Ancelet-Hustache, des *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*, chez Aubier-Montaigne.

Les Presses d'aujourd'hui s'arrêtent

CETTE correspondance de Goethe sera la dernière production dans cette collection de « L'arbre double » qui avait pour ambition de rassembler de grands textes peu connus du public français, en les introduisant par une préface substantielle. En effet, les Presses d'aujourd'hui, que dirigeait Jean-Pierre Le Dantec, assisté de Catherine von Bulow, s'arrêtent.

Cette jeune petite maison d'édition, filiale à 100 % de Gallimard, ne fêtera pas ses dix ans : une première collection « La France sauvage » avait été créée en 1974 par les anciens de *la Cause du peuple* — Jean-Paul Sartre, Michel Le Bris et Jean-Pierre Le Dantec. Cinq ans plus tard, s'ajoutait la collection de « L'Arbre double », qui publiera notamment Heinrich Heine, Lichtenberg, Moses Mendelssohn, Henry David Thoreau, Augustin Thierry, John Ruskin, Theodor Fontane, Heinrich Mann, etc. Les Presses d'aujourd'hui accueillent également René Ehni, Kenneth White, Stephan Hermlin, W. P. Kinsella, Shmuel Trigano, Henri Slovès, etc.

La revue *les Temps modernes*, cependant, continuera, comme par le passé, à être publiée au 22 de la rue de Condé...

Une Greta Garbo du royaume des lettres

● ***L'écriture limpide et mystérieuse de Djuna Barnes.***

Il en aura fallu du temps pour qu'enfin l'œuvre de Djuna Barnes soit mise, pour sa partie essentielle, à la portée du public français. Il y eut d'abord la traduction du *Bois de la nuit* par Pierre Leyris, en 1957, rééditée en 1979. Puis celle de *Ryder*, due à Jean-Pierre Richard en 1982 (1). Cet auteur, dont le public était composé d'initiés et qui appartenait à une sorte de panthéon plus ou moins occulte dont les dévôts se reconnaissent à quelques mots de passe, avait été, il faut le souligner, admirablement servi par ses traducteurs.

On avait là les deux ouvrages essentiels : *Ryder*, qui est une sorte de roman familial ou d'autobiographie mythique, montrait Djuna Barnes du côté de Rabelais, partagée entre le pastiche et la satire, jouant fabuleusement de divers langages pour en tisser un qui lui soit propre, démesurée en quelque façon, et emportée. D'autre part, *le Bois de la nuit* livrait l'aspect sombre, quasiment métaphysique, de ce caractère d'exception. Ici et là, le lecteur découvrait des personnages à la fois truculents et angoissés, inconvenants et inoubliables. Comment, par exemple, s'asseoir à la terrasse du Café de la Mairie, place Saint-Sulpice, sans entendre les sarcasmes pitoyables du docteur Matthieu-Puissant- Grain-de-Sel-Dante-O'Connor, le « parleur » du *Bois de la nuit ?* Et comment, de là, ne pas deviner le passage de l'insaisissable Robine Vote, cette image exacte de l'amour ?...

Deux livres publiés en français depuis sa mort viennent compléter la connaissance que nous avons de Djuna Barnes : *l'Almanach des dames* et *la Passion*. Le premier de ces volumes — dont l'édition fut, dit-on, financée par Nathalie Barney, l'amazone de Remy de Gourmont — parut à petit tirage (en anglais), en 1928, chez Darantière à Dijon. Au vrai, *l'Almanach des dames* tient à *Ryder* par son débridé, sa faconde, son audace et son extrême liberté. L'auteur y use d'archaïsmes savoureux pour dresser une sorte de catalogue où, sous la houlette de Dame Evangéline Musset (qui est Nathalie elle-même), se dévoilent quelques-unes de ces jeunes personnes dont, vingt ans plus tôt, Pierre Louÿs avait dit qu'elles étaient « *les jeunes filles de l'avenir* ». Que nous ne possédions pas les clés exactes de cet almanach trépidant ne désolera que les amateurs de la petite histoire et non les fanatiques du texte. Si *l'Almanach des dames* tient à *Ryder*, il est manifeste que certaines des neuf nouvelles qui composent *la Passion* se rattachent au *Bois de la nuit*. L'œuvre de Djuna Barnes acquiert ainsi, pour nous, une singulière et troublante unité de sens. J'ajoute que les traductions de Michèle Causse et de Monique Wittig sont elles aussi remarquables.

(1) — *Le Bois de la nuit*, aux Editions du Seuil. *Ryder*, chez Christian Bourgeois.

Exprimer la sensation d'une pensée

Djuna Barnes a publié six volumes au total, dont une pièce en vers qu'elle tenait pour son œuvre la plus accomplie : *Antifon*. Son père était américain ; sa mère anglaise. Elle est née dans l'État de New-York en 1892. On trouvera dans ces événements les données initiales de *Ryder*, où l'antagonisme des parents ordonne la trame de la fable dans son entier. Très jeune, Djuna Barnes suivra les cours de différentes écoles d'art avant de devenir reporter et dessinatrice pour diverses publications américaines. Elle montera sur les planches pour jouer des pièces d'Eugene O'Neill, mais le dessin, la gravure et la peinture ne cesseront de la requérir. On a conservé, dans l'édition française de *l'Almanach des dames*, et en partie dans celle de *Ryder*, les illustrations qu'elle avait composées pour les éditions originales de ces deux volumes. En 1943, dans sa galerie de Manhattan, Peggy Guggenheim (à laquelle *le Bois de la nuit* est dédié) en organisera une importante exposition rétrospective.

C'est en 1923 que Djuna Barnes publie son premier ensemble de textes, poèmes et proses réunis. Le titre en est on ne peut plus simple : *Un livre. L'Almanach des dames* est de la même année. *Ryder* suivra cinq ans plus tard. Les récits de *la Passion* ont été composés entre 1923 et 1929. *Le Bois de la nuit* est de 1937. Entre-temps, Djuna Barnes a vécu en Europe — principalement à Paris où elle figure en bonne place dans la cohorte des auteurs anglo-saxons et américains dont la présence à Senlis, à Saint-Germain-des-Prés et à Montparnasse a été, pour ce qu'on nomme la « modernité », un élément capital. C'est une femme étrange et imprévisible, disent les témoins. Nous savons, à la lire, qu'elle devait être exigeante à l'extrême — et qu'elle créait, sans trop de tumulte, quelque chose de nouveau. C'est qu'il y a une écriture propre à Djuna Barnes. Une écriture à la fois limpide et mystérieuse. On a l'impression qu'une image se forme dans l'écriture même, puis qu'elle s'impose en tant qu'image, et non en tant que pensée. Le texte de Djuna Barnes est une intuition qui a partie liée avec la poésie et non avec la prose de la raison. Michèle Causse cite avec opportunité cette expression qu'on trouve dans *le Bois de la nuit : « Cette pensée, qui n'était que la sensation d'une pensée » !*

Dans les contes brefs qui composent *la Passion*, on découvre le vif de cette démarche : la description d'un geste, une couleur saisie, une attitude fixée, une parole notée... et le texte peut prendre fin : tout est dit de ce qu'il importait de dire et non pas de démontrer. On peut faire confiance à Djuna Barnes : les quelques feuillets que nous avons lus viendront nous hanter — et précisément *au-delà* de la pensée. Par le dedans de nous-mêmes, si l'on peut dire.

Cette démarche (qui est de biais, ou bien, oblique) est capitale. Elle s'applique fort bien au « lesbianisme » de notre auteur. Il ne s'agit pas d'un saphisme militant. Au fait, Djuna Barnes ne dit même pas le saphisme. C'est son écriture qui le constitue. Autrement dit : tout se joue au niveau du langage. Le sujet de Djuna Barnes n'est pas le saphisme — mais son écriture est une écriture de l'altérité. C'est ce qui la fait insurpassable.

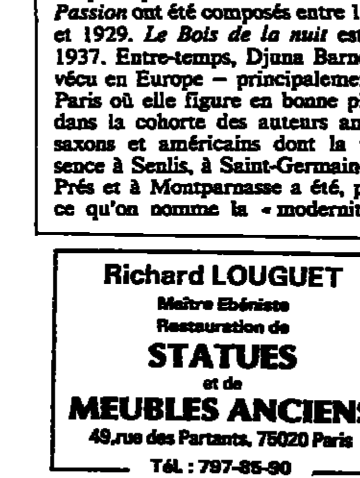
Si ses œuvres complètes se constituent en une sorte de cercle, son registre était étendu, ainsi que permet de le constater la lecture conjointe de *l'Almanach des dames* et de *la Passion*, puisque ainsi nous basculons de la plus truculente drôlerie à la gravité la plus émouvante. Ceux qui l'ont connue disent qu'elle était une grande dame, une façon de Greta Garbo du royaume des lettres. Quoi qu'il en soit, c'est un écrivain de premier plan. Elle est morte dans sa petite chambre de Patchin Place, à New-York, dans le Village, en juillet 1982.

HUBERT JUIN.

★ **L'ALMANACH DES DAMES, par Djuna Barnes, traduit de l'américain et postfacé par Michèle Causse. Collection « Textes », éditions Flammarion, 162 pages, 45 F.**

★ **LA PASSION, par Djuna Barnes, traduit de l'américain et préfacé par Monique Wittig. Collection « Textes », éditions Flammarion, 167 pages, 45 F.**





Odysseus Elytis et « Marie des brumes »

IL est vraiment paradoxal que la voix d'un homme comme Elytis, prix Nobel 1979, ne nous soit parvenue jusqu'ici en français qu'à travers des textes sinon secondaires du moins peu représentatifs de l'œuvre essentielle du poète. Jusqu'à ce jour en effet, on ne pouvait se procurer que *les Clepsydres de l'inconnu*, recueil publié en Grèce en 1939 et qui porte encore la trace éclatante de l'aventure surréaliste de l'auteur, et *Six plus un remords pour le ciel*, publié en Grèce en 1960 (1). Mais l'œuvre fondamentale, celle à travers laquelle Elytis a su traduire le « chant général » de son pays, cette grande psalmodie de l'histoire, du mythe, du verbe et de l'incantation, *Axion Esti*, reste toujours inconnue du public français.

Une œuvre également marquante, *Marie des brumes*, poème dramatico-lyrique, publiée en Grèce en 1979, est parue récemment dans une belle traduction de Xavier Bordes et Robert Longueville. C'est un texte bien difficile à définir. Car ce n'est pas à proprement parler un simple poème mais un dialogue entre le personnage de Marie des brumes et son partenaire, une sorte d'antiphonaire comme en comporte la liturgie orthodoxe qui, au lieu de parler d'anges et d'archanges, parlerait des ombres, des lumières, des reliefs de notre vie de chaque jour. Texte difficile à éclairer si l'on veut en saisir les magnifiques, inoubliables allusions, en ce qu'il se réfère souvent à des traditions populaires, des fragments naïfs ou littéraires de la mémoire grecque. Mais ce texte, à la fois prophétique, familier et hautain, qui met en scène une Nadja grecque, définit parfaitement la nouvelle modernité du poète qui entreprend ici l'inventaire lyrique de nos extases et de nos démissions, nous dit simplement mais intensément qu'il ne faut rien attendre d'un temps et d'un espace qui seraient au-delà de nous, que tout doit se vivre ici et maintenant et que, puisque le paradis est fait des mêmes matériaux que l'enfer, autant savoir combiner nos jours, nos gestes et nos désirs dans une voie paradisiaque. Tout cela se traduit aussi par de brèves mais féeriques citations qui courent au long de l'œuvre, des scolies nécessaires qui disent par exemple :

Quand tu entends hurler le
[vent, c'est le Calme qu'on
[vampirise.
Il n'est pas encore né
[le Magellan d'une rose.
C'est bigamie d'aimer et de
[rêver.

Bréviaire d'une vie autre, d'une vie à inventer selon l'évangile de Marie (Marie des brumes évidemment), cette œuvre apparaît comme la plus libertaire et la plus fraternelle du poète, puisqu'elle nous dit la parenté nourricière du désir et de la volonté et qu'elle éclaire les zones encore inconnues de nos mots.

JACQUES LACARRIÈRE.

★ **MARIE DES BRUMES, d'Odysseus Elytis. Traduit du grec par Xavier Bordes et Robert Longueville. Maspero, coll. « Voix ». 105 p. 62 F.**

(1) *Les Clepsydres de l'Inconnu* (Fata Morgana, 1980, traduction J. Lacarrière). *Six plus un remords pour le ciel* (Fata Morgana, 1977, traduction F.-B. Mâche).





SCIENCES

Trente mille chiffres pour un nombre premier

Vous prenez un papier, un crayon, et le nombre 2. *Vous le* multipliez par lui-même. Vous recommencez. Après quelques siècles de travail, vous obtenez : 2^{86243}. Vous retranchez 1 du résultat. Le nombre de *quelque* trente mille chiffres obtenu est le plus grand nombre premier connu. Un nombre premier n'ayant, par définition, aucun diviseur, la vérification est simple : il suffit de diviser ce nombre par tous les entiers qui lui sont inférieurs et de constater — au bout de combien de milliards d'années ? — que la division ne tombe jamais juste.

Si vous n'avez pas la patience nécessaire, vous remplacez crayon et papier par un des plus puissants ordinateurs existants, le Cray-1. Vous employez une méthode un peu plus astucieuse pour démontrer la primarité de $2^{86243} - 1$ — elle a été découverte par le mathématicien français Lucas en 1876. Il ne vous faudra alors qu'un peu plus d'une heure pour obtenir le résultat. C'est ce qu'a fait l'Américain David Slowinski et c'est ce que rapporte *The Mathematical Intelligencer*. En avril 1979, le même chercheur avait montré que $2^{44497} - 1$ était premier ; il vient d'établir un nouveau record.

La chasse aux grands nombres premiers n'est pas un sport entièrement gratuit. Des méthodes très puissantes mises au point pour tenter la primarité d'un nombre conduisent à d'intéressantes techniques de cryptographie. La théorie des nombres premiers fourmille de problèmes non résolus — le plus « élémentaire » étant l'hypothèse, qui n'est toujours pas vérifiée, affirmant que tout entier pair est la somme de deux nombres premiers. Dans ce vaste et actif champ de recherches, l'obtention d'un nouveau record n'est certainement pas un résultat majeur, mais plutôt un symbole des progrès que continue d'enregistrer une branche des mathématiques déjà fort active dans la Grèce antique.

M. A.

UNE INSTALLATION NON PROLIFÉRANTE DE RETRAITEMENT NUCLÉAIRE COMMENCE A FONCTIONNER AU JAPON

La société japonaise Power reactor and nuclear fuel development corporation vient d'annoncer qu'elle avait construit une installation de retraitement nucléaire non proliférante. Le plutonium extrait des combustibles irradiés n'est pas isolé, mais intimement mélangé à de l'uranium. Ce mélange pourrait alimenter des installations nucléaires civiles — en exigeant une certaine adaptation de celles-ci — mais est impropre aux utilisations militaires. Le principe est de mélanger les solutions de nitrate d'uranium et de nitrate de plutonium, et de provoquer par chauffage à 700 degrés Celsius une coprécipitation des deux matériaux fissiles.

L'installation, d'un coût de 30 millions de dollars, est à petite échelle : *dix kilogrammes de mélange* plutonium-uranium par jour. Cette capacité est accordée à celle de l'usine existante de *Tokai Mura*, au nord de Tokyo, et qui peut retraiter 210 tonnes par an de combustible irradié. *Construite par la société française* S.G.N. — alors filiale de Saint-Gobain et du Commissariat à l'énergie atomique, — *elle n'a pu entrer en fonctionnement* en 1981 que sur accord des États-Unis, qui fournissent le combustible utilisé dans les centrales japonaises et gardent un droit de regard sur son devenir.

ARCHÉOLOGIE

AU MUSÉE DU LUXEMBOURG

Mille ans de Moyen Age en Rhône-Alpes

« Des Burgondes à Bayard, mille ans de Moyen Age », tel est le thème de l'exposition qui présente, au musée du Luxembourg, depuis le 19 février et jusqu'au 24 avril, le résultat de cinq ans de fouilles (de 1975 à 1980) réalisées dans la région Rhône-Alpes dans le cadre d'un programme pluriannuel de recherche en sciences humaine.

Présentée successivement à Grenoble, Lyon, Genève et Valence, cette exposition itinérante est maintenant à Paris. Pour ce séjour dans la capitale, les commissaires MM. Collardelle, J.-F. Raynaud, Mme D. Kahn, MM. P. Chapu et C. de Mérindol l'ont augmentée de documents d'archives provenant des *fonds régionaux et municipaux*, de la Bibliothèque nationale et des Archives de France.

Jusqu'au lancement de ce programme, la transition entre Bas-Empire et Haut Moyen Age et cette dernière période elle-même étaient fort mal connues. Il existe, en effet, peu de documents écrits sur ces quelque huit siècles. C'est seulement au début du douzième siècle que les seigneurs deviennent assez importants pour créer leurs propres archives, dont une partie est parvenue jusqu'à nous. Mais, même pour la période postérieure au douzième siècle, les fouilles ont révélé des éléments de la vie de tous les jours qui n'apparaissent pas, en général, dans les documents écrits.

Le monde gallo-romain n'a pas disparu brusquement. Longtemps, de grands domaines et des villes survivent (comme en témoigne la « villa » de Larina à Hières-sur-Amby (Isère), même après l'arrivée dans la région de populations nouvelles, les Burgondes en particulier. Certes, les villes sont plus petites que sous l'Empire, mais elles continuent à jouer un rôle important, grâce aux évêques, qui constituent souvent la seule autorité stable. A cette diminution des villes correspondent une décadence des techniques (la céramique est plus fruste et le verre disparaît) et une réduction notable des circuits commerciaux et la christianisation des campagnes : l'incinération des morts est remplacée par l'inhumation, et (au grand regret des archéologues) on cesse de mettre des objets dans les tombes.

Sous les Carolingiens, l'Eglise prend de plus en plus d'importance : des édifices religieux sont réparés, d'autres sont construits, de grands monastères sont édifiés qui suscitent *auprès d'eux la création* de villes nouvelles, Ambronay (Ain), Romans-sur-Isère (Drôme), par exemple. Dans les campagnes, la population se groupe autour de l'église paroissiale.

Le renouveau de l'an mil

L'an mil marque le début d'une période de renouveau de la démographie, de l'économie, de la culture et de l'art, qui se prolongera jusqu'au début du quatorzième siècle. Les villes se repeuplent, la population des campagnes augmente, mais elle se groupe sur des sites nouveaux, attirée par les « basses-cours » entourant les mottes castrales. Celles-ci sont des collines artificielles faites au petit panier — pas besoin d'habiles artisans pour les *édifier — où s'élève une tour en bois*, le tout étant entouré d'une ou plusieurs palissades de bois. Là réside un nouveau venu, le seigneur local, qui, en l'absence d'un pouvoir central fort, exerce les prérogatives régaliennes (justice, impositions, défense, etc.).

Eglises et monastères sont, eux, construits en pierre et décorés de vitraux et de sculptures. Une certaine vie culturelle se développe dans les campagnes, comme en témoignent les jeux d'échecs ou de trictrac et les instruments de musique qui ont été retrouvés à Charavines (Isère) dans un village du onzième siècle submergé depuis longtemps par les eaux du lac (naturel) de Paladru, ce qui a assuré la préservation exceptionnelle d'innombrables objets de bois et même de cuir.

Peu à peu, les bâtiments de bois des mottes castrales sont remplacés par des châteaux de pierre construits sur des sites faciles à défendre. La puissance du seigneur, religieux ou civil, s'exprime par la grandeur du château, qui attire vers lui les populations. Dans le même *temps, les villes se développent* au point de se voir reconnaître leurs coutumes et bientôt leurs franchises. Le commerce et l'artisanat fleurissent et l'art gothique atteint son apogée.

A partir de 1320-1330, les malheurs de la guerre de Cent Ans, la surexploitation des terres agricoles puis la grande peste apportent la *mort (selon les endroits, le tiers, la* moitié ou même les trois quarts de la population meurent de la peste) et la misère. Il faut attendre le milieu du quinzième siècle pour que l'activité et le développement de la région reprennent.

Toute cette évolution est concrétisée par les objets exposés. Peu de textes, mais chapiteaux sculptés, monnaies, boucles de ceinture, armes, objets aratoires et domestiques, parures et bijoux, pots et vases, photos et maquettes, parchemins et sceaux, manuscrits, pierres *tombales éclairent, chacun* à sa façon, ces mille ans d'histoire.

YVONNE REBEYROL

★ Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e.

Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 11 h à 18 h (jusqu'à 22 h, le jeudi). Entrée : 11 francs, 8 francs le samedi. Pour les groupes, les visites-conférences ou la salle d'animation pour les enfants : téléphoner au 540-40-41 (postes 415 à 418).

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

Acheter un animal

Si l'hiver n'est pas la période la plus propice pour acheter son compagnon à quatre pattes (pendant la belle saison, les chiots, toujours fragiles, ont davantage de chance de grandir et de se développer en plein air), c'est au moment des fêtes de fin d'année qu'il se vend le plus d'animaux. Beaucoup d'éleveurs amateurs ou de chenils sont sérieux, mais pas tous, loin s'en faut.

En principe, la loi protège pourtant l'acheteur. Elle prévoit en effet que la vente est nulle si les chiens sont atteints de la maladie de Carré ou d'hépatite contagieuse (ou de typhus pour les chats), dans un délai de quinze jours après leur livraison. Mais attention : en cas de maladie de l'animal, les chenils font souvent des difficultés pour le rembourser. Il ne faut jamais accepter l'échange d'un animal décédé ; si le chenil dont il provient est mal tenu, il y a de fortes chances pour que tous les animaux soient négligés.

La première règle (absolue) est de toujours consulter un vétérinaire, au plus tard dans les dix jours qui suivent l'achat de l'animal. Quelques trucs simples permettent déjà de se rendre compte de l'état de santé général d'un chien au moment de son acquisition. Le chiot au regard abattu, ou aux yeux qui coulent, doit toujours être écarté (c'est malheureusement celui qui émeut le plus souvent l'acheteur potentiel). En faisant bouger la main devant les yeux du chien, sans le toucher, et claquant les mains derrière lui, on contrôle de façon sommaire la qualité de la vue et de l'ouïe de la bête : en bonne santé, elle doit réagir immédiatement. Les ventres ballonnés et douloureux au toucher sont souvent le signe de gastro-entérite, de « bronchite de chenil » ou de parasitage par les vers.

Dans tous les cas, le vendeur doit établir une attestation de vente comportant les noms du vendeur et de l'acheteur, le cachet de l'établissement, l'espèce, le sexe, l'âge ou la date de naissance de l'animal, son prix en toutes lettres, ainsi que son numéro d'immatriculation à la Société centrale canine (S.C.C.).

● CHIEN (OU CHAT(DE RACE OU PAS ? C'est une question d'exigence personnelle. On trouve dans les refuges de la S.P.A., des animaux abandonnés qui ne demandent qu'à retrouver un nouveau maître. Mais il faut savoir que les très jeunes animaux ne peuvent posséder qu'un certificat de naissance provisoire, et non un pedigree, comme le laissent entendre abusivement les vendeurs peu scrupuleux. Ce n'est qu'à la suite d'une visite de confirmation devant un jury agréé par la S.C.C. (à l'âge de douze ou quinze mois) que l'animal obtient son pedigree définitif et sera inscrit au L.O.F. (Livre des origines françaises).

● L'IMMATRICULATION PAR LA TATOUAGE est obligatoire pour tous les chiens inscrits au L.O.F. depuis 1971 et pour ceux achetés auprès d'un établissement spécialisé. Cette opération est pourtant vivement conseillée dans tous les cas. Elle limite considérablement les risques de vol et permet plus facilement de retrouver un animal perdu. En outre, le chien tatoué qui se retrouve en fourrière, bénéficie d'un délai de huit jours avant son exécution au lieu des quarante-huit heures légales.

● LE SEUL VACCIN OBLIGATOIRE EST CELUI CONTRE LA RAGE. Mais les chiots sont souvent exposés à de nombreuses maladies virales parfois mortelles. Les vaccins contre l'hépatite contagieuse, la maladie de Carré, la leptospirose, et la parvo-virose, sont ceux les plus fréquemment encouragés par les vétérinaires. Il est également bon de rappeler (car les abus sont encore fréquents en ce domaine) qu'un propriétaire d'immeuble ne peut pas interdire à ses locataires de posséder un animal. La loi du 9 juillet 1970 prévoit en effet qu'est *« réputé non écrite toute stipulation tendant à interdire la détention d'un animal dans un local d'habitation dans la mesure où elle concerne un animal familier. Cette détention est toutefois subordonnée au fait que ledit animal ne cause aucun dégât à l'immeuble ni aucun trouble de jouissance. »*

PHILIPPE DUMONT.

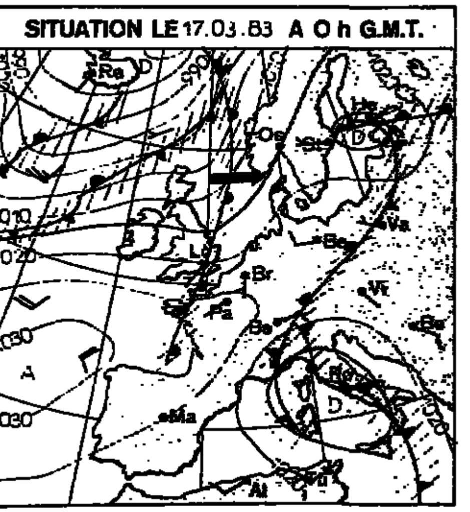
★ **S.C.C. SOCIETE CENTRALE CANINE, 215 rue Saint-Denis, 75002 Paris, tél. : (1) 233-61-67, communique la liste des éleveurs-amateurs adhérents.**

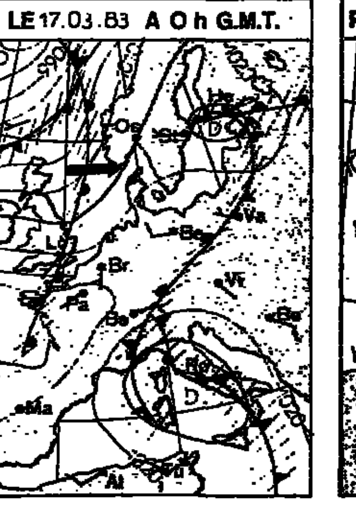
★ **S.P.A., 38, avenue du Pont-Saint-Denis, 92230 Gennevilliers, tél. : (1) 798-98-98. A Lyon : 17, place Bellecour, 69292 Lyon cedex 02, tél. : (7) 837-83-21.**

★ **CANIX ANIMAUX SELECTION, 8, rue le Parc-Roquencourt, 78150 Le Chesnay, (cette émanation du syndicat des vétérinaires envoie, contre 10 F en timbres une liste d'éleveurs ainsi que l'âge, le prix et les caractéristiques de nombreux animaux de race).**

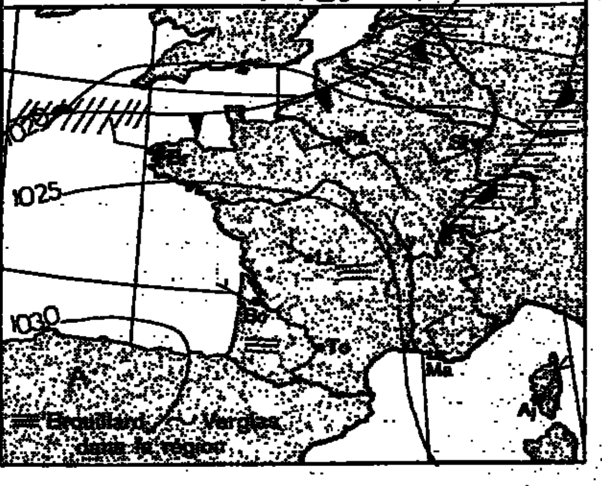
MÉTÉOROLOGIE

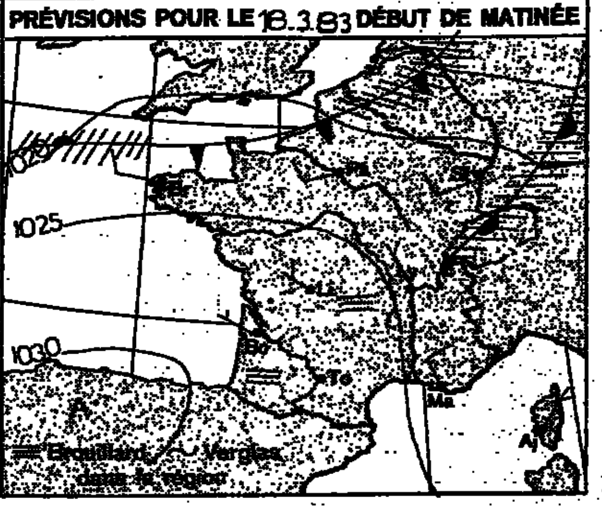
SITUATION LE 17.03.83 A 0 h G.M.T.





PRÉVISIONS POUR LE 18.3.83 DÉBUT DE MATINÉE





PRÉVISIONS POUR LE 18 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 17 mars à 0 heure et le vendredi 18 mars à minuit.

Le champ de pression légèrement affaibli sur le nord du pays laisse pénétrer une perturbation d'ouest peu active accompagnée d'air doux et humide.

Demain vendredi, au nord d'une ligne La Rochelle-Genève, le matin le temps sera doux, brumeux et très nuageux, même couvert du nord de la Loire au Nord-Est. Des bruines éparses tomberont. Elles seront plus marquées près des côtes. Le vent d'ouest sera modéré.

Les températures minimales seront de 9 à 11 degrés près des côtes de la Manche et de l'Atlantique, 6 à 10 degrés en Méditerranée, 4 degrés dans le sud-ouest, 1 à 2 degrés du Massif Central aux Alpes, 6 à 8 degrés dans le Nord-Est, 8 à 10 degrés ailleurs.

Les maximales atteindront 15 à 17 degrés sur les régions méditerranéennes, 13 à 15 degrés dans le sud-ouest, 11 degrés de la Manche aux régions proches des frontières du Nord et du Nord-Est, 12 à 13 degrés ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 mars ; le second le minimum de la nuit du 16 mars au 17 mars) :

Ajaccio, 13 et 7 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 13 et 5 ; Bourges, ? et 0 ; Brest, 11 et 10 ; Caen, 11 et 9 ; Cherbourg, 11 et 7 ; Clermont-Ferrand, 10 et −3 ; Dijon, 12 et 4 ; Grenoble, 7 et 5 ; Lille, 12 et 7 ; Lyon, 8 et 6 ; Marseille-Marignane, 12 et 6 ; Nancy, 12 et −2 ; Nantes, 12 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 10 ; Paris-Le Bourget, 12 et 5 ; Pau, 12 et 3 ; Perpignan, 12 et 9 ; Rennes, 12 et 9 ; Strasbourg, 10 et 4 ; Tours, 11 et 6 ; Toulouse, 12 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 5 degrés ; Amsterdam, 11 et 6 ; Athènes, 14 et 4 ; Berlin, 8 et 3 ; Bonn, 9 et −2 ; Bruxelles, 12 et 6 ; Le Caire, 13 et 10 ; îles Canaries, 24 et 17 ; Copenhague, 7 et 2 ; Dakar, 24 et 19 ; Djerba, 16 et 7 ; Genève, 9 et 7 ; Jérusalem, 9 et 5 ; Lisbonne, 19 et 9 ; Londres, 11 et 9 ; Luxembourg, 11 et −1 ; Madrid, 16 et 7 ; Moscou, 6 et 1 ; Nairobi, 29 et 16 ; New-York, 12 et 4 ; Palma-de-Majorque, 17 et 7 ; Rome, 11 et 7 ; Stockholm, 3 et 1 ; Tozeur, 20 et 9 ; Tunis, 15 et 9.

L'ENNEIGEMENT EN FRANCE

Vers 1 800 à 2 000 mètres, sur les Savoies, les couches de neige récentes ont été de 10 à 20 centimètres ; sur l'Isère et les massifs des Alpes du Sud, la couche de neige humide récente est en moyenne de 40 à 50 centimètres, localement 60 à 80 centimètres.

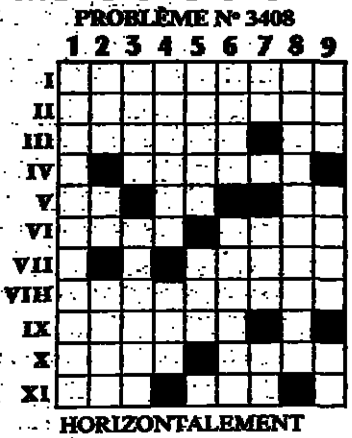
Sur les Pyrénées, 20 à 40 centimètres de neige récente, localement 50 sur les Pyrénées centrales.

De manière générale, sur l'ensemble des massifs, sous la couche de neige récente de surface, la vieille neige reste très humide et sans cohésion en versant sud-est à ouest. Cet épisode neigeux est terminé ; il sera suivi d'un temps doux et assez ensoleillé.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3408



HORIZONTALEMENT

I. Deviennent très lourdes quand on a beaucoup d'effets. — II. Comme une littérature du Moyen Age. — III. Un voisin du sureau. Début de semaine. — IV. Pont sur le Grand Canal. — V. Lac du Soudan. Règles. Dans un alphabet étranger. — VI. Sa méthode permet de distinguer deux catégories de germes. Sacré en Egypte. — VII. Normale pour des enseignants. — VIII. Comme une flèche. — IX. Une petite annonce. — X. Ville des Pyrénées-Orientales. Point commun. — XI. Napperon. Quantité limitée.

VERTICALEMENT

1. Des gens pour qui la monnaie est vraiment utile. — 2. Pas remuant. Prix du silence. Battue quand ça va mal. — 3. S'exprimer comme un duc. Fond très vite quand on commence à le manger. — 4. Dans le groupe des terres rares. Colère. — 5. Jeu de cartes. Abréviation qui prouve qu'on n'a pas tout dit. — 6. Nom de père. Peut nous faire passer pour un Jaune. — 7. Adverbe. Au cou d'une ancienne élégante. Article. — 8. Rendre comme un ventre affamé. — 9. Fleuve côtier. Prophète. Participe.

SOLUTION DU N° 3407

Horizontalement

I. Canonnier. — II. Acérée. Te. — III. CH. Terce. — IV. Tech. Fô. — V. Athos. Ide. — VI. Ceigne (forme subjonctive). En. — VII. Eu. Romps. — VIII. Escabeaux. — IX. Perte. — X. Christs. — XI. Unie. Eu.

Verticalement

1. Cactacée. Nu. — 2. Acheteuse. — 3. Ne. Chi. Ci. — 4. Orthographe. — 5. Née. Snober. — 6. Nerf. Emeris. — 7. Coi. Pais. — 8. Eté. Désuète. — 9. Ré. Ben. Su.

GUY BROUTY.

ANCIENS COMBATTANTS

POUR LA VINGTIÈME FOIS

La FNACA entend célébrer le cessez-le-feu en Algérie

Pour la vingtième fois – la première se situant en avril 1963, – la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Tunisie, Maroc (FNACA) appellera à commémorer le 19 mars 1962, date du cessez-le-feu en Algérie. En septembre 1981, un sondage d'opinion (1) a révélé qu'une large majorité de Français approuvaient le choix de la date du 19 mars pour célébrer le souvenir des victimes civiles et militaires de cette guerre, 20 % seulement y étant opposés.

En dépit du refus de reconnaître encore le 19 mars comme une date nationale – ni fériée ni chômée – destinée à honorer la mémoire des quelque trente mille morts de la guerre d'Algérie, la FNACA a décidé de mener campagne en faveur de cette commémoration souhaitée par les hommes de la troisième génération du feu. Des dizaines de milliers de cartes, signées par des anciens d'Algérie, sont parvenues à l'Elysée pour réclamer la célébration de cet anniversaire du cessez-le-feu, qui n'a rien à voir avec la signature des accords d'Evian. De nombreux conseils généraux, saisis de ce vœu, ont approuvé cette initiative.

Des cérémonies commémoratives seront organisées dans toute la France le samedi 19 mars, le plus souvent devant les monuments aux morts. Mais la FNACA a surtout prévu un grand rassemblement à Paris ce même 19 mars, à partir de 17 h 30, en haut de l'avenue des Champs-Elysées. Les adhérents et sympathisants d'une quinzaine de départements, notamment de la région parisienne, y sont conviés. Les dirigeants de cette association, forte de plus de trois cent mille adhérents, se rendront en cortège jusqu'à l'Arc de triomphe pour y ranimer la flamme du Soldat inconnu.

(1) Sondage réalisé par l'IFOP, à la demande du mensuel *l'Ancien d'Algérie*, dans la semaine du 22 au 28 septembre 1981, auprès d'un échantillon de 2 135 personnes.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 19 MARS

« Mille ans de Moyen Age », 11 heures, 19, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« Musée Delacroix », 14 h 45, 6, place Furstenberg (L'Art pour tous).

« La peinture espagnole », 10 h 30, Louvre, porte Denon (Arcus).

« École de La Haye », 14 heures, Grand Palais, D. Bouchard.

« L'île Saint-Louis », 15 h 15, 4, quai des Célestins, M[me] Barbier.

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, église, M. Czarny.

« Le Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon, M[me] Courrat (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« L'Académie française », 15 heures, 23, quai Conti, M[me] Hauller.

« Musée de la police », 15 heures, 1 bis, rue des Carmes (Histoire et archéologie.

« Le Lorrain », 15 h 30, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

« Le Lorrain », 15 heures, Grand Palais, M. Jaslet.

« Quartier Saint-Gervais », 15 heures, église (Lutèce-Visites).

« Jardins de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, église (Paris et son histoire).

« Place Dauphine », 14 h 30, métro Pont-Neuf (Paris autrefois).

« Salons du ministère de la marine », 15 h 30, 2, rue Royale (Tourisme culturel).

« Le fait divers », 11 heures, Musée des arts et traditions populaires (Visages de Paris).

15 h 30, 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, R.P. Garnier : « Le langage de l'image au Moyen Age » (projections ; Atlantis).

16 heures, 17, rue de l'Arcade, « Hommage à Tancredi Pasero » (Amitiés lyriques).

17 h 15, Collège de France, J.C.-Pecker : « Renan et Berthelot : lettres sur la science ».

20 h 30, 199 bis, rue Saint-Martin, M. Random : « Le Japon des dieux » (film ; AMORC).

CONFÉRENCES

15 heures, 1, rue Victor-Cousin, Bachelard, H. Blanquart : « L'aïkido » (Université populaire de Paris).

15 heures, Palais de la Découverte, E. Paris : « Un nouvel outil : la conception assistée par ordinateur ».

9 h 30, 17, rue de la Sorbonne, Richelieu, MM. Chouraqui, Bammate, Pir Vilayat, Abbé Daleau : « Colloque spirituel pour la paix » (Omega).

15 heures, 6-8, rue Cdt-Schloesing, Marionnettes du Raton laveur : « Emile et la machine » (Bibliothèque Trocadéro).

STAGES

INITIATION A LA BOTANIQUE. — Le Centre d'initiation au mieux-être (CIME) organise des ateliers d'initiation à la botanique, depuis le 15 mars et jusqu'au 25 juin, ainsi que des ateliers d'herborisation, tous les samedis et dimanches de 10 h à 17 h.

★ **Renseignements contre trois timbres à 1,80 F en écrivant au 3, rue de Médicis, 75006 Paris. Tél. : 355-81-36.**

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES JONQUILLES

TIRAGE N° 17 DU 16 MARS 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	671	500
	771	500
	6 861	2 000
	24 361	10 000
	84 571	10 000
2	12	200
	0 012	2 200
3	3	100
	243	600
	793	600
	963	600
	20 653	10 100
	027 173	1 000 100
4	8 134	2 000
	8 674	2 000
5	65	200
	85	200
	125	500
	235	500
	475	500
	0 075	2 000
	1 365	2 200
	4 255	2 000
	41 635	10 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
6	026	500
	136	500
	606	500
	736	500
	996	500
	5 666	2 000
	7 246	2 000
	12 736	10 500
	45 276	10 000
	99 246	10 000
	255 546	4 000 000
7	267	500
	847	500
	09 477	10 000
	56 537	10 000
8	118	500
	368	500
	638	500
9	69	200
	6 969	2 200
	22 549	10 000
0	0	100
	40	300
	220	600
	570	600

PROCHAIN TIRAGE LE 23 MARS 1983
TRANCHE DE MARS DES SIGNES DU ZODIAQUE à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO TIRAGE N° 11 : 5 — 9 — 23 — 36 — 37 — 43 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 27

PROCHAIN TIRAGE LE 23 MARS 1983 VALIDATION JUSQU'AU 22 MARS APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE – TRANCHE DES JONQUILLES 1983 – N° 17

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 18 DU 16 MARS 1983

Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier

Finales et numéros	
0	Tous les billets terminés par 0 gagnent 70 F dans toutes les séries
75	Tous les billets terminés par 57 gagnent 200 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 75 gagnent 300 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries					Sommes à payer (F.)
699	0699	1699	2699	3699	4699	4 400
	5699	6699	7699	8699	9699	4 400
	0969	1969	2969	3969	4969	800
	5969	6969	7969	8969	9969	800
	0996	1996	2996	3996	4996	800
	5996	6996	7996	8996	9996	800
771	0177	1177	2177	3177	4177	800
	5177	6177	7177	8177	9177	800
	0717	1717	2717	3717	4717	800
	5717	6717	7717	8717	9717	800
	0771	1771	2771	3771	4771	4 400
	5771	6771	7771	8771	9771	4 400

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 40	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 40	Sommes à payer Autres séries
9778	7789	F. 20 000	F. 4 000	8779	F. 20 000	F. 4 000
	7798	20 000	4 000	8797	20 000	4 000
	7879	20 000	4 000	8977	20 000	4 000
	7897	20 000	4 000	9778	3 010 000	32 000
	7978	20 000	4 000	9787	20 000	4 000
	7987	20 000	4 000	9877	20 000	4 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 30 MARS 1983 - TIRAGE TELEVISE à 19 h 50

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 17 mars :

DES DÉCRETS

● Prorogeant la majoration des subventions d'équipement aux communautés urbaines ;

● Modifiant le décret du 8 janvier 1975 relatif au régime d'assurance invalidité-décès des travailleurs non salariés des professions industrielles et commerciales.

DES ARRÊTÉS

● Relatif aux prix et tarifs des services interurbains de transport public de voyageurs ;

● Relatif aux opérations d'accession à la propriété dans le cadre de la législation sur les habitations à loyer modéré.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

UNE CAMPAGNE DE L'AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST. — L'automobile Club de l'Ouest organise une campagne « sécurité printemps » afin de faire contrôler le bon état technique des véhicules. Trente huit techniciens contrôleront gratuitement l'éclairage, la signalisation, les pneumatiques, jusqu'au 19 mars et du 21 au 26 mars, dans les emplacements suivants : place des Petits-Pères (Paris 2e) ; place du Colonel Fabien (10e) ; esplanade du Château de Vincennes (12e) ; place du docteur Yersin (13e) ; place Henri-Queille (15e) ; Lac inférieur, entre les deux lacs, passerelle de l'Avre (bois de Boulogne, 15e) ; place de la porte de Montreuil (20e) ; stationnement de l'avenue de Sceaux (Versailles) et 27-28, rue Henri-Barbusse (Clichy).

★ **A.C.O., 31, avenue de Friedland, 75008 Paris. Tél. : 563-68-62/56-38.**

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

culture

THÉATRE

BECKETT, par David Warrilow, à Saint-Denis

Le sourire et le néant

Au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, David Warrilow joue en français deux monologues de Beckett : *Cette fois*, et *Solo* qu'il avait donné en anglais au Centre Georges-Pompidou, pour le Festival d'automne en 1981.

Imaginez une grotte, une voûte obscure. On arrive de la lumière électrique, et le noir vous saisit. Pas tout à fait le noir. Une lueur floue dessine les fauteuils, la rambarde en arrondi, fragile garde-fou au-dessus d'un gouffre illimité.

Imaginez un morceau de carlingue, vestige d'un vaisseau spatial explosé, accroché à la nuit immobile de l'anti-matière et gardant en lui des traces de vie, comme une étoile morte reflète des rayons depuis longtemps disparus.

Dans la grande salle du Théâtre de Saint-Denis, les spectateurs sont rassemblés en haut, au balcon. Tout le reste – orchestre, scène – se fond en une seule masse vertigineusement opaque. L'absence de contours fait perdre le sens des dimensions. C'est de loin, de très loin, en bas, que surgit, comme un pâle nénuphar flottant, cette face dont on distingue à peine les traits, auréolée d'une chevelure blanche qui s'étale en soleil, fin visage de sorcière au centre d'une médaille et qui parle.

La voix est masculine. Voix sans âge, sonore, elle roule, circule en cercle, s'affaiblit, arrive de plein fouet, mord le vide et le peuple. Sans pleurer, elle détaille la musique de plaintes rudes. Elle charrie en saccades des souvenirs reliés par la logique émotionnelle d'un homme obsédé par la ruine, où, enfant, il allait se cacher.

C'est extraordinaire : les mots fabriquent les images et on peut voir, en soi, une ruine. En inventer les formes, sentir sur sa paume le contact des pierres usées. Juste le visage presque transparent – comme une image qui s'imprime sur la rétine avant de se dissoudre – et la voix démesurée, excessivement humaine. Juste une petite chose dans un grand noir, et on peut imaginer l'homme qui était un enfant, son rire, ses meurtrissures, ce par quoi il est passé avant d'être ce gisant, qui, lorsque la voix s'éteint, s'anime d'un sourire d'au-delà et sombre dans le néant.

Pendant l'entracte, le décor change. Mais c'est toujours une *image lointaine*, rectangulaire comme une photo en négatif : fond noir, formes blanches, l'amorce d'un lit à une place, un lampadaire avec un globe sphérique, une silhouette d'homme en chaussettes, chemise de nuit. Ses traits sont indiscernables. *Des sons s'échappent* : respiration, déglutition, raclements de gorge. Paroles hachées, violence sourde de cet homme absolument immobile qui crache sa vie à la gueule de la mort. La voix démesurée, détachée de lui, l'isole en lui-même. Un bloc rauque centré sur une sorte de fureur lourde qui projette des phrases sans suite, mais chacune est essentielle, évidente et mystérieuse, le mystère de l'évidence. Rien n'est plus à imaginer, tout est là, par le miracle de l'acteur.

On peut parler de miracle, ce n'est pas trop. David Warrilow atteint un sommet, dépasse ce que l'on peut en faire. Il fait don d'un moment précieux, à garder en soi.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, jusqu'au 26.

MUSIQUE

« LA CHUTE DE LA MAISON USHER » à Tours

Fragments issus d'un labyrinthe

Le Grand Théâtre de Tours, qui dispose de moyens relativement limités, met son point d'honneur à donner chaque année une soirée de créations et n'en est d'ailleurs guère récompensé par le public. Mais cela nous a valu, il y a deux ans, le charmant Escalier de Chambord, *de Claude Prey, et, le 11 mars,* la Chute de la maison Usher, *de Claude Debussy, d'après la nouvelle d'Edgar Poe, qui n'avait jamais encore été représentée.*

*Ces fragments d'une œuvre à laquelle le musicien a travaillé très longuement, de 1908 à 1911, puis de 1915 à 1917 (*le Monde *du 1er juin 1978), sans pouvoir sortir d'un labyrinthe psychologique extrêmement ténébreux, méritaient bien d'être pieusement exposés, comme un témoignage de son existence tourmentée où émergent la maladie qui devait l'emporter, les terreurs secrètes d'une enfance dramatique, l'angoisse d'une mort confondue avec le néant, la vision idéale d'une musique déchirante (incarnée en Lady Madeline, la sœur pour laquelle Roderick Usher éprouve un amour incestueux) que le compositeur sent lui échapper (1).*

Ces débris de musique éparse (quatre cents mesures), rassemblés et orchestrés par le compositeur et musicologue chilien Juan Allende Blin (éditions Jobert), ont été opportunément complétés par des extraits du livret que Debussy avait écrit intégralement, et l'on découvre ainsi toute l'intensité dramatique qui avait saisi le musicien.

Malgré de nombreux traits d'écriture qui rappellent les Images pour orchestre *et* le Martyre de saint Sébastien, *la musique semble ne pouvoir échapper à l'emprise écrasante de* Pelléas, *dans les dialogues du médecin et de l'ami en particulier, et dans l'air de Lady Madeline, proche de la chanson de la tour de Mélisande ; et Debussy a finalement achoppé sur l'ample monologue de Roderick (abandonné aux trois quarts du texte), où il tâtonne vainement à la recherche d'une nouvelle forme de grand style lyrique. En vérité, en dehors même des problèmes psychologiques, le sujet était trop proche de* Pelléas, *où tout avait été dit.*

Le souffle tragique

Cependant, la représentation de Tours nous touche par son accent profond, dans ce décor mystérieux de Jean Maillot, cette mise en scène violente et dépouillée de Jean-Jacques Etcheverry, avec la voix lumineuse d'Irène Jarsky, le médecin équivoque d'Albert Voli, l'ami massif, très humain, de Jean Brun, et le Roderick un peu déclamatoire de Maurice Sieyès. L'Orchestre de Tours, malgré des possibilités restreintes retrouve quelque chose du souffle tragique de Debussy, sous l'excellente direction de Guy Condette.

En complément de programme, la première française de Comment causer, *« opéra-pouf » de Pierre-Max Dubois, sur un texte de Jean Tardieu, paraît quelque peu saugrenue : jeux de langage où l'on prend les mots les uns pour les autres sur le thème de l'éternel vaudeville triangulaire (*« Fiel, ma pitance ! Fiel, mon zébu », *pour* « Ciel, mon épouse », *etc.), soutenus par une musique habile et pimpante, mais dépourvue d'idées originales, une mise en scène minaudante et sautillante de Michel Jarry (qui remplacera Jean-Jacques Etcheverry à la direction du Théâtre de Tours, l'année prochaine), un joli décor de Malclès, et de bons comédiens, tels Michèle Herbé, Mireille Alcantara et Jacques Ducros.*

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Dans son *Debussy* (Seghers, 1966), Antoine Golea a parfaitement analysé toute cette situation existentielle de l'œuvre.

Une édition critique des œuvres de Debussy

Une édition critique des œuvres complètes de Claude Debussy a enfin été entreprise par les éditions Costallat et Durand, à Paris. La responsabilité scientifique en a été confiée à un comité de rédaction dirigé par François Lesure et comprenant Pierre Boulez, Claude Helffer, R. Howat et M. Rolf. La publication commencera, au rythme de trois volumes par an, à la fin 1983.

Les bibliothèques publiques et les collections privées qui posséderaient des documents originaux d'œuvres du musicien (partitions autographes, épreuves corrigées, éditions annotées), ainsi que les chercheurs qui en auraient connaissance, sont instamment priés de les signaler à M. François Lesure, Bibliothèque nationale, 2, rue de Louvois, 75002 Paris.

● RECTIFICATIF. – Plusieurs coupes malencontreuses dans le compte rendu de Gérard Condé sur l'opéra de René Koering *la Lune vague* (*le Monde* du 16 mars) ont infléchi dans un sens exagérément défavorable l'opinion plus nuancée qu'avait inspirée à notre collaborateur cet ouvrage discutable mais plein de vigueur et d'originalité.

JAZZ

AU SPLENDID SAINT-MARTIN

Le Henri Texier Quartet a fêté son premier disque

Reprenant comme à ses débuts, après mille et un détours musicaux, un groupe à son compte, Henri Texier a célébré d'un *concert la sortie du premier disque* de son quartet *(la Companera)*. Sous la houlette du contrebassiste, de jeunes musiciens à la réputation bien faite (Louis Sclavis, Philippe De Schepper), un rythmicien solide (Jacques Mahieux) et un invité qui reste un des agitateurs les plus singuliers des musiques improvisées : Michel Marre, trompettiste, occitan, dentiste, animateur de terrain, directeur musical d'entreprises variées (*Cosi Anatz* après la *Fanfare bolchévique* de Prade-les-Lez), on en oublie, forcément...

Dans le quartet, chacun exprime en souplesse ses traits propres, et les patientes lubies du son personnel. Mais il y a une étonnante cohésion, liée sans doute par le tempérament de Texier. Louis Sclavis s'affirme, depuis un bon bout de temps déjà, comme un prolixe inventeur de langages. De Schepper, l'air de rien, joue de la guitare où il est si tentant d'imiter, mais lui en joue d'une certaine façon. Pour l'installation des figures, des climats et les changements à vue, le tandem Mahieux-Texier fait mieux qu'« assurer », comme on dit en termes de métier : en permanence ils dessinent un espace, et situent un projet.

FRANCIS MARMANDE.

★ *Discographie : la Companera, Cara 004, distribution DAM.*

■ Le Grand Prix du premier Festival international des ciné-clubs a été attribué le 16 mars à Poitiers à *un Ciel plus petit*, de Janusz Morgenstern. Le nouveau film de Miguel Littin, *Alsino y el condor*, a obtenu le deuxième prix.

■ Jean-Claude Brisville a remporté le dix-neuvième prix « U » décerné par des personnalités du théâtre pour sa pièce *le Fauteuil à bascule*, actuellement présentée au studio des Champs-Élysées.

DANSE

INAUGURATION DU BALLET DU NORD A ROUBAIX

L'internationale néo-classique

L'avènement d'une compagnie de ballet, troisième étape *de l'implantation intercommunale* de l'Opéra du Nord menée par le ministère de la culture et les collectivités locales, a été célébrée le 11 mars au Colisée de Roubaix.

Situé dans le quartier populaire de l'Epeule, le Colisée, ancien cinéma music-hall, très caractéristique des années 30, a été transformé en un superbe centre chorégraphique. Il comprend deux studios, dont l'un, l'ancien dancing rouge et or doté de gradins, peut servir de lieu de démonstration publique ; et aussi une salle de spectacles, conçue pour contenir entre six cents et mille trois cents places, au choix, grâce à un plancher hydraulique.

Classique ou moderne ? La vocation du ballet a oscillé selon les personnalités successivement pressenties : Maguy Marin, Gigi Caciuleanu, Vittorio Biagi... C'est finalement Alfonso Cata le directeur artistique du centre. Naturalisé américain, cet artiste d'origine cubaine a fait ses études à Genève avec Boris Kniaseff et, débuté chez Roland Petit en 1956, *avant de danser au Joffrey* Ballet, dans la Compagnie Cuevas, à Stuttgart et au New York City Ballet. Balanchine l'intronisa à Genève, où il devait diriger le ballet de 1969 à 1973. Après un séjour à Francfort, il s'éjourna enfin aux Etats-Unis, pour enseigner chez Harkness et Joffrey.

Alfonso Cata, qui a pris ses fonctions à Roubaix en septembre 1982 *et constitué une compagnie entièrement* nouvelle (quatorze filles, dix garçons), a placé la barre très haut : en ouverture de saison, un programme exclusivement consacré à Balanchine. Pari tenu. Dès la soirée d'inauguration, le Ballet du Nord s'est affirmé comme un instrument efficace et d'une belle qualité.

Une foule nombreuse se pressait au Colisée, dans un climat un peu mitigé en raison des élections et du changement de municipalité. La salle *bleu et rose avait été disposée* en forme d'amphithéâtre (le parterre haussé jusqu'au niveau du balcon) avec, dans la fosse, l'orchestre de l'Opéra des Flandres dirigé par Henri Gallois. La scène panoramique s'est ouverte sur un cyclorama d'un bleu agressif pour *les Quatre Tempéraments*, un ballet test où, très vite, la troupe s'affirme musicale, harmonieuse et disciplinée. Elle a encore besoin de travailler pour acquérir la vitesse et le style « américain » de Balanchine (le fameux déhanchement, le rythme chaloupé) ; mais l'in*terprétation est anguleuse à souhait* et la chorégraphie toujours lisible, sans pas esquivés. En général, les filles ont de belles pointes. Quelques individualités se détachent, comme Mario Trujillo, un intéressant flegmatique.

On passe de *l'épure au ballet narratif* avec *la Somnambule* (1946), qui a bien vieilli dans ses évolutions d'ensembles mais ménage le suspense jusqu'à l'apparition de l'héroïne que Marcia Haydée – artiste invitée – interprète dans un style de diva plus dramatique qu'éthéré. Elle est bien assistée par Iouri Boridine (le Poète), beau danseur lyrique, et Diane Partington (la Coquette), à la fois précise et moelleuse.

Thème et variations date sensiblement de la même époque. C'est un exercice de virtuosité que Balanchine a composé sur la *Suite n° 3 en si* de Tchaïkovski dans la tradition de Petipa. Les mouvements sont simples, suaves, rehaussés de superbes accélérés et de très beaux jeux d'attitudes. *Ghislaine Thesmar mène le bal* avec un maniérisme distingué, épaulée par un jeune partenaire ému sous ses airs tranquilles, Jaime Roque.

En mai et juin, Alfonso Cata prévoit de monter des ballets de Vicente Nedrada, John Clifford, Lynn Seymour et sa propre version de *Daphnis et Chloé*. Il apparente le Ballet du Nord à une internationale néo-classique qui va de New-York à Londres Stuttgart, en passant par Nancy. Cette option ne risque pas de porter ombrage au Ballet du XXe siècle. Elle le conforte comme champion de la modernité *dans cette région*.

MARCELLE MICHEL.

VARIÉTÉS

LA NOUVELLE REVUE DU MOULIN-ROUGE

Une exaltation du spectacle

Sublimé par Toulouse-Lautrec, raconté par John Huston et Jean Renoir, *chanté dans plusieurs complaintes*, le Moulin-Rouge fait partie du patrimoine. Il y a près de cent ans que les ailes de l'établissement illuminent la place Blanche. Dès octobre 1889, le french cancan s'accorde la tête de l'affiche, l'orchestre rugit et les danseuses du quadrille *naturaliste apparaissent dans un* tourbillon de dentelles. Elles ont toutes pris un pseudonyme qui les définit dans leur caractère ou leur charme : elles s'appellent Nini-Patte-en-l'Air, Demi-Siphon, la Sauterelle, Grille-d'Egoût, Gavrochette et, bien sûr, la Goulue, qui danse *avec une élégance canaille*, vide en passant les verres des spectateurs et se lance dans de savants entrechats sous le regard de Valentin le Désossé, incroyablement mince.

Jacki Clérico, l'actuel directeur du Moulin-Rouge, a continué et modernisé la tradition. Il a maintenu la formule de revues renouvelées tous les trois ans et a fait de chacune une attraction somptueuse, ne lésinant jamais sur les moyens, multipliant les parades, les décors et les costumes, les plumes, les paillettes et les strass, jouant sur l'opulence et la prodigalité, la rapidité des séquences, une *discipline impeccable* des artistes, un vrai sens du rythme.

Jacki Clérico ne suit pas l'exemple de certains de ses confrères qui exerçaient encore il y a quelques années. Il *ne se contente* pas de rénover la revue précédente, de la rhabiller de neuf en lui ajoutant quelques tableaux. Recomposée entièrement – seuls les dauphins, pensionnaires inamovibles, assurent la permanence dans une piscine de verre, bien que leurs numéros changent, – chaque revue du Moulin est une exaltation du spectacle à travers un festival de gestes, de couleurs et de corps dévêtus qui se drapent de lumière. Tout est élaboré avec soin et avec goût, tout concourt à cette convention sublimée et à cette sorte de bonheur naïf que dispensait autrefois la comédie musicale. Et c'est bien pourquoi Liza Minelli, venue chanter ici il y a quelques mois, s'y sentait aussi à l'aise.

Le divertissement luxueux n'empêche pas le charme, ni l'humour. Les numéros visuels s'intègrent traditionnellement à la revue et sont toujours de qualité – notamment deux antipodistes et un étonnant homme aux cerceaux. Les Doriss Girls, enfin, évoluent à travers une série de voyages dans le temps et l'espace, avant de bondir sur scène pour le french cancan et de clore ainsi une revue qui a tout simplement pris pour titre : *Femmes, femmes, femmes.*

CLAUDE FLÉOUTER.

★ *Moulin-Rouge, 20 h 30.*

MORT DU PEINTRE PAUL CITROËN

Le peintre néerlandais Paul Citroën est mort le 13 mars à Wassenaar, banlieue de La Haye. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans.

[Né à Berlin en 1896, Paul Citroën avait *fréquenté* le Bauhaus de Weimar où enseignaient Klee et Kandinsky. Installé aux Pays-Bas au milieu des années 30, il avait *fondé* avec le peintre surréaliste néerlandais Charles Roelofs « la nouvelle école d'art » en 1933. Paul *Citroën se fit* d'autre part connaître durant ces mêmes années par ses portraits de poètes et d'artistes tels Thomas Mann, Marc Chagall, Marx Ernst, Kokoschka, Henry Moore...]

Broadway swingue à Mogador

***L'équipe qui anime aujourd'hui le* Théâtre Mogador aime la comédie musicale. Elle l'a maintes fois prouvé en *faisant venir à Paris la crème des spec*tacles de Broadway. En avril prochain, elle présentera au Palais des congrès l'un des *chefs-d'œuvre de Bob Fosse, Dancin'*. Aujourd'hui, dans l'ancien temple de l'opérette, voici la plus pure *des traditions, un show étourdissant de* rythmes, de cris et de vibrations, de passion et d'humour, de chants et de danse.**

***Tu as les bras trop courts pour boxer avec Dieu*, conçu, mis en scène et joué par des artistes noirs américains, a *fait* un triomphe à Broadway et est resté à l'affiche plus de six années, de 1976 à *1982*. *L'histoire*, racontée en rythme de gospel et de blues, est celle de Jésus, d'un *« étranger, un outsider qui arriva un dimanche matin à dos d'âne, et le peuple le suivit dans les rues de Jérusalem. Et, bien qu'il n'y eût ni téléphone, ni Who's who, ni satellites ni journaux de 20 heures, la nouvelle se répandit par le bouche à oreille »*.**

Ce qui fait le charme de ce show, c'est bien sûr la magie et la saveur de la musique noire, ce sont des voix généreuses, profondes, et des inflexions bouleversantes. C'est une espèce de fête simple et spectaculaire qui éclate avec une magnifique puissance expressive.

C. F.

★ Théâtre Mogador, 20 h 30.

LETTRES

Lu

« UNE PROIE POUR DEUX FAUVES ? » d'Annie Laurent et Antoine Basbous

Le Liban en éclats

Voilà un pays, le Liban, qui n'a jamais fait de mal à ses voisins, qui a le régime politique le plus libéral du monde arabe, qui a accueilli des réfugiés d'une dizaine d'origines. En échange de son innocuité, de sa générosité, depuis bientôt dix ans il est labouré, cisaillé, voire nié par ceux qui en bonne logique auraient intérêt à sauvegarder ce havre.

Deux jeunes chercheurs, une Française, Annie Laurent, et un Libanais, Antoine Basbous, se sont retrouvés sur une idée commune : cette entité qui, sans être parfaite, a pu donner des leçons de démocratie et de tolérance à tout son entourage régional, mérite de se reconstituer et de durer. Aussi ont-ils dédié leur travail à ce *« Liban auquel ils croient »*. La difficulté était de faire coexister deux ingrédients détonnants : le cœur et la science politique.

Ils n'y sont pas trop mal parvenus. Et après tout il n'est pas interdit d'aimer et de vouloir voir revivre cette minuscule nation de plus de trois millions d'habitants accrochant ses dix-sept confessions et ses quatre-vingts partis sur dix mille kilomètres *carrés d'une rocaille* conquise vingt fois, des pharaons à Tsahal en passant par les Arabes et les Français.

Il n'est pas interdit de penser, non plus, que, sans la communauté maronite, à laquelle appartient Antoine Basbous, il n'y *aurait pas eu de résistance* libanaise digne de ce nom aux empiètements palestiniens ou aux faits accomplis syriens. Les auteurs ont le non-conformisme de penser que le nationalisme libanais, le *« libanisme »*, développé autour du noyau maronite, donnerait *aussi du fil* à retordre au dernier en date des envahisseurs : l'Israélien – si celui-ci s'éternisait au Liban.

C'est pour cela qu'ils ont mis comme sous-titre à leur ouvrage : *« Le Liban entre le lion de Juda et le lion de Syrie »*. Le nom du dictateur syrien, El Assad, signifie « le lion » et Sadate l'avait surnommé ironiquement « le Lion de la Grande Syrie ». Pour Damas tout est dans ces deux derniers mots, au mépris de la farouche tradition d'indépendance que les maronites opposèrent pourtant aux colonisateurs musulmans dès le septième siècle. Annie Laurent et Antoine Basbous illustrent avec force citations, entretiens et documents l'obsession unioniste de la Syrie.

Un « État druze » ?

L'invasion israélienne, qui a privé les Palestiniens de leur domaine sud-libanais, a réduit l'influence syrienne mais elle a aussi ajouté un occupant. Un occupant qui, on ne l'a pas assez *souligné*, n'a pas été au début accueilli comme tel par d'autres communautés, non chrétiennes, ainsi les musulmans chiites ou druzes. L'idée d'un « Etat druze » au Liban, naturellement sous « protection » israélienne, reste dans l'air malgré l'opposition du *principal chef* druze libanais Walid Joumblatt.

Dans ce jeu, les grandes puissances essaient de placer leurs pions. Si les auteurs négligent *trop les ambitions soviétiques* et font exagérément confiance aux Américains pour remettre en selle le Liban, ils se livrent en revanche à une analyse qui ne néglige aucun détail des positions françaises, du général de Gaulle à M. François Mitterrand. *Après avoir trouvé* des similitudes entre l'attitude des deux hommes d'Etat, fondée sur le respect de l'intégrité libanaise, Annie Laurent et Antoine Basbous constatent une *« déviation »* en faveur des Palestiniens, due sans doute à l'influence du Quai d'Orsay, très peu libanophile sous M. Claude Cheysson.

Nos deux jeunes chercheurs estiment que l'attitude passée de Paris se répercutera longtemps encore sur les intérêts français au Liban, notamment dans le *domaine culturel*. L'enjeu, là, n'est plus entre les deux lions voisins, mais entre le coq gaulois et l'Oncle Sam.

Pour paraphraser Oscar Wilde, souhaitons que le Liban soit délivré des guerres militaires, et faisons confiance à sa *forte identité* pour mener au mieux de ses intérêts les guerres culturelles.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

* Editions Ad Dairat, B.P. 7240, Beyrouth. *Distributeur en France* : Synonyme, 82, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris. Tél. : 633-98-50. *216 pages. 80 francs.*



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE FAUCON MAL FAIT, Espace Gaité (327-95-94), 22 h.

ARCHÉOLOGIE, Lucernaire (544-57-34) 23 h. 15

DES SOURIS ET DES HOMMES, Studio Bertrand (784-64-66), 20 h 30.

SI GUITRY M'ÉTAIT CHANTÉ, Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 30.

LA DÉDICACE, Athénée (742-67-81), 21 h.

ARCHIVES DE LA HAUTE SURVEILLANCE, Galerie Peinture fraîche (551-00-85), 20 h 30.

HOMMAGE A COCTEAU, Resto-Show (508-00-81), 22 h.

SI MARILYN, Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : les Noces de Figaro.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 18 h 30 : Palerme ou Jérusalem; Théâtre Gémier : l'Ordinaire.

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Triptyque.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Partage.

TEP (797-96-06), 20 h 30, le Pip Simmons : Snuff le silencieux.

BEAUBOURG (277-12-35), – Cinéma-vidéo : Nouveaux films Bpi : 16 h : la Vie commence en janvier; 19 h : les Grandes Aventures de l'Himalaya; 15 h : De Chirico. Le discours. De Chirico à l'écran; 18 h : H. Richter/J. Arp; 14 h à 23 h : Cinéma du réel.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Guitare non stop : 18 h 30 : G. Lukpwski et ses amis; 20 h 30 : Concerto d'Aranjuez, dir. H. Yasaki, J. Rodrigo (soliste).

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Chaud et froid.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), 18 h 30 : Chant du cygne.

ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : les Corps étrangers.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine, les sardines.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), I. 20 h 30 : Lamentu di l'omu persu tra mare e surgente : II. 21 h : Kléber et Marie-Louise. – Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : Histoires de famille. – Epée de bois (808-39-74), 20 h 30 : la Mort travestie.

CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 30 : SuperDupont - 2e show.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : l'Opéra blanc.

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20), 20 h 30 : Premier avertissement. La Plus Forte.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h : la Mort d'Elsa.

CIRQUE MORENO (782-02-82), 20 h 30 : Djebel Amour.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : les Dix Petits Nègres. – Resserre, 20 h 30 : le Marchand d'anchois. – Galerie, 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Comédie passion.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Hôtel Jawat et de la plage.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Argent mon bel amour.

DEUX PORTES (361-49-92), 20 h 30 : Les Fourmidiables.

ÉDOUARD VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Azaïs.

ÉPICERIE (272-23-41), 18 h 30 : Orlamonde. – les Chants de Maldoror.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.

ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : la Manekine.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55), 20 h 30 : Tambours dans la nuit.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 22 h : S. Joly.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : la Chienne dactylographe.

GALERIE PEINTURE FRAICHE (551-00-85), 20 h 30 : la Passion du Christ (Théâtre populaire toscan).

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Gilles X : Maréchal de Rais.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve : 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : Théâtre d'ombres.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; II. 18 h 30 : Yes peut-être ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Troubadours de Pendule ; Petite salle, 18 h 30 : OM-SAAD.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74), 21 h : l'Éducation de Rita.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30, mat. Dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h : Trois fois rien.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

POCHE (548-92-97), 21 h : le Butin.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 17 mars

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : le Fauteuil à bascule.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : Freud ; 22 h : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Agir, je viens ; 20 h 30 : Lettres de guerre ; 22 h : les Emigrés.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 22 h 30 : la Croisade ou Du sang pour l'éternité.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Intimité.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. 20 h 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise ; II. 20 h 30 : Théâtre Na Zabradli Ladislav Fialka ; 18 h 30 : Silvia Malagugini.

THÉATRE 18 (226-47-47), 22 h : le Paradis sur terre.

THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : la Ménagère de verre.

THEATRE 13 (588-16-30), 21 h : l'Emploi d'amour.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Dylan ; Petite salle, 20 h 30 : l'Ambassade.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48). 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le mal court.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Femmes d'un homme.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83), 21 h 30 : Homo Tap Dance.

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut : 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.), 19 h 30 : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou. – II : 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I, 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II · 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués : 22 h : De la fantaisie dans l'orangeade.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h : Plus la peine de frimer.

LE FANAL (233-91-17), 20 h : J. Mailhot ; 21 h 15 : Étoiles rouges.

LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave, une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.

LES LUCIOLES (526-51-64), 19 h 30 : Si j'aurais su ; 20 h 45 : Mieux vaut star que jamais ; 22 h 15 : A. Gould.

PATACHON (606-90-20), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; 22 h 30 : Guide des convenances 1919.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Elle voit des géants partout.

RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : le Chemin des dames.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil ; 22 h 45 : Autant en emporte le banc.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : Albert.

LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : B. Haillant ; 22 h 30 : G. Delahaye.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust ; 21 h 30 : Soirée bourgeoise ; 22 h 30 : Santons français.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 20 : Apocalypse Na.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la Courte-Paye.

THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... fisc.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : J. Beaucarne.

GYMNASE (246-79-79) : voir théâtres.

MARIGNY (256-04-41), à 21 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Serge Reggiani.

PALACE (246-10-87), 20 h 30 : Nicole Croisille.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Jango Edwards.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 21 h : Holiday on ice.

PORTE DE LA MUETTE (288-46-10), 20 h 45 : Les nuits du cirque.

PORTE DE PANTIN, sous chapiteau (245-88-11), 20 h 30 : J. Clerc.

TH. DE LA PORTE ST-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Envoyez la musique.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), à 21 h 30 : Josefina.

Les opérettes

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Tu as les bras trop courts pour boxer avec Dieu.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Faits divers.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Alphard.

PALAIS DES CONGRES (758-13-03), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Triptyque, Evolutrick, Water Woman.

THEATRE PRESENT (203-02-55), 20 h 30 : J.-C. Ramseyer, P. Villaroel, B. Doneux et P. Marcault.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : J. Kalfa (Bach, Beethoven, Albeniz).

SALLE PLEYEL, 15 h et 18 h : Orchestre de chambre des concerts Lamoureux (Vivaldi, Haydn, Hoffmeister) : 20 h 30 : voir le 16 (Debussy, Beethoven, Lenot).

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, 20 h 30 : Concerto vocale (Cesti, Cavalli, Guglielmi...).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Quatuor Prat (Haydn, Dutilleux, Beethoven).

ÉGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Pueri Cantores, dir. J.-P. Lore (Liszt).

CRYPTE DES DOMINICAINS, 20 h 45 : Ensemble Vetera et Nova (Couperin).

CAILLOU BLANC, 20 h 15 : D. Verroust, B. Burgos (Moschels, Reinecke, Schubert...).

CONCIERGERIE, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales (Vivaldi, Haendel).

SORBONNE, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur de l'Université Paris-Sorbonne, Los Calchakis. – Amphi Richelieu, 21 h : J. Bonjean (Rameau, Faure, Franck).

ÉGLISE DE LA TRINITÉ, 20 h 30 : Orchestre Pro Musica de Paris, dir. T. Popesco (Fauré, Freson, Popesco).

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 20 h 45 : Orchestre de chambre de Versailles, Chœur national, dir. B. Wahl (Bach).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : R. Meunier.

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : E. Naoumoff (Schubert, Fauré, Ravel...).

MUSÉE CARNAVALET, 20 h 45 : Ch. Wells (Blow, Lawes, Purcell).

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, 20 h 45 : dir. R. Reiner, P. Fontanarosa (soliste) (Vivaldi, J.-S. Bach).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), 20 h 30 : A. Lorenzi, J.-Cl. Labin, L. Petrucciani, S. Goubert.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Sazon.

CHAPITEAU DE LA VILLETTE, les 18, 19, 20 à 20 h : La Fanfarria, H. Mena, Veneno, O. Castro...

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 23 h : Los Salseros.

DEPOT-VENTE (637-31-87), à 21 h 30 : Segan, R. Guérin.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Musique expres.

NEW MORNING (523-51-41), 20 h 30 : Blues With the Girls.

PATIO (758-12-30), 22 h : E. Cleanhead Vinson.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Watergate Seven + One.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : F. Varis, D. Cravic, Y. Torchinsky, J.-Cl. Jouy.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (524-15-16), 18 h 30 : D. Levallet, G. Marais, D. Pifarely.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter, J. Caroff.

SUNSET (261-46-60), 23 h : J.-M Kadjan.

VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h : S. Promtep.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74). – 20 h 30 : Centre technique : l'Opéra de Smyrne.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : Noce.

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54), 20 h 30 : Lady Macbeth au village.

BAGNOLET, ATEM (364-77-18), 20 h 30 : Si télé m'était contée.

BOBIGNY, Maison de la culture (831-11-45), 20 h 30 : les Ames mortes.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : la Fleur au fusil.

CHATILLON, C.C.C. (657-22-11), 21 h : M. Brenker.

CHELLES, C.A.C. (421-20-36), 20 h 45 : Colère d'Achille.

CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : J.-P. Farré.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h : la Tragédie de Coriolan.

IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : Homme pour homme.

MARLY-LE-ROI, Maison J. Vilar (958-74-87), 21 h : Electricité Jazz de France.

MONTREUIL, TEM (858-65-33), 21 h : Travaux publics.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59) I, 20 h 30 : la Légende d'Agamemnon. II, 20 h 30 : le Superleau. III, 20 h 30 : Cette fois – Solo.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 21 h : les Marches ténébreuses.

VERSAILLES, 21 h : Celui qui n'avait rien fait.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, l'Amour veille, d'H. Roussel ; 19 h, la Passion de Jeanne d'Arc, C. Th. Dreyer ; 21 h, R. Seve à la Cinémathèque.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Hommage à P. Perrault : le Pays de la terre sans arbre ; 17 h, l'As des gladiateurs, de H. Roach ; le Sous-Marin pirate, de M. Sennett ; 19 h, Hommage à S. Shadid Saless : le Journal d'un amoureux.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

ALL BY MYSELF (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54)

ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33)

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Palace Croix-Nivert (H. Sp.), 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA BARQUE EST PLEINE (Suisse-All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE BATTANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM No 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

CAP CANAILLE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CAPITAINE MALABAR DIT « LA BOMBE » (It-A., v.f) : Paramount-City, 6e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

COBRA (A., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) ; Galande, 5e (354-72-71). (H. Sp.).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Fr.) : Cujas, 5e (354-89-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Grand Pavois (H. Sp.), 15e (554-46-85).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. Sp.)

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.). (V. ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-18-45).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARCHIPEL DES AMOURS, Neuf nouvelles cinématographiques de Paul Vecchiali, Jacques Frenais, Gérard Frot-Coutaz, Michel Delahaye, Jean-Claude Guiguet, Jacques Davila, Jean-Claude Biette, Cécile Clairval et Marie-Claude Treilhou : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA COLONIA PENAL. EL REALISMO SOCIALISTA. SOTELO. LA VOCATION SUSPENDUE. Films inédits de Raoul Ruiz. V.o. : République-Cinéma, 11e (805-51-33).

HYSTERICAL. Film américain de Chris Bearde. V.o. : Ciné-Beaubourg, 1er (271-52-36) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES ILES. Film français de Azimi. Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JACOB LE MENTEUR. Film allemand (R.D.A.) de Frank Beyer. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA PETITE BANDE. Film français de Michel Deville. Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

UNE GIFLE. Film soviétique de Henrik Malian. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES YEUX DU MAL (*). Film américain de Gabrielle Beaumont. V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).







SPECTACLES

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ENFANT SECRET (Fr.) : Studio Cujas (H. Sp.), 5e (354-89-22).

L'EMPRISE (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HALLOWEEN III, LE SANG DU SORCIER (*) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Galaxie, 17e (580-18-03) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

HORREUR DANS LA VILLE (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : U.G.C., 2e (261-50-32).

L'IMPOSTEUR (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR DES IDIOTS (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (**) (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-35-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PARTNERS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

POUR QUI VOTE L'OXYGENE (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LE PREMIER AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaité Boulevard, 2e (233-67-06) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE RUFFIAN (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Bastille, 12e (434-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

SANS SOLEIL (Fr.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

T'ES HEUREUSE, MOI TOUJOURS (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? (You., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; v.o. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86), la Croisière du Navigator.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.

FRITZ LANG (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (870-80-50) : Furie.

JEAN-PIERRE LÉAUD COMÉDIEN HALLUCINÉ : Studio-43, 9e (770-63-40), 18 h : Masculin-féminin ; 20 h : Boulevard ; 22 h : la Nuit américaine..

MARLON BRANDO (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 20 h 10 : la Comtesse de Hongkong ; 16 h : Viva Zapata ; 18 h : l'Homme à la peau de serpent ; 22 h 20 (v.f.) : Queimada.

OLYMPIC PETITE SALLE (542-67-42) : semaine du cinéma anti-apartheid, 20 h, 22 h : Des générations de résistants ; Je m'appelle J. Louthoumbe ; Namibie libre.

OLYMPIC-MARYLIN 14e (542-67-42) : Cycle les grands films d'amour (v.o.) : Moderato Cantabile.

S. POLLACK (v.o.) : Espace-Gaité, 14e (327-95-94) : Bobby Deerfield.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE : la Péniche des arts, 16e (527-77-55).

DUSTIN HOFFMAN (v.o.) : Boîte à film, 17e (622-44-21), 18 h : le Récidiviste ; 20 h 15 : John and Mary.

I. BERGMAN (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 16 h 15 : Une leçon d'amour ; 18 h 15 : l'Œuf du serpent ; 22 h 15 : De la vie des marionnettes.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : l'Été de nos quinze ans.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 17 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Tante Blandine.
D'après la nouvelle de P. Savatier, adaptation P. Savatier, réal. G. Jorre. Avec R. Faure, A. Falcon, G. Brunet...
Peut-on porter un vieux manteau usé et mendier à la porte de l'église lorsqu'on est de bonne famille et que son neveu se présente aux élections ? Une vieille dame sème aussi le scandale dans une petite ville de province. Une comédie qui aurait pu être féroce et reste finalement « gnan-gnan ».

22 h 10 Série : les Pique-Talosse.
Réal. H. Knapp.
No 4: La révolte. Chansons populaires chantées haut et fort sur les places publiques aux pays de Chalosse dans les Landes. Une série un peu bavarde sur la mémoire collective.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Sport : Basket-ball.
Finale de la Coupe de France, à Coubertin. Monaco-Limoges.

21 h 50 Magazine : Les enfants du rock.
Spécial Londres : le rock anglais avec Under Tones, U-2, Mari Wilson, Dave Edmunds...) ; *Haute tension : spécial franco-belge.*

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Ciné-Passion.
De M.-C. Barrault.

20 h 40 Film : la Marquise d'O...
Film franco-allemand d'E. Rohmer (1976), avec E. Clever, B. Ganz, P. Lühr, E. Seippel, O. Sander, R. Drezel.
En 1799, en Italie, une jeune marquise, veuve, est violée pendant son sommeil par un officier russe, après la prise d'une forteresse où elle vivait avec ses parents. Elle se retrouve enceinte et soupçonnée, par sa famille, d'une faute qu'elle n'a pas commise.
Originale et intelligente adaptation, dans le goût du romantisme allemand, d'une nouvelle de Kleist. Suivant pas à pas le texte, Rohmer a reconstitué l'histoire, les mœurs et l'esprit du temps, par de savantes compositions picturales.

22 h 20 Journal.

22 h 40 Mémoires de France : Paris-sur-mer.
Ou l'histoire des bains de mer, de P. Ory, J.-P. Bastid.
L'engouement de nos ancêtres au dix-neuvième siècle, pour les plages de Dieppe et Granville... Avec la participation de l'écrivain Rafaël Pividal.

23 h 34 Une minute pour une image.
d'Agnès Varda.

23 h 35 Prélude à la nuit.
Septuor, *de Ch. Koechlin, par les philharmonistes de Châteauroux sous la direction de J. Konivès.*

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la pathologie post-natale, avec les professeurs Minkowsky et Royer.
20 h, Je m'appelle Mathilda jusqu'aux larmes, de Y. Daoudi. Avec M. Pillet, A. Delpy, A.-K. Coffinet, M. Épin...
22 h 30, Nuits magnétiques : Jacques Tati.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « Quatuor à cordes en ré majeur, Alouette », de Haydn ; « Quatuor à cordes, Ainsi la nuit », de Dutilleux ; « Quatuor à cordes no 15 en la mineur », de Beethoven, par le Quatuor Prat.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; Studio de recherches radiophoniques ; à 0 h 5 : Nocturnes.

Vendredi 18 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (Info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Portes ouvertes : une nouvelle approche du handicap.
14 h 5 Une unité de production laitière : la Jugonnière.
Emission du C.N.D.P.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Formule 1.
Réalisation P. Fournier-Bidoz.
Autour de Robert Charlebois, J. Higelin, K. Wilde, M. Berger...

21 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains ; adapt. Marcel Jullian et F. Villiers. Avec J.-C. Brialy, D. Ceccaldi.
Quinette (Jean-Claude Brialy, extraordinaire !), libraire poussiéreux devenu assassin, a pris ses quartiers d'hiver sur la Côte d'Azur, outré qu'un dénommé Landru ait osé lui ravir la vedette. Chassé-croisé de destinées, de rêves, d'espoirs dans la France de 1924.

22 h 40 Histoires naturelles : La chasse aux sangliers en Corse.
Émission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
23 h 10 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Epoque.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
Le prêt-à-porter : collections printemps-été 83.
15 h 5 Téléfilm : Les cheveux courts de Bérénice.
Réal. J. Micklin Silver. Avec S. Duvall, V. Cartwright, B. Cort...
Bérénice, jeune fille peu jolie, transformée par sa cousine en vamp. Une bonne nouvelle... d'après F. Scott Fitzgerald.
15 h 50 Reprise : Lire c'est vivre.
« La bête humaine », de Zola (diff. mardi 15 mars, à 22 h 20).
16 h 45 Phares et balises.
16 h 55 Itinéraires.
De S. Richard : Bénarès, aux sources de la musique indienne.
Enquête sur les Occidentaux qui viennent s'initier à la musique en Inde. Dans une lumière bleutée, rose buvard, irisée : un beau reportage de Georges Luneau.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Médecins de nuit.
Le groupe rock. Réal. B. Gridaine. Avec C. Allégret, P. Rouleau, G. Gustin...
Malaise d'un chanteur de rock : la drogue, l'alcool ? Patrick, médecin de nuit, intervient.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Chez les puissants », sont invités : P. Assouline (M. Dassault), *M. Gallo* (la Demeure des puissants), *M. Rheims* (le Saint Office), *P. Thorez* (les Enfants modèles), *et Y. Coirault (pour les* Mémoires de Saint-Simon).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Satyajit Ray) La trilogie d'Apu : Pather Panchali.
Film indien de S. Ray (1955) avec K. Bannerjee, R. Bannerjee, U. Das Gupta, S. Bannerjee, C. Devi (v.o. sous-titrée ; N.).
Dans une famille pauvre d'un village du Bengale, naît, après une fille, un garçon qui, en grandissant, apprend la vie, les rêves, les joies et les peines de son monde quotidien.
Premier volet d'une trilogie qui révéla, en 1956, Satyajit Ray, cinéaste imprégné de quelques influences occidentales, mais chroniqueur inspiré de la réalité sociale de son pays. Un très beau film, humaniste.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

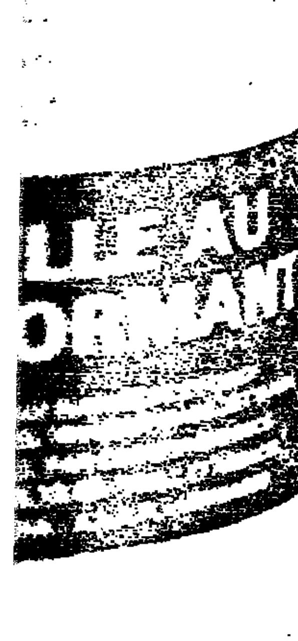
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Fédération de l'éducation nationale.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
Médicaments : une information difficile.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Vendredi : Bonnes fêtes Charlie.
Magazine d'information d'A. Campana. *Reportage de* Ch. Mital et A. Taieb.
Le deuxième volet de l'enquête « La grande crise est-elle pour hier ? » nous mène dans les bas-fonds de New-York dans une famille de huit membres vivant dans une fourgonnette. Un reportage difficile à tourner, dit-on, sur les Etats-Unis touchés par la crise économique.
21 h 35 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Revue de presse ; Evolution de la photo dans la presse. Portrait de J.-L. Sieff ; Flash pratique : la photo rapprochée.
22 h 20 Journal.
22 h 38 Une minute pour une image.
d'Agnès Varda.
22 h 40 Prélude à la nuit.
« Cinquième symphonie », de Beethoven, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Les médecins sans frontière et l'Afghanistan.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le Sahara des autres ; à 8 h 32, Au village avant 1914.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « J'ai vécu 15 milliards d'années », de J. Charron.
11 h 2, Musique : Edition musicale (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Des feuilles dans la bourrasque », de G. Garcia-Marquez.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire.
18 h 30, Feuilleton : Mémoires d'un défunt.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : la terre restera-t-elle habitable ? Avec E. Rasool, de la NASA.
20 h, Emission médicale : (en liaison avec l'émission de TF 1 diffusée le 14 mars) La grossesse à haut risque.
21 h 30, Black and blue.
22 h 30, Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Mozart, Kodaly, Beethoven...
8 h 7, Le Bougolama 8-9.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Haydn, Chopin.
12 h, Equivalences : œuvres de Buxtehude, J.-S. Bach.
12 h 35, *Jazz s'il vous plaît.*
13 h, Jeunes solistes : (en direct du Studio 119) : œuvres de J. Brahms, Debussy, par C. Hugonnard-Roche, piano.
14 h 4, *Boîte à musique.*
14 h 30, Les enfants d'Orphée : En Asie.
15 h, D'une oreille l'autre : œuvres de Schubert, Schumann, Fauré...
17 h 5, L'histoire de la musique : Monteverdi.
18 h 30, Studio concert (en direct du Théâtre du Ranelagh à Paris) : œuvres de Marais, Forqueray : par J. Savall, viole de gambe ; G. Murray, clavecin.
19 h 38, Jazz : le clavier bien rythmé.
20 h, Musique contemporaine.
20 h 20, Concert (émis de Stuttgart) : « Symphonie no 60 », de Haydn ; « Quatre Lieder pour chant et orchestre », de Schoenberg ; « Symphonie no 3 en mi bémol majeur », de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart ; dir. P. Steinberg ; sol. F. Palmer, mezzo.
22 h 15 La nuit sur France-Musique : les mots de F. Xenakis ; à 23 h 5, Écrans ; à 0 h 5, Musiques traditionnelles.





COMMUNICATION

A voir

Les crève-la-faim de Manhattan

A la proue de New-York, ville-détritus, ville-taudis, Manhattan et ses gratte-ciel, Manhattan et ses vide-poubelle, Manhattan puits d'ombre et de détresse, Manhattan au ras du bitume, dans une envolée d'ordures, de papiers gras, de canettes crevées, de vieux mégots, Manhattan et ses crève-la-faim, Manhattan et ses sans-abri, voilà ce que vous verrez vendredi soir (1). Et vous ne verrez que ça. Deuxième volet d'un reportage sur la crise aux Etats-Unis, c'est une plongée au creux de la misère la plus sordide.

Une plongée sans bouée, sans point de repère, sans aucune donnée chiffrée. Combien sont-ils à s'entasser dans ces asiles de nuit ? Combien à faire ainsi la queue devant les soupes populaires distribuées par des œuvres de bienfaisance ? Combien de chômeurs bénéficient d'allocations ? Et de quels montants ? Et pendant combien de temps ? Pour le savoir, prière de se reporter à son journal habituel (2). Au poids des mots, la télé a préféré le choc des images.

Cette vision d'enfer correspond, je m'empresse de le dire, à la plus stricte réalité (un Américain sur sept, un Noir sur trois a basculé — merci, M. Reagan — *au-dessous du seuil officiel de la* pauvreté), simplement à ne filmer qu'elle, à en gommer les entours, on la fait dériver dans l'irréel. Dommage. Sur des sujets aussi dramatiques que celui-là, aussi inattendu, s'agissant du pays le plus riche, le plus imaginatif du monde, rien de tel qu'un bon coup de poing dans l'estomac pour provoquer un grand élan de gratitude émerveillée à l'égard des Etats-providences du Vieux Continent.

Ils ne sont pas toujours à la hauteur de situations ressenties comme insupportables en regard du niveau de vie ambiant, d'accord. Mais, enfin, comparés à la patrie de la libreentreprise et l'indéracinable croyance en l'égalité des chances, ils offrent quand même d'énormes avantages. Invités à nous donner ensuite son opinion sur cette enquête et à répondre aux questions des journalistes, Jacques Delors ne manquera pas de le souligner. C'est l'occasion rêvée d'éclairer sous un jour flatteur l'action de son gouvernement.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) « Vendredi », « La grande crise est-elle pour hier ? », vendredi 18 mars, FR 3, 20 h 30.

(2) Lire notamment à ce sujet *le Monde* daté 9-10 janvier et 16-17 janvier.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

La radio et la télévision face aux techniques nouvelles

C'est un véritable réquisitoire qu'a prononcé lundi 14 mars, devant l'Académie des sciences morales et politiques M. Jean Autin, inspecteur général des finances, membre de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, un réquisitoire et un cri d'alarme, si nous voulons conserver à la radiotélévision française sa qualité et sa diversité.

« *A l'heure présente le programme est en quelque sorte sacrifié à la technique* », dit-il, une technique aux progrès fantastiques, qu'il s'agisse de l'électronique, du télétraitement, de la planification du monde hertzien, de la « numération », actuellement en recherche, qui sera tôt ou tard utilisé en diffusion. Ajoutons-y la conquête d'un espace pratiquement illimité grâce au satellite.

Mais à quoi servent les miracles technologiques si la qualité des sons et des images sont médiocres ? « *Que trouvons-nous sur les ondes ou sur nos écrans ? Des émissions en appauvrissement constant, du bavardage en guise de dialogue, des créateurs et interprètes qui songent plus souvent à eux qu'au public, une bureaucratie galopante... : autant d'éléments qui dépravent les programmes et remplissent les salles de cinéma !* » Ce constat suscite une cascade d'interrogations : « *Où trouver les programmes offrant de l'intérêt pour tous les publics ? Ne sommes-nous pas apprentis sorciers, dépassés par des capacités techniques ? Ou allons-nous négliger ces possibilités pour adopter une politique malthusienne ? Mais alors ne serons-nous pas dominés par ceux qui auront mieux maîtrisé les progrès scientifiques et les sources de l'invention ?*

« *Si cette perspective pessimiste devait être confirmée, la domination culturelle, si l'on peut dire, suivrait la domination politique et économique, et c'en serait fait à terme des valeurs nationales, régionales. Au-delà de la France, c'est toute l'Europe occidentale qui serait absente [...]. Nous élèverons des barrières contre les impérialismes, quel qu'ils soient, entend-on répondre. Dans notre monde ouvert, et qui doit le rester, les contraintes et interdictions sont illusoires. D'abord parce qu'elles sont contraires à la charte des Nations unies, qui prévoit la libre circulation des idées ; ensuite parce qu'elles ne résistent pas aux mouvements naturels des peuples faits d'imagination, de rapprochement et de compréhension mutuelle.* »

Alors, que faire, puisque notre pouvoir créateur est limité par des impératifs financiers ? L'orateur suggère que nous joignions à nos efforts ceux « *de nos voisins ou de pays proches de nous par la langue et la culture* ». Soit avec des partenaires francophones, soit avec l'espace culturel européen. Des efforts ont déjà été tentés en ce sens, mais, « *faute d'un état d'esprit communautaire, les séquences sont demeurées nationales et les émissions ont plus consisté en une juxtaposition de programmes nationaux habilement reliés entre eux qu'en une structure intégrée.* »

Reste à savoir si l'organisation actuelle peut s'adapter au développement du système audiovisuel. Monopole en face de la liberté d'expression, place réservée aux organisations privées... En attendant, M. Autin souhaite « *longue vie* » à la loi du 29 juillet 1982 qui « *constitue un ensemble ouvert* », car « *c'est sans doute la dernière chance du service public partant d'un système destiné à tous les publics et en principe moins soumis que d'autres soit au pouvoir politique soit aux puissances financières.* ».

JEAN-MARIE DUNOYER.

Les journalistes C.G.T. de l'A.F.P. rejettent les critiques de M. Krasucki

Les critiques formulées par M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., à propos d'une dépêche de l'Agence France-Presse concernant le conflit à Citroën-Aulnay (*le Monde* du 17 mars) ont provoqué de nouvelles réactions après celles des sections de journalistes C.F.D.T et F.O. de l'A.F.P.

L'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), dans un communiqué, « *proteste énergiquement contre la méthode inacceptable utilisée par la C.G.T. le 15 mars, consistant à convoquer une conférence de presse pour mettre au piquet une agence, en l'occurrence l'A.F.P. , et un journaliste* », et « *s'inquiète également du recours envisagé auprès des pouvoirs publics* ». Le syndicat des journalistes C.G.C. affirme pour sa part : « *C'est une tentative pure et simple de mise au pas du journalisme en uniforme à la polonaise.* »

La menace de recours auprès des pouvoirs publics brandie par M. Krasucki est au centre des protestations émises par deux sections syndicales de journalistes de l'A.F.P. Le S.N.J. (autonome) « *s'élève avec vigueur contre l'intention de M. Krasucki de saisir les pouvoirs publics de* « manière appropriée ». *Le S.N.J. y voit une tentative de pression inadmissible* ». Pour sa part, la C.G.T.-journalistes de l'Agence exprime « *son total désaccord* » avec les critiques de M. Krasucki, « *à partir d'une seule des multiples dépêches consacrées au conflit* ». Quant à « *la menace du secrétaire général de la C.G.T de demander une intervention des pouvoirs publics, l'appel déguisé à des sanctions contre un journaliste, [ils] sont autant de faits qui traduisent une conception de l'information étrangère à celle pour laquelle militent les journalistes C.G.T. à l'A.F.P.* », ajoute le communiqué.

Mais le Syndicat national des journalistes-C.G.T, au plan national exprime une position assez différente, proposant d'organiser un « *échange de vues* » entre tous les professionnels de l'information sociale, dont le traitement par les médias « *pose un problème important* ». Beaucoup plus que par l'intervention de M. Krasucki, « *la liberté de la presse et l'indépendance des journalistes*, estime le syndicat, *sont plus menacées par les marchands de papier imprimé que par ceux qui souhaitent procurer aux journalistes les moyens d'exercer honnêtement leur profession* ». « *Il est temps*, ajoute le S.N.J.-C.G.T., *que d'une façon générale les journalistes refusent le corporatisme frileux, le repli sur soi, qui les coupent peu à peu des réalités de ce pays.* »

● *La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris* a confirmé mercredi 16 mars l'ordonnance de M. Claude Grellier, juge d'instruction qui avait rejeté le 10 janvier les conclusions déposées par M[e] François Sarda au nom de M. André Audinot député (non inscrit) de la Somme, P.-D.G. du *Figaro*, et président du Syndicat de la presse parisienne, inculpé le 20 septembre dernier d'infraction aux articles 4 et 7 de l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse parisienne, pour avoir été directeur de publication de juillet 1975 à décembre 1979 de *Nord Éclair*, l'un des nombreux journaux contrôlés par M. Hersant.

M. Audinot prétendait que cette inculpation lui avait été notifiée en violation de son immunité parlementaire. La chambre d'accusation, comme le magistrat instructeur, a constaté qu'il n'y avait pas de session à la date de son inculpation.

● *La Haute Autorité de la communication audiovisuelle* a permis à TF1 et à A2 de ne pas diffuser les actualités régionales le jeudi. Ce jour-là, en effet, l'émission produite par FR3 est suivie, alternativement sur les deux premières chaînes, par une séquence réservée à l'expression directe des partis politiques, groupes parlementaires, syndicats, etc. La durée de cette séquence passant de quinze à vingt minutes par décision de la Haute Autorité, la diffusion des actualités régionales doit être programmée désormais à 19 h 15, ce *qui ne sera possible que d'ici à deux* ou trois semaines. En attendant, Popeye a détrôné l'actualité régionale le jeudi 17 mars sur TF1, avec la bénédiction de la Haute Autorité.

Les frustrés du 10 mai

(Suite de la première page.)

Doté pourtant d'une puissante capacité, le système patine, s'enlise. Les réalisations originales diminuent, la S.F.P. et les chaînes semblent mal armées pour affronter la concurrence accrue des productions étrangères (moins coûteuses puisque déjà amorties dans leur pays d'origine) et des entreprises privées françaises, qui voient poindre l'éclosion du marché, avec les vidéocassettes, les projets de quatrième chaîne et de réseaux câblés. Du côté des réalisateurs en particulier — qui sont tous des indépendants, sans rémunérations fixes, — la morosité devient inquiétude, désarroi.

Car, depuis bientôt dix ans, la part accordée à la production dans les budgets n'a guère augmenté, en dépit de la croissance des prix et du développement de la troisième chaîne. En particulier, l'éclatement en 1974 du service public de radiotélévision en sept sociétés a gonflé les frais de fonctionnement et de gestion, au détriment de la production. Le nouveau découpage opéré par la loi du 29 juillet 1982, en diversifiant encore plus les rôles, ne peut qu'aggraver la situation.

La défense des acquis sociaux

On attendait le changement. Pour beaucoup, *il n'est pas au rendez-vous*. Et la réforme de 1982 est venue ajouter une frustration supplémentaire chez ceux qui appelaient de leurs vœux, d'un gouvernement de gauche, une prise au considération de leurs problèmes, de leurs espoirs. Il faut bien le dire : bien des personnels de l'audiovisuel sont des nostalgiques de l'ex-O.R.T.F. Ils gardent au cœur le souvenir, comme celui d'un âge d'or, de la construction du grand service public. Avec une conception élevée — certains diront aristocratique — de celui-ci : la télévision de l'Etat doit permettre de réaliser le meilleur. A la limite, quel qu'en soit son prix.

Le service public, c'est aussi la garantie sociale pour les personnels. Et là, on retrouve le penchant naturel des organisations syndicales, leur ardeur à défendre les acquis sociaux — voire les privilèges —, avec son corollaire, le corporatisme. Divisé en d'innombrables catégories avec autant de barèmes salariaux ou de conditions de travail particulières, le personnel statutaire des sociétés de l'audiovisuel porte aussi sa responsabilité dans la lourdeur du système, dans sa rigidité.

La hantise de la concurrence extérieure, c'est aussi la crainte que la mise en parallèle avec le privé ne tourne à la défaveur du service public. Ce dont les salariés feraient inévitablement les frais. « *Ce qui importe, c'est de faire en sorte que le développement du service public conserve une grande partie de ses missions. Mais à côté de lui pourrait se développer le secteur non guidé par le profit, les associations, les universités, etc., prenant en compte d'autres messages, et sans pourtant se présenter comme concurrent* », déclarait en novembre à *Libération* M. Edouard Guibert, ancien responsable syndical et directeur de l'information à FR 3. On ne saurait mieux défendre le quasi-monopole...

La loi sur la communication audiovisuelle a précisément ouvert *une brèche dans ce monopole*. En renforçant l'autonomie de chaque société, elle tourne définitivement le dos au vieux rêve du retour de l'âge d'or. Loin d'apaiser les craintes, elle les a exacerbées. Et les frustrations, les rancœurs, vont s'exprimer assez rapidement. Le déménagement de certains services techniques est aussitôt assimilé à un « *démantèlement* » (*le Monde* du 17 mars). C'est le même langage qu'en 1974. Surtout, on se bat, le dos au mur, pour obtenir une convention collective des personnels, inspirée d'un schéma d'ensemble unifié, ce que ne sont pas prêts à accorder les employeurs, encouragés en sous-main par le gouvernement.

Cette convention cristallise aujourd'hui les mécontentements, que traduisent avec vigueur les syndicats, et en particulier le plus puissant d'entre eux, le SURT-C.F.D.T. On discute depuis quinze mois. Malgré des réunions hebdomadaires entre représentants des employeurs et organisations syndicales, on piétine. Et on enrage.

Avant le 10 mai, les syndicats représentaient un contre-pouvoir dans l'audiovisuel. Les voici aujourd'hui dans une position inconfortable. Des gêneurs pour tout le monde. Ils n'y croient plus. Et leur réaction risque d'être d'autant plus brutale que leur déception a été grande.

YVES AGNÈS.

LA GRÈVE A LA TÉLÉVISION

La C.F.D.T. dénonce l'éparpillement des centres audiovisuels

La troisième grève déclenchée dans le secteur de l'audiovisuel depuis le 10 mai, a entraîné, mer*credi 16 mars, l'application, sur les* trois chaînes de télévision, du « service minimum » prévu par la loi : en effet, si une centaine seulement de techniciens ont cessé le travail, à l'appel du Syndicat unifié de radio et de télévision (SURT) C.F.D.T., ceux-ci appartiennent au « centre nerveux » du petit écran, rue Cognac-Jay, à Paris, où transitent toutes les images télévisées.

Bien qu'il ait lancé une consigne de grève générale, le SURT-C.F.D.T. avait choisi, à dessein, de ne faire débrayer que ces techniciens, qui ont les leviers de commande, en ne demandant au reste du personnel que son « appui » aux grévistes. Pour une bonne raison : c'est cette catégorie technique de la rue Cognac-Jay, qui est touchée par un projet de déménagement (*le Monde* du 17 mars), Antenne 2 devant progressivement s'installer avenue Montaigne. Le SURT-C.F.D.T. parle de « *démantèlement* ».

D'une façon générale, ce syndicat dénonce l'éparpillement des centres d'audiovisuel : « *Pourquoi la délégation à la jeunesse et aux sports est-elle installée à la Maison de Radio-France, alors que Radio-France internationale est obligée de louer des locaux ailleurs ?* » Le SURT-C.F.D.T. réclame depuis longtemps — regrets de l'ex-O.R.T.F. ? — une « Maison de la télévision ».

Mais, derrière ce problème ponctuel, se profilent d'autres questions encore plus importantes, comme les négociations sur la convention collective nationale, qui piétinent *depuis quinze mois, la régionalisa*tion, « *qui reste un leurre* », dit le syndicat cédétiste, ou le fait que le Conseil national de la communication audiovisuelle n'a toujours pas été mis en place. C'est pourquoi le SURT-C.F.D.T. a appelé à une nouvelle grève pour le jeudi 31 mars, en invitant, cette fois, les autres syndicats à s'y associer.

Il dénonce également le fait que le comité de coordination de la production ne soit pas encore opérationnel, « *alors que le secteur privé de production continue de se développer sur le dos du service public* ».

C'est du reste pour protester contre la chute de la production originale à la télévision que les réalisateurs, les techniciens intermittents, les travailleurs du film intermittents, les artistes et interprètes et les musiciens appartenant, selon les catégories, à la C.G.T., à la C.F.D.T. ou à F.O., observent, ce jeudi 17 mars, un arrêt de travail de vingt-quatre heures, avec des manifestations (simulacres de scènes de tournage) à Paris. Ce mouvement ne devrait pas, toutefois, entraîner d'importantes perturbations dans les programmes de ce jeudi.

Cette baisse sensible de la production originale aggrave le chômage de ces personnels : or, dans le même temps, leur système d'indemnisation du chômage a été modifié dans un sens très restrictif, ce contrequoi ils s'élèvent aussi.

CARNET

Naissances

— Frantz BOUCRAUT et son épouse Claude-Annie DUPLAT sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille,

Aline.

11, rue des Récollets,
75010 Paris.

Décès

— Le docteur Emile Benzecri,
son frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M[lle] Cécile BENZECRI,
professeur de mathématiques
au lycée de jeunes filles d'Oran.

— La Société nouvelle de l'hôtel Miramar
Et son conseil d'administration
ont la douleur de faire part du décès de son administrateur

M. Louison BOBET.

— La S.A. Royal Monceau
Et son conseil d'administration
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louison BOBET,
président-directeur général
de l'institut de thalassothérapie
de Biarritz.

— M[me] Jean-Pierre Desbons,
Valérie, Marie-Laure, David,
M[me] Jean Desbons,
M. et M[me] Jean-Jacques Desbons,
Nicolas et Charlotte,
Le professeur et M[me] Marcel Bessis,
M. et M[me] Christophe Riboud,
Pénélope, Thomas, Raphaëlla,
M. et M[me] Guy Lauriot Prevost,
Clément,
M[me] Bernard Pujo,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre DESBONS,

survenu le 14 mars 1983, à l'âge de quarante-sept ans, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 17 mars, à 15 heures, en l'église de Fatouville-Grestain, par Beuzeville (Eure). *Elle sera suivie de l'inhumation* au cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille ne souhaite ni fleurs ni couronnes.

Ceux qui le désirent peuvent adresser leurs dons à la Fondation pour la recherche médicale, 10, rue de Lisbonne, 75008 Paris.

Le Manoir bleu,
Fatouville-Grestain,
27210 Beuzeville.

— M[me] André Garnault,
M. Fernand Garnault,
M. et M[me] André Garnault
et leurs filles,
M[me] Fernand Garnault
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 6 mars 1983, de

M. André GARNAULT,
avocat à la cour d'appel de Paris,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre du Mérite,
médaillé de la Résistance,

leur époux, père, oncle, grand-oncle, et beau-frère.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Etienne le 11 mars 1983 dans la plus stricte intimité.

Une messe à sa mémoire sera dite le mercredi 23 mars 1983, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait d'un jugement du Tribunal de commerce de Paris du 15 septembre 1980 confirmé par un arrêt de la Cour d'appel de Paris, 4[e] chambre, en date du 26 avril 1982.

« Dit la Société CHRIST coupable de contrefaçon de bagues « Philippine » créées par la Société VAN CLEEF ET ARPELS. »

« Condamne en conséquence la Société CHRIST à payer à la Société VAN CLEEF ET ARPELS 50 000 F à titre de dommages et intérêts. »

— M. et M[me] Pierre Potier
et leurs enfants,
M. José Giral,
Toute la famille et amis
ont la peine de faire part du décès, dans sa soixante-dix-septième année, de

M[me] Germaine
HERMANN-LARROQUE,

leur mère, grand-mère, parents et amis, survenu, le 4 mars 1983, à Tarbes (Hautes-Pyrénées).

La cérémonie religieuse a été célébrée, le lundi 7 mars 1983, en l'église de Villecomtal-sur-Arros (Gers).

Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue La Fontaine,
78390 Bois-d'Arcy.
32170 Villecomtal-sur-Arros.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 13 mars 1983 dans sa quatre-vingt-douzième année, de

M[me] veuve Bernard ISSERLIS,
née Germaine Duchemin,

De la part de :
M. et M[me] Jean Isserlis,
M. et M[me] Henry Labadye,
M. et M[me] Philippe Mangon,
ses enfants,
Bernard, Michel, Béatrice, Sophie, Marion, Nathalie, Marijac, Anne, Alain, Claire,
ses petits-enfants,
Laure et Thomas
ses arrière-petits-enfants.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

9, rue des Graviers,
92200 Neuilly-sur-Seine.
19, rue Etienne-Milan,
13008 Marseille.
3, rue de la Fontaine,
35400 Saint-Malo.

— M. et M[me] Jacques Labye,
leurs enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Cyr, Léon LABYE,

survenu le 15 mars 1983 dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Le service religieux sera célébré le vendredi 18 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Augustin.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

54, rue de Rome,
75008 Paris.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, le 16 mars 1983, son serviteur

Jacques, Marie, Jean
marquis de MALHERBE.

De la part des siens qu'il chérissait tant,
De ses amis,
De ses collègues
et collaborateurs.

Le service religieux sera célébré le samedi 19 mars 1983, à 8 h 30, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5[e].

L'inhumation aura lieu dans le cimetière familial du Thieulin (Eure-et-Loir).

M. et M[me] Philippe Salmon,
3, rue des Villarmains,
92210 Saint-Cloud.
M[me] *Christiane de Malherbe*,
13, rue de l'Arc-de-Triomphe,
75017 Paris.

Anniversaires

— Hélène Cellier rappelle que ce jour est le septième anniversaire de la mort de

Léon CELLIER.

Avis de messe

— Paulette, Dominique Mocaër
Et Benjamin Dalle
vous prient d'assister à la messe qui sera célébrée le vendredi 18 mars, à 12 h 15, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16[e], à l'intention de

M. Albert MOCAËR,
décédé le 20 mars 1982.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51.47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15.42
IMMOBILIER	33,60	39.85
AUTOMOBILES	33,60	39.85
AGENDA	33,60	39.85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM
IMMEUBLE RÉNOVÉ
2 P. TOUT CONFORT
Le ppraire : 285-11-86.

Forum des Halles, bel imm. pierre, studio. 150.000 F. 2 P. 400.000 F. 3/4 P. Tt cft. 800.000 F. Tél. 508-41-35.

3e arrdt

RUE CHARLOT, 5 pces, 150 m², imm. 18e, 1er ét. clair, double exposition cuisine, salle-de-bains. MILAN. 233-92-00.

QUARTIER DE L'HORLOGE
Imm. rénové Studios et 2 p. à partir de 295 000 F. D.T.I. 555-02-87.

MARAIS BEAUBOURG
bx studios et 2 pces, 48 m², refait neuf, bel imm. classé. 295.000 F. et 530.000 F. Téléphone : 280-06-84.

4e arrdt

CŒUR DU MARAIS
Dans GD HOTEL PARTICULIER TOUTES SURFACES à rénover PROPRIÉTAIRE : 766-03-18.

SULLY-MORLAND
Bel immeuble, ascenseur, vide-ordures, chauff central, studio, cuisine, salle de bains, à saisir. 634-13-18.

5e arrdt

NEUF CONSTRUCTION EN COURS
IMM. TRÈS GRAND LUXE DE 29 APPARTEMENTS. Livraison 1er trimestre 1983.

JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU.
DU 2 AU 5 PIÈCES et DUPLEX-TERRASSES.
Prix moyen 15.000 F le m2. Ferme et définitif.
APPARTEMENT TÉMOIN. Tous les jours 14 à 19 h. sauf mercredi et dimanche.
A.W.I. Téléph. : 267-37-37.

VAL-DE-GRACE, 3 P.
CONFORT, SOLEIL. 525.000F VERNEL. 526-01-50.

Rue des Lyonnais, urgent. Beau studio, cft, imm. caractère, ravalé. 185.000 F. 347-57-07.

6e arrdt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS, séjour + chbre 80 m², 3e ét. asc. GARBI — 567-22-88.

7e arrdt

BD ST-GERMAIN Près Assemblée nationale TRÈS HAUT STAND. 2 P. tt cft balc. 850-00-00 — 705-50-36.

AVENUE DE BRETEUIL, 7 P. 6e étage, entouré. Balcons. DORESSAY. Tél. 624-93-33.

8e arrdt

PROCHE AV. FRIEDLAND
rue de Courcelles, bel appt 7 p., 265 m², 2 serv., 2 caves prof. et social. div. possible. 2.704.000 à déb. 526-46-76.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Beau studio, 40 m², tt cft. Px 480 000 F. T. 225-32-25.

RUE CONSTANTINOPLE
Dans bel immeuble p. de taille, 4 pièces, cuis., bains, chbre serv. Possib. profess. libérale. 770.000 F. 572-19-79.

Mº MADELEINE
Beau studio, 38 m², 2 pces, 55 m². Duplex, 65 et 85 m². Depuis 380.000 F. Téléphone : 280-06-84.

9e arrdt

Rue Lentonnet, pierre de taille, ascenseur, 5 pièces, 98 m² 5 chbre : 4 pièces, 81 m² occupé. Tél. : 380-75-20.

NOTRE-DAME-DE-LORETTE
6 pièces, 150 m², 4e ét. asc. soleil, possib. profes. libérale.
LARGIER, 265-18-83.

TRINITÉ
Beau 2 p., cft, imm. ravalé. 320.000 F VERNEL. 526-01-50.

CONDORCET, immeuble 1910, 2 p., parfait état, cft, 3e ét., soleil, calme. 340.000 F. Tél. : 636-33-10, le matin.

10e arrdt

RUE PARADIS
Pptaire vend avec grand balc. 2 P. confort 315.000 F. Studio 224.000 — 653-91-45

11e arrdt

RÉSIDENCE
LES COURTILLES
MÉNILMONTANT
imm. nf grand stdg tt cft 2 à 5 p. Livraison immédiate. PRÊT CONVENTIONNÉ. PRIMM Téléph. : 766-11-23.

BD. RICHARD-LENOIR
dans bel imm., asc. TRÈS GRAND 7 P., tt cft, 3e et sud possib. prof. lib. URGENT. 634-13-18.

82, AV. PARMENTIER
bel imm. pierre de taille 4 pces, 92 m², asc., 5e étage, balcon - 720.000 F.
2 pièces, 42 m². 300.000 F. ISORE S.A. - 562-17-17.

119, rue du CHEMIN-VERT
Imm. pierre de t., très beau 3 pces, balcon sud. 450.000 F. Vendredi de 15 à 19 heures.

12e arrdt

12e, métro Dugommier, 3 p., cuis. éq., s. d'eau, w.-c., rénové, papiers, peintures, moquettes neuves, chff. ind., cave, faibles ch., 295.000 F. 327-83-06 9-15 h. ap. 20 h.

Michel Bizot vaste 2 pces rénové sur rue proche bois. 250.000 F. C.T.I.M. 585-57-53.

DAUMESNIL
3 p. confort à rénover bas prix. Tél. 526-99-04.

DAUMESNIL
RUE DE MADAGASCAR. Imm., p. de taille ravalé, 2 P., cuis., s. eau. 215.000 F. 344-11-94.

SQUARE G. MELIES
Grand 2 P. 65 m², soleil, tout confort, sans vis-à-vis. 480.000 F. Tél. 587-33-34.

DAUMESNIL
A VENDRE
2 pièces, entrée, grande cuisine, salle d'eau, placards, 2e étage sur boulevard et cour. Prix : 360.000 F. Tél. 371-09-59, de 14 à 21 h.

13e arrdt

PLACE D'ITALIE
réc. 2 p., tt cft., park., cave. Px 480.000 F. T. 336-22-30.

TOLBIAC/GLACIÈRE
Immeuble ancien 2 pièces tout confort très calme Px 410.000 F. T. 580-84-48.

14e arrdt

MONTPARNASSE
neuf s/jard., reste 2 pces + balc. 840.000 F. 225-32-25.

161, RUE DU CHATEAU
superbes 2 pces, clés en main, vendredi, de 13 à 17 heures. Propriétaire : 755-85-30.

Immeuble récent 150 m² + terrasse 30 m², 4 chbres, 3 bns, 2 park. 1.680.000 F. Téléphone : 546-26-25.

15e arrdt

5-6 PIÈCES PASTEUR
DUPLEX 5e/6e ét., imm. p. de t., 1.280.000 F. 783-47-19.

Mº PTE-VERSAILLES/ISSY 6e, asc., 5 p. cft, 98 m², balc., parkg. 750.000 F 577-96-85.

AV. DE BRETEUIL
Dans immeuble rénové pptaire vend studio tt cft, 31 m², occupé bail loyer libre, bon rapport. Téléphone : 500-54-00.

ST-CHARLES. 842-57-00, beau 2 pces bns refait neuf, calme. — 420.000 F.

Mº Pte-Versailles/Balard « près SOFITEL » Petit 4 p. confort, 5e étage, asc. Sud. Px 530.000 F Tél. 577-96-85.

Mº DUPLEIX, 2 P.
Immeuble rénové asc. depuis 450 000. D.T.I. 555-02-87.

ÉMILE-ZOLA Vrai 3 P. cuis., bains.
SOLEIL IMPECCABLE
Px 530 000 F. T. 578-17-38.

15e PLAISANCE
Imm. récent, séj. + 3 chbres, 95 m² + balcon + parking. 800.000 F. Tél. 822-13-09.

16e arrdt

100 m² dans hôtel particulier, 3e, ASC. dernier étage neuf. séjour, 2 chbres, 2 bains, cuis. équipée. — 265-32-35.

XVIe ARRONDISSEMENT
25, rue Le Marois
SINVIM CONSTRUIT
petit immeuble de classe 22 appts balcons, terrasses. Prix de souscription. Téléph. : 534-81-71 du jeudi au lundi, de 14 h à 19 h.

Pt-Kennedy calme 354-42-70
5 PIÈCES SUR JARDIN.

Paris 16e FLANDRIN
studio tout confort, calme, soleil, balcon. Px 475.000 F. T. 503-21-21.

TROCADERO
emplacement exceptionnel vue sur Seine et Tour Eiffel, 200 m², 6e ét., 2 chbres serv. APPARTEMENT D'ANGLE. GARBI — 567-22-88.

AUTEUIL 4/5 P., tt cft, pierre de T., standing, asc., 810 000. C.T.I.M. 567-81-37.

AVENUE FOCH, 250 m²
Très luxueux, gd standing + studio. Tél. 282-15-03.

PORTE DE SAINT-CLOUD
Imm. récent, dble living, 2 chbres, cuis., bns, balcons. 870.000 F. Tél. 531-20-99.

TROCADERO, 2 pces, cuis., bns, w.-c., 6e ét. 320.000 F. Téléphone : 531-20-99.

Paris 16e. FAISANDERIE Stand. 8 Pces, tout confort, chambre serv. 2.750.000 F, 503-21-21.

17e arrdt

45, AV. DE VILLIERS
Métro MALESHERBES
DUPLEX avec MEZZANINE de 2, 4, 5 P. et STUDIOS. LUX. RÉHABILITATION. Vis. jeudi-vend. 13/18 h.

194, BD MALESHERBES
très joli atelier, cuis. éq., bois massif, gd cft, dble vitrage, inondé soleil, 5e ét. sans asc. S/pl. samedi toute la journée.

BD BATIGNOLLES
Dans bel imm. à vendre 5 p., entrée, cuis., s. de bns, w.-c., cab. toil., 128 m², vue, soleil. Téléphone : 500-54-00.

Mº WAGRAM, 3e ét., soleil, très beau 8 P., 3 bains, 360 m² + chambre de service + box. Profession libérale.
LARGIER. 265-18-83.

ÉPINETTES
3 P. 445 000 m². 226-32-25.

18e arrdt

JULES-JOFFRIN
Dans bel imm. 2 p., cuis., salle d'eau, w.-c. Prix 205.000 F. ACOPA, 251-10-60.

J.-JOFFRIN (Près)
Pierre de taille, 1er ét., clair DBLE EXPOSITION LIVG + CH. CUIS. ÉQUIPÉE, W.C., BAINS entièrem. refait par décorateur
RARE 223.000 F.
Étude BOSQUET 705-06-76.

9, RUE VAUVENARGUES, 4 P., clair, 4e ét., récent, libre, stand., part. à part. 720 000. Tél. 255-40-82.

SAINT-GEORGES
BEAU 3/4 P., TT CONFORT
Bel imm. ravalé, plein sud, 670.000 F VERNEL, 526-01-50.

SORTIE Mº MARCADET
Très bel imm., 4 p., confort
110 m². Px 780.000 F
2e s/rue, ACOPA, 251-10-60.

RUE DOUDEAUVILLE
Imm. 1975, stg. 2 p., ent., cuis., w.-c., bns, 58 m². Px 390.000 F. A.C.O.P.A., 251-10-60.

19e arrdt

Mº BOTZARIS, coquet 2 P., cft. Imm. pierre de T. à saisir 150 000. C.T.I.M. 239-47-46.

AV. SIMON-BOLIVAR
chambre av. lavabo 10 m², 8e ét., asc., PX EXCEPTIONNEL 55 000 F. Tél. préf. le matin 202-57-79 ou 202-67-66.

20e arrdt

Mº MENILMONTANT, récent, 4 P., cft, box, vue. 700.000 F. Agence : 208-47-79, matin.

78-Yvelines

SAINT-GERMAIN
Résidence de luxe avec piscine. Prox. lycée international. Soleil. Vue. 5 p. 115 m². Téléph. : 532-47-10.

LE PECQ
Résidence de luxe
Soleil. 5 P. 135 m². Terrasse 32 m². 532-47-10.

VEND PARLY 2 T1
6 pces, cave, box, vue dégag. Téléphone : 954-71-88.

91 - Essonne

Beau 4 pces, park., cave, site agréable, prox. gare, commerces, école, collège, tennis, patinoire, piscine, etc. 400.000 F. 948-60-49, ap. 18 h.

92 Hauts-de-Seine

MEUDON
300 m de la gare, maisons de ville neuves disponibles de suite dans petite résidence. 6 pièces, 2 bains, garage. Prêts conventionnés possibles s/place, 29, rue Jean-Brunet, l'après-midi, du jeudi au dimanche. Tél. : 634-81-71.

92-NEUILLY, St-James, gd studio s/jardin, tt cft, balcon. Px 440 000 F. T. 503-21-21.

MAURICE BARRES
NEUILLY S/LE BOIS
SPLENDIDE 340 m²
DÉCORATION EXCEPTIONNELLE 4 récept., 4 ch., park., service SAINT-PIERRE. 563-11-88.

BOULOGNE
RÉSIDENCE 1977 S/JARDIN
EXCEPTIONNEL
6 900 F/m²
2 PCES, 55 m², 378 500 F.
2 PCES, 58 m², 398 900 F.
+ parking TEL. 294-11-38.

BOULOGNE, PTE ST-CLOUD, TRÈS URG., BEL IMMEUBLE, 4 pièces, cuisine, bains. RARE. Px : 570.000 F. 578-17-38.

NEUILLY CHAUVEAU
Pptaire vend dans imm. ravalé 2 P. à rénover. 653-91-45.

VIEUX NANTERRE
dans petite résidence neuve, bon stand. à partir de 8.000 F. le m². Prix ferme et définitifs à la réservation. Accès prêts conventionnés. 3 pces, 73,81 m², séjour + 2 chbres, cuis. salle-de-bains + balcon, 650.000 F. Renseignements et vente. IMMOPRIX. 572-19-79.

GARCHES
GOLF SAINT-CLOUD, dans résidence Neuve. GD STAND. SÉJOUR, 2 CHBRES, cuis., 2 bains, LOGGIA + TERRASSE. VERDURE. 1.090.000 F — 572-19-79.

BOULOGNE Imm. récent séj. + 2 CHBRES, balc., box. 650 000 F. FROMONT Tél. 500-66-00.

BOULOGNE (près bois) dernier étage 2 P. + terrasse plein sud. 630 000. Fromont. Tél. 500-66-00.

COURBEVOIE CENTRE
récent standing, liv. + chambre, 50 m², balcon, parking. 375.000 F. Tél. 605-10-08.

BOULOGNE - MARCEL-SEMBAT
STUDIO ET 2 PIÈCES
Cuisine équipée, bns, balcons. 200.000 F et 320.000 F. Téléphone : 531-20-99.

PUTEAUX - DEFENSE
Petit imm., studio et 2 pces, cuis. équipée, bns. 130.000 F. et 260.000 F. Tél. 531-20-99.

94 Val-de-Marne

PARC ST-MAUR
AVENUE DES ARTS
1' RER, 3' commerce et mairie, SUPERBE APPT. 122 m², avec Terrasse et gd Balcon. 3 chambres, cuisine équipée. PARFAIT ÉTAT. Box + parking. PRIX 1.100.000 F.
DEJUST. 883-15-50.

CRÉTEIL résidence privée, bon stand. 6e et avant-dernier étage BEAU 5 P. avec balcon box + park., R.E.R., BUS 105 m². 620.000 F — 580-64-49.

IVRY près du MOULIN. Imm. stand. SUPERBE 2 P. cuis. équipée, cave, parking. Prix 340.000 F — 580-64-49.

LA VARENNE/BAC récent s/rue et jardin très beau 4 pièces 87 m², balcon parking. 830 000 F. Visite Dimanche. 577-96-85.

BOIS DE VINCENNES
RER FONTENAY Avenue Foch 3 pièces, cuis., tt cft, 68 m² Prix 560 000 F. 345-88-53.

Province

LA PRAZ-DE-LYS
HAUTE-SAVOIE
LA SAVOLIÈRE
Une nouvelle formule de loisirs conçue pour des vacances de rêves. Devenez propriétaire à vie à partir de 10.400 F. SPEI, 303, rue Saint-Jacques, Paris 5e. Téléphone : 354-09-71.

appartements achats

ETUDE BOSQUET
81, avenue Bosquet, Paris-7e, recherche d'URGENCE pour clients étrangers 3 à 5 pièces. 7e préférence ou bons quartiers. Tél. : 705-06-76.

Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet (15e). 566-00-75. Rech. pour clients sérieux, 15e et 7e arrdt, appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

COTIMO, recherche d'urgence pour sa client. appts ttes surf. RIVE GAUCHE, 8e, 16e, 17e, Boulogne. Paiement comptant Tél. 567-42-70.

MALESHERBES 73
PARIS (8e). 522-05-96
RECH. ACHAT appartement
80 à 120 m²
7e, 8e, 9e, 16e, 17e, Neuilly.

MALESHERBES 73
PARIS-8e. 522-05-96
Pour Consulats ou Ambassades, rech. appartements toutes surfaces. Hôtels particuliers et bureaux.

DORESSAY. 624-93-33
rech. POUR DIPLOMATES et PERSONNALITÉS FRANÇAISES, 5 à 8 P., et HOTEL PART. 1er au 8e, 14e, 15e, 16e, NEUILLY. DISCRÉTION TOTALE ASSURÉE.

locations non meublées offres

Paris

LOUEZ A UN PARTICULIER
Sans appréhension sans intermédiaire
OFFICE DES LOCATAIRES
8 ans d'expérience.
Téléphone : 296-58-10.

BEAU PROGRAMME D'APPARTEMENTS A LOUER de 3 à 6 p. Prix intéressant.
TÉL. : 504-91-11.

3 PIÈCES SENTIER 3200 F. mois + charges Tél. 260.74.99

Louez à un particulier sans appréhension sans intermédiaire
OFFICE DES LOCATAIRES
8 ans d'expérience
Tél. : 296-58-10.

HOPITAL ST-LOUIS
3 PCES cft, refait neuf, 3.000 F charg. comp. 251-10-60.

locations non meublées demandes

Paris

Couple fonctionnaires niveau cadre, deux enfants, cherche 3-4 pièces, 70 m² minimum sur Paris-Ouest. Libre au plus tard le 1er juillet. 4.000 F charges compr. max. Téléph. après 19 h. 558-55-28.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P., LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

bureaux

Locations

BEB. 66
Vous accueille
BUREAUX MEUBLES
Jour, semaine, mois
SALLES DE RÉUNION
Conférences, lunches
DOMICILIATION 600 F
Service, secrétariat
66, CHAMPS-ELYSÉES
Tél. : 562-66-00.

URGENT RECH. A LOUER
16e NORD
LOCAL POUR BURX ET DOCUMENTATION
50 m² à 100 m²
Accès facile. 727-97-29.

LOCATION BUREAUX
PARIS FLASH BUREAU
825-11-90.

locaux commerciaux

Locations

MALESHERBE 73
rech. Dépôts, usine, terrains
ACHAT OU LOCATION **522-05-96**

fonds de commerce

Ventes

CLICHY CENTRE
Bout. + appt tous commerces avec murs. Tél. : 566-52-00.

TOULOUSE
Rue Croix-Baragnon Part. vd FONDS de COMMERCE 2 niveaux + appt. 300 m², prêt-à-porter, fourrures, articles de luxe. Bail neuf, petit loyer. Tél. (16-63) 75-70-32.

boutiques

Ventes

Investissez en murs de boutiq. RAP. 10 % + INDEXATION
T.T.I. 766-32-11.

BOULEVARD MAGENTA
bon emplact. 400 m², r.-de-ch. 350 m², ss/sol, gdes vitrines direct. pptaire Tél. 260-26-93.

HALLES ST-HONORÉ, 30 m², boutique d'angle + 2 bureaux. 2.500 F, mois cession. MILAN. — 233-92-00.

R. CAMBRONNE 95 m²
Local prof. sur rue et jardin, bel immeuble récent + parking. 780 000 MOCLER 567-20-10.

locaux industriels

Ventes

Vos établissements industriels et vos entrepôts dans le Sud-Ouest de l'Allemagne (Speyer).

Propriété industrielle à proximité de la frontière franco-allemande, deux étages, surface du bâtiment 2 X 3.000 m².

Surface du terrain 7.000 m² proche de l'autoroute.

En vente ou en location à long terme.



UWE MERSCH DESIGN GmbH & Co. KG
D- 5882 Meinerzhagen 1/ Zone Industrielle
Tél. 02354 / 5042 - 44.

immeubles

PORTE SAINT-CLOUD
Bd Murat, à vendre
300 m² de bureaux.
dans hôtel particulier rénové, bail récent
Bons locataires
HAMPTON. 225-50-35.

JE SOUHAITE ACQUÉRIR UN IMMEUBLE
Paris, banlieue. Libre ou occupé. Intermédiaire souhaité. Pierre AMANOU. 329-71-67.

hôtels particuliers

ST-CLOUD CENTRE
12 p., jardin. 566-52-00.

Boulogne, Roland-Garros, bel hôtel particulier, pierre de taille, 380 m² + grande terrasse, salon d'été. Bon état. DE VILERS. 224-09-37.

viagers

BON 18e, 70 m², caractère, tt cft, mezzanine, occupé 75 ans. 105.000 F cpt + 1.500/mois. FONCIAL. 266-32-35.

Part. vend viager MARSEILLE beau T1, bouquet 50.000 F + mensualités de 1.300 F. 1 tête, 60 a., T.91-90-72-73.

Jeune couple, bons revenus, disposant bouquet, cherche VIAGER LIBRE, 80 m² à 100 m², 3e arrt ou proche. Ecrire Agence Haves nº 948/1 10 000 TROYES qui tr. ou tél. au (25) 43-07-35.

16e, grand 2 p., 4e ét., asc. 120 000 + 2 625, occ. Cruz. 8, rue La Boétie. 266-19-00.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, 8e.
Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

NEUILLY-SUR-MARNE
Appartement 3 pièces récent LIBRE 118.000 F. comptant + 1250 F de rente JODELE Téléphone : 336-22-30.

DENFERT-ROCHEREAU
Bel imm., 2e ét. s/jolis JARDINS AGRÉABLE. 3 P., tt cft faibles charges.
BOUQUET — 55.000 F
+ rente 2.100 F mensuel. Etude BOSQUET. 705-08-76.

immobilier information

ANCIENS - NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27, avenue de Villiers,
75017 PARIS. 227-44-44.

VOTRE COPROPRIÉTÉ A BESOIN D'UN SPÉCIALISTE
Cabinet LD-L-R,
240, rue de Rivoli
75001 Paris. 260-74-99 pr R.-V.

pavillons

Mº Antony centre, maison ancienne, caractère, 6 p. 1.150.000 F. - 547-62-82.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44.

A NANTEUIL-LÈS-MEAUX 4' de la gare, terr. 563 m² clos et arboré. Pav. : ent., 2 w.-c., s. de séj. avec chem., cuis. amén. chêne rustique, 3 ch., s. de bns, nomb. plac., sous-sol total, rang., 2 voitures. + cave. Px 550.000 F. T. 434-56-01.

villas

JARD. MAROLLES
(94) de 1 000 m² jard., maison pl.-pied, gd séj. cheminée, cuis. équipée, 4 chbres, 2 bains, gar. 850.000 F. 225-32-25.

JOUY-EN-JOSAS
EN BORDURE FORET, bien exposée, belle const. 1975, sous-sol total, gar. 3 voitures, R. de C. + 1 ét., salon, s. à manger, 5 chbres., 2 bains, mezzanine (200 m² habitables) jardin 3 500 m², 1.800.000 F.
LA JOSASSIENNE 956-45-50.

A VENDRE de préf. Part. à partic. 1 km mer, 10 km de LA BAULE, maison rénov., 5 pces 130 m² (séj. 50 m²), poutres apper., cheminée pierre, salle d'eau + salle de bains, cave, 2 gar., dont un pour bâteau, terrain 1 700 m² clôturé et planté, avec bassin. Tél. : 588-37-38 après 18 h.

PROVENCE (84)
Sud Luberon, 35 km Aix, VILLA bien exposée, jolie vue, plain pied, séj. 32 m², 3 chbres, bains, garage, état parfait, 2 000 m², arboré et clos. Prix 600 000 F
CHOIX autres villas.
Agence Catier (90) 68-03-46.

8 Kms VERSAILLES villa 7 p. 200 m² habitable s/terrain de 1100 m² belle décoration 950.000 + 450.000 F de P.I.C. Tél : 043-58-27.

VERSAILLES « site exceptionnel » à saisir maison de 7 pièces sans vis-à-vis, sous-sol complet sur terrain de 600 m². 1.480.000 F. Tél : 043-58-27.

8 Kms de VERSAILLES à louer villa 7 p. S/terrain de 700 m², garage 2 voitures 5.266 F. Tél. 043-58-27.

SAINTES-MARIES-DE-LA-MER (Camargue), belle villa camarguaise.
gd cft (125 m² hab. + dépendances). 3 chbres avec cabinets de toilette sur 3 400 m² de terrain avec plan d'eau. Prix 1.400.000 F. Tél. (91) 33-48-30. Lundi, mardi, mercredi.

SEINE ET MARNE, 29 Km Paris gr stand. maison 350 m² hab. piscine, dépend. sur parc paysagé 3000 m². Téléphone 405-25-17 à partir de 13 h.

Près Mairie VINCENNES, sup. maison de 8 p., tt cft, av. gd jdin. Px 1.580.000 F. 297-52-73.

terrains

BLANC-MESNIL 544 m²
Façade 25 m, 387-71-55.

AFFAIRE UNIQUE SUR PARC DE SCEAUX
DERNIER TERRAIN
1064 m² constructibles
Tel. : (1) 543.98.51
Monsieur BENEKY

forêts

CHER 20 HA
taillis chênes 30 ans
LOT 140 HA
Pins 20 ans, maison 5 P.
FERMES, FORÊTS, VIGNOBLES.
AGRI FRANCE, 28, rue de Naples
75008 PARIS - 522-17-69.

domaines

Achèterais
VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecrire sous le nº 255.857 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VIGNOBLES
17 HA A.O.C. Gaillac
Mas, cave
28 HA A.O.C. Côtes Lubéron
belle maison, piscine
FERMES — FORETS — VIGNOBLES
AGRI FRANCE 28, rue Naples
75008 Paris, tél. : 522-17-69

maisons de campagne

A VENDRE région de La Châtre (Indre). Maison d'habitation tout confort, très bon état, 4 pièces principales avec salle de bains, grange, jardin de 1 ha. Prix : 350.000 F.
Et nombreuses maisons à partir de 60.000 F.
Christian VAUDEY, notaire
36400 Saint-Chartier

Pr. BOURG-S-GIRONDE
JOLI PLAIN-PIED
2 grandes pièces, S.E. (70m²)
Chauffage central mazout neuf.
E., El., tél. Dépend.
Tél. 16 (57) 42-12-93.

propriétés

60 PRÈS VILLERS-COTTERETS s/7725 m², Ppté de caractère. 8 P. + vastes dépendances. 1.000.000 F. 320-32-71.

75 KM OUEST PARIS
PACY-SUR-EURE
DEMEURE XVIIIe siècle.
Réception 70 m²
4 chambres, 3 bains.
Logt amis, 3 pièces, bain, annexes, JARDIN 5.000 m²
A. DUSSAUSSOY
NADEL - 742-92-12
5, rue Boudreau, 75009.

PROVENCE (84)
Sud Luberon, 35 km Aix. BEAU MAS, caractère, bien situé, grd standing. voutes, 350 m² habit. Agence CATIER. Téléphone : (90) 68-03-46.

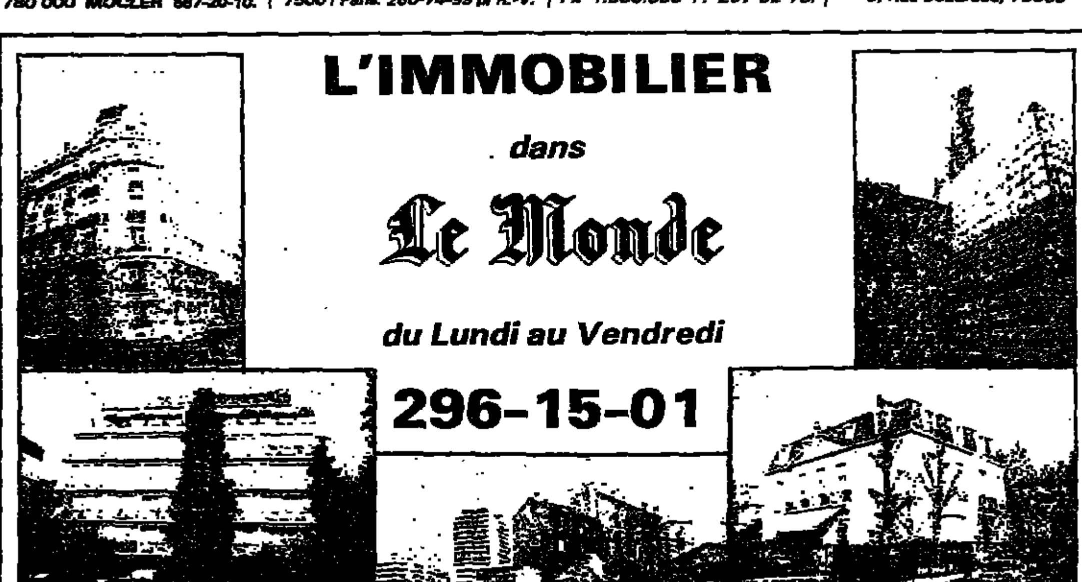
Urgent vd au plus offrant à 40' de la mer, splendide maison pierre, 8 P. 200 m² habitables, tt confort, valeur 1.200.000 F. Tél. (96) 26-11-91, h./repas.

TREGASTEL
Proximité plage et centre ville belle villa ancienne s/terrain 750 m², 11 p. principales. Téléphone : 225-43-53.

CALVI dominant la baie
Villa récente LUXUEUSE sur beau terrain de 3 hectares, 11 pièces principales, piscine : Téléphone 359-02-50

SOLOGNE
A vendre pour chasse et placements forestiers QQS TERRITOIRES + OU — GRANDS avec ou sans étangs et bâtiments. Ecrire à : AGENCE HAVAS N 200 907 BP 1519-45005 ORLÉANS CEDEX.

35 Km. Nord Paris
BELLE DEMEURE
Réception 5 chambres bains, tout confort. Logement garde, 3 garages, PARC 5400 m², vue panoramique.
A.DUSSAUSSOY
NADEL — 742-92-12
5, Rue Boudreau, 75009





Le Monde

régions

Point de vue

Le Conseil d'Etat, ennemi de l'environnement ?

par FRANCIS CABALLERO (*)

AU début des années 70, le Conseil d'Etat s'est taillé, en quelques décisions spectaculaires, une jolie réputation de défenseur de l'environnement.

Dès 1971, il inaugurait dans l'affaire ville nouvelle Lille-Est sa jurisprudence dite du « bilan », selon laquelle une opération ne peut être déclarée d'utilité publique que si ses inconvénients ne l'emportent pas sur ses avantages. La moindre des choses, en effet, mais qui impliquait un certain contrôle du juge sur les projets publics.

En 1973, saisi par un particulier, le sieur Schwetzoff, d'un recours contre la marina de Bormes-les-Mimosas, il en profitait pour combattre les excès des concessions d'endiguement et protéger le domaine public maritime. Enfin, il s'opposait à plusieurs reprises aux abus de l'urbanisme dérogatoire, provoquant l'intervention du Parlement qui, dans une loi de 1976, interdisait toute dérogation aux POS (plans d'occupation des sols).

Dix ans plus tard, le ton a changé. Les temps sont durs pour l'écologie. La jurisprudence du bilan a accouché d'une souris. *« Un rideau de fumée... à l'esprit hypocrite »*, écrit M. Holleau, pourtant conseiller d'Etat lui-même. En tout cas, un piège fatal aux requérants à 95 % : sur cent quatre-vingt-treize affaires, neuf annulations seulement. Et encore celles-ci ne touchent-elles que des projets mineurs ou insensés : comme cette ZAC (zone d'aménagement concerté) touristique en forêt domaniale d'Oléron, ou cette bretelle d'autoroute que l'équipement voulait faire passer à travers un hôpital psychiatrique.

Pour les écologistes, c'est l'hécatombe. Tous les recours associatifs – plus de soixante – rejetés. Même les projets les plus contestables, abandonnés depuis, tels le Larzac, le Diplodocus à Lille ou la raffinerie de Brest, passent le contentieux sans problème. En matière nucléaire, l'action est perdue d'avance. Une motivation stéréotypée, reprise pour chaque centrale, répète que *« le développement de la production d'énergie électrique par voie nucléaire est une nécessité »*. Rien n'empêche de commencer les travaux sans permis ni titre de propriété ; de les continuer malgré le sursis ordonné par le tribunal administratif, puisque le président du contentieux, par décision discrétionnaire et non motivée, s'empresse de le lever ; de choisir n'importe quel site puisque *« ce choix est une question d'opportunité qu'il n'appartient pas au Conseil d'État d'apprécier »*. N'importe quel tracé de ligne électrique, puisque aucune « variante » ne peut être envisagée. N'importe quelle technologie puisque à Super-Phenix, toutes *« les précautions sont prises pour assurer la sûreté des installations »*. E.D.F. a les mains libres au Palais-Royal.

Le pire est sûr, en matière d'étude d'impact, institution littéralement « fusillée » par la Haute Assemblée. Rappelons que celle-ci a pour objet de prévoir et prévenir les effets sur l'environnement des grands ouvrages publics ou privés. Une excellente idée. Un seul danger : faite par l'aménageur lui-même, elle doit évidemment être contrôlée, sinon elle se transforme en plaidoyer *pro domo*.

Or, non seulement le Conseil se refuse à contrôler son contenu, mais il torpille les maigres contrôles existants : celui du commissaire-enquêteur et celui du ministre de l'environnement, saisi pour avis.

Dans l'affaire du canal Rhin-Rhône, où la qualité de l'étude était contestée par dix-sept associations et des scientifiques sans que la commission d'enquête y trouve à redire, il déclare qu'*« aucune disposition spéciale ne prévoit que les membres d'une telle commission aient une qualification spéciale en matière d'environnement »*.

Quant à l'avis du ministère, préparé par un service spécial créé à cet effet, l'Atelier central d'environnement, voilà qu'il peut être rendu *« même après la délivrance par l'autorité compétente de l'autorisation sollicitée »*. Il est pourtant de principe qu'un avis doit *précéder* la décision qu'il a pour but d'éclairer. Question de bon sens. Mais, affirmait récemment le commissaire du gouvernement Robineau, *« le bon sens n'est pas reconnu comme une source classique de la légalité »*. A afficher à la porte de l'Atelier central.

Le domaine public maritime n'est guère mieux traité.

Triste épilogue également autour de la ville nouvelle Lille-Est. Le litige : un projet de construction de 229 logements encerclant le château de Fers, monument inscrit du dix-huitième siècle flamand. Alors que le tribunal administratif de Lille annule le permis en relevant que le projet est manifestement de nature à porter atteinte au site et aux lieux avoisinants, le Conseil d'Etat, sans même se rendre sur les lieux, infirme. Manifestation de *« jacobinisme contentieux »*, disent certains. Plutôt indifférence manifeste au cadre de vie.

Année noire

Une étude récente, entreprise à partir d'une banque de données juridiques sur environ 1 500 décisions de 1971 à 1982, est, à cet égard, très révélatrice. Elle montre que sur un total de 225 arrêts infirmatifs, contraires aux jugements des tribunaux administratifs, les décisions favorables à l'environnement sont censurées deux fois plus que les autres. Mieux vaut donc ne pas faire appel, d'autant que les associations perdent trois fois sur quatre. Accessoirement, on relève que le ministre de l'environnement plaide *contre* la nature plus d'une fois sur deux, chiffre qui laisse rêveur.

De la forêt domaniale de Saint-Jean-des-Monts, vendue sans autorisation du Parlement, à l'élévation du seuil de classement des porcheries dans les installations classées, en passant par les sursis à exécution déclarés sans objet une fois les travaux terminés (17 cas en cinq ans), les exemples navrants abondent. Ils illustrent un état d'esprit qui voit la règle de droit plier devant les considérations économiques ou sociales. Et le phénomène s'accentue. 1982 est l'année la plus noire de la jurisprudence administrative. Le pourcentage d'hostilité atteint un niveau record.

Il ne reste plus malheureusement qu'à conclure et à poser une question hier impensable : le Conseil d'Etat est-il en passe de devenir l'ennemi public de l'environnement ?

(*) Agrégé des facultés de droit.

Pays de la Loire

AU MANS, CHEZ LES PETITES SŒURS DES PAUVRES

Le pari du Centre théâtral du Maine

De notre correspondant

Le Mans. – Des comédiens chez les Petites Sœurs des pauvres. Mieux : dans la chapelle de leur ancienne maison de retraite. La ville du Mans n'a pas trouvé d'autre résidence à offrir au Centre théâtral du Maine Paul-Scarron, qui vient de commencer une carrière locale au Mans... à défaut d'avoir d'emblée l'envergure régionale qui lui était promise.

Chez les Petites Sœurs des pauvres... L'image symbolise le casse-tête financier de ceux qui ont pris l'initiative du centre. Tout remonte à l'été 1981. L'idée se répandait d'installer des troupes permanentes en province, et la ville du Mans posa aussitôt sa candidature. Projet local que le ministère de la culture élargissait en projet régional : la convention culturelle signée entre le département de la Sarthe et l'Etat, le 15 juillet 1982, prévoyait la mise en place d'un Centre de création dramatique, rayonnant à la fois sur la Mayenne et sur la Sarthe, et dont le financement devait être assuré à 50 % par l'Etat, l'autre moitié étant prise en charge par les conseils généraux des deux départements, les deux villes Laval et Le Mans, et la région.

Revirement ou malentendu ?... A moins que les partenaires pressentis n'aient eu la désagréable impression qu'on essayait de leur forcer la main ? En tout cas, la région que préside M. Olivier Guichard (R.P.R.), a refusé la participation attendue. Conséquence : la Mayenne préfère en rester là, et le conseil général de la Sarthe y trouve un prétexte pour se retirer de l'opération à peine amorcée.

Entre l'Anjou, qui bénéficie du Théâtre des Pays de Loire de Jean Guichard, et Paris, le Maine allait-il être condamné au « désert théâtral », mis à part les tournées Baret et les notables efforts des Amis du théâtre actuel, appuyés par la ville du Mans pour amener chaque année une dizaine de spectacles solidement charpentés ?

Assurée de voir l'Etat maintenir sa participation quoi qu'il arrive, la ville du Mans décide alors de tenter le pari, seule... dans l'espoir que les partenaires finiraient par suivre un jour ou l'autre. Un pari coûteux, assurément : si l'Etat doit bien apporter 1,5 million de francs (plus 500 000 F au titre du Fonds d'aide à la création culturelle), la ville devra fournir, à côté des 320 000 F prévus, une salle de cent cinquante à deux cents places.

L'homme qui va prendre en charge le Centre théâtral du Maine est André Cellier. Il est passé par les « écoles » de Jean Vilar, de Roger Planchon, puis par Reims et Tours, où il dirigea le Théâtre libre de Touraine, de 1971 à 1976, avant d'être « remercié » par M. Jean Royer pour incompatibilité d'humeur... politique. Le passé et les convictions d'André Cellier ne sont peut-être pas étrangers aux réserves de la région et du département : n'était-il pas membre du comité de soutien à la liste conduite par le maire communiste sortant, et qui a été réélu, M. Robert Jarry ?

André Cellier a commencé par créer un atelier de recherche et de formation destiné à pallier les carences d'un conservatoire qui ne dispose que d'un seul professeur d'art dramatique, et surtout à créer des liens entre professionnels (*« qui ont besoin de travailler entre deux créations comme un pianiste doit faire ses gammes »*) et amateurs, dans la recherche dramatique et le travail du répertoire. Initiative qui a atténué le dépit des troupes déjà en place : la « greffe » Cellier risquait d'être refusée par des comédiens aux moyens déjà si limités, et qui voyaient leurs ambitions locales piétinées... *« Lorsque de telles structures sont mises en place, c'est l'ensemble de la création qui en bénéficie, le public devient plus avide et plus exigeant »*, affirme André Cellier. Une trentaine d'habitués se retrouvent déjà à la « chapelle » : lycéens, étudiants, enseignants, et certains sont intégrés à un spectacle.

Demain ? André Cellier est persuadé que le travail avec les comités d'entreprise, déjà amorcé fin 1982, et les animations dans les usines et les écoles vont rapidement porter leurs fruits. L'exemple le plus spectaculaire, c'est au comité d'entreprise de Renault qu'on le trouve. Avec l'appui de sa commission culturelle et de son groupe théâtral, c'est au Complexe du C.E. Renault, véritable maison de la culture en lisière de l'usine, que le Centre Paul-Scarron va créer une pièce d'Eugène O'Neill, *le Long Voyage*, en deux séries de représentations, fin avril et début mai.

ALAIN MACHEFER.

TRANSPORTS

RÉORGANISATION A LA DIRECTION D'AIR FRANCE

La disparition de M. Guy Peltier, directeur général adjoint d'Air France, tué le 12 mars au Chili dans un accident d'hélicoptère (*le Monde* du 15 mars), a entraîné un ensemble de réorganisations et de nominations à la direction de la compagnie nationale.

M. Jean Treins, jusqu'à présent directeur du personnel et des affaires sociales, est nommé directeur général adjoint chargé des affaires techniques. Il aura lui-même pour adjoint M. Alain Varini, et M. Treins sera chargé de la direction du matériel, de la direction des opérations aériennes et de la direction du transport.

M. Gérard Orizet, jusqu'à présent directeur à la direction générale, est nommé directeur général adjoint, chargé des affaires sociales et de la communication. Il sera assisté de M. Joël Lunot, directeur du personnel et des affaires sociales, et de M. François Eldin, sous-directeur et chef du service de l'information. M. Orizet se voit rattacher la direction du personnel et des affaires sociales et le service de l'information.

SOCIAL

LA RETRAITE A SOIXANTE ANS

Le C.N.P.F. soumet aux syndicats trois projets d'accord

Syndicats et C.N.P.F. se sont rencontrés, jeudi matin 17 mars, pour une réunion, qualifiée d'ultime, sur la retraite à soixante ans. Le patronat a remis aux partenaires sociaux trois projets de textes et fait quelques petites concessions que les syndicats entendaient élargir, à l'arraché. Le premier texte — un avenant à un accord d'avril 1982 — prévoit le taux de rendement qui permettra d'obtenir une retraite complémentaire égale à 20 % du salaire moyen de carrière. Il pourrait susciter des réserves, notamment de F.O.

Le deuxième — le plus important — (une annexe à *l'accord du 8 décembre 1961* créant l'Association des régimes de retraites complémentaires, ARRCO), *donne* pouvoir à cette institution d'appliquer les nouveaux droits et les élargit aux salariés ayant des carrières incomplètes ainsi qu'aux mineurs et à certains chômeurs, y compris les chômeurs *« non indemnisés mais qui sont toujours inscrits à l'A.N.P.E. comme demandeurs d'emploi depuis au moins six mois »*. En outre, *le texte prévoit*, avec rétroactivité, le droit à la retraite complémentaire *des chômeurs âgés de plus de soixante ans qui ont pu* bénéficier de la retraite à soixante ans du régime général depuis juillet 1982, mais fait l'impasse sur les retraites des cadres. Sauf surprise, ce texte, après amélioration, pourrait donner lieu à un accord partiel.

Le troisième texte, le plus délicat — un procès-verbal de réunion — porte notamment sur l'engagement du patronat d'harmoniser les régimes de l'ARRCO. *Le C.N.P.F.* — après consultation de son conseil exécutif, lundi — a accepté d'engager *« très prochainement »*, c'est-à-dire *« avant la fin mai 1983 »*, des discussions sur ce thème. Le souci des syndicats, notamment de F.O. et de la C.F.D.T., était d'obtenir aussi du C.N.P.F., au-delà de l'engagement, un *« accord de principe »* sur l'harmonisation des régimes, notamment une péréquation des frais de gestion et des fonds sociaux afin d'atténuer les inégalités entre caisses dont Christiane Grolier décortique ci-dessous les diverses facettes.

J.-P. D.

La jungle des régimes complémentaires

Harmonisation ou unification ? Homogénéisation ou uniformisation ? En ces temps de *négociations sur la* retraite complémentaire, ces questions provoquent des remous chez les gestionnaires de ces institutions paritaires. Lors de la réunion du 4 février, les partenaires sociaux se sont *« engagés à prévoir la négociation très rapide de l'harmonisation des règlements des régimes regroupés dans l'ARRCO et en tout premier lieu, pour autant que nécessaire, de l'unification des paramètres de fonctionnement »*.

Car, si l'on veut effectivement garantir 20 % du salaire moyen pour une carrière de trente-sept ans et demi, il faut utiliser les mêmes critères de référence. Or, actuellement, 1 franc de cotisation ne donne pas droit à la même retraite suivant le régime auquel a adhéré l'entreprise du salarié. A cette *inégalité financière* et thechnique s'ajoutent des inégalités produites par des réglements de régime différents et des inégalités en matière d'action sociale. Le tout noyé dans une complexité administrative.

Les inégalités provenant de réglements différents visent le plus souvent l'attribution ou non des *majorations* pour enfant à charge ou par enfant élevé, le montant de la pension de reversion (60 % ou les deux tiers des droits acquis par le salarié), etc. *Ces inégalités sont minimes*, comparées aux différences d'allocations *versées au moment* de la retraite, pour une cotisation identique et une même durée de carrière. Au fil des ans, l'écart initial s'accentue.

La cotisation de 4 %, obligatoire, donne droit à des points qui s'additionnent au long de la carrière. Le *nombre de points s'obtient* en divisant le montant de la cotisation par le salaire de référence, en fait le prix d'achat du point. Quand intervient l'arrêt de l'activité, on multiplie le nombre de points ainsi obtenus par la valeur du moment, fixée par le régime. *Et c'est là que les inégalités* commencent,car le salaire de référence et le rendement — c'est-à-dire le pourcentage de retraite assuré par la même cotisation — varient suivant les régimes, et il y en a quarante-cinq au sein de l'ARRCO.

Si l'ARRCO indique un rendement phare — et admet que les régimes s'en écartent — *elle n'a aucun droit* de regard sur le salaire de référence. Aujourd'hui, les écarts sont limités à 4 %, mais, lors de la création des régimes, ils ont pu dépasser 10 %. Ainsi, un salarié cessant son activité en 1981 pouvait percevoir des prestations supérieures de 23,3 % à celles qu'il aurait perçues ailleurs.

Au fil des ans, les écarts sont amplifiés par les différences de revalorisation (de 9 % à 13 %) appliquées en fonction de l'évolution des salaires des cotisants de l'institution. Sans que l'ARRCO puisse intervenir. Par exemple, un salarié parti en 1970 avec une retraite de 103 F toucherait 351 F en 1982. Un autre salarié parti au même moment avec 115,4 F percevrait 561 F en 1982. Soit une différence de 46,8 % en douze ans ! Il s'agit de situations extrêmes révélatrices de l'inégalité du système mais il faut apporter là quelques nuances. Parce que l'ARRCO ne *tolère plus qu'un écart de 4 %* sur le rendement. Et parce que les régimes importants — qui regroupent un grand nombre de salariés et de cotisants — ont des taux de rendement et des revalorisations très proches. Raison de plus, si l'harmonisation a *commencé d'elle-même*, pour aller plus avant et déterminer, pour l'ensemble des régimes, un rendement identique avec un salaire de référence identique et une valeur de point unique.

C'est aller un peu vite en besogne, ripostent les *« indépendantistes »*. Le régime de retraite complémentaire reflète, disent-ils, *« la réalité socio-économique des entreprises adhérentes »*. Si on mélange les cotisation versées par un métallurgiste qui fait de la soudure électronique et celles versées par une ouvrière du textile, on nous prédit un produit détonnant !

Jusqu'à présent, les régimes ne compensent pas entre eux les inégalités de leurs revenus. Ils ne partagent que les inconvénients de leurs inégalités démographiques. Les caisses ayant peu de retraités et un nombre important de cotisants versent des sommes destinées à compenser *les dépenses des caisses présentant un fort pourcentage* d'allocataires. En 1981, 2,627 milliards de francs ont ainsi été transférés. Par exemple, l'UNIRS, à elle seule, a reçu presque 1,4 milliard de francs, la C.N.R.O. (Caisse du bâtiment et des travaux publics) s'est vu attribuer 107 millions de francs. Pour sa part, l'ANEP a versé 500 millions de francs.

Or la complexité et la liberté laissées aux régimes pour le calcul de leur salaire de référence et de leur *rendement les autorisent à servir des* pensions à des taux parfois plus élevés que leur situation ne le permettrait. Ainsi, devenus « déficitaires » — pour le plus grand bénéfice de leurs retraités, — ils viennent chercher une juste provende dans la *compensation*. Au *détriment*, peut-être, des retraités d'une autre caiss,e plus rigoureuse dans l'appréciation de ses capacités.

Frais de gestion : de 5 % à 16 %

Le taux de rendement subit aussi le contrecoup des prélèvements effectués pour satisfaire aux frais de gestion et à *l'action sociale que le régime* entend mener. Ces frais de gestion, qui peuvent aller de 5 % à 16 %, alimentent à souhait les polémiques. Disons qu'un pourcentage important de frais n'est pas synonyme automatiquement de mauvaise gestion et de gâchis. *Ainsi, la Caisse* du spectacle enregistre le moindre cachet, et ses coûteuses conditions de travail frisent l'aberration. Mais, à l'inverse, les anecdotes sur l'affectation de ces frais circulent dans le milieu des caisses de retraite complémentaire. *Tout à la fois vigilantes* les unes envers les autres — car de gros enjeux financiers sont en cause, — elles savent faire le gros dos envers l'intrus qui, attaquant l'une d'elles, mettrait tout le système en danger.

L'IGAS (Inspection générale des affaires sociales), analyse dans son rapport de 1975 les *« installations somptuaires »*, les *acquisitions* immobilières luxueuses, les salaires parfois considérables des gestionnaires, les déplacements onéreux pas toujours justifiés par les nécessités du régime. Toutes dépenses venant finalement en déduction des pen*sions qu'aurait pu* percevoir le retraité.

Action sociale : la plus grande diversité

Aux inégalités techniques, s'ajoutent les inégalités sociales. L'action sociale, c'est le domaine libre de la caisse, celui où les administrateurs donnent *libre cours à leurs* options. Les uns privilégient le collectif, les vacances, par exemple. Les autres s'attachent à apporter une aide plus individuelle. Souvent, les deux activités se conjuguent. Et les actifs en profitent au même titre que les retraités. Cependant, *la plus grande diversité* règne également dans le financement de cette action sociale. Le taux de prélèvement pour la mettre en œuvre varie de 0 % à 3 %. La moyenne se situant légèrement au-dessus de 1 %. En 1981, 1,140 milliard *de francs ont approvisionné* les fonds sociaux, et 611 millions de francs ont été redistribués, soit guère plus de 53 %. Là encore avec une grande disparité entre les régimes.

Certains se montrent généreux et d'autres chiches, révélant, tel l'oncle Picsou, une nette tendance à la théorisation ; 31 % des sommes non *redistribuées* sont allées gonfler les *« réserves des fonds sociaux »* qui sont évaluées, en 1981, à 2,769 milliards de francs. Certains esprits chagrins insinuent que les régimes se *dotent ainsi* d'une « seconde réserve » en plus de la « réserve propre » dont ils disposent pour leur fonctionnement. *« Les caisses sont comme des écureuils qui planquent des noisettes partout »*, ironise un syndicaliste. Des noisettes parfois considérables.

Par exemple, la CRI (caisse de retraite du groupe Renault) peut compter sur plus de 4 milliards de francs de réserve. La C.N.R.O. (1) arrive à un peu plus de 1 milliard.

En général, les régimes se montrent très discrets sur cet argent et ses produits. Et c'est le danger d'une mise dans un pot commun de ces réserves — dans une solidarité élargie — que les régimes voient poindre à travers le processus de l'harmonisation. *Ils sont bien décidés à les défendre. « C'est la preuve et le résultat de notre prudence et d'une gestion saine, cet argent appartient à nos retraités »*, disent-ils. Or ces réserves constituées dans des temps de liesse économique et de taux de rendement confortable s'amenuisent peu à peu, et l'argument finira par tomber.

Autre disparité : certains régimes ne se cantonnent pas à la seule retraite complémentaire, *mais se sont* lances dans la prévoyance, l'une et l'autre ayant des relations souvent très étroites. Par exemple, c'est la C.N.P.O. (caisse de prévoyance du bâtiment) qui gère une partie de l'action sociale de la C.N.R.O. Cette gestion comporte, entre autres, l'important chapitre des vacances avec les sept centres qui accueillent actifs et retraités.

Mais aujourd'hui, au-delà de *la* pension, de la prévoyance, c'est l'épargne qui devient la cible des régimes. Le groupe CRI en est l'exemple type. Grâce à son image de marque (même les détracteurs du groupe avouent que *« les retraités se portent bien de cette expansion »*), l'activité retraite complémentaire pure s'efface et ne compte plus que pour moitié dans les 21 milliards annuels de flux financiers du groupe, qui propose toutes sortes de placements et va même participer au *développement du Grand Sud-Ouest* en investissant sur place dans les P.M.E. M. Maurice, son directeur, ne s'insurge pas contre l'harmonisation prévue. Il prévoit simplement que les salariés, s'ils trouvent leurs avantages trop *nivelés*, essaieront, à travers une nouvelle forme de prévoyance et d'épargne, de recréer leurs privilèges.

La liste des inégalités n'est pas pour autant close. Il existe aussi des cotisations facultatives pouvant s'ajouter aux cotisations obligatoires. Et là, les salariés sont dans des situations très inégalitaires puisque le versement de ces cotisations facultatives dépend *« de la volonté générale de l'entreprise de faire plus ou moins de social »*. En plus de la *cotisation de 4 % sur le salaire*, à concurrence du salaire plafond de la Sécurité sociale, une autre cotisation également de 4 % est possible (au total 8 %). Sur la part du salaire excédant le plafond de la Sécurité sociale, et jusqu'à trois fois ce salaire, c'est une cotisation jusqu'à 12 % qui est envisageable (au total 4 % + 12 %).

Harmonisation, unification, uniformisation, c'est une question de temps, de rythme de réformes à apporter en *fonction* des choix (*la retraite complémentaire doit demeurer le reflet de la réalité socio-économique de la vie active, avec ses trous et ses bosses »*, ou la solidarité des travailleurs doit être pleine et entière et apporter à chacun les mêmes droits ») pour que la « jungle » des retraites complémentaires comporte moins d'imprévus. L'imagination des gestionnaires saura bien retrouver ailleurs de quoi *s'exercer*.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Caisse nationale de retraites des ouvriers du bâtiment.

CONJONCTURE

Les signes de la reprise économique

(Suite de la première page.)

De même, on prolongera un peu plus des prolongations d'allocations-chômage prévues initialement jusqu'à la fin du mois de mars. Enfin, des fonds seront débloqués pour une assistance humanitaire aux indigents.

Cette huile dans les rouages de la machine économique américaine est la bienvenue, de même que la baisse des prix du pétrole, qui va à la fois peser sur l'inflation et réduire les déficits de balance des paiements. *Sans doute la hausse de nombreuses* matières premières peut-elle avoir l'effet inverse, mais son impact sur les économies est moins fort, et c'est en tout cas un bon indicateur de la reprise.

L'étape des élections françaises et des élections allemandes, franchie sans trop de dégâts, peut permettre *de repartir du bon pied de chaque* côté du Rhin et déjà, anticipant sur les résultats en République fédérale, les milieux d'affaires ont commencé à sortir de leur engourdissement.

Vers une coopération... compétitive

Les accords Toyota-General Motors et I.B.M.-Matsushita prouvent que quelque chose bouge aussi dans le bon sens du côté des structures d'entreprises et qu'on s'achemine vers une concurrence moins sauvage, particulièrement traumatisante pour tous en temps de crise.

Lors d'un récent colloque (1), *M. Seurat, président-directeur général* d'Eurequip, évoquait aussi un phénomène qui s'amplifie : celui d'accords entre firmes du Nord et du Sud, estimant, avec l'économiste américain Peter Drucker, que les multinationales classiques vont s'effacer pour *céder la* place à des fédérations transnationales où figureraient précisément des éléments du tiers-monde et des pays développés.

Ces « nouveaux hybrides » apparaissent aussi *bien* dans l'énergie (contrats entre Total et une société pétrolière d'Abu Dhabi, Gaz de France et Sonatrach) que dans d'autres domaines (coopération franco-indienne dans le domaine des télécommunications, accords Vallourec avec une société algérienne de tubes, etc.).

On discerne plus qu'un frémissement dans le paysage international. Mais gare aux emballements, aux anticipations à partir de « messages », certes réconfortants, mais encore incomplets ! Tout est loin d'être joué. Les Américains peuvent à bon droit se frotter les mains en regardant où est tombé leur indice des *prix* de détail (3,9 % *seulement* en 1982 contre 8,9 % en 1981 et 12,4 % en 1980), mais tant que le déficit du budget fédéral restera aussi élevé cette conquête restera fragile.

De même les mauvais résultats du commerce extérieur, qui s'aggravent encore en 1983, renforceront les pouvoirs des syndicats et des groupes de pression protectionnistes : si le gouvernement cède à leurs exigences, c'est à la fois le niveau de vie américain et celui des échanges internationaux qui faibliront. En outre, quoi qu'on en dise, les taux d'*intérêt restent* très élevés par rapport aux prix, ce qui ne permet pas aux industriels de donner toute leur mesure.

L'Allemagne semble la mieux placée après les États-Unis pour profiter d'une reprise internationale, car ses entreprises ont réussi à garder dans la bourrasque leur compétitivité, *au prix, il est vrai, de deux* millions et demi de chômeurs, et d'une baisse du pouvoir d'achat, ce qui n'est pas le cas de la France, qui a voulu ménager la chèvre et le chou, et devra rester au purgatoire plus longtemps que d'autres grands pays industriels.

On saura dans quelques mois si nous assistons à un nouveau film de l'histoire économique mondiale ou s'il s'agit d'une présentation en trompe l'œil. Il est certain, en tout *cas, que la reprise ne sera confortée* aujourd'hui que par les pays développés. Le tiers-monde ne peut, comme on l'a cru un moment, servir de levier, pour trois raisons : la baisse des prix du pétrole, celle des quantités vendues, ainsi que l'endet*tement des « nouveaux pays industriels »*. Ajoutons à ces motifs le fait qu'à long terme l'économie de la plupart des pays en développement dépend encore trop de produits dont la place diminue dans les échanges mondiaux.

Le changement des données de l'économie internationale conduit au reste à pousser à une *révision* du cadre dans lequel doit se poursuivre un dialogue Nord-Sud de plus en plus balbutiant. Comme l'écrit M. Albert Bressand (2), son renouveau *« passe par une plus grande diversité, un plus grand pragmatisme et une meilleure prise en compte des problèmes immédiats... Le moment est à l'évidence venu pour le tiers-monde de rechercher un réel équilibre entre souci d'autonomie et appel aux marchés internationaux »*. Ce qui veut dire développement des *« stratégies* alimentaires nationales », comme l'a fort bien souligné M. Edgard Pisani, au nom de la C.E.E., pour le renouvellement de la troisième convention de Lomé. Et aussi coopération industrielle qui doit aller au-delà des *exemples que nous avons cités plus* haut. *« Il est temps en particulier de cesser de nous « protéger » contre ces pays d'Asie où se concentre à l'évidence la vigueur économique de cette fin de siècle*, poursuit M. Bressand. *On ne se protège pas longtemps de l'avenir.* » M. Yves Berthelot, directeur du CEPII, n'a-t-il pas prouvé il y a longtemps déjà que le solde des emplois nés de nos échanges avec le tiers-monde est globalement positif ?

Même si la configuration des pièces et morceaux du puzzle économique bouge enfin et que nous paraissons avoir atteint le fond de la vallée des larmes, la croissance à venir ne sera ni aussi forte ni de la même nature que celle que nous *avons connue dans les années 60*. Ceux qui auront à entretenir la flamme de l'expansion à la tête des gouvernements devront cesser de jouer les perroquets keynésiens et faire preuve d'imagination. La révolution technologique (et notamment micro-électronique) *que nous vivons* introduit une dimension nouvelle, modifiant les rapports entre le travail et le capital comme jamais dans l'histoire industrielle.

PIERRE DROUIN.

(1) Organisé à Paris le 10 mars 1983 par le CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales) et par le CEFRI (Centre de formation aux réalités internationales).

(2) Dans le prochain numéro de *Politique étrangère*, revue de l'Institut français des relations internationales (IFRI), 6, rue Ferrus, 75014 Paris.

LA FRANCE AU PREMIER RANG DES EMPRUNTEURS MONDIAUX DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

En dépit d'un net coup de frein en *février, la France est restée, pour* les deux premiers mois de 1983, au premier rang des emprunteurs mondiaux sur les marchés financiers internationaux, avec un total de 2,1 milliards de dollars (14,5 milliards de francs), selon les statistiques de l'O.C.D.E.

Sans doute, relèvent les analystes, les États-Unis et le Japon ont-ils levé, pendant la même période, des capitaux aussi importants (2,1 milliards de dollars), devant la Suède (1,8 milliard de dollars), le Canada et le Danemark (1,1 milliard de dollars). Mais, selon eux, les emprunts français ont surtout été utilisés pour combler le déficit commercial du pays, ce qui n'est pas le cas pour les États-Unis et le Japon.

Il est à noter que ces emprunts français se sont effectués, en février, à un rythme nettement plus ralenti, leur montant tombant au tiers de celui de janvier. Selon ces mêmes analystes, ce rythme devrait augmenter à nouveau maintenant que les élections municipales ont eu lieu.

Le débat escamoté

(Suite de la première page.)

La première concerne la tenue d'un franc devenu flottant. Baisserait-il modérément pour se stabiliser ensuite ? Ou, au contraire, assisterait-on à un glissement continu dont *le* premier effet serait de renchérir nos importations puisqu'il fléchirait alors vis-à-vis de toutes les devises y compris le dollar ? Se verrait-on dans ces conditions contraint de mettre en œuvre des clauses de sauvegarde pour éviter une aggravation du déficit extérieur ?

Le pouvoir examine tous ces scénarios. Dans l'immédiat, des indications que l'on peut obtenir de l'Elysée *aussi bien que de la rue* de Rivoli, il ressort qu'en toute hypothèse la politique dite de rigueur ne serait pas remise en cause. Reste à savoir qui en supporterait le poids. « Faire payer les riches » ne serait pas suffisant, et l'effort, pour être efficace, devrait être largement réparti. C'est là qu'intervient la connotation politique. Nombreux dans la majorité sont ceux qui estiment qu'on ne saurait demander *plus* au « peuple de gauche », sauf à lui présenter un vaste projet auquel il puisse adhérer. Mais son élaboration est-elle compatible avec une politique faisant une si large place aux contraintes extérieures ?

On peut se demander en vérité si le pays n'est pas privé du seul vrai débat économique qui vaille. Puisque pouvoir de gauche il y a, et puisque *celui-ci dispose* de trois ans avant d'avoir à affronter de réels dangers électoraux, quelle politique faut-il mener nonobstant les sacrifices nécessaires pour que les résultats de cette politique puissent être qualifiés de socialistes ? Quels tabous *convient-il de renverser, dût-on* prendre le contrepied des thèses orthodoxes ? Tout se passe comme si le pouvoir socialiste gardait en poche ses théories économiques et parait au plus pressé en utilisant l'arsenal le plus *classique*. N'a-t-il *donc* pas un autre discours à tenir, d'autres choix à faire, à tout le moins un vrai débat à proposer ?

John Maynard Keynes, dans ses *Essais sur la monnaie et l'économie*, souhaitait que l'on relègue le problème économique *« à la place qui lui revient : l'arrière-plan, afin que le champ de bataille de nos cœurs et de nos têtes soit occupé ou plutôt réoccupé par nos véritales problèmes, ceux de la vie et des relations entre hommes, ceux des créations de l'esprit, ceux du comportement et de la religion »*. L'économiste qui a le plus marqué le début de ce siècle avait aussi compris les limites de son art.

PHILIPPE LABARDE.



COMMERCE

La révolte des sous-smicards de l'épicerie

Du conte aux mécomptes

Cela commence comme un conte de fées : travailler en couple, être logé, responsable d'un magasin, avec la promesse de gains importants. Des jeunes, plus nombreux qu'on n'imagine, désireux de devenir des *« entrepreneurs »*, mordent à l'annonce. Mais, au bout de quelques mois, les déficits s'accumulent et le conte de fées devient mécompte.

Mme Aulaire, gérante mandataire d'un Primistère dans le seizième arrondissement d'abord, à Gennevilliers ensuite, a fait deux grèves de *la faim. M. Goudey, lui, fait la* grève sur le tas de conserves, à Villeneuve-la-Garenne : il n'a pas le droit de fermer son magasin. A Neuilly, M. et Mme Paul ont préféré « offrir » leur démission : 5 000 francs de revenus par mois pour deux, mais seul le mari est officiellement salarié, sans couverture sociale pour elle, avec un logement de deux pièces, sans cuisine, ni salle de bain, ni toilette. C'est peu pour vivre avec deux petits enfants, en travaillant plus de dix heures par jour.

Comment en arrive-t-on là ? Vous avez répondu à l'annonce. Vous faites un stage pratique de huit jours : *« On apprend à porter des caisses, à ranger les boîtes dans les rayons, à peser. Aucune référence, aucune connaissance dans la gestion n'est exigée. Par contre, on nous dit qu'il est préférable de ne pas avoir d'enfant. »* Puis vient un stage théorique : factures, fiches de caisse, multiplications et divisions et enfin interrogations sur les motivations. Vous voilà affecté gérant d'une épicerie, on vous aura montré le chiffre d'affaires de votre prédécesseur, et vous avez signé le contrat, un peu trop vite sans doute.

Pas d'eau courante

La rémunération brute est fixée à 5,80 % du chiffre d'affaires réalisé, avec un fixe assuré pour les magasins dont le chiffre est inférieur à 120 000 francs : il s'élève à 3 666 francs pour un gérant seul, à 5 136 francs pour une gérance à deux. Il atteint 7 200 francs pour une cogérance, mais ce système est réservé au magasin dont le chiffre dépasse les 120 000 francs. M. Goudey s'est vu offrir, lui, un fixe de 4 700 francs, comme gérant seul, à la condition toutefois que sa compagne travaille avec lui...

Quant au logement de fonction, il a été déclaré insalubre par le service de l'hygiène. Tout comme le magasin lui-même, pour lequel la société Félix-Potin, propriétaire des Primistère, a reçu une mise en demeure d'effectuer des travaux. M. Goudey montre à qui le veut les gondoles rouillées, les serpillières qui font l'étanchéité du meuble des produits frais, le bâton avec lequel il dégivre le congélateur, puisque le dégivrage automatique ne fonctionne plus, le chauffage à infrarouge, dont l'utilisation est interdite, la peinture du plafond qui se décolle en lambeaux. Dans sa boutique du seizième, Mme Aulaire *n'avait pas l'eau courante*, nécessaire au moins pour nettoyer la machine à jambon.

Pendant les trois premiers mois de la gérance, la société procède à un inventaire chaque mois. Ensuite ce rythme est irrégulier. *« Chaque gérant a un compte particulier chez Félix-Potin*, explique Mme Aulaire. *Si vous êtes excédentaire, on vous paye de la main à la main. Depuis peu, c'est inscrit sur la fiche de paie. Mais, si vous êtes déficitaire entre deux inventaires, personne ne s'affole. »* En trois mois, M. Goudey avait un déficit de 12 000 francs, au bout d'une année de 80 000 francs. En deux ans, chez M. Paul, le déficit atteint 32 000 francs. Selon eux, plusieurs raisons à cela : des erreurs formelles de calcul dans les inventaires, vite réalisés, trop vite signés aussi sur un coin de comptoir, des divergences sur l'imputation de certaines factures (M. Goudey raconte qu'on lui compte deux fois ses achats de pain : *« Quand je l'ai dit à la direction, cela les a fait rire. Ils m'ont dit : « Cherchez encore, » vous êtes sur la bonne voie. »*) Il y a encore des variations mystérieuses de stock : *« Pendant qu'on faisait des travaux dans la boutique, on enfermait le stock dans un « camion-cadenas » : à l'ouverture du camion il y avait moins de marchandises qu'à l'entrée. »* Même aventure pour un magasin resté fermé pendant quelques jours. *« Si nous avons un vol important, on nous demande*, raconte encore un gérant, *d'estimer le montant du vol : on peut marquer ce que l'on veut, quitte à gruger son successeur. »*

L'engrenage

Pour la société Félix-Potin, toute marchandise qui sort de ses entrepôts est considérée comme vendue : le gérant prendra les vols à sa charge, en attendant que l'assurance rembourse. Il y a bien des crédits pour les pertes et la casse, mais *« ils sont accordés à la tête du client »*, estime Mme Aulaire, qui dit aujourd'hui être bien traitée par les inspecteurs depuis qu'elle a fait constater à l'un d'entre eux, de fort près, de très très près même, combien ses yaourts étaient périmés.

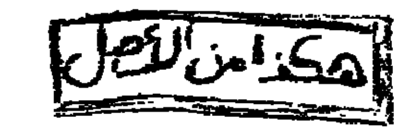
Mais ce qui étonne le plus ces sous-smicards de l'épicerie, c'est que Félix-Potin n'envisage pas de les licencier : *« Au contraire, ils m'ont proposé un magasin plus grand, à la condition que je signe une reconnaissance de dette*, dit M. Goudey. *C'est l'engrenage, dans lequel on tombe, et plus on est coincé, plus on devient un cadre important... »*

« Quand on a un déficit d'inventaire, on nous dit qu'on est le seul dans ce cas-là, intervient M. Paul. *Il y a la peur, la honte aussi. L'inspecteur m'a demandé qui tenait la caisse et si j'étais sûr de ma femme. De quoi semer la discorde dans les ménages et de faire une dépression. »* Son épouse, qui n'est donc pas officiellement employée, n'a pu que s'arrêter huit jours pour accoucher avant terme : *« Il fallait bien tenir la boutique et porter les caisses pendant que mon mari faisait les livraisons à l'extérieur. »* Depuis, le gérant de Neuilly s'est aperçu qu'il n'était pas seul à avoir des problèmes avec Félix-Potin.

Sur la vitrine de sa boutique, M. Goudey informe les clients, plutôt compréhensifs, des raisons de sa grève et précise que sa compagne *« est employée au noir »*. Pour les remplacements d'été, la société lui a cependant fait un contrat. Son salaire est pris sur la caisse de la boutique, mais son montant est imputé sur la feuille de paie de M. Goudey. *« La société déclare aux impôts le salaire de ma femme sur mon compte. C'est une fausse déclaration, et, de plus, elle ne paie pas de charges sociales pour les femmes. »*

« Notre statut de gérant mandataire date du 3 juillet 1944. Nous ne sommes pas salariés, mais nous cotisons à la Sécurité sociale. Nous avons les inconvénients des gérants libres sans en avoir les avantages », déclare encore Mme Aulaire, dont les clients sont prêts à signer une pétition. Elle a écrit au ministre du travail, M. Auroux, qui lui aurait répondu que la question du statut des gérants mandataires était complexe, ce qui demandait des enquêtes approfondies. Aujourd'hui, les rebelles de chez Félix-Potin veulent lancer un mouvement. Ils seraient quatorze, mais plusieurs centaines de gérants (il y a environ mille cinq cents magasins) ont, selon eux, des difficultés avec leur société. *« L'ennui, c'est qu'on ne se connaît pas. »*

JACQUES GRALL.



AFFAIRES

DIFFICULTÉS DANS L'AMEUBLEMENT

Le groupe Gautier envisage le licenciement de 600 salariés

(De notre correspondant.)

La Roche-sur-Yon. – La crise qui frappe le groupe vendéen Gautier, leader européen des meubles pour enfants, est-elle annonciatrice d'une vague de difficultés pour l'industrie française de l'ameublement ? C'est bien possible. Toujours est-il qu'au siège social de la plus importante entreprise de Vendée (2 500 *salariés*), les choses vont plutôt mal.

Tout a commencé lundi 14 mars avec l'annonce de la désignation d'un administrateur judiciaire à la tête de la maison mère du groupe. Cette requête émanait de M. Patrice Gautier, quarante-huit ans, P.-D.G. du groupe portant son nom, après l'échec des tentatives qu'il avait menées auprès des pouvoirs publics. Cette procédure, qui précède un dépôt de bilan imminent, assure au chef d'entreprise un certain volant de manœuvre. *Elle* lui permet de préparer un plan de restructuration en liaison étroite avec ses collaborateurs et la tutelle judiciaire.

Le deuxième élément de cette « crise » réside dans l'attitude du pool bancaire « coiffant » Gautier (dont le très puissant Crédit industriel de l'Ouest), qui a décidé, le 10 mars, de ne pas faire en totalité l'échéance, l'en-cours de crédit étant bien supérieur aux autorisations consenties. Créée en 1960 par M. Patrice Gautier à partir d'un atelier de menuiserie-ébénisterie hérité de son père, l'entreprise, depuis vingt ans, connaissait un essor remarquable. Ses neufs unités de production en France (Vendée, Maine-et-Loire, Sarthe et Corrèze) et une au Canada, les marques Gautier, Gami, Eguizier, Aranjou, ses nombreuses filiales en Europe et sur le continent nord-américain, faisaient du groupe un interlocuteur écouté.

Avec 25 % de son chiffre d'affaires consolidé (620 millions de *francs en* 1982) réalisés à l'étranger, Gautier semblait bien armé pour affronter l'avenir. *C'était* sans compter sur deux phénomènes de fond : la baisse du marché national et la compétitivité accrue des concurrents étrangers.

La crise de l'immobilier et la hausse des taux d'intérêts sont venues heurter de plein fouet les achats de meubles à crédit. En décembre 1982, M. Gautier, conscient des difficultés, avait proposé au personnel de ses entreprises un plan d'adaptation dans le cadre des contrats de solidarité Le Garrec. Il prévoyait, au plan industriel, une diversification de la production assortie d'une rationalisation de l'outil de travail ; ensuite, au plan social, une réduction du temps de travail à trente-cinq heures hebdomadaires sans compensation intégrale des salaires et la mise en place de départs en préretraite. Ces aménagements ne furent pas d'un grand effet sur la situation financière de l'entreprise, l'abondance des stocks de produits finis pesant de plus en plus lourd sur une trésorerie déjà fragile.

En janvier 1983, les ventes en magasin furent inférieures de 30 % à celles de janvier 1982. « *La décision que je viens de prendre n'est pas la plus facile, mais c'est la seule qui puisse sauver l'entreprise !* » affirme M. Gautier. En effet, dans le plan de restructuration que l'administrateur provisoire et le P.-D.G. sous tutelle proposeront à l'ensemble des salariés, la semaine prochaine, six cents licenciements pourraient être envisagés.

« *Il faut faire atterrir l'avion, l'alléger et le faire redécoller très vite* », dit M. Gautier. Cette restructuration ressemble à une opération chirurgicale : malade, le groupe Gautier ne peut envisager que l'amputation d'une partie de son personnel. Les conséquences humaines d'un tel choix sont redoutables : « *J'ai la conscience tranquille, rien d'autre n'était possible.* » M. Gautier parle d'un « *sinistre national* », mais il ajoute avec espoir et prudence : « *Toutes les solutions passent par la poursuite de l'activité du groupe sans arrêts, sauf ceux provoqués par les problèmes sociaux qui pourraient surgir.* »

HERVÉ LOUBOUTIN.

LES REVENUS DES AGENCES DE PUBLICITÉ ONT AUGMENTÉ DE PRÈS DE 18 % EN 1982

Les publicitaires ne peuvent qu'être satisfaits de l'année 1982. La marge brute (autrement dit le revenu des agences : honoraires et commissions) des cent premières a augmenté de 17,7 % pour atteindre 2,3 milliards de francs, si l'on en croit l'hebdomadaire professionnel *Stratégie*, qui publie son numéro spécial annuel sur l'activité des agences de publicité. Quant au chiffre d'affaires (montant total des budgets confiés par les annonceurs), des cent premières, il dépasse 15 milliards de francs. En tête, on trouve toujours Publicis-Conseil qui, a atteint en 1982 le chiffre d'affaires record de 1 milliard de francs, suivi de Roux, Seguela, Cayzac et Goudard (728,3 millions de F), de *Havas-Conseil (614 millions de F)*, de Young and Rubicam (583,6 mil*lions de F) et de Bélier-Conseil* (490 millions de F).

Parmi ces cinq premières agences (Havas- Conseil et Bélier-Conseil) deux sont des fleurons du groupe Eurocom, filiale spécialisée de l'Agence Havas, qui détient à lui seul environ 25 % du marché publicitaire français des agences, tandis que le groupe Publicis en contrôle environ 14 %, et Roux, Seguela, Cayzac et Goudard environ 7 %. Ainsi, trois groupes français se partagent près de la moitié de l'activité des agences, ce qui explique que Young and Rubicam, première agence américaine en France doive se contenter de la quatrième place et de près de 6,5 % du marché.

● **Esso étend les rabais sur les prix des carburants à plusieurs points de vente.** – Esso a décidé d'appliquer à compter du 17 mars la remise maximale autorisée de 10 centimes sur le super et de 9 centimes sur le litre d'essence ordinaire dans ses stations libre-service de Toulouse, La Rochelle, Metz, Nancy et en Lorraine. 560 stations Esso offrent désormais des rabais de 7 à 10 centimes. Cette décision fait partie de la contre-offensive des compagnies pétrolières à l'encontre des supermarchés (*le Monde* du 15 mars).

A LA CELLULOSE DE STRASBOURG

Un nouveau contrat de location-gérance a été signé avec les papetiers et les scieurs

De réunion de dernière chance, en ultime rencontre, les trois cent trente salariés de la Cellulose de Strasbourg ont retrouvé un emploi. Mercredi 16 mars au soir, une nouvelle société d'exploitation de la Cellulose de Strasbourg a signé un contrat de location-gérance avec le syndic chargé de la liquidation de l'ancienne société. Les activités devraient donc reprendre dès lundi 21 mars.

Créée en 1936 par un groupe suisse, l'usine papetière de Strasbourg *était passée sous* le contrôle d'un groupe britannique en 1972, puis était entrée dans le giron du Groupement européen de la Cellulose (G.E.C.), première tentative d'une politique de groupe dans l'industrie papetière *française, initiée* par des fabricants étrangers et notamment l'américain Parsons and Withmore.

Cette carrière « internationale » de la Cellulose se poursuivra, après le règlement judiciaire du GEC en 1980, par un contrat de location-gérance prorogé pour un an en janvier 1982. Ce n'est qu'en novembre dernier que les pouvoirs publics proposaient un plan de soutien permettant à la Cellulose de continuer son activité. Les collectivités locales, régions et départements se sont d'abord fait tirer l'oreille. Le 7 février dernier un accord était trouvé que les papetiers concernés eurent du mal à mettre en œuvre.

Le capital de la nouvelle société d'exploitation s'élève à 16 millions de francs. Il est détenu à raison de 49 % par un pool de banques régionales, et pour 51 % par deux sociétés participatives, l'une constituée par les papetiers dont Béghin-Say et l'autre par les scieurs dont l'activité et les emplois étaient compromis par l'arrêt de la Cellulose. L'État versera 25 millions de francs, 20 immédiatement et 5 d'ici à la fin de l'année. Cet apport financier, complété par 6 millions de francs venant des ministères de l'agriculture et de l'industrie, devra couvrir les dépenses d'investissements. Quant à l'apport des collectivités locales, fixé à 25 millions de francs *également*, il devrait financer notamment, le rachat des *actifs immobiliers* (estimés à 5 millions de francs).

Les syndicats de la Cellulose qui avaient mené des actions dures exultent : Pour la C.G.T. il s'agit d' « *une victoire pour l'emploi, pour le développement économique régional et pour la reconquête du marché intérieur* ». F.O. fait remarquer non sans raison que l'objectif primordial reste d'assurer la pérennité de l'entreprise, soit par la modernisation de l'unité actuelle, soit par l'implantation d'une nouvelle usine sur le site de Strasbourg. Le dossier Cellulose de Strasbourg se referme provisoirement. – J.G.

M. DANIEL MELIN VA DEVENIR PRÉSIDENT DE LA CELLULOSE DU PIN

La Cellulose du Pin (groupe Saint-Gobain), numéro un de l'industrie papetière française mais aussi un des plus gros fabricants de l'Europe des Dix avec un chiffre d'affaires proche de 6 milliards de francs, va changer de P.-D.G.

Président-directeur général de l'entreprise depuis trois ans, M. Pierre Chancel ne demandera pas le renouvellement de son mandat à l'assemblée annuelle du groupe, qui se tiendra en juin. M. Daniel Melin, directeur général depuis mai 1982, a été désigné pour lui succéder à ce poste. Il prendra en même temps la direction de la branche « bois-papier » de Saint-Gobain.

Agé de trente-huit ans, ce poly*technicien était entré dans* le groupe en 1974, comme ingénieur à l'usine *de Facture (Gironde) dont il était* rapidement devenu le directeur. Sa nomination ne constitue pas une surprise. – A. D.

AU CONSEIL DES MINISTRES

La normalisation française doit être adaptée aux préoccupations économiques

Faut-il y voir plus qu'une coïncidence ? Au moment où un débat sur « le protectionnisme intelligent » préoccupe le gouvernement, le conseil des ministres adopte une politique renforcée de normalisation. On sait que les normes des produits peuvent devenir de redoutables armes protectionnistes, et les exemples ne manquent pas de ces entraves techniques qui ont forcé le GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) à publier un code en 1978 pour les limiter. En tout cas, la normalisation française, selon le ministère de la recherche et de l'industrie, « *doit s'adapter aux préoccupations économiques et sociales du gouvernement* »...

Sur la base d'un rapport qu'il avait demandé à M. Germon, député P.S. de l'Essonne, M. Chevènement entend donc généraliser l'utilisation des normes N.F., en particulier pour les marchés publics, créer un conseil supérieur de la normalisation qui définira les orientations générales et coiffera l'AFNOR. La présence française dans les instances internationales (organisation internationale de normalisation ISO, et Comité européen du normalisation, CEN) sera en outre renforcée.

L'objet en est clair : « *La normalisation est un facteur capital de progrès qui contribue à la compétitivité des entreprises, à la défense des intérêts des consommateurs et à ceux des travailleurs. Elle participe à la reconquête du marché intérieur et conditionne le développement de nos exportations* », lit-on dans le rapport Germon. De plus, les étrangers sont beaucoup plus « normalisateurs » que les Français. La Grande-Bretagne procède également à une réforme. Les organismes allemands sont deux fois mieux armés. Les Etats-Unis font pression sur les instances internationales pour qu'elles adoptent leurs procédés et leurs normes dans tous les secteurs de pointe.

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Le groupe Caroni envisage 300 licenciements

De notre correspondant

Lille. – De trois cents à cinq cents suppressions d'emplois avant l'été dans le groupe Caroni : telles sont les mesures annoncées par la direction au cours d'une réunion du comité d'entreprise, mercredi 16 mars, à *Marcq-en-Barœul* (Nord). Premier groupe régional du bâtiment et des travaux publics dans le nord de la France, la société Ca*roni, toujours restée sous le contrôle* de la famille qui lui a donné son *nom, emploie quelque deux mille six* cents personnes dans ses dix-huit filiales.

La direction, qui s'est vu à deux *reprises refuser l'autorisation de li*cencier pour raisons économiques *par la direction départementale du* travail, justifie ces mesures par une baisse de 15 % de l'activité et la régression du marché, notamment dans la construction de maisons individuelles.

Dans le meilleur des cas, estime-*t-elle, le chiffre d'affaires* consolidé du groupe baisserait cette année de 5 %, passant de 800 millions de francs à 760 millions.

La C.G.T. et la C.F.D.T. voient plutôt dans ce plan une volonté du groupe de se restructurer pour s'assurer des marchés plus lucratifs. A l'annonce de ces mesures, deux cents personnes ont manifesté mercredi devant le siège social de Marcq-en-Barœul et aux abords de la mairie de Lille.

ÉTRANGER

Le gouvernement belge demande de nouveaux pouvoirs spéciaux

De notre correspondant

Bruxelles. – Le premier ministre belge, M. Wielfried Martens, a engagé le 16 mars, devant le Parlement, un combat décisif pour la poursuite du programme de redressement économique et financier entrepris depuis presque un an et demi par la coalition des sociaux-chrétiens et des libéraux. Sur le front monétaire, M. Martens s'est contenté de faire savoir qu'une politique de croissance équilibrée « *implique le maintien de la stabilité du cours du change* ».

Le débat doit se poursuivre jusqu'à vendredi soir 18 mars, lorsque sera présentée sans aucun doute une motion de défiance. La défaire du gouvernement est peu probable. Mais l'opposition pourrait se mobiliser dans le pays, où l'on constate déjà une agitation syndicale contre un plan de restrictions qui est d'ailleurs loin de viser exclusivement les travailleurs.

Cependant, M. Martens, après *avoir rappelé que, grâce aux* « *pouvoirs spéciaux* » que le Parlement lui *avait accordés en 1982, un* redressement notable de l'économie est déjà *intervenu*, a *souligné* que les entreprises sont redevenues compétitives *sur le plan international* et que la balance des paiements s'est sensiblement améliorée.

En ce qui concerne le budget de *1983*, le gouvernement vient de réaliser un effort considérable. Il devait faire face à des demandes de crédits supplémentaires s'élevant à 40 milliards de francs belges (1), alors que les recettes seront inférieures de 11 milliards à ce qui était prévu. Aussi une série de mesures ont-elles été prises pour enrayer ce dérapage : une quarantaine de milliards d'économies sont prévus ; un relèvement des cotisations sociales doit rapporter 6 milliards ; le relèvement des taxes sur les carburants et un contrôle plus strict des frais professionnels déductibles devraient assurer plus de 5 milliards de rentrées nouvelles.

Les premiers touchés par ce programme sont les salariés de la fonction publique. Leur prime de fin d'année, qui représente en moyenne un demi-mois de salaire, ne sera payée que dans le courant de 1984. Dans le secteur privé, les cotisations d'assurance-chômage subiront pendant un trimestre une augmentation de 2 %. Quant aux chômeurs, leurs allocations seront soumises à l'impôt si le revenu de la famille atteint 750 000 francs belges par an.

Sur un point, M. Martens n'a apporté aucune précision. Il a bien indiqué que des mesures seraient prises pour encourager l'investissement des capitaux, notamment dans la construction. Il reste cependant à voir si le gouvernement va accorder un « pardon fiscal » à ceux qui rapatrieraient de l'argent placé illégalement à l'étranger.

Le but essentiel du premier ministre est d'obtenir une nouvelle fois du Parlement certains « pouvoirs spéciaux », qui, toutefois, seraient limités aux problèmes touchant l'assainissement des finances publiques et la *promotion* de l'emploi. Il est clair, en effet, que le programme *gouvernemental pourrait être compromis* par de trop longues discussions à la Chambre et au Sénat.

JEAN WETZ.

(1) 1 F.B. = 0,15 F.F.

Aux Etats-Unis

Les mises en chantier de logements continuent d'augmenter

Washington (*A.F.P.*) – L'industrie *américaine a tourné en février* à 68,5 % de ses capacités de production, *soit 0,2 point de plus seulement* que le mois précédent. Cette faible progression a reflété la légère amélioration de la production industrielle américaine (+ 0,3 %) intervenue en février. En janvier, le pourcentage d'utilisation des capacités avait augmenté de 0,8 % à la suite d'un accroissement plus marqué (1,3 %) de la production industrielle. Selon l'importante organisation patronale Association nationale des industriels, « *les industriels ne vont pas développer rapidement leurs productions tant qu'ils ne verront pas une augmentation substantielle et soutenue de leurs ventes* ».

Cependant – nouvel indice d'amélioration de la conjoncture américaine. – les mises en chantier *ont augmenté de 2,9 % en février*, atteignant le rythme annuel de 1,76 *million de logements*, le plus haut niveau depuis septembre 1979. *Ce progrès est d'autant plus remarquable que, après les gains de 33,4 % en janvier, la plupart des* analystes s'attendaient à une retombée *en février*. « *Ces chiffres sont réellement élevés* », a estimé un économiste de l'Association nationale du bâtiment, « *ils montrent bien quel effet favorable peut avoir une baisse des taux d'intérêt* ». Les permis de construire ont également progressé de 1 % en février, atteignant un rythme annuel de 1,43 million.



ÉTRANGER

En Australie

Le nouveau gouvernement travailliste doit faire face à un déficit budgétaire très élevé

Correspondance

Canberra. — Le nouveau gouvernement travailliste de M. Hawke a hérité d'un important déficit pour l'année financière en cours (4,3 milliards de dollars australiens), qui devrait atteindre 9,6 milliards, en 1983-1984 soit 6 % du produit intérieur brut. La nouvelle de ce dérapage massif, ainsi que les chiffres alarmants sur les fuites de capitaux pendant la dernière semaine de la campagne électorale, ont été les deux dures réalités économiques auxquelles le premier ministre et son ministre du Trésor, M. Paul Keating, ont été confrontés, dès le lendemain de leur victoire massive.

Avant même la mise en place du gouvernement, MM. Hawke et Keating avait décidé d'endiguer cette hémorragie — qui avait atteint 2,5 milliards de dollars — en annonçant une dévaluation de 10 %. M. Hawke avait indiqué clairement que la méthode de fixation du cours du dollar — son taux étant fixé quotidiennement à l'intérieur d'une fourchette approuvée par le gouvernement — ne serait pas modifiée. La dévaluation a apaisé la fièvre du marché et les capitaux ont commencé de revenir en Australie le jour même.

Le jour de la prestation du gouvernement, un taux de chômage record, soit 10,7 %, et une aggravation du déficit de la balance commerciale avaient été annoncés. Les travaillistes ont été élus grâce à leur engagement d'accroître le déficit budgétaire de 1,5 milliard en réduisant les impôts, en augmentant les dépenses sociales et en créant de nouveaux emplois. Mais le déficit massif qui vient d'être révélé signifie que toutes les promesses électorales du parti, de même que les programmes hérités du précédent gouvernement conservateur de M. Fraser, devront être révisés. M. Hawke a déclaré qu'il n'était pas possible de continuer avec un déficit pareil. Selon M. Keating, les promesses de création d'emplois seront honorées, mais les réductions d'impôt devraient être mises de côté.

La première décision prise par le gouvernement a été d'inviter une grande variété d'hommes d'affaires et de syndicalistes à une conférence au sommet pour discuter des problèmes économiques du pays. Cette proposition — un vieux rêve de M. Hawke — devrait, souhaite-t-on, créer le cadre d'un programme de *« réconciliation nationale »*.

Pour la première fois en Australie, M. Hawke a l'intention de rendre publiques les prévisions à long terme du Trésor. Il espère que cette vision peu optimiste de l'avenir encouragera employeurs et syndicats à travailler ensemble pour empêcher une dégradation encore plus sérieuse de l'économie.

Cependant, bien qu'avant les élections le Labor se soit opposé à la *« pause »* de six mois des augmentations de salaires introduite en décembre par M. Fraser, le premier ministre déclare désormais que cette *« pause »* devra être prolongée jusqu'à la fin de 1983. M. Hawke espère réduire l'opposition des syndicats à cette réduction de fait du pouvoir d'achat en demandant au Trésor de surveiller les prix dans les industries-clés, afin de maintenir les hausses à un niveau acceptable. Mais il a en même temps affirmé clairement qu'il considérait comme inacceptablement bas le niveau actuel des profits au sein du revenu national.

Son gouvernement a montré, au cours de ces premiers jours au pouvoir, sa modération et son pragmatisme. Les craintes des milieux d'affaires de voir la victoire travailliste enfanter un monstre socialiste semblent, dans une large mesure, apaisées. Les membres du patronat étaient très désireux de recevoir une invitation pour le « sommet » industriel qui se réunira fin avril, et qui sera le premier test important de la capacité de M. Hawke de faire travailler ensemble les Australiens.

ANNE SUMMERS.

● **Les prix de gros ouest-allemands** ont diminué de 0,8 % en février, après avoir reculé de 1 % en janvier et de 0,6 % en décembre. Sur douze mois (mars 1982-février 1983), ils enregistrent une baisse de 0,8 %. Sur un an, ils avaient diminué de 0,2 % en janvier, mais augmenté de 2,6 % en décembre. — *(A.F.P.)*.

ÉNERGIE

DU GAZ DANS LE NORD DE LA FRANCE ?

Les rumeurs de la Bourse

L'action de la Compagnie française des pétroles a gagné près de 7 % à l'ouverture de la Bourse de Paris le 16 mars sur la rumeur d'une découverte de gaz dans le nord de la France, sous les gisements de charbon. M. Delaporte, directeur général de Gaz de France avait sous forme de boutade exprimé l'espoir, la semaine passée sur Europe 1, de voir découvrir dans cette région un *« nouveau Groningue »*, gisement néerlandais parmi les plus importants du monde. Il n'en a pas fallu plus pour enflammer la Bourse !

Il est vrai que la Compagnie française des pétroles, à parts égales avec BP et une filiale de l'AGIP sur un permis de 8 000 km2 (entre Epinay, Cambrai et Douai) délivrée en 1979, vient de commencer un premier forage. Il y avait déjà eu dans le passé des tentatives mais les forages n'avaient pas dépassé 2 500 mètres de profondeur. Or si la géologie apparaît aux prospecteurs particulièrement favorable *il faut aller sous la couche* charbonnière poour espérer faire une découverte.

La C.F.P. avec une nouvelle technologie de forage pense arriver à moins 4 500 mètres en juillet. Pour l'instant, les sondes ne sont qu'à 500 mètres sous terre. Il faudra donc attendre l'été pour transformer peut-être un espoir en certitude. La géologie de la mer d'Iroise n'était-elle pas, elle aussi, pleine de promesses ?

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou Dép. —		Rep. +ou Dép. —		Rep. +ou Dép. —	
$ E.-U.	6,8575	6,8675	+ 200	+ 240	+ 405	+ 455	+1065	+1185
$ can.	5,6110	5,6210	+ 160	+ 200	+ 320	+ 370	+ 815	+ 925
Yen (100)	2,8895	2,8950	+ 135	+ 160	+ 285	+ 315	+ 850	+ 915
DM	2,8855	2,8910	+ 185	+ 205	+ 380	+ 410	+1060	+1125
Florin	2,6085	2,6855	+ 175	+ 195	+ 365	+ 390	+1010	+1075
F.B. (100)	14,6520	14,6930	—41040	—31060	—39080	—30020	—41020	—24000
F.S.	3,3425	3,3500	+ 240	+ 270	+ 505	+ 540	+1400	+1540
L (1 000)	4,8170	4,8275	—1055	— 760	—1270	— 970	—2345	—1960
£	10,3300	10,3500	+ 150	+ 225	+ 340	+ 440	+1100	+1300

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 1/4	9	9 5/16	9	9 3/8	9 1/4	9 5/8
DM	4 7/8	5 1/4	4 7/8	5 1/4	4 7/8	5 1/4	4 7/8	5 1/4
Florin	4 3/8	5	4 1/4	4 7/8	4 5/16	4 15/16	4 7/16	5 1/16
F.B. (100)	15	25	38 1/2	47	25	29	16	22
F.S.	3 5/8	4 7/8	3 3/4	4 1/8	3 3/4	4 1/8	3 11/16	4 1/16
L (1 000)	18	25	31	39	25	28	21	23
£	10 1/2	11 1/4	10 1/2	11 1/8	10 3/8	11	10 1/16	10 11/16
F. franç.	20	50	80	90	45	55	24	30

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS

PARIS

LA VIE DES

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 mars

Le redécollage

La Bourse de Paris a brillamment réussi mercredi le redécollage qu'elle avait très timidement réamorcé la veille. Dès l'ouverture ou presque, la Compagnie française des pétroles, intéressée à la recherche d'un gisement de gaz à Maubeuge, donnait le ton et s'envolait après dix minutes de transactions (+ 9,2 %). Moët-Hennessy lui emboîtait le pas et bien d'autres valeurs encore, pour la plupart « indexées sur le dollar » en raison de leurs activités. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané affichait une hausse voisine de 2 %.

La tentation est grande de reprendre le vocabulaire aéronautique et de dire « Bravo Papa », deux mots-clés sur les vingt-six employés dans l'aviation pour désigner les lettres de l'alphabet. Avec la semaine de répit laissée par le chef de l'État, la spéculation a repris de plus belle autour de la corbeille. Comme d'habitude ce sont les investisseurs étrangers qui ont fait la décision, les britanniques en particulier. Leurs achats n'ont pas atteint des proportions considérables. Mais avec la rétention de l'offre et la fréquente étroitesse du marché, le « papier » s'est raréfié et les cours, comme tout naturellement en pareil cas, ont monté.

Les opérateurs du Royaume-Uni jouent-ils un plan d'hyper-austérité, et les valeurs d'entreprises les mieux placées pour en profiter, ou simplement une dévaluation du franc ? À moins que ce ne soit les deux à la fois. Dans les travées, les professionnels affichaient une grande satisfaction, mais une non moins grande perplexité sur les motifs réels poussant l'étranger à s'intéresser de si près aux actions.

Malgré la reprise du dollar, la devise-titre s'est encore repliée : 8,76 F – 8,79 F, contre 8,73 F – 8,90.

Baisse de l'or à Londres (424 dollars l'once contre 434,50 dollars) et à Paris avec le lingot à 94 150 F (–1 800 F) et le napoléon à 714 F après 711 F (contre 725 F). Recul du 4 1/2 % 1973 (–2,4 %).

NEW-YORK

Repli en fin de séance

Après avoir poursuivi son avance durant la majeure partie de la séance, Wall Street a fait brusquement volte-face mercredi, et l'indice des industrielles, un moment parvenu à la cote 1 134,77, s'est finalement établi à 1 116, soit à 8,51 points en dessous de son niveau précédent. Les ventes ont surtout pesé sur les « Blue chips ». De ce fait, le bilan de la séance n'a pas vraiment témoigné du renversement de tendance. Sur 1 956 valeurs traitées, 846 ont baissé, 732 ont monté, et 378 n'ont pas varié.

Le marché a d'abord été encouragé par l'apparition de *nouveaux signes*, prouvant que la conjoncture s'améliorait : augmentation plus importante que prévu en février du taux d'utilisation des capacités industrielles, nouvelle progression le même mois des *mises en chantier de logements*, révision en hausse des prévisions économiques faites par le Trésor américain. Mais la déception semble venue ensuite des piètres résultats des ventes au détail. D'assez nombreux opérateurs en ont conclu, peut être hâtivement, que le redémarrage de la machine industrielle ne serait pas aussi rapide et marqué que les pronostics le laissaient entendre.

Il reste que, en dépit d'une certaine confusion dans les esprits, le sentiment était relativement bon autour du « Big Board », certains analystes allant jusqu'à prédire que l'accord de l'OPEP sur les prix du pétrole devrait favoriser une nouvelle ascension des cours. L'activité s'est accrue, et 83,57 millions de titres ont changé de mains contre 62,41 millions.

VALEURS	Cours du 15 mars	Cours du 16 mars
Alcoa	34	33 5/8
A.T.T.	66 1/4	66
Boeing	37 1/2	37 7/8
Chase Manhattan Bank	52 3/8	52 1/4
Du Pont de Nemours	41 1/4	40 5/8
Eastman Kodak	85 1/4	84
Exxon	30 7/8	30 3/8
Ford	39 1/4	39 3/8
General Electric	103 1/4	102 1/8
General Foods	41	40 3/4
General Motors	60 1/8	59 3/8
Goodyear	30	29 5/8
I.B.M.	100 3/4	98 7/8
I.T.T.	35 1/4	35 1/8
Mobil Oil	28 1/4	26 5/8
Pfizer	75 5/8	72 5/8
Schlumberger	42 1/4	39 1/4
Texaco	32 7/8	32 7/8
U.A.L. Inc.	33 1/4	35
Union Carbide	59 1/4	59
U.S. Steel	23 3/8	23 1/4
Westinghouse	48 1/4	46 3/4
Xerox Corp.	39 3/4	39 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BROOKE BOND LIEBIG. – Le groupe alimentaire britannique annonce, pour le premier semestre de l'exercice s'achevant le 30 juin prochain, un bénéfice, après impôts, de 11,83 millions de livres contre 10,65 millions. Le chiffre d'affaires a cependant diminué : 469,6 millions de livres contre 486,30 millions. L'accroissement des profits est imputable à la meilleure performance de la filiale Baxters et à l'arrêt de sa compagnie Chard Meat, enfin, à la réduction des taux d'intérêt.

CRÉDIT DU NORD. – Prochain lancement d'un emprunt de 800 millions de francs à 15,10 %, remboursable *in fine* au bout de huit ans. Le prix d'émission est de 99,70 %, soit 4 985 F par titre de 5 000 F.

MANURHIN. – *Comme le président A. Veil l'avait confié dans une interview accordée à l'Usine nouvelle*, en décembre 1982, les résultats pour 1982 devraient être « *épouvantables* ». Dans un communiqué, Manurhin précise que les pertes excéderont les estimations précédentes et pèseront lourd sur la situation nette.

Cette détérioration du bilan est due essentiellement aux ajustements afférents aux exercices antérieurs, mais également à une diminution conjoncturelle, et donc provisoire, de l'activité dans le domaine des munitions en 1982.

Le retour à l'équilibre d'exploitation reste quand même prévu pour l'exercice en cours.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	14 mars	15 mars
Valeurs françaises	110,6	111,1
Valeurs étrangères	114	112,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	15 mars	16 mars
Indice général	109,9	111,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 17 mars .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 mars	17 mars
1 dollar (en yens)	237,30	237,85

BOURSE DE PARIS — Comptant — 16 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 373
5 %	....	0 603
3 % amort. 45-54	....	1 874
4 1/4 % 1963	103 10	2 173
Emp. N. Eq. 6 % 67	114 50	4 761
Emp. 7 % 1973	8635	..
Emp. 8,80 % 77	105 50	7 195
9,80 % 78/93	86 40	6 659
8,80 % 78/86	87 50	2 290
10,80 % 79/94	88 80	5 740
13,25 % 80/90	97 75	10 418
13,80 % 80/87	99 35	5 747
13,80 % 81/89	99 50	2 306
16,75 % 81/87	107 60	8 627
16,20 % 82/90	107 15	2 796
16 % juin 82	105 60	12 318
E.D.F. 7,8 % 61	134 40	2 166
E.D.F. 14,5 % 80-82	....	10 440
Ch. France 3 %	160	..
CNB Bques janv. 82	99 06	3 195
CNB Paribas	99 13	3 185
CNB Suez	99 06	3 195
CNI janv. 82	99 01	3 195

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interbail (obl. conv.)	168	....
Aciers Peugeot	44	44
A.G.F. (St Cent.)	335	335
A.G.P. Vie	3315	3315
Agr. Inc. Madag.	58 80	58 80
Air-Industrie	13 30	14 70 d
Alfred Herlicq	63 50	62 50
Allobroge	355	355 20
André Roudière	40	40
Applic. Hydraul.	233	233
Arbel	48	49 90
Artois	305 50	....
At. Ch. Loire	25	25 10
Ausseda-Rey	13 50	13 90
Bain C. Monaco	94 30	....
Banania	420	422
Banque Hypoth. Eur.	317	319 90
Blanzy-Ouest	334	333 50
B.N.P. Intercontin.	80	78
Bénédictine	1060	1035
Bon-Marché	75 20	75 10
Borie	346 50	332 60 o
Bras. Glac. Int.	400 20	400 50
Cambodge	147	148 50
C.A.M.E.	97 50	98
Campenon Bern.	172	174 50
Caout. Padang	208	....
Carbone-Lorraine	44	43 10
Carnaud S.A.	63	63 40
Caves Roquefort	570	570
C.E.G.Frig.	129 50	128
Centen. Blanzy	933	896
Centrest (Ny)	107 50	107 50
Cerabati	76 90	74 10
C.F.F. Ferrailles	128 10	128
C.F.S.	578	....
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	12	....
C.G.V.	84	....
Chambon (M.)	337	337
Chambourcy (M.)	1250	1300 d
Champex (Ny)	117	....
Chim. Gde Paroisse	57 50	58
C.I. Maritime	310	310
Ciments Vicat	223	225
Citram (B)	129	....
Clause	295	295
Cl. MA (Fr.-Bail)	330	....
CMM-Mar Madag.	17 40	17 40
Cochery	60	....
Cofradel (Ly)	415	415
Cogifi	180	180 50
Comindus	310	298
Comiphos	155 10	155 10
Comp. Lyon-Alem.	152 50	152 50
Concorde (La)	253	243
C.M.P.	6	6 25
Conte S.A. (Li)	16 30	....
Crédit (C.F.B.)	280	275
Créd. Gén. Ind.	327	317
Crédit Univers.	390	394
Créditel	104 80	104
C. Sabl. Seine	115	....
Darblay S.A.	99	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	292	295
Degremont	110 20	112
Delalande S.A.	140	140
Delmas-Vieljeux	509	495 c
Dév. Rég. P.d.C (Li)	119	119
Didot-Bottin	277	278
Dist. Indochine	359	359
Drag. Trav. Pub.	187 90	188
Duc-Lamothe	175	182 d
Dunlop	4 35	4 65 d
Eaux Bass. Vichy	920	925
Eaux Vittel	590	590
Ecco	1710	1715
Economats Centre	503	497
Electro-Banque	245	245
Electro-Financ.	341	342
Elf-Antargaz	174	174
E.L.M. Leblanc	475 50	494 50
Entrepôts Paris	178 50	181 10
Epargne (B)	1200	1240 d
Epargne de France	220	219 10
Epéda-BF	806	825
Escaut-Meuse	270	268 20
Eurocom	420	418
Europ. Accumul.	36 80	36 10
Eternit	210 50	214 50
Félix Potin	895	850
Ferm. Vichy (Ly)	189	142 80 o
Files-Fourmies	3 20	3 20
Finalens	76	77
FIPP	91	87 40
Fnac	216	215
Focep (Chât. eau)	1525	1526
Foncière (Cie)	139 50	140
Fonc. Agache-W.	83 90	80 50 o
Fonc. Lyonnaise	1240	1250
Foncina	111	111
Forges Gueugnon	12 10	12 10
Forges Strasbourg	124 60	124 80
Fougerolle	146	146
France I.A.R.D.	103	103
France (La)	430	429
Frankel	130	....
Fromageries Bel	420	430
From. P.-Renard	197 60	189 60 o
GAN	677	678
Gaumont	520	499
Gaz et Eaux	859	858
Gerrain	120	124 80
Gér. Arm. Hold.	37 10	37 50
Gerland (Ly)	549	550
Gévelot	46 20	....
Gr. Fin. Constr.	145 60	150
Gds Moul. Corbeil	100	100
Gds Moul. Paris	240	240
Groupe Victoire	328 20	326 20
G. Transp. Ind.	113 40	113 40
Huard-U.C.F.	46 10	46
Hutchinson	25	25 70
Hydro-Energie	70 75	71 30
Hydroc. St-Denis	60 50	58 20
Immindo S.A.	154 50	157
Immivest	104 90	105
Immobail	213	213
Immobanque	375	385
Immob. Marseille	1201	1199
Immofice	286	286
Imp. G.-Lang	2 90	
Industrielle Cie	675	670
Interbail (act.)	304	292
Jaeger	76	74 80
Kinta S.A.	640	660
Lafitte-Bail	212	210
Lambert Frères	36 50	....
Lampes	125	136 70 d
La Brosse-Dupont	60 10	....
Lebon Cie	370	371
Lille-Bonnières	275	265 50
Locabail Immob.	400	400
Loca-Expansion	138	135
Locafinancière	168	165
Locatel	310 60	310 60
Lordex (Ny)	112	112
Louvre	250 50	250
Luchaire S.A.	89 80	89 80
Magasins Uniprix	61 10	61 90
Magnant S.A.	49	49
Maritimes Part.	91 60	....
Marocaine Cie	23 20	24 10
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	309	309
M. H.	64	66
Mic	230	230
Mors	251	....
Nadella S.A.	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Naval Worms	106	106
Navig. (Nat. de)	73 80	70 60 o
Nicolas	325	319
Nodet-Gougis	67	65
OPB Paribas	98 80	95
Optorg	85	84
Origny-Desvroise	132	132
Palais Nouveauté	293	294
Paris-Orléans	99 30	95 30
Part. Fin. Gest. Im.	168	175
Pathé-Cinéma	148 20	148 20
Pathé-Marconi	77	80
Piles Wonder	85	86
Piper-Heidsieck	256	252
Porcher	179	180
Profils Tubes Est	7 25	7 20
Prouvost ex-Lain.R.	35 50	36
Providence S.A.	294	282 20
Publicis	705	715
Raff. Soul. R.	160	158 10
Ressorts Indust.	100 50	96 50
Ricqlès-Zan	124	....
Ripolin	46 20	47
Risla (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	64	64
Rochette-Cenpa	17 50	17 50
Rosario (Fin.)	96	96 20
Rougier et Fils	58	54 o
Roustelot S.A.	375	371
Sacer	35 50	56
SAFAA	56 20	58 50 d
Safic-Alcan	179	165 80
SAFT	137	137 90
Sainrapt et Brice	....	....
Saint-Raphaël	80	80
Salins du Midi	244 50	234 50 o
Santa-Fé	148	150
Satam	51 70	50 10
Savoisienne (M)	84	84
SCAC	195	195
Sellier-Leblanc	191	192
Senelle Maubeuge	147	148
S.E.P. (M)	82	....
Serv. Equip. Véh.	29	30 20
Sicli	52	51 10
Sicotel	169 20	175
Sintra-Alcatel	553	553
Siram	118	120
Siph (Plant. Hévéas)	165	168 40
Silminco	325	325
SMAC Acieroïd	159 80	156
Sofal financière	351	350
Soffo	162	168 50
Soficomi	302	304
S.O.F.I.P. (M)	91	91
Sofragi	616	616
Sogepal	233 80	....
Soudure Autog.	112	115
S.P.E.G.	93 50	94
Speichim	165	165
S.P.I.	151 10	161 10
Spie Batignolles	183 10	183 10
Stemi	226 40	....
Synthelabo	179	181
Taittinger	412	425
Tissut-Aequitas	58 70	....
Thann et Mulh.	46 10	45 10
Tissmétal	28 10	28 10
Tour Eiffel	285	277
Trailor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	101 10	101
Ugimo	148	146 30
Unibail	406	402 70
Unidel	81 50	82
U.A.P.	567	561
Union Brasseries	34 80	34 50
Union Habit.	182	182
Un. Imm. France	197 20	195
Un. Ind. Crédit	325	324
Unipol	....	....
Vinçay Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	43 10	44 80 d
Waterman S.A.	160	160
Brass. du Maroc	138	....
Brass. Ouest-Afr.	25 30	25

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	200	....
Akzo	171	173
Alcan Alum	281	280
Algemeine Bank	1150	1155
Am. Petrofina	449 50	....
Arbed	174	....
Asturienne Mines	47 50	....
Bco Pop Espanol	77	77

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	41300	43000
Barlow Rand	96	97
Bell Canada	173	173
Blyvoor	135	....
Bowater	27	26 50
British Petroleum	42 10	....
Br. Lambert	290	....
Caland Holdings	89	98
Canadian-Pacific	315	300
Cockerill-Ougre	....	....
Cominco	380	345
Commerzbank	560	570
Courtaulds	12 10	....
Dart. and Kraft	625	586
De Beers (port.)	61 10	....
Dow Chemical	287	287
Dresdner Bank	591	614
Femmes d'Auj.	84	75 d
Finoutremer	183	....
Finsider	0 27	....
Foseco	22 80	....
Gén. Belgique	244	244
Gevaert	356	346 10
Glaxo	100	105
Goodyear	268	272
Grace and Co	384	384
Grand Metropolitan	50 70	50
Gulf Oil Canada	98	98
Hartebeest	674	610
Honeywell Inc.	827	....
Hoogovens	53 60	87
I. C. Industries	357	357
Int. Min. Chem	344	360
Johannesburg	840	....
Kubota	12	12
Latonia	231	231 80
Mannesmann	592	....
Marks-Spencer	28 90	28 60
Midland Bank Ltd	54	53 80
Mineral-Ressourc.	100	97
Nat. Nederlanden	475	466
Noranda	170 10	169 50
Olivetti	14 60	14 70
Pakhoed Holding	165	170
Petrofina Canada	1011	....
Pfizer Inc.	680	672
Phoenix Assuranc.	38 30	39 d
Pirelli	8 90	8 70
Procter Gamble	517	521
Ricoh Cy Ltd	26 90	26 90
Rolinco	835	842
Robeco	897	903
Shell fr. (port.)	56 20	....
S.K.F. Aktiebolag	191	195
Sperry Rand	305 10	310
Steel Cy of Can.	186	179
Stilfontein	149	141
Sud. Allumettes	194	....
Tenneco	308	303 20
Thorn EMI	62 50	....
Thyssen c. 1 000	273	....
Toray indust. inc	13 65	13 65
Vieille Montagne	680	710
Wagons-Lits	341	340
West Rand	77 10	76

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	735	740
Far East Hotels	1 37	1 39
Merlin Immobilier	1620	1620
Métallurg. Minière	147	147
M.M.B	267	269
Novotel S.I.E.H.	860	870
Sarakreek N.V.	290	290
Sodexho	1770	1780
Softbus	215	215
Rodamco	430	431

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	179	....
Cellulose du Pin	16 25	16 50
Coparex	339 80	335
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Ions Industries	13	....
La Mure	61 20	....
Océanic	24 20	19 50 o
Petrofigaz	379	....
Promuptia	130 50	....
Ratier Forest G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	615	619
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	95	96
Total C.F.N.	69 30	....
Ufinex	200	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

16/3	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	178 35	168 35
Actions-Investiss.	223 12	213
Actions sélectives	256 41	244 78
Aedificandi	300 76	287 12
A.G.F. 5000	212 64	203
Agfimo	311 40	297 28
Alaf	219 45	209 50
A.L.T.O.	191 58	182 89
Amérique Gestion	461 22	440 31
Bourse-Investiss.	238 18	227 38
Capital Plus	1121 31	1121 31
C.I.P.	724 91	692 04
Convertimmo	243 85	232 80
Cortexa	820 62	783 41
Crédinter	315 37	301 07
Croiss. Immobil.	285 98	273 02
Démeter	57141 43	56970 52
Drouot-France	221 43	211 39
Drouot-Investiss.	548 06	523 21
Drouot-Sécurité	174 47	166 56
Energie	213 90	204 20
Epercourt Sicav	5500 25	5472 89
Epargne Associations	21220 35	21177 99
Epargne-Croiss.	1157 12	1104 65
Epargne-Industr.	376 65	359 57
Epargne-Inter	558 53	533 20
Epargne-Oblig.	171 99	164 19
Epargne-Unie	729 57	696 49
Epargne-Valeur	296 27	282 84
Eurocic	7235 98	6907 86
Euro-Croissance	324 19	309 49
Financière Privée	691 60	660 24
Foncier Investiss.	543 07	518 44
France-Garantie	273 85	268 48
France-Investiss.	334 95	319 76
Fr.-Obl. (nouv.)	386 52	368 99
Francic	199 67	190 62
Fructidor	207 96	198 53
Fructifrance	364 55	348 02
Fructivar	53228 41	53095 67
Gestion Mobilière	476 98	455 35
Gest. Rendement	469 31	448 03
Gest. Sél. France	310 44	296 36
Haussmann Oblig.	1111 16	1060 77
I.M.S.I.	310 70	296 61
Indo-Suez Valeurs	535 08	510 82
Ind. française	11157 89	11157 89
Interoblig.	9062 60	8651 65
Intersélect France	211 56	201 97
Intervaleurs Indust.	331 68	316 64
Invest. Obligataire	10898 44	10976 49
Invest. St-Honoré	566 17	540 50
Laffitte-crt-terme	105486 24	105486 24
Laffitte-Expansion	533 88	509 67
Laffitte-France	160 72	153 42
Laffitte-Oblig.	141 28	134 87
Laffitte-Rend.	191 79	183 09
Laffitte-Tokyo	640 56	611 51
Livret portefeuille	403 74	385 43
Mondial Investiss.	279 81	267 12
Monecic	58840 81	58840 81
Multi-Obligations	400 57	382 41
Natio.-Assoc.	20285 46	20244 97
Natio.-Epargne	12055 15	11935 79
Natio.-Inter.	805 65	769 12
Natio.-Placements	109585 63	109585 63
Natio.-Valeurs	436 83	417 02
Oblisem	140 70	134 32
Pacifique St-Honoré	331 08	316 07
Paribas Epargne	10567 24	10625 14
Paribas Gestion	448 83	428 48
Phénix Placements	208 89	207 85
Pierre Investiss.	356 78	340 60
Province Investiss.	242 78	231 77
Rendem. St-Honoré	11221 87	11166 04
Sécur. Mobilière	356 14	339 99
Sél. court terme	11985 97	11906 67
Sélec. Mobil. Div.	268 10	255 94
Sélection-Rendem.	165 26	157 77
Sélect. Val. Franç.	170 35	162 63
S.F.I. fr. et étr.	373 69	356 74
Sicavimmo	409 36	390 79
Sicav 5000	174 01	166 12
S.I. Est	780 34	744 95
Slivafrance	269 51	257 29
Slivam	263 10	251 17
Slivarente	187 51	179 01
Slivinter	286 91	273 90
S.I.G.	639 84	610 13
S.N.I.	907 37	866 22
Solinvest	373 26	356 33
Sogepargne	299 35	285 78
Sogevar	709 41	677 24
Sogister	899 60	858 81
Soleil Investiss.	400 29	382 14
U.A.P. Investiss.	285 81	272 85
Unifrance	214 93	205 18
Unifoncier	576 19	550 06
Unigestion	510 95	487 78
Uni-Japon	775 02	739 88
Unirente	1845 85	1591 73
Univer	11710 10	11710 10
Valorem	322	307 40
Valrel	117614 34	117496 84
Worms Investiss.	600 93	573 68

◆ : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2070	4,5 % 1973	2074	2031	2020	1998
3030	C.N.E. 3 %	2987	3030	3045	3031
505	Agence Havas	491	514	513	514
415	Air Liquide	459 50	464	463	460
300	Als. Superm.	298	298	298	298
68	A.L.S.P.I.	67	69 40	69 20	68
139	Alsthom-Atl.	147	148 80	149	145 80
785	Amrep	732	730	730	730
187	Applic. gaz	245	248	245	243 30
158	Arjom. Prioux	166	168	166	168
800	Aux. Entrepr.	901	910	910	900
430	Av. Dass.-Br.	456	459	459	450
183	Bail-Equipem.	185	185	185	186
405	Bail-Investiss.	424	425	425	417
310	Cie Bancaire	295 50	300	301	300
110	Bazar H.-V.	107 80	107 90	107 90	107
152	B.C.T. Midi B.	145	149 80	149 80	148
245	Béghin-Say	252	252	253	250
410	Bic	460	462	465	462
192	B.I.S.	194 10	190 20	190 20	190 20
540	Biscuit (Géné.)	585	584	580	578
1210	Bongrain S.A.	1230	1240	1241	1216
730	Bouygues	700	714	726	534
1380	B.S.N.-G.D.	1490	1504	1504	1500
1480	— (obl.)	1620	1600	1600	1590
1300	Carrefour	1333	1334	1334	1330
285	— (obl.)	281 90	281 50	281 90	280
960	Casino	963	960	960	960
580	Cedis	590	581	585	593
27	CEM	27 70	27 90	27 90	27 95
235	Cetelem	253 80	253 80	253 80	260 10
445	C.F.A.O.	440	442	445	445
61	C.F.D.E.	62	62	62	61 20
180	Charg. Réunis	198 90	198 80	198 80	196
14	Chiers-Châtill.	13 50	13 40	13 45	13 15
150	Ciments franç.	185 60	185 50	185 60	183
800	C.I.T. Alcatel	797	801	801	801
510	Club Méditerr.	569	570	574	580
106	Codetel	108	108	107 90	107 60
139	Cofimeg	152	154	153 90	152
194	Coles	207	207	207	205
109	Compt. Entrepr.	115	117	117 50	115
280	Compt. Mod.	278	271	271	271 50
430	Créd. Foncier	447	445	446	445
215	Crédit F. Imm.	205 50	217	213	212 70
365	Crédit Nat.	357	357	357	360
58	Creusot-Loire	56 50	60	60 20	58 80
150	Crouzet	156	160	161	156 80
250	C.S. Saupiquet	245	245	245	245
710	Damart-Servip	694	692	692	700
730	Darty	650	660	665	673
560	Docks France	520	518	518	518
29	D.M.C.	35 80	35 80	35 40	35 10
685	Dumez	669	665	665	679
260	Eaux (Gén.)	255	264	268	262
114	Elf-Aquitaine	123 50	124 90	124 50	122 50
114	— (certific.)	120 90	122 50	122 50	120 30
695	Essilor	775	775	775	780
185	Esso S.A.F.	210	210	212	208
380	Eurafrance	377	378	377	376
840	Euromarché	840	830	830	830
670	Europe n° 1	665	665	565	661

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
580	Facom	624	634	634	622
735	Fichet-Bauche	730	730	730	730
151	Finextel	156 50	154 60	155	155
149	Fives-Lille	164 90	170	171	167
21	Fonderie (Gén.)	19 10	18	18	18
87	Fraissinet	85	85	85	85
295	Francarep	333 20	333	333	335
147	Gal. Lafayette	134 90	137	137	139 50
940	Gén. Géophys.	949	949	949	932
370	GTM-Entrepose	370	375	376	368 10
315	Guyenne-Gasc.	314	310 50	310	310 10
800	Hachette	800	805	805	796
335	Hénin (La)	333 50	337 10	337 10	337 10
52	Imétal	50 30	51	52 80	50 10
188	Imm. Plaine-M.	203	203	203	200 50
250	Ind. et Particip.	254	255 50	256 50	253
680	Inst. Mérieux	697	693	698	693
860	Intertechnique	915	935	935	917
128	J. Borel Int.	137	142 70	142 70	142
154	J. Lefebvre	141	140	140	142 50
134	Jeumont Ind.	136 50	137	139	135
285	Lab. Bellon	302	302	303	302
255	Lafarge-Coppée	269 90	269 90	269	269 90
300	— (obl.)	295	296	298	296
1680	Legrand	1740	1800	1790	1768
820	Lesieur	865	860	861	861
235	Locafrance	232	230	230	230
500	Locindus	491	500	499 80	500
455	Lyonn. Eaux	450	449 90	449 90	441
43	Machines Bull	44 80	44 70	44 60	44 10
360	Mais. Phénix	395	396	395	398
685	Majorette (Ly)	730	728	728	728
280	Manurhin	267	265 80	266	262 50
57	Mar. Wendel	52 90	52 90	52	52 20
675	Martell	657	655	655	660
685	— (obl.)	675	692	692	682
610	Merlin-Gerin	682	693	693	680
1130	Matra	1180	1180	1183	1180
10	Mét. Nav. D.-N.	9 60	9 50	9 50	9 60
730	Michelin	830	829	834	820
595	— (obl.)	595 90	596	596	596
680	Midi (Cie)	690	690	690	690
108	Mines Kali (Sté)	105	107	107	105 20
50	M.M. Penarroya	44 50	46	46	45
820	Moët-Hennessy	895	943	937	925
980	— (obl.)	1045	1090	1080	1090
510	Mot. Leroy-S.	556	574	571	583
75	Moulinex	77	79 50	79 20	78
320	Mumm	325	325	328	328
134	Navig. Mixtes	154 50	151	151	151
12	Nobel-Bozel	10 90	11 15	11 15	11 30
52	Nord-Est	48 40	49	49	49
225	Nordon (Ny)	244	231	231	231
72	Nouvelles Gal.	88 50	89	89	89
420	Occident. (Gén.)	468 90	477 90	477 70	470
180	Olida-Caby	167	166	166	166
655	Omn. F. Paris	725	715	720	703
111	Opfi-Paribas	112 60	113	113	112 30
1110	Oréal (L')	1270	1307	1300	1281
51	Papet. Gascogne	50	50	50	50
113	Paris-France	111	111 10	111 10	111
376	Paris-Réescomp	474	461	461	470

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
89	Pechelbronn	92 50	94	94	93 10
305	Penhoet	372	385	383	385
425	Pernod-Ricard	452	460	458	456
138	Pétroles (Fse)	153 80	164	168	164
175	— (obl.)	179	179 80	179 80	177 10
32	— (certific.)	36	38 50	40 50	37 70
44	Pétroles B.P.	76	91 20	91 20	91 20
137	Peugeot S.A.	180	181 90	182	180
315	— (obl.)	320	324	324	322
96	P.L.M.	128 50	131 50	140	128 90
95	Poclain	91	91 10	91 10	89 40
290	Poliet	325	347	345	340
95	Pompey	96 50	97	97	95 20
200	P.M. Labinal	225	235	234 50	230 30
890	Presses Cité	909	906	908	908
636	Précabail Sic.	643	620	629	620
225	Primagaz	241	239 50	233	235
113	Printemps	113 50	114	117	113
960	Promodès	902	915	915	910
325	Radiotechn.	369	378	381	375
104	Raffin. (Fse)	116	120 50	119 50	120 50
850	Redoute (La)	874	876	875	861
505	Révillon	518	522	620	622
255	Roussel-Uclaf	280	278	279	273
855	Rue Impériale	840	836	836	836
13	Sacilor	11 50	11 60	11 50	11 30
128	Sade	125 90	125 50	125 50	125 10
1090	Sagem	1200	1240	1236	1240
163	St-Louis B.	159	159	160	155 80
285	Sanofi	336 90	350	364	350
380	— (obl.)	456	457	457	467
330	S.A.T.	341	335	337	335
18	Saulnes	14 70	14 80	14 80	14 90
31	Saunier-Duval	29 55	30 50	30	30 10
94	Schneider	108	110	115	108
25	S.C.O.A.	24	24	24	24
111	S.C.R.E.G.	111 50	111	112	113
128	— (obl.)	131 60	130	130	129 10
240	Seb	263	269	267	269
184	Sefimeg	184	184	185	184
700	S.F.I.M.	686	674	682	686
125	S.G.E.-S.B.	126 50	126 20	126 20	125
595	Sign. Ent. El.	635	633	644	635
310	Silic	305 50	305	305	301 10
200	Simco	209	210	210	210
101	Simnor	104 60	104 50	104 50	104
735	Skis Rossignol	789	798	798	783
290	Sogerap	291	292	292 50	288
180	Sommer-Allib.	200	200	200	203
255	Source Perrier	245	249 80	251 10	244 90
280	Talcs Luzenac	284	290	289	290
930	Tél. Elect.	995	1010	1010	999
130	— (obl.)	139 90	134	134	134
180	Thomson-C.S.F.	179	183	184	179 50
225	— (obl.)	225	228	228	225
1400	T.R.T.	1363	1420	1398	1420
169	U.F.B.	168 50	171	171	171
405	U.I.S.	425	423	423	415
145	U.C.B.	174 90	176 50	176 50	175
1 81	Usinor	1 68	1 68	1 70	1 68
185	U.T.A.	220	221	221	220 50
225	Valéo	254	254	254	254

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
92	Vallourec	88 50	88 30	88 30	88
1150	V. Clicquot-P.	1160	1170	1170	1175
640	Viniprix	618	622	619	634
910	Elf-Gabon	917	915	920	900
210	Amax Inc.	216 50	219 70	217	220 20
475	Amer. Express	505	502	502	502
595	Amer. Teleph.	590	591	591	582
170	Anglo Amer. C.	158	155 40	153 80	155 20
1110	Amgold	1055	1032	1030	1040
920	B. Ottomane	975	975	975	961
460	BASF (Akt)	489 50	488	489	481
450	Bayer	475	479 50	482	481
580	Buffelsfont.	438	408	408	410
33	Charter	31 10	30 50	30 50	31
415	Chase Manh.	457	458	468	454
205	Cie Pétr. Imp.	207 60	204 50	204 50	201
67	De Beers	64	64 60	64 80	64 10
980	Deutsche Bank	1100	1115	1115	1115
167	Dome Mines	144 50	139 50	139 50	139 50
315	Driefontein Cfd	283	285	262	285
355	Du Pont-Nem.	357	367 70	367 70	360 40
760	Eastman Kodak	759	764	760	768
235	East Rand	181	169 50	169	169 50
445	Ericsson	405	416	416	412
280	Exxon Corp.	273	267 50	267	266
380	Ford Motors	347	352	352	365
490	Free State	390	380	369	385
285	Gencor	226	220 10	213	224
230	Gén. Belgique	244	244	244	244
900	Gén. Electr.	922	925	925	925
550	Gen. Motors	528	535	534	544
73	Goldfields	66 10	64 25	64 25	65 10
225	Harmony	182	169	169	169
30	Hitachi	29 40	30	30 10	29 90
460	Hoechst Akt.	495	503	499 50	510

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
51	Imp. Chemical	52 70	53 50	53 50	53 50
113	Inco. Limited	113 10	113 10	113 20	115
890	IBM	890	899	899	899
44	Ito-Yokado	43 10	44 40	44 10	40
285	ITT	314 80	319 80	312	323
44	Matsushita	46 95	48 90	48 90	48
736	Merck	755	760	760	750
670	Minnesota M.	694	700	697	700
240	Mobil Corp.	247	245	245	243 20
17620	Nestlé	17050	17100	17140	17180
380	Norsk Hydro	370	371	374	368
820	Petrofina	820	818	815	813
510	Philip Morris	550	553	553	555
118	Philips	130 20	129 80	130 10	131
470	Pres. Brand	384	359 50	359	365
516	Président Steyn	420 50	396	398	399
1320	Quilmès	1330	1275	1266	1255
1380	Randfontein	1107	1077	1074	1077
330	Royal Dutch	328	331 30	332 50	330 50
73	Rio Tinto Zinc	71	69	68 10	68
430	St Helena Co	363	344	343	344
380	Schlumberger	370 50	370	360	366
59	Shell transp.	58 20	58 30	58 30	57 70
980	Siemens A.G.	1128	1148	1148	1149
120	Sony	128 90	129 80	129	132
158	T.D.K.	169 90	173 50	172 50	174
650	Unilever	697	693	693	....
565	Unit. Techn.	582	599	590	596
1100	Vaal Reefs	912	890	870	872
580	West Deep	481	460	462	450 80
515	West Hold.	446	423	421	416
330	Xerox Corp.	358	358	358	358
3 49	Zambia Corp.	3 13	2 90	2 90	2 90

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 728	6 825	6 650	7 030
Allemagne (100 DM)	283 050	285 960	280	296
Belgique (100 F)	14 760	14 620	13	14 150
Pays Bas (100 fl.)	254 970	257 820	252	267
Danemark (100 krd)	78 820	79 420	76	82
Norvège (100 k)	94 730	95 970	92	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 195	10 302	10	10 700
Grèce (100 drachmes)	8 090	8 120	7 500	9 500
Italie (1 000 lires)	4 786	4 810	4 700	5 100
Suisse (100 fr.)	329 550	332 350	322	342
Suède (100 krs)	90 930	92	88	94
Autriche (100 sch)	40 280	40 740	40	41 700
Espagne (100 pes.)	5 161	5 197	5	5 450
Portugal (100 esc.)	7.300	7 380	6 400	7 600
Canada ($ can 1)	5 500	5 585	5 430	5 700
Japon (100 yens)	2 849	2 881	2 760	2 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/3
Or fin (kilo en barre)	96500	95000
Or fin (en lingot)	95950	94000
Pièce française (20 fr)	725	714
Pièce française (10 fr)	330	......
Pièce suisse (20 fr)	719	711
Pièce latine (20 fr)	690	671
Souverain	850	831
Pièce de 20 dollars	4100	4005
Pièce de 10 dollars	2010	2010
Pièce de 5 dollars	1005	......
Pièce de 50 pesos	4305	4250
Pièce de 10 florins	736	734



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

SI LES EUROMISSILES SONT DÉPLOYÉS

« L'U.R.S.S. devra installer des fusées supplémentaires près des frontières américaines »

déclare un responsable soviétique

L'U.R.S.S. « *devra installer des missiles supplémentaires non seulement en Europe, mais aussi à proximité des frontières américaines* » au cas où des fusées de l'OTAN seraient déployées en Europe occidentale, écrit, jeudi, dans un article de la *Pravda*, M. Arbatov, membre du comité central du P.C. soviétique et directeur de l'Institut des États-Unis. M. Arbatov laisse aussi entendre que l'application de la décision de l'OTAN ôterait toute base aux négociations de Genève, non seulement à celles qui portent sur les euromissiles mais aussi aux conversations START sur les armements intercontinentaux des deux Grands : « *Il est difficile d'imaginer*, écrit-il, *qu'un accord puisse se réaliser sur la réduction des armements stratégiques : les Américains ajouteront des centaines de missiles capables d'atteindre le territoire soviétique, c'est-à-dire en réalité des missiles stratégiques dirigés contre l'U.R.S.S.* »

D'autre part, le maréchal Ogarkov, chef d'état-major des forces armées soviétiques, suggère dans un entretien accordé au *New York Times* et publié jeudi 17 mars que l'emploi éventuel des euromissiles américains contre l'U.R.S.S. entraînerait une réplique contre le territoire américain. « *Si les États-Unis utilisaient ces missiles en Europe contre l'Union soviétique, il n'est pas logique de croire que nous ne répliquerions que contre des cibles en Europe*, affirme-t-il. *L'idée d'une guerre nucléaire n'a jamais été mise à l'épreuve, mais, logiquement, il ne serait pas possible de s'en tenir à une guerre limitée. Une telle guerre dégénérerait inévitablement en guerre totale.* »

Le maréchal Ogarkov reconnaît, d'autre part, que l'invulnérabilité des missiles intercontinentaux (basés à terre) « *diminuera sans aucun doute à l'avenir* ». Aussi, « *pour éviter les conséquences négatives de tels changements pour la sécurité et la paix, nous avons besoin de discussions et d'accords sur la limitation des armements* », déclare-t-il.

[L'avertissement de M. Arbatov fait écho à celui qu'avait lancé récemment M. Zagladine au cours d'un entretien accordé à un journal italien, mais c'est la première fois dans la période récente que l'installation de missiles soviétiques à proximité des États-Unis (il n'est jamais précisé s'il s'agira du territoire cubain, auquel cas Washington y verrait certainement une violation de l'arrangement de 1962, ou simplement de l'envoi de nouveaux sous-marins près des côtes américaines) est évoquée dans la presse soviétique. La dernière allusion de ce genre remonte à mars 1982, lorsque M. Brejnev avait menacé Washington, en cas d'installation de fusées en Europe, de *« prendre des mesures de rétorsion qui mettraient dans une situation analogue l'autre partie, y compris directement les États-Unis »*.

En revanche, l'avertissement du maréchal Ogarkov ne peut que confirmer les partisans de la décision de l'OTAN dans l'idée que l'installation des fusées américaines en Europe « recouplera » les théâtres européen et américain d'opérations, donc contribuera à renforcer la dissuasion.]

Au Liban

DEUX OFFICIERS ISRAÉLIENS TUÉS PAR UNE MINE

Deux officiers israéliens ont été tués mercredi 16 mars, à midi, par l'explosion d'une mine, à Kahalé, à 5 kilomètres à l'est de Beyrouth. Les derniers officiers israéliens tués en service au Liban avaient trouvé la mort le 21 décembre, à l'est du pays, dans les mêmes circonstances. – *(A.F.P.)*

NOUVELLES BRÈVES

● *Une délégation libyenne*, conduite par le commandant Abdel Salam Jalloud, « numéro deux » du régime, est arrivée mercredi 16 mars à Moscou, pour une visite « *de travail* ». Le commandant Jalloud avait, l'année dernière, séjourné à deux reprises – en mai et juin – dans la capitale soviétique. – *(A.F.P.)*

● *Le réacteur surgénérateur prototype Phénix*, dont le fonctionnement avait été interrompu le 15 février à la suite d'une fuite, vient d'être à nouveau couplé au réseau. Toutefois la centrale ne fonctionne qu'aux deux tiers de sa puissance nominale, soit 170 mégawatts électriques, conformément aux décisions prises par les autorités de sûreté locales. Le retour à la normale devrait intervenir dans le courant de l'année après le remplacement progressif des trente-six systèmes (resurchauffeurs) montés sur les trois générateurs de vapeur qui permettent d'assécher la vapeur destinée à alimenter les turbo-alternateurs. Coût de l'opération : 18 millions de francs.

● *Convention internationale sur la pollution atmosphérique*. — La convention de 1979 sur la pollution atmosphérique par-delà les frontières nationales, est entrée en vigueur le 16 mars, conformément aux dispositions établies par les trente-trois pays signataires (les trente-deux Etats d'Europe moins l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada.

● *Trois ouvriers marocains* employés dans une entreprise de Montpellier ont été attaqués, le 15 mars, à leur domicile situé dans un immeuble du vieux quartier du centre de la ville par un groupe de six ou sept personnes. M. Mohamed Oumertou, trente-sept ans, atteint au ventre, a succombé à ses blessures à l'hôpital ; M. Ali El Hou est dans un état grave ; M. Ben Hamed Hachach, quarante-trois ans souffre de coupures au bras. L'enquête en cours déterminera s'il s'agit bien d'un règlement de comptes comme semblait le penser, jeudi 17 mars, la police.

Le lutte contre le F.L.N.C.

L'AUTEUR DE CINQ ATTENTATS A ÉTÉ ARRÊTÉ A PARIS

Un Corse, M. Gérard Gonnot, âgé de trente ans, arrêté à Paris, le 13 mars, a avoué aux policiers d'Ajaccio être l'auteur de plusieurs attentats commis dans l'île à la fin de l'été dernier et dont certains avaient été revendiqués par le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.).

Interpellé à la suite d'un contrôle d'identité par des gardiens de la paix, puis ramené en Corse, Gérard Gonnot a d'abord reconnu, nous indique notre corresondant à Bastia, devant les policiers du Service régional de la police judiciaire (S.R.P.J.) d'Ajaccio, être l'auteur de trois attentats commis, au nom du F.L.N.C., à deux reprises, contre l'agence du Crédit Lyonnais d'Ajaccio, en septembre, et contre le bâtiment de l'E.D.F. de la ville, en octobre.

Il a aussi reconnu le plasticage, le 5 novembre, du buffet de la gare d'Ajaccio, puis le 7, d'un bar de la ville, mais cette fois à titre personnel, pour se venger du propriétaire de ces établissements. Selon certaines informations, Gérard Gonnot aurait profité de son appartenance au F.L.N.C. pour commettre d'autres attentats non politiques, pour rendre service à certaines de ses relations ou contre rétribution. Il s'était aussi spécialisé, indiquent les policiers d'Ajaccio, dans la préparation de charges explosives, mais il n'a pas donné les noms des personnes auxquelles ces bombes étaient destinées.

Les policiers ont arrêté, depuis mardi, plusieurs autres Corses, mais aucune information n'a filtré sur leur nombre et leurs identités. On fait simplement remarquer à Ajaccio que cette affaire met en évidence les liens existant entre certains militants séparatistes et de jeunes malfaiteurs. L'activisme politique se serait parfois corrompu, depuis plusieurs mois, au point de permettre à des membres du F.L.N.C. de commettre aussi des attentats pour leur propre compte.

DES VOIX DE « RACKETTEURS » SERONT DIFFUSÉES SUR LES ONDES

Les voix enregistrées des racketteurs d'André Schoch, le coiffeur ajaccien assassiné le 9 février, seront finalement entendues par les Corses (*le Monde* du 3 mars). Après une vive polémique avec les journalistes insulaires, les autorités policières et judiciaires de Corse ont obtenu des directions nationales de FR 3 et de Radio-France ce qui leur avait été refusé à l'échelon local : la diffusion des enregistrements des conversations entre André Schoch et les malfaiteurs qui tentaient, depuis des mois, d'extorquer à celui-ci une somme d'argent et qui, à en croire les policiers, pourraient être aussi les meurtriers du coiffeur.

Le juge d'instruction, M. Hubert Breton, s'est finalement adressé aux directions parisiennes des médias corses et a obtenu leur accord. Ces enregistrements devaient être diffusés, ce jeudi 17 mars, à 18 h 25 sur FR 3 et Radio-Corse, dans des tranches « *neutres* », avant les émissions d'information.

● *Trois détenus de la prison Saint-Paul, à Lyon*, ont été transportés à l'hôpital après avoir été gravement brûlés dans leur cellule, dans la nuit du 13 au 14 mars. Il s'agit de Jean-Marc Charbonier, Sala Taoudji et Farouk Djeddou. De source policière, on indique que l'un des trois prisonniers aurait mis le feu à son matelas de mousse à l'aide d'huile de cuisine, avec la complicité d'un autre codétenu, alors que le troisième était profondément endormi. Le ministère de la justice a précisé qu'une enquête administrative était ouverte pour déterminer les causes de cet accident, qui pourrait avoir pour origine une tentative de suicide.

« Les électeurs ont adressé un non mais... à la majorité »

déclare M. Giscard d'Estaing

M. Valéry Giscard d'Estaing a commenté, jeudi 17 mars à 11 heures, à sa permanence de la rue François-Ier à Paris, les résultats des élections municipales. Il a notamment déclaré : « *Ces résultats constituent un échec doublé d'un avertissement pour la majorité, et un succès pour l'opposition accompagné ici ou là d'une nuance de désillusion.* » M. Giscard d'Estaing considère qu'« *il est clair que désormais la majorité est minoritaire dans le pays* ». Il a ajouté : « *Les électeurs lui ont adressé un non mais...* » Il a expliqué qu'au premier tour les Français ont voté par instinct et on dit « non », et qu'au deuxième tour ils ont dit : « *Non, mais nous souhaitons conserver les avantages sociaux acquis.* »

M. Giscard d'Estaing estime que ces élections constituent l'événement le plus important depuis mai 1981, notamment parce qu'il montre qu'« *il n'y a pas d'élan socialiste en France* » et que les socialistes « *n'ont pas mandat de changer la société française* ».

A propos des réalités de l'opposition, M. Giscard d'Estaing a notamment souligné le dynamisme de M. Jacques Chirac à Paris. Il a constaté, d'autre part : « *Ce succès n'est pas une victoire du peuple de droite sur le peuple de gauche, mais une victoire du peuple français, qui a jugé une politique.* » Évoquant la nuance de désillusion qui a accompagné le succès de l'opposition, l'ancien chef de l'État a parlé d'une « *blessure nommée Marseille* », où, a-t-il expliqué, M. Gaudin devance de 3 400 voix son concurrent M. Defferre « *seulement protégé par l'artifice de la loi électorale* ».

M. Giscard d'Estaing s'est déclaré peu étonné par les résultats du second tour. Il a expliqué : « *Nous sommes dans un mouvement puissant (...) On ne peut demander à un grand peuple de se démentir lui-même en si peu de mois.* » Il a souligné : « *Notre tâche est d'ouvrir plus largement les portes de l'espérance. Il faut faire sauter le blocage à 50 % de notre vie politique nationale. Il faut proposer des formules qui répondent à l'attente d'efficacité et de générosité de 70 % des Français. Le succès est en marche. Nous devons l'accompagner et l'élargir pour qu'il devienne le succès de toute la France* », a conclu l'ancien président de la République.

M. Jean Peyrelevade succède à M. Georges Plescoff à la présidence de la Financière de Suez

Nommé administrateur de la Compagnie financière de Suez, le 3 mars dernier, M. Jean Peyrelevade, conseiller de M. Pierre Mauroy, a été nommé, en conseil des ministres du 16 mars, président de la Compagnie financière de Suez, en remplacement de M. Georges Plescoff, qui exerçait ses fonctions depuis le 18 février 1982.

Agé de soixante-cinq ans, ce dernier vient d'être touché par la limite d'âge. A cette occasion, le gouvernement a tenu à manifester « *sa gratitude exceptionnelle pour les services rendus à la tête de cette grande entreprise nationalisée* ». Effectivement, M. Plescoff, ancien instituteur, énarque, inspecteur des finances, directeur financier de la Caisse des dépôts de 1957 à 1967, conseiller financier à Washington, puis, en 1970, président des Assurances générales de France, a été un grand serviteur de l'Etat.

Son esprit inventif, cultivé à la Caisse des dépôts, fut mis à contribution l'année dernière par le gouvernement, notamment pour la mise au point, prudente, du fameux « *moratoire* » promis aux entreprises, un peu rapidement, à l'automne, par M. Mitterrand.

Bien connu à l'étranger, après son séjour à Washington notamment, M. Plescoff avait veillé à maintenir la réputation internationale du groupe Suez, confirmant par exemple M. Antoine Jeancourt-Galignani à la direction générale de la Banque Indosuez, dont il avait entrepris avec succès, la réorganisation.

Au début de l'année, M. Plescoff avait aidé la Rue de Rivoli à régler le problème aigu de l'Européenne de banque (ex-Banque Rothschild) en lui rachetant, pour 500 millions de francs, ses participations industrielles, notamment minières. Homme de caractère, il a été, parmi les présidents de banques nationalisées, l'un de ceux qui a défendu avec le plus d'énergie les intérêts de ses cadres et de sa maison.

M. Plescoff, aurait pu, comme il l'espérait, être prolongé dans ses fonctions, mais la présidence de la République n'a pas voulu faire d'exception à la règle de la limite d'âge, pas plus qu'elle ne l'a fait pour le général Jacques Mitterrand à la tête de la SNIAS. Il n'est pas exclu toutefois, qu'une nouvelle mission soit confiée à M. Plescoff.

[Agé de quarante-quatre ans, ancien élève de l'Ecole polytechnique, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ingénieur en chef de l'aviationivile, puis directeur du commerce extérieur au Crédit lyonnais aux côtés de M. Jean Deflassieux, devenu P.-D. G., M. Peyrelevade, expert économique du parti socialiste, avait, notamment, préparé avec M. Le Garrec, le dossier des nationalisations. Il est, avec M. Jacques Kosciusko-Morizet, l'auteur de *la Mort du dollar*, publié en 1975.]

Selon la C.G.T.

LES PRIX ONT AUGMENTÉ DE 1,1 % EN FÉVRIER

Les prix ont augmenté de 1,1 % en février, selon l'indice calculé par la C.G.T., qui se situe à 392,9 (base 100 en 1972). La hausse est de 11 % sur un an et de 2,2 % en deux mois. C'est le poste habitation qui a enregistré la plus forte augmentation (1,7 %) suivi de la santé (1,5 %), et de l'alimentation (1 %).

« *Le dispositif mis en place depuis novembre 1982 semble, comme nous le craignions, insuffisant pour atteindre les objectifs du gouvernement, et inadapté à lutter contre les causes profondes de l'inflation* », déclare la C.G.T. « *Cela pose avec force la nécessité de prendre des mesures concrètes et durables contre les sources inflationnistes fondamentales que constituent les gâchis matériels et financiers résultant de la gestion patronale* », ajoute-t-elle.

MORT DE JOSÉ LUIS SERT

Nous apprenons la mort, survenue mardi 15 mars, à Barcelone, de l'architecte catalan José Luis Sert. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

Né en 1902 à Barcelone, José Luis Sert, qui a dirigé pendant quinze ans la faculté d'architecture de l'université Harvard, est le disciple de Le Corbusier qui a introduit les éléments de la tradition méditerranéenne dans l'architecture moderne. Après des études à la faculté d'architecture de Barcelone, Sert avait travaillé avec Le Corbusier à Paris, vers 1930, avant de rentrer en Espagne où il s'est occupé d'urbanisme.

Sert est l'architecte du pavillon de la République espagnole à l'Exposition internationale de 1937 où fut exposé le *Guernica* de Picasso. La guerre civile espagnole l'incite à émigrer aux États-Unis, où il enseigne aussitôt à Harvard.

Auteur de nombreux plans d'urbanisme en Amérique latine, il fut, notamment, l'architecte, dans son style méditerranéen caractéristique, de la Fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence, et de la Fondation Miro à Barcelone.

Dans cette conception de grands bâtiments, Sert a montré l'importance de l'approche urbanistique dans l'architecture, où il introduit l'usage de patios et, d'une manière générale, d'espaces complexes et diversifiés. On retrouve cette variété dans son plan d'habitation populaire de Chimbote au Pérou.

Auteur de plusieurs écrits, et notamment d'un livre intitulé *Les villes peuvent-elles survivre ?*, Sert n'a pas fait l'apologie de l'esthétique mécanicienne du « style international ». Au contraire, il est de ceux qui ont su imprégner le modernisme architectural de la tradition artisanale, toujours à l'échelle humaine, du village espagnol.

J.M.

Le numéro du « Monde » daté 17 mars 1983 a été tiré à 504 811 exemplaires